LEVER 7 h 25
COUCHER 16 h 27

le QUOTIDIEN

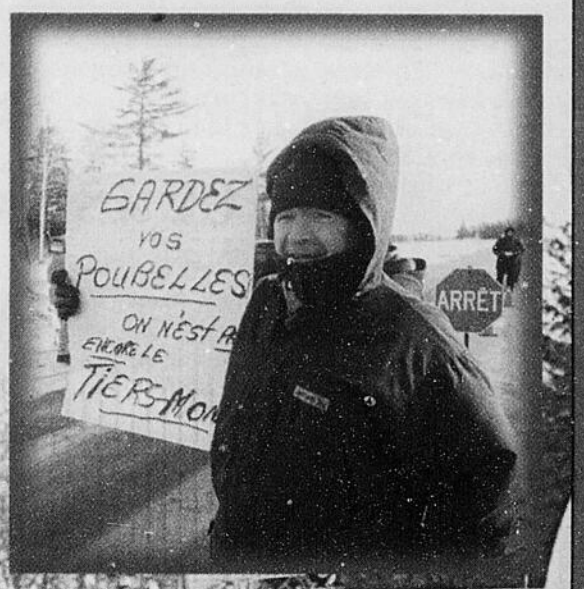
du Saguenay — Lac-Saint-Jean

www.lequotidien.com

25e ANNÉE N° 94 — LE JEUDI 22 JANVIER 1998 — 48 PAGES — Dépôt: 81¢ taxes incluses - Camelot 4,03 $/semaine taxes incluses

MÉTÉO
MAX: -18
ENSOLEILLÉ
FROID

Les opposants manifestent dans le Parc des Laurentides





Chasse aux BPC

3

(Photos Rocket Lavoie)

Bénéfices de 485 millions $

La crise asiatique affectera Alcan

7

Pour réaliser son projet

Le roi Denys 1er vise un million $

4



Une affaire de moeurs

Clinton dans l'eau bouillante

18



SUR LE SITE INTERNET DU QUOTIDIEN
http://www.lequotidien.com

Voyez la publicité de nos annonceurs et visitez leurs pages WEB

Duchesne
CHEVROLET • GEO • OLDSMOBILE

IMAGE 2000

Duchesne Auto Itée
• PONTIAC • BUICK • CADILLAC • CAMION GMC

le QUOTIDIEN
progrès dimanche
INTERNET
Un monde accessible...

374516

Frontière canado-américaine

Arrêté avec 178 kilos de cocaïne

MONTREAL (PC) - Loin de se douter que la police l'avait à l'oeil depuis plusieurs mois, un courrier a été interpellé à la frontière canado-américaine avec un chargement de 178 kilos de cocaïne valant 71 millions $ sur le marché de la rue.

L'homme, qui croyait profiter du chaos provoqué par la tempête de pluie verglaçante des dernières semaines pour rentrer en douce au Québec, a été appréhendé dimanche soir au poste frontière de Lacolle.

La capture du suspect de 44 ans, du quartier Pointe-aux-Trembles, à Montréal, a été suivie de l'arrestation, hier, de deux autres individus reliés à ce complot d'importation de stupéfiants. D'autres arrestations sont à prévoir dans les prochains jours.

Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont aussi procédé à six perquisitions dans des résidences de Bellefeuille, près de Saint-Jérôme, ainsi qu'à Carignan et Sainte-Julie, sur la rive sud de Montréal, afin d'étoffer la preuve dans ce dossier.

Ce coup de filet, dont tous les détails doivent être rendus publics aujourd'hui en conférence de presse, est directement lié à une enquête amorcée en octobre 1997 par le Service de la répression du banditisme de la SQ de Montréal. Les enquêteurs de la SQ auraient eu vent à cette époque que des individus frayant dans le monde des motards et du crime organisé s'apprêtaient à importer de la cocaïne du Mexique, en passant par les Etats-Unis.

Le prévenu, Richard Savard, a été accusé d'importation de stupéfiants et écroué en attendant l'enquête sur sa mise en liberté fixée à lundi prochain, au palais de justice de Montréal.

FAITS DIVERS

Retour des policiers

CHICOUTIMI (NB) - Une partie des effectifs de la Sûreté du Québec qui avaient été envoyés en renforts dans les régions sinistrées par la tempête de verglas étaient de retour au Saguenay/Lac-Saint-Jean, hier.

En effet, le dernier contingent, celui de 33 policiers qui était parti le mardi 13 janvier, a pu regagner ses quartiers. Seul le premier groupe d'urgence de 25 policiers, qui les avait précédé de quelques jours reste toujours en poste.

Le retour de ces 33 policiers va faire en sorte que les mesures temporaires pour pallier au manque d'effectifs vont pouvoir être abolies. On se souviendra qu'on avait augmenté les quarts de travail de 8 à 12 heures pour cette occasion.

Garage incendié

SAINT-FÉLICIEN (NB) - Un incendie dont la cause n'a pas été encore déterminée a complètement détruit un garage de débosselage situé au 981 du boulevard Sacré-Coeur à Saint-Félicien.

L'incendie s'est déclaré à 2h06 mercredi matin et une vingtaine de policiers-pompiers ont été à l'oeuvre pendant plus de quatre heures pour éteindre les flammes qui étaient alimentées par les vapeurs de peintures et de solvants. Deux véhicules qui se trouvaient à l'intérieur au moment du sinistre ont également été détruits.

Le commerce, qui avait pignon sur rue à Saint-Félicien depuis plusieurs années, venait tout juste de changer de propriétaire.

Camion en feu

JONQUIERE (NB) - Les pompiers de Jonquière ont dû éteindre un incendie qui s'était déclaré dans un camion de livraison vers 15 heures hier.

Le véhicule a pris feu alors qu'il circulait sur la rue Deschesne qui mène au pont d'Aluminium.

Bois de chauffage

CHICOUTIMI (NB) - C'est finalement 7000 cordes de bois et 158 voyages de camions qui ont pris la direction du sud-ouest du Québec à partir du stationnement du centre Georges-Vézina au cours de la semaine qu'a durée l'Opération bois de chauffage. Du bois qui, rappelons-le, venait de Chicoutimi et de ses environs.

C'est le bilan final que faisait hier soir l'instigateur du coup de pouce aux sinistrés, le conseiller Jacques Bouchard, qui se félicitait de l'excellente coordination de l'opération qui a commencé très tôt, dès que le besoin s'est fait sentir, pour se terminer également tôt, dès que la majorité des sinistrés ont commencé à recouvrer l'électricité. Ainsi, depuis qu'on a fermé les livres lundi, aucune demande de livraison de bois de chauffage n'est venue au centre de coordination. D'ailleurs, il souligne qu'il y a actuellement 31 000 cordes de bois d'accumulées en Montérégie.

Quatre camions de bois de chauffage commandés par un homme d'affaires de St-Hyacinthe à un producteur de Métabetchouan ont d'ailleurs été retournés en début de semaine pour des raisons qui demeurent imprécises.

Deux mois

CHICOUTIMI (SL) - Un Chicoutimien de 46 ans, Réjean Coulombe, a été condamné hier à deux mois de prison pour avoir agressé sexuellement sur la rue une dame qu'il ne connaissait ni n'Eve ni d'Adam. L'homme qui souffre de schizophrénie venait à peine de sortir d'une maison communautaire afin de réintégrer la société.

Il s'est approché d'une femme qui marchait à proximité de la maison et lui a fait quelques compliments avant de toucher ses seins et de disparaître.

Peu de temps après, la victime a reconnu son agresseur et a prévenu un policier qui était tout près.

Pendant les deux années qui suivront sa sortie de prison, Coulombe devra garder la paix et avoir une bonne conduite.



L'idée lumineuse de la mairesse de Boucherville de se servir d'une locomotive pour donner du courant à ses citoyens pourrait être reprise par les cultivateurs de Saint-Hyacinthe. En effet, grâce à une locomotive ces derniers pourraient «faire le train»!!! Pierre Bourdon.

Accusé du vol de génératrices

MONTRÉAL (PC) - Pierre Lavigne, 43 ans, a comparu, hier, en Cour du Québec, à Longueuil, pour le vol de 110 génératrices valant 250 000 $ survenu dans la nuit de lundi, à Saint-Isidore, près de Châteauguay, en Montérégie.

Le chargement se trouvait dans un camion-remorque qui devait l'acheminer dans un magasin à grande surface de la région métropolitaine. Le chauffeur dormait alors dans un petit motel du coin.

Le véhicule a été repéré le même jour à Longueuil, sur la rive sud de Montréal, tandis que 55 des 110 génératrices ont été retrouvées le lendemain dans un garage situé à l'arrière de la maison de Lavery, également à Longueuil.

En dépit de l'intervention rapide des enquêteurs, Lavery aurait eu le temps d'écouler la moitié du stock de génératrices.

Accusé de vol et de recel, Lavery a été gardé en cellule par la juge Hélène Paré. Il doit subir son enquête sur cautionnement aujourd'hui.

Son casier judiciaire fait état de condamnations pour des affaires de vol, possession d'arme, introduction par effraction et trafic de drogue.

Agression sexuelle

Godin plaidera coupable

CHICOUTIMI (SL) - Le Jonquiérois Sylvain Godin, 36 ans, de la rue Fortin a fait annoncer hier devant la Chambre criminelle de la Cour du Québec qu'il allait reconnaître lundi prochain sa culpabilité à une accusation d'agression sexuelle sur une écolière âgée de 10 ans dans une automobile stationnée sur la plage Shipshaw, cet été.

Godin avait exigé la tenue d'une enquête préliminaire avant le procès, ce qui avait nécessité le témoignage de la victime et de la compagne de 13 ans qu'elle accompagnait le soir des événements.

L'ensemble les agissements de Godin relatés par les deux jeunes filles est encore frappé par une ordonnance de non-publication qu'avait obtenue son avocat, Me Luc Tourangeau, dès le début de l'enquête.

L'ordonnance s'éteindra après le plaidoyer de culpabilité de Godin qui perdra ainsi le bénéfice de la présomption d'innocence.

Godin avait gardé sa liberté en s'engageant pour une somme de 1000 $ et à ne pas se trouver dans les cours d'écoles et les terrains de jeux où les enfants sont présents.

PAS POSSIBLE

Préservatifs volés en Allemagne!

COLOGNE (AP) - Les bains de soleil en tenue d'Eve et d'Adam ou les films roses ne provoquent pas vraiment d'émeutes en Allemagne, mais les Allemands restent, semble-t-il, plutôt pudiques quand il s'agit d'acheter... des préservatifs.

Une étude sur le vol dans les magasins (dite «démarque inconnue») publiée mercredi par l'Association allemande des commerçants montre ainsi que les préservatifs sont les produits les plus souvent volés dans les magasins.

Pas moins de 38% des préservatifs mis en vente quittent l'enceinte des magasins sans avoir été payés et les commerçants d'expliquer que les indélicats sont en fait animés par un certain «sentiment de gêne»...

L'étude montre par ailleurs que les autres produits les plus souvent volés sont les piles, les produits cosmétiques et les CD. Au total, la démarque inconnue représente plus de 30 milliards de FF chaque année dans le pays. Les cas de vol ont augmenté de 6,8% en 1996 pour atteindre le chiffre de 660.000.

MÉTÉO

MAX: -18

ENSOLEILLÉ

FROID

Une vaste zone de haute pression en provenance du nord-ouest, apporte des conditions de ciel dégagé, mais les températures passent sous les moyennes de saison par plusieurs degrés. Les vents modérés qui ont prévalu sur la plupart des régions hier soir diminueront graduellement d'intensité aujourd'hui.

Saguenay, aujourd'hui, ensoleillé. Froid. Maximum près de moins 18. Vents de l'ouest de 15 à 30 km/h.

Vendredi, ennuagement en mi-journée suivi de 30% de probabilités d'averses de neige en fin de journée. Minimum près de moins 22. Maximum près de moins 14.

Lac-Saint-Jean, aujourd'hui, ensoleillé. Froid. Maximum près de moins 18.

Vendredi, ennuagement en mi-journée. 30% de probabilités d'averses de neige en soirée. Minimum près de moins 22. Maximum près de moins 14.

Lever: 7h25
Coucher: 16h27

SOMMAIRE

Arts	29-30
Bandes dessinées	31
Bourse	33-34
Détente	32
Décès	39-40
Finances	20
Horoscope	32
Petites annonces	35 à 38
Sports	41 à 47
Télévision	31

Édité et imprimé par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
Division de Groupe UNIMÉDIA Inc.
1051, boul. Talbot, Chicoutimi G7H 5C1
Tél.: 545-4474

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec
«Envois de publications canadiennes - contrat de vente n° 0534714»

Port de retour garanti Audition 2e semestre

Recyclez ce journal

30 564 abonnés

Président-éditeur:	Claude Gagnon
Éditeur adjoint:	Bertrand Genest
Contrôleur:	Serge Vallières
Adjoint au rédacteur en chef:	Carol Néron
Adjoint au rédacteur en chef:	Richard Banford
Chef des nouvelles:	Gilles Lalancette
Chef de pupitre:	Pierre Bourdon
Directeur du marketing:	Jean Tremblay
Directeur de la publicité:	Yvon Girard
Directeur du tirage:	Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution:	Jean Béland
Directeur des opérations:	Jean Simard
Représentant publicité nationale:	Probec 5 Ltée
Montréal:	514-285-7308
Toronto:	416-967-1814

LA MARÉE

CHICOUTIMI - La marée sera haute à 10h00 (3m6) et basse à 17h00 (1m6). Elle sera à nouveau haute à 22h45 (3m2) et basse à 04h55 (1m4).
LA BAIE - La marée sera haute à 09h35 (4m1) et basse à 16h10 (1m7). Elle sera à nouveau haute à 22h05 (3m6) et basse à 04h15 (1m6).

Annonces classées: 545-4014 Abonnement: 545-4664 Publicité: 545-4474 - Fax: 690-8824 Rédaction: 690-8800 - Fax: 690-8805

redaction@lequotidien.com

Transport de BPC dans le Parc

Des opposants bravent le froid pour manifester

LATERRIÈRE (IL) - Une soixantaine d'opposants au projet de traitement de sols contaminés aux BPC par la compagnie Récupère-Sol inc. ont bravé le froid hier en manifestant à l'entrée du parc des Laurentides.

Armés de pancartes sur lesquelles on pouvait lire des phrases comme «Le Saguenay-Lac-Saint-Jean c'est pas une poubelle», «Gardez votre merde», «Tous les BPC et déchets toxiques non merci» ou «Un camion toxique qui vient du Parc = un autobus de jeunes qui en sort», ils ont distribué des tracts aux conducteurs des véhicules de 9h à 13h30.

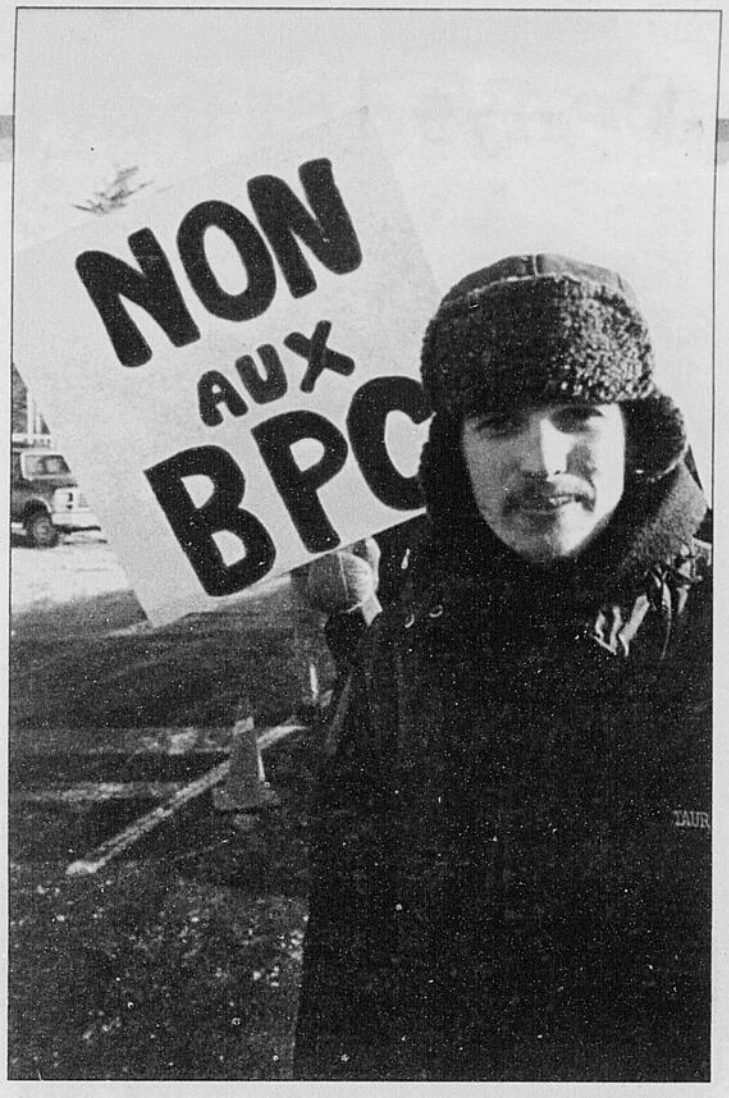


De plus, en filtrant les camions qui arrivaient pour s'assurer qu'ils ne transportaient pas de BPC, les organisateurs de la manifestation espéraient sensibiliser toute la population régionale au problème des déchets toxiques. «Nous avons demandé leurs papiers aux conducteurs de camions qui semblaient louches. Certains ont coopéré, d'autres pas. Nous voulons lancer un message clair au gouvernement, concernant l'importation des BPC. Ce sont des déchets dangereux et nous n'en voulons pas», a expliqué Alain Brochu, du GREB (Groupe de recherche écologique de La Baie), co-organisateur de l'événement avec Paul Tremblay du CEC (Comité de l'environnement de Chicoutimi).

Problème régional

Selon lui, il faut comprendre qu'il s'agit d'un problème qui touche toute la population régionale et pas seulement les citoyens de Saint-Ambroise: «C'est la réputation du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui est en jeu, et les dommages environnementaux toucheraient tout le monde».

M. Brochu se défend bien d'être contre le traitement des déchets de la région. Par contre, il s'oppose à ce que d'autres villes produisent des BPC et s'en débarrassent en les envoyant à Saint-Ambroise. «Nous ne sommes pas des groupes contre le traitement de nos trucs à nous. Ceux qui envoient leurs déchets en produiraient moins s'ils devaient s'en occuper après ou ils trouveraient des alternatives. Ils n'ont pas conscience des répercussions sur l'environnement», affirme-t-il.



IMPORTATION - Alain Brochu, du GREB, croit que c'est toute la région qui est concernée par l'importation de BPC. **(Photo Rocket Lavoie)**

Paul Tremblay, du CEC, abonde dans le même sens et ajoute que la manifestation a aussi été organisée afin d'envoyer un message clair au ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec, Paul Bégin: «Nous demandons un contrôle plus sévère et même systématique des déchets dangereux par l'État. Celui-ci devrait légiférer plus sévèrement. Qu'arrivera-t-il avec le marché noir?»

Commission Munger

Bien que n'ayant pas terminé l'étude du rapport de la Commission Munger, Alain Brochu peut d'ores et déjà dire qu'il s'agit d'un document bien vu dans la région, mais qui n'a malgré tout aucune valeur légale. De son côté, Paul Tremblay croit que le rapport met le doigt sur plusieurs bons points, mais il se questionne sur les intentions du gouvernement: «Que veut-il nous cacher derrière toutes ces commissions?»

Organisateurs satisfaits

Les organisateurs de l'événement sont satisfaits de la participation des citoyens lors de cette démonstration de protestation publique. Selon M. Brochu, il est difficile de faire déplacer des gens en 1998, et ceux qui se sont rendus à la manifestation ont d'autant plus de mérite qu'un vent glacial soufflait hier. «Une soixantaine de manifestants, c'est très bien. Malgré le froid les opposants n'ont pas hésité à venir nous appuyer», a-t-il conclu.



SENSIBILISATION - Une soixantaine d'opposants ont pris part, hier matin, à une manifestation à l'entrée du Parc des Laurentides. **(Photo Rocket Lavoie)**



CONTRÔLE - Paul Tremblay, du CEC, demande au ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin, d'exercer un contrôle plus sévère sur les déchets dangereux. **(Photo Rocket Lavoie)**



MESSAGE CLAIR - Les opposants ont tenu à livrer un message clair aux camionneurs. Ils se sont d'ailleurs entretenus avec plusieurs d'entre-eux. **(Photo Rocket Lavoie)**

Photo de la une

MANIFESTATION - Une soixantaine de manifestants se sont rendus à l'entrée du Parc des Laurentides, hier, pour protester contre le projet de traitement de sols contaminés aux BPC par la compagnie Récupère-Sol inc.

Saint-Jean-du-Millénaire

Denys 1er s'occupera de son grand projet



BILAN - Le roi Denys 1er de l'Anse a fait le bilan de sa première année de règne, hier, lors d'une conférence de presse.

CHICOUTIMI (CD) - Le projet de château royal est reporté à plus tard, ce qui permettra au roi Denys 1er de l'Anse de s'attaquer à fond de train à sa grande priorité: le projet Saint-Jean-du-Millénaire.

Denys 1er soutient qu'il ne faut pas s'attendre à voir naître un «Monaco» après si peu temps, n'empêche qu'il livre un bilan fort positif de sa première année de règne et il affiche un bel optimisme pour les années à venir.



CATHERINE DELISLE
cdelisle@lequotidien.com

Le roi compte effectivement réaliser ce qu'il appelle la plus grande oeuvre d'art contemporaine au monde au tournant du siècle: le projet Saint-Jean-du-Millénaire. C'est pourquoi, il lancera une grande campagne nationale de financement dès le 25 février dont l'objectif est de recueillir 1 million $. Cela fera d'ailleurs 90 ans que Saint-Jean-Baptiste est devenu notre Saint patron. Parmi les grands donateurs, 33 seront honorés et recevront un titre de noblesse transmissible d'une génération à l'autre. Le roi souhaite, bien sûr, nommer des gens qui feront partie de la Cour et qui, éventuellement, seront intéressés à s'installer à L'Anse-St-Jean. Il pense même pouvoir commencer, cet été, les études environnementales et les travaux de coupe sélectives d'arbres... qui mèneront à la construction de son oratoire végétal pour l'an 2000. Evidemment, l'évolution des travaux se fera en fonction de l'évolution de la campagne. La montagne derrière le mont Edouard porte officiellement le nom de «Mont Saint-Jean-du-Millénaire».

Le roi Denys 1er de l'Anse a aussi remodelé son site Internet sur la monarchie de L'Anse-St-Jean. Il est possible d'entendre la musique de l'hymne royal, de visionner l'assermentation et le couronnement.

A ceux qui lui reprochent de ne pas être suffisamment présent à L'Anse-St-Jean, le roi leur rappelle qu'il gagne sa vie en enseignant à l'UQAC, ce qui le force à avoir une résidence à Chicoutimi. Cependant, il ajoute qu'il habite une résidence louée à L'Anse-St-Jean depuis juin dernier et qu'il a acheté des terrains dans le but d'y construire sa résidence royale. «Et celle-ci, a-t-il dit en conférence de presse, hier, deviendra un centre culturel à des fins économiques. Elle pourra également devenir un refuge en cas de sinistre et servir aux gens du milieu.» Aussi, il ajoute qu'il doit régulièrement aller à l'extérieur pour parler de la monarchie. Un voyage en Europe est prévu incessamment.

Cela dit, le roi est convaincu que les gens approuvent, de plus en plus, la mission royale qui est de relancer un coin de pays frappé par le sort. «S'il reste de la résistance, elle est minoritaire», affirme-t-il.

Parmi les points forts qui ont marqué la première année de la monarchie, Denys 1er parle du référendum, de l'assermentation civile et du couronnement. Mais encore, il fait remarquer que l'événement monarchique a effacé positivement l'impact négative du déluge et qu'il soulève de plus en plus l'intérêt sur le plan touristique. D'ailleurs, à ce sujet, il souligne que le flux touristique a augmenté à L'Anse-St-Jean, alors qu'il a baissé partout dans le Bas-Saguenay et la région limitrophe de Charlevoix. Il rappelle, qu' en six mois, la Royale de L'Anse représente déjà 32 pour cent du chiffre d'affaires des Brasseurs de l'Anse. «Une auberge est en construction, dit-il, parce qu'il y a une monarchie» et il ajoute que les restaurateurs et les gîtes s'identifient de plus en plus au Royaume. Il ne fait aucun doute, selon lui, que la monarchie est devenue un principe intégrateur du développement touristique et économique.

Sur le plan de la politique extérieure, le roi dit être heureux de constater une amélioration sensible de la perception de la monarchie. «Même si les gouvernements québécois et canadien feignent d'ignorer la monarchie anjeannoise, remarque-t-il, ils n'ont pas essayé de détruire cette modeste innovation monarchique à l'échelle municipale.»

Transport scolaire

Les associations protestent contre les coupures

QUÉBEC (IL) - Les associations qui s'occupent du transport scolaire se sont mobilisées hier pour dénoncer des coupures de 70 millions $ prévues pour l'ensemble du Québec, ce qui aurait évidemment des répercussions chez les transporteurs de la région.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on compte 455 véhicules pour assurer le va-et-vient des élèves du primaire et du secondaire. Selon des données fournies par l'ATEQ (Association du transport écolier du Québec), en 1995-96, le budget total dans la région pour le fonctionnement de ces véhicules était de 22 130 000 $, et il a diminué de 10% en 1997 pour se situer à 19 930 000 $ $.

Si l'on se fie aux chiffres qui annoncent des coupures de 70 M $ sur un budget de 420 M $ pour le Québec, donc une diminution de 17%, après extrapolation, la région pourrait voir son budget amputer de 3 388 000 $ en 1998.

Selon Bernard Dubé, président de l'ATEQ, il est tout à fait impossible pour les transporteurs scolaires de faire face à une diminution des budgets de 17 %, surtout après avoir connu une baisse de 10 % en 1997: «Il est totalement illusoire de croire que nous pourrons absorber une nouvelle réduction. Dans l'objectif gouvernemental de rationalisation des dépenses publiques, la Fonction publique a subi une coupure de 6 % et depuis deux ans on nous a demandé à nous un effort de rationalisation de 27 %. Les transporteurs scolaires et leurs employés ont fait plus que leur part et nous n'accepterons aucune coupure additionnelle».

Service sécuritaire

Le président de l'APAQ (Association des propriétaires d'autobus du Québec), Pierre Maheux, partage tout à fait cet avis. Dans un communiqué émis hier, il mentionne qu'il faut parler de la valeur du financement du transport. Il affirme que les membres de l'APAQ sont persuadés que pour maintenir un service sécuritaire, efficace et fiable, les commissions scolaires doivent continuer à investir globalement 420 M $.

«Nous avons demandé à tous les responsables du transport scolaire qui se rencontrent jeudi (aujourd'hui) pour échanger sur le sujet, de rejeter d'emblée toute solution qui implique une coupure et d'orienter plutôt leurs discussions sur la recherche de moyens qui permettront de conserver les acquis du transport scolaire, essentiel à l'atteinte des enjeux éducatifs», précise-t-il.

Mise en garde

L'ATEQ et l'APAQ ont de plus dénoncé l'attitude de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Dans une lettre qu'il a fait parvenir à la présidente de la fédération, Diane Drouin, M. Dubé écrit: «À deux jours du congrès de l'Association des cadres scolaires du Québec portant sur la gestion et le financement du transport scolaire, j'apprends que votre directeur général, M. Gilles Taillon, compte y présenter la position de votre organisme quant aux coupures de 70 millions $ que vous avez proposé au premier ministre de nous imposer. J'espère que M. Taillon dira aux cadres scolaires que l'industrie du transport scolaire n'est pas partie prenante à la proposition qu'il s'en va leur faire et qu'elle n'a jamais été consultée sur la question».

Procès de Jimmy Delage

La défense n'opposera aucune preuve

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Après quelques hésitations, l'avocat de Jimmy Delage a fait savoir hier qu'il n'avait pas l'intention d'opposer une seule preuve en défense pour contrer celle de la Couronne.

Les plaidoiries débuteront en conséquence dès ce matin pour la substitut du Procureur général Me Claudine Roy et l'avocat de Défense, Me Charles Cantin qui s'adresseront tour à tour aux 12 jurés pour les convaincre d'un verdict.

Jimmy Delage est accusé de vol qualifié pour avoir présumément braqué la succursale de la Banque Royale du Canada du Carré Davis, dans le secteur Arvida de Jonquière, le 20 janvier 1997.

Cinq employées de la succursale, y compris la directrice, l'ont identifié comme étant l'un des deux auteurs qui sont entrés dans la succursale bancaire sans masque ni déguisement pour cacher leurs traits. Les cinq employées l'ont reconnu sur photo, quelques jours plus tard, parmi une série de 14 photographies Polaroïds.

Un an après les événements, les cinq employées sont revenues devant le tribunal présidé par le juge Gaston Desjardins de la Cour supérieure pour désigner Jimmy Delage encore une fois comme étant celui qui s'était rendu derrière le comptoir qui limite l'accès du public.

Identité

La Défense a contre-interrogé les employées sur le détail de la forme des yeux, leur couleur, la grandeur du voleur, soit dans leurs déclarations à la police ou lors d'interrogatoires qui ont précédé le procès, afin d'en faire ressortir les différences.

Malgré les variations sur certains aspects, les employées maintiennent que Jimmy Delage est bel et bien l'homme qui les a braquées avant de s'enfuir avec quelques billets de banque qui n'ont jamais été retrouvés.

Procédures

Après les plaidoiries des avocats, le juge devrait s'adresser aux quatre femmes et huit hommes qui composent le jury pour leur donner les directives qu'ils devront respecter dans la recherche d'un verdict unanime: coupable ou non coupable de vol qualifié.

Dès la fin de l'adresse que fera le juge Desjardins, les jurés seront séquestrés sans contact avec l'extérieur jusqu'à conclusion de leurs délibérations.

Dans l'éventualité d'un verdict de culpabilité, la sentence reste du ressort du juge de la Cour supérieure.

Une 8ème succursale à Saint-Félicien

VENEZ FÊTER AVEC NOUS

Jusqu'à 50% de RABAIS dans toutes nos succursales

Des cadeaux aux 50 premiers clients à Saint-Félicien seulement

8 ADRESSES VARIÉTÉS L.C.R

LES VARIÉTÉS L.C.R. INC.

VÊTEMENTS - CHAUSSURES - MARCHANDISE ET SERVICES... C'EST NOUS!

374468

CHICOUTIMI	CHICOUTIMI	LA BAIE	JONQUIÈRE	ALMA	ROBERVAL	DOLBEAU	ST-FÉLICIEN
35, rue du Pont	1915, boul. Talbot	362, rue Albert	2132, rue Ste-Famille	555, rue Sacré-Cœur	946, boul. Marcotte	1453, boul. Wallberg	1265, boul. Sacré-Cœur
(418) 543-2735	(418) 543-2477	(418) 544-3305	(418) 542-8211	(418) 668-5314	(418) 275-2264	(418) 276-9651	(418) 630-2203

Faillite de Daniel Siless

Environ 150 personnes perdent 2 millions$ dans un château

ALMA (CC)-Près de 150 investisseurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, provenant majoritairement d'Alma, perdraient autour de 2 millions $ dans la faillite de l'homme d'affaires Daniel Siless, d'Alma, et de son château, l'Hôtel Fontaine de Baranges, installé dans le nord-est de la France près des frontières allemandes et suisses.



Daniel Siless et son entreprise sont effectivement en faillite depuis la semaine dernière, par suite d'une requête déposée au greffe d'Alma de la Cour supérieure du Québec par Nancy Boutin, une travailleuse de rue montréalaise originaire de Delisle au Lac-Saint-Jean. En effet, comme il n'y a eu aucune contestation de la part de Siless et de l'Hôtel Fontaine de Baranges Inc dont le siège social est situé à la même adresse civique que son propriétaire (165 des Pâquerettes, à Alma), Johanne Simard, adjointe au régistraire, a signé l'ordonnance de séquestre en vertu de l'article 43 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Dès lors, la Cour a ordonné dans ce document que Daniel Siless et l'Hôtel Fontaine de Baranges soient déclarés en faillite et que Pierre Martin, de la firme Raymond Chabot, agisse comme syndic des biens de l'actif des faillis.

Pour Nancy Boutin que le journaliste du Quotidien a vainement cherché à joindre, hier, cette faillite représente une perte de quelque 70 000 $ qu'elle avait investis en 1996 sous forme de prêts à Siless et à son entreprise. Cette perte est d'autant plus importante pour cette femme de 26 ans que la plus grande partie de cet argent représenterait, selon les informations recueillies auprès d'une source fiable, l'héritage qui lui venait de sa mère. Une partie de l'argent (autour de 17 000 $) fourni à Siless proviendrait d'un emprunt bancaire que la jeune femme a dû contracter dans l'espoir de ne pas perdre son investissement initial.

Petits investisseurs

Nancy Boutin n'est évidemment pas la seule à perdre beaucoup d'argent dans cette affaire, puisque Siless était parvenu, il y a environ cinq ans, à vendre (en tranches de 5000$, 10 000$ ou 15 000 $) pour 1,3 million $ d'actions majoritairement non votantes à près de 150 Jeannois. Ceux-ci étaient pour la plupart de simples travailleurs et certains y auraient mis tout leur avoir, comme ce citoyen de Lac-à-la-Croix qui aurait versé jusqu'à 90 000 $ à Siless. D'autres auraient même emprunté ce qu'il fallait dans l'espoir, comme on le leur faisait miroiter, de faire de l'argent rapidement.

Ces petits investisseurs n'avaient pas pour autant un mot à dire dans l'administration de la compagnie, puisque Daniel Siless contrôlait 90 pour cent des actions votantes au conseil d'administration.

Cet argent aurait permis à Siless et à son entreprise de faire l'acquisition d'une ancienne école, en France. Par la suite, on l'a transformée pour en faire un véritable petit château qui, abritant une auberge d'une quinzaine de chambres, a été baptisé «Hôtel Fontaine de Baranges».

Mais, le gestionnaire aurait ensuite manqué de liquidité, de sorte que les actionnaires auraient été invités pour la plupart à remettre de l'argent dans l'affaire. C'est ainsi qu'ils auraient prêté une somme additionnelle d'environ 500 000 $ à Siless et à la compagnie assumant la gestion de l'Hôtel Fontaine de Baranges, là où ces investisseurs pouvaient profiter gratuitement d'un droit de séjour de deux semaines.

Cette injection de nouveaux capitaux n'aurait toutefois pas permis à Siless de maintenir à flot son entreprise qui, finalement, a dû cesser ses opérations. Incapable d'obtenir le remboursement de l'argent qu'elle avait prêté, Nancy Boutin a dès lors confié à son procureur, Me Nicol Tremblay d'Alma, le mandat de déposer la requête en faillite.

Selon les informations recueillies, non seulement Siless et son entreprise ne sont pas en mesure de rembourser les 500 000 $ prêtés par les petits investisseurs, mais ils feraient face à plusieurs autres créances, dont 136 000 $ d'hypothèque et 128 000 $ en marge de crédit à la Banque nationale de Paris. Il y aurait également pour 200 000 $ de frais de construction non payés.

Cette faillite dépasserait donc le million de dollars et les pertes des investisseurs atteindraient tout près de 2 millions $.

Rapport Munger

Le ministre Bégin réagira ce matin

CHICOUTIMI (NB) - Le ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec, Paul Bégin, va réagir ce matin aux conclusions du rapport Munger sur l'usine de traitement thermique des BPC et autres organochlorés à Saint-Ambroise.

Au départ, le ministre devait rencontrer la presse hier en fin de journée mais son cabinet a reporté le tout à ce matin.

Paul Bégin va s'adresser à la presse régionale par voie de vidéoconférence dans une salle de l'UQAC. A ce moment, on saura s'il fait sienne la principale recommandation de la commission composée de 11 personnes, qui a suggéré l'imposition d'un moratoire à la compagnie Récupère-Sol, même si elle possède un certificat d'autorisation en bonne et due forme.



RAPPORT - Le ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec, Paul Bégin, réagira au rapport Munger, aujourd'hui.



INAUGURATION - La direction du magasin Albert Tremblay Meubles de La Baie inaugurait ses nouveaux locaux, hier soir, sur la rue Albert. Jean Tremblay, propriétaire, son épouse Marcelle Girard et son père Jos Tremblay, étaient heureux de présenter les 17 500 pieds carrés du magasin.

(Photo Sylvain Dufour)

EN BREF

Affichage

MONTREAL (PC)-Le fondateur d'un groupe de pression anglophone qui s'oppose à la loi québécoise sur la langue d'affichage a déposé la semaine dernière en Cour supérieure du Québec une contestation de cette loi, alléguant qu'elle est inconstitutionnelle.

Don Donderi, un professeur de psychologie à l'Université McGill, est le président du groupe Citcan, dont la stratégie consiste à acheter de l'espace publicitaire afin d'enfreindre délibérément la Loi 86 sur la langue d'affichage. La cause portée devant la Cour supérieure concerne cette fois un panneau d'affichage à proximité d'une grange, à Hull, sur lequel M. Donderi faisait la promotion en octobre 1996 de son entreprise de services-conseil, Ergometrica.

L'Office de la langue française a jugé que la publicité enfreignait la loi, parce que les lettres d'affichage en anglais et en français étaient de même dimension.

La loi sur la langue d'affichage stipule que le français doit être prédominant.

Desautels

VANCOUVER (PC)-Le vérificateur général Denis Desautels a dit vouloir sonder la population avant de soumettre son rapport sur les conséquences de la controversée loi fédérale sur la divulgation des avoirs à l'étranger.

«Nous en scruterons toutes les exigences et les moyens d'application avant de faire nos recommandations au Parlement», a déclaré hier M. Desautels devant la Chambre de commerce de Vancouver.

En vertu de cette nouvelle loi, dont Ottawa a suspendu l'application jusqu'en avril 1999, les citoyens canadiens sont tenus de révéler le montant de leurs avoirs à l'étranger si leur coût d'achat est supérieur à 100 000 $.

L'automne dernier, au terme de plusieurs mois de lobby par des opposants à la loi, le ministre des Finances, Paul Martin, a demandé au vérificateur si cette loi constituait le meilleur moyen de s'assurer de l'intégrité des contribuables détenant des actifs à l'étranger.

John Munro

HAMILTON (PC)-Les avocats de l'ex-ministre des Affaires indiennes John Munro et le gouvernement fédéral ont accepté, hier, de discuter d'un règlement à l'amiable, dix ans après que des accusations eurent été injustement portées contre M. Munro.

Des avocats du ministère fédéral de la Justice ont communiqué avec l'avocat de l'ex-député de Hamilton East pour solliciter une rencontre sur la poursuite intentée il y a six ans par M. Munro contre le gouvernement canadien. La rencontre devrait avoir lieu à Ottawa au début de février.

Alma sera fixée d'ici la fin mars

Bénéfice de 485 millions$ pour Alcan

MONTREAL (PC) - Alcan Aluminium révélera au cours des prochaines semaines si elle entend, comme prévu, procéder à la construction d'une aluminerie de 1,5 milliard $ à Alma, a indiqué hier le chef des services financiers de la société.

Commentant le bilan financier d'Alcan, Suresh Thadhani a dit que la décision finale devait tenir compte de la demande de l'aluminium qui a chuté depuis la crise financière asiatique, mais il n'a pas laissé entendre que cette conjoncture pourrait stopper le projet.

«On ne sait pas encore vraiment quel impact cela aura, mais la demande a déjà chuté en Asie, a dit M. Thadhani. Nous avions d'abord prévu une croissance de 2 pour cent de la demande en 1998. Ce sera sûrement moins que cela.»

Si le projet va de l'avant, la nouvelle aluminerie sera en mesure de produire 370 000 tonnes par année. Le gouvernement québécois a accordé les autorisations environnementales il y a un mois.

M. Thadhani a indiqué que le conseil d'administration prendrait une décision finale avant la fin mars.

La demande a grimpé de 5 pour cent de 1996 à 1997, ce qui a permis à Alcan, deuxième plus gros producteur d'aluminium au monde, d'encaisser des bénéfices de 485 millions US, soit 75 millions $ de plus qu'en 1996.

Alcan a également tiré parti de la hausse des prix de certaines produits, d'une réduction de dépenses et d'un accroissement des livraisons.

Ses recettes ont atteint 7,77 milliards $ US contre 7,6 milliards $ en 1996.

Au cours du quatrième trimestre, ses profits ont bondi de 79 pour cent - avant un gain extraordinaire - pour s'établir à 129 millions $, contre 72 millions $ en 1996. Ses recettes ont augmenté de 8,2 pour cent, à 1,95 milliard $.

Le président et chef de la direction, Jacques Bougie, s'attend à ce que la crise asiatique fasse baisser les prix et affecte du coup les bénéfices d'Alcan.

Cependant, la demande pour ses produits manufacturés reste forte sur tout le continent américain et en Europe, a indiqué M. Bougie par voie de communiqué.

Selon Amy Gassman, analyste chez Goldman Sachs, les résultats financiers d'Alcan ressemblent sensiblement à ce qu'elle avait prévu et il a fort à parier que la société a déjà évalué les impacts de la crise asiatique avant d'entreprendre la construction d'une nouvelle usine.

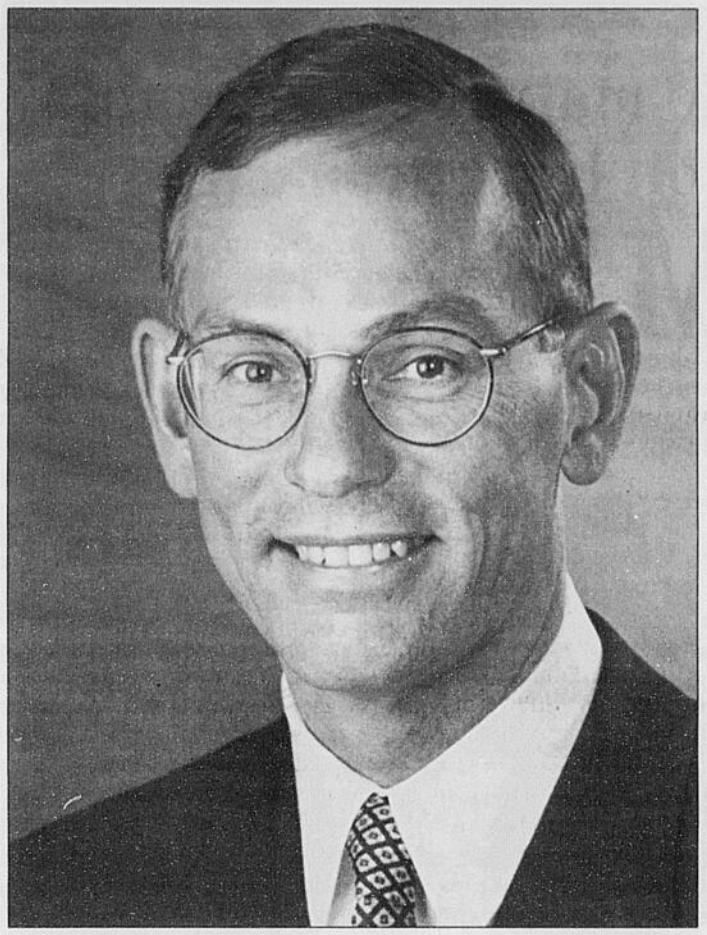
Les projections laissent entrevoir une baisse des prix de l'aluminium en 1998, a-t-elle dit. «Les gens qui n'ont pas encore tenu compte de la portée (de la crise) asiatique dorment au gaz», a-t-elle ajouté.

Le prix moyen de l'aluminium était de 72,5 cents la livre l'an dernier, en comparaison de 68,5 cents en 1996.

M. Thadhani a également indiqué que l'usine d'Alcan à Beauharnois, fermée à la suite de la tempête de verglas, ne reprendra ses activités qu'à la fin mars.

Les fermetures non prévues sont coûteuses parce que le métal en fusion se solidifie dans les chaudières, de sorte qu'il faut les vider et les réparer.

M. Thadhani a indiqué que les pertes encourues n'affecteront pas les bénéfices d'Alcan parce qu'elle dispose d'une assurance couvrant les pertes de de production de 10 000 tonnes, de même que les dommages subis par les équipements.



BENEFICES - Jacques Bougie, le président et chef de la direction, s'attend à ce que la crise asiatique fasse baisser les prix et affecte du coup les bénéfices d'Alcan.

Gain de 17 millions$ au quatrième trimestre

CHICOUTIMI (CD) - C'est un bénéfice net de 485 millions$ US que réalise Alcan en 1997, comparativement 410 millions$ en 1996.

Dans un communiqué remis à la presse, hier, Alcan parle d'un gain extraordinaire de 17 millions$ après impôt réalisé au quatrième trimestre de 1997 et qui découle de la vente d'une partie d'un contrat portant sur la fourniture d'énergie à B.C. Hydro après réductions de valeur supplémentaires pour les éléments d'actif restants du projet de parachèvement Kemano.

En plus de l'engagement du gouvernement de la Colombie-Britannique de fournir l'énergie de remplacement à des tarifs avantageux en vue de l'éventuelle expansion d'une usine d'électrolyse, Alcan rappelle que le règlement du différend concernant l'annulation du projet de parachèvement Kemano lui permettait de vendre à un tiers le droit de fournir de l'énergie à B.C. Hydro en vertu d'un contrat permanent.

Jacques Bougie rappelle que le conflit entourant le projet de parachèvement Kemano est réglé, que l'entreprise a progressé dans l'amélioration de la rentabilité sous-jacente et que des investissements sont en cours pour accroître sa capacité de laminage au Brésil et pour s'assurer un approvisionnement en bauxite à faible coût en Australie.

Aux Etats-Unis, les résultats demeurent nettement meilleurs qu'il y a un an. En Amérique du Sud, le bénéfice net s'est amélioré et, en Europe, il a été supérieur à celui du troisième trimestre.

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en 1997 était de 227 millions, contre 226,2 millions en 1996.

Les services de soins de santé OPTI-SOINS inc.

Vous ne voulez plus attendre... nous vous attendons.

Services à domicile et en institution
Bain • Médication • Pansements • Gardiennage • etc.

Services en clinique
Prise de sang • etc. • Soins complets des pieds • Bilan santé • Dépistage V!H (SIDA) • etc.

Services en entreprise
Examen préembauche • Examen périodique • Expertise • Conférence santé • Clinique de dépistage • Formation • etc.

Formation
Cours de préposées • Cours prénataux • Cours de réanimation et secourisme • etc.

Vaccination
• Santé • Voyage

Service 24 h sans attente 548-7525 693-8269

373628

SUITE À UN SINISTRE!
Contactez un expert en rénovation
Résidentiels, commerciaux et industriels
Vous avez des réclamations d'assurance?
• Dégât d'eau • Refoulement égouts • Incendie ou autres

Vous recherchez un contracteur fiable, honnête et consciencieux pour une estimation, contactez-moi dès aujourd'hui!

693-9225

RÉNOVATIONS
LES DÉCORATIONS S.T. enr. - CHICOUTIMI
Spécialiste en rénovation de tous genres
Serge Truchon, prop.

URGENCE 24 heures: 698-9610 696-7499
Tél.: 693-9225
Cellulaire: 541-0660


Serge Truchon

370210

UniMarketing
Filiale de Groupe UNIMÉDIA Inc.

Monsieur Claude Gagnon président de UniMarketing est heureux de vous faire part des changements suivants au sein de l'entreprise.


Mme Violette Girard

Mme Violette Girard est promue au poste de directrice des opérations. Elle assumera la responsabilité de la gestion du centre d'appels. Depuis sa venue dans l'entreprise elle a supervisé et formé plus de 40 télévendeurs. Mme Girard possède 24 ans d'expérience acquise chez Bell.


M Claude Bergeron

M Claude Bergeron cumulera les fonctions de responsable des relations commerciales et de chargé de projet. Oeuvrant depuis 15 ans dans le domaine du sondage et de la vente, M. Bergeron a acquis une vaste expérience en télémarketing au sein de notre entreprise. Il sera responsable de la représentation et de la vente des services de télémarketing et de sondage.


Mme Lucie Rémillard

Mme Lucie Rémillard, M.B.A. occupera le nouveau poste de directrice recherche en marketing. Bien connue dans le domaine de la consultation, elle réalisera les mandats de recherche en marketing tels: sondage, animation de discussion de groupe, étude de marché. Mme Rémillard occupait auparavant la fonction de directrice des opérations.

UniMarketing offre à sa clientèle un service personnalisé en télémarketing, en sondage et analyse. Pour toutes informations concernant les services, vous pouvez rejoindre M. Claude Bergeron au
696-4325 ou par télécopieur au 696-4187

374099

LE QUOTIDIEN

Éditeur: **Claude Gagnon** cgagnonpres@lequotidien.com

Éditeur adjoint: **Bertrand Genest** bgenest@lequotidien.com

Le maire Jean Tremblay doit brasser la cage

Même s'il peut fournir des explications logiques pour justifier ses prises de position dans le règlement des derniers dossiers, le maire Jean Tremblay ne donne pas l'impression de respecter ses engagements vis-à-vis ses électeurs. Question de perception, sans doute, mais le discours de la campagne, qui véhiculait une ferme volonté de freiner les dépenses et les décisions prises jusqu'à maintenant, semblent contradictoires.



RICHARD BANFORD
rbanford@lequotidien.com

La vérité, c'est que le nouveau maire prend conscience que, même avec la meilleure volonté du monde, dans les circonstances actuelles, il a du mal a contrôler la barque. Les conseillers sont divisés. Les quatre du Nord plus leur allié, Jean-Guy Girard, contre les cinq du Sud.

Au beau milieu, le maire laissé à lui-même par des administrateurs municipaux qui semblent bien s'amuser de la chose. S'il veut reprendre le cap, le maire Tremblay doit manifester son leadership.

Pris entre ses fonctionnaires résolument accrochés au pouvoir ravi aux politiciens au cours des 16 dernières années et des conseillers tous plus expérimentés que lui en politique municipale, Jean Tremblay a peu d'espace de manoeuvre.

Avec les élus, il peut composer en prenant les voies diplomatiques. Avec les fonctionnaires, il aura beaucoup de mal à établir la confiance indispensable à la bonne gestion des affaires publiques. Beaucoup d'entre eux sont demeurés, pendant la campagne électorale, fidèles au maire sortant, Ulric Blackburn. Beaucoup le sont encore aujourd'hui.

On a vu le nouveau maire cafouiller dans le dossier du sentier de motoneige. Un projet préparé de longue date par les fonctionnaires municipaux, qui ont passé la patate chaude au nouvel élu, sachant qu'il s'y buterait, mal préparé, en tout début de mandat.

Du côté de la Pulperie, des interprétations différentes de certains fonctionnaires ont abouti à une série de vérifications ardues, pour obtenir les chiffres exacts. On vient tout juste de se rendre compte qu'il en coûterait 300 000 $ de plus à la municipalité pour fermer la Pulperie que de la garder ouverte.

Dans le dossier des Saguenéens, il a fallu attendre le vote prépondérant du maire pour demander un avis légal sur la question de la réévaluation de la franchise. Où étaient les administrateurs de la municipalité au moment où on a discuté de ce sujet en comité plénier ?

Le nouveau maire tarde à établir ce lien de confiance auprès des principaux administrateurs de la municipalité. Cette lutte de pouvoir canalise beaucoup d'énergie. Un gaspillage qu'une municipalité de la taille de Chicoutimi ne peut se permettre.

Le maire doit mettre en place un plan de restructuration du personnel à l'hôtel de ville. Une réorganisation des ressources humaines qui fera en sorte que les qualités de chacun servent mieux le contribuable.

Ce n'est qu'à ce prix que le nouvel élu pourra mener plus facilement ses projets à terme et gagner le respect de tous ses concitoyens. Parce qu'avec le carcan bureaucratique qu'il traîne depuis son entrée en scène, le maire de Chicoutimi risque de s'épuiser avant la fin de son mandat. C'est d'ailleurs ce que semblent lui souhaiter certains de ses collègues de la table du conseil de concert avec quelques fonctionnaires.

Une nouvelle mascotte?



CLIN D'OEIL

Le prix «fosse sceptique»

Les Sceptiques du Québec ont décerné leur prix «fosse sceptique» à deux des fédérations de la Fonction publique affiliées à la CSN. La FNEEQ et la FAS reçoivent ce déshonneur pour avoir imposé à leurs membres une police d'assurance couvrant les produits homéopathiques.

On croit qu'en imposant ces produits, on leur donne une crédibilité qu'ils ne méritent pas. Étrangement, le syndicat des homéopathes est affilié à la CSN...

R. Banford

VOTRE OPINION

opinion@lequotidien.com

Chacun a droit à ses opinions, quoique...

Samedi le 17 janvier dernier, les habitués du Quotidien ont eu droit, une fois de plus, à la prose de M. Rénald Boily, de Jonquière.

Ils ont pu constater sans doute que la même rengaine ne change guère d'une fois à l'autre. Il s'agit invariablement de la même opposition farouche à toute forme de souveraineté nationale pour le peuple québécois.

Bon ! Chacun a droit à ses opinions... Mais, en particulier sur cette importante question de notre avenir collectif national, on pourrait nous éviter la naïveté ou le pharisaïsme.

Évidemment, je conçois que la partisanerie puisse nous inciter à rechercher toutes les bibittes susceptibles d'entraver le travail des adversaires politiques, à plus forte raison quand ils détiennent le pouvoir. C'est souvent de bonne guerre ! C'est même une façon commode de fuir les réalités inconfortables qu'on est amené à vivre dans le giron politique auquel on se serait trop inconditionnellement greffé.

Ainsi, pour M. Boily, on n'a pas besoin de parler de sujets sur lesquels la logique et la sincérité du gouvernement Chrétien ne sont pas d'une pureté particulièrement diaphane. Et cette façon de ne s'en tenir mordicus qu'à un seul côté de la médaille ne permet-elle pas d'éviter commodément tout débat sur les reculs historiques, qui jalonnent la carrière du premier ministre canadien ?

Oppositions

Entre autres, M. Boily ne nous parle guère des oppositions à l'ALENA qu'on a entendu vociférer, dans les rangs libéraux, avant et pendant la campagne électorale fédérale de 1993, ni du «scrappage» promis concernant la TPS, encore moins des contrats d'hélicoptères inutilement annulés au coût de 478 millions de dollars...

Mais on sait que la tempête de verglas est survenue au bon moment. Ce qui a permis que soit écartée toute explication embarrassante sur la dernière (?) bourde de la formation politique à laquelle adhère évidemment M. Boily.

Chicane constitutionnelle

Enfin, consciemment ou pas, M. Boily profite de cet accident exceptionnel de la nature pour nous servir une confidence (fort vieille sous sa plume) qui ne manque pas de suavité : «La santé du Québec et du Canada passe par des voies plus généreuses que la chicane constitutionnelle, surtout dans le contexte actuel».

D'abord, il n'y a pas eu de «chicane constitutionnelle, surtout dans le contexte actuel». Ensuite, comment se fait-il que M. Boily ne sache pas (ou ne veuille pas savoir) que ses désirs répétés de voir s'arrêter le débat constitutionnel constituent autant d'appels au maintien du statu quo constitutionnel, au fédéralisme intégral, à la formule de 1982 désavouée par toute l'Assemblée nationale, malgré les malheureuses tentatives de réparation qui ont toutes échoué, au moment de Meech comme à celui de Charlottetown ?

Performances

Enfin, dans la très fédéraliste «Presse» (à Montréal), on a vu des journalistes, habituellement économes de louanges à l'endroit des personnes qui entretiennent une sympathie trop manifeste à l'endroit de la souveraineté nationale, s'incliner devant les performances du Premier ministre québécois au cours des dernières semaines.

«Du grand Lucien Bouchard » lisait-on à deux reprises, même sous la plume de Lysiane Gagnon (13 janvier) !

Mais, il a fallu attendre à cette semaine (19 janvier) pour en voir autant chez nous. C'était signé Pierre Bourdon. Bravo ! Les autres, parangons de vertus évidemment en parfaite conformité avec l'éthique journalistique, sont-ils toujours occupés à chercher frénétiquement ce qui pourrait nuire à l'émergence d'un état national enfin conforme à ce que nous sommes ? Ou à nous fournir, au moins, des explications valables sur un certain contrat d'hélicoptères ?

Laurier Renaud, Jonquière.

Pour le comté Roberval

Le bleuet a sa commission scolaire!

NORMANDIN (DR) - Le bleuet a son festival, il a son vin, voilà maintenant qu'il possède sa propre commission scolaire. Les représentants des commissions scolaires Louis-Hémon; Normandin; LaVallière et Roberval ont en effet opté hier soir pour l'appelation "Commission scolaire du-Pays-des-Bleuets" pour désigner la commission scolaire unifiée qui desservira tout le comté Roberval dès le premier juillet.



Après analyse un comité de travail a retenu quatre des 192 suggestions proposées par le publique lors d'un concours mis sur pieds pour trouver un nom à la commission scolaire regroupée baptisée temporairement par le ministère de l'éducation du nom très technique de Commission scolaire francophone 02-01 du comté Roberval. Réunis à Normandin les 13 membres formant le conseil provisoire de cette nouvelle entité n'ont pas mis de temps à se mettre d'accord sur le nom de la nouvelle commission scolaire. C'est un élève de l'école Maria-Goretti de La Doré, Jean-Michel Dallaire-Fraser, 10 ans, qui a vu sa suggestion être retenue par le conseil provisoire. Il est donc le lauréat du concours et les dirigeants de la Commission scolaire du-Pays-des-Bleuets lui remettront bientôt son prix. "Nous avons reçu un avis favorable de la commission de toponymie du Québec qui doit sanctionner officiellement la nouvelle appellation le 13 février. Une appellation qui identifie très bien tout le territoire du comté Roberval. Je peut vous dire qu'en parlant du bleuet tous les québécois sauront où est située cette nouvelle commission scolaire," souligne le président du conseil provisoire Rémi Rousseau. Comme pour donner tort au président deux représentants de la commission scolaire Roberval, dont la présidente Pierrette Fortin, ont préféré s'abstenir de voter sur la proposition décrétant le nouvelle appellation.

Carte électorale

Après un débat de plus d'une heure, un ajournement et plusieurs propositions, les membres du conseil provisoire ont été incapables de s'entendre sur le redécoupage de la nouvelle carte électorale. Comme ce fut le cas depuis la création forcée de cette nouvelle entité scolaire les secteurs de Roberval, Dolbeau-Mistassini et ceux de St-Félicien et Normandin ont été diamétralement opposés sur le nombre et la répartition des circonscriptions électorales de la Commission scolaire du-Pays-des-Bleuets.

Les représentants des commissions scolaire de Roberval et Louis-Hémon (Dolbeau-Mistassini) ont proposé un redécoupage à 21 circonscriptions établi sur la base du nombre d'électeurs qui se trouvent dans chacun des territoires des quatre commissions scolaires actuelles. Ainsi selon cette proposition la Louis-Hémon aurait 7 commissaires, Roberval 6, La Vallière 5 et Normandin 3.

Les représentants des Commissions scolaires La Vallière et Normandin souhaitaient pour leur part une répartition des circonscriptions sans égard au nombre d'électeurs et qui serait, selon eux, plus équitable pour l'ensemble des municipalités du comté Roberval. Ils ont proposé que les secteurs Roberval et Louis-Hémon disposent d'un nombre égal de commissaire soit 5 ou 6 selon qu'il y ait 19 ou 21 membres au conseil des commissaires. Selon cette proposition le secteur Normandin aurait 4 représentants. Ce mode de répartition selon lequel aucun des secteurs n'est favorisé aurait " permis de faire en sorte que le futur conseil des commissaires travaillent pour l'ensemble du comté Roberval et non pour des secteurs en particuliers comme c'est le cas actuellement avec l'actuel composition du conseil provisoir," à lancé le commissaire de St-Félicien Roméo Guérin.

Aucune des propositions n'ayant reçu les trois-quarts des voix des membres du conseil provisoire, il a donc été décidé de laisser le ministère de l'éducation trancher le débat et de découper lui-même la nouvelle carte électorale. Le directeur général Julien Guillemette a mis fin à la discussion en précisant que le ministère appliquera tout bonnement la loi en tenant compte uniquement du nombre d'électeurs dans chacun des secteurs pour répartir les 19 ou 21 circonscriptions électorales.

Trois enfants abandonnés

TORONTO (PC) - Une femme est partie en avion pour la Jamaïque, hier, en abandonnant ses trois jeunes enfants à la garde d'un chauffeur de taxi.

La police a révélé que la femme a dit au chauffeur de conduire les enfants à une adresse à Toronto. Mais lorsque le chauffeur de taxi est arrivé à l'adresse en question, les occupants des lieux lui ont dit qu'ils ne connaissaient pas les garçons, âgés de sept, six et deux ans.

Le chauffeur de taxi a alors communiqué avec la police, qui a réussi à retracer le père des enfants grâce à un numéro de téléavertisseur. Mais puisque le père ne s'est pas présenté au poste de police pour venir chercher les enfants, ceux-ci ont été confiés à la protection de la jeunesse jusqu'à ce que les policiers puissent retracer d'autres membres de la famille.

Selon les témoignages des enfants, ils avaient été avisés par leur mère qu'elle prenait l'avion pour la Jamaïque.

Les policiers torontois n'ont pas avisé les autorités jamaïcaines, parce qu'ils ont de bonnes raisons de croire que la mère sera bientôt de retour au Canada.

loto-québec *résultats*

La Poule aux Oeufs d'or — Tirage du 98-01-21

1er numéro	2e numéro
835884	966244
10 000 $	10 000 $
3e numéro	**4e numéro**
395814	369055
10 000 $	100 000 $

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

Lotto 6/49 — Tirage du 98-01-21

2 3 10 16 27 37

Numéro complémentaire: 45

Québec 49 — Tirage du 98-01-21

4 8 20 23 27 38

Numéro complémentaire: 19

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	23	500 $
4/6	1 065	50 $
3/6	19 664	5 $

Ventes totales: 507 369,00 $

Banco — Tirage du 98-01-21

01 06 08 14
15 16 21 22
31 35 42 45
50 53 54 56
62 63 69 70

Extra — Tirage du 98-01-21

NUMÉRO 080455

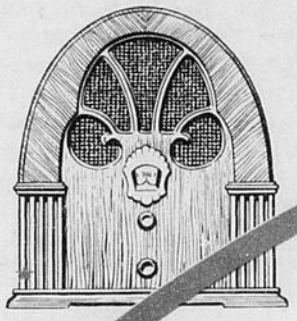
La Quotidienne — Tirage du 98-01-21

3 4
723 9364

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 374179

MIEUX QUE DES PRIX RÉTROS...



DES PRIX MÉTRO

GARANTIE 100 JOURS

Si un produit identique est annoncé, ailleurs, à plus bas prix, dans les 100 jours suivant votre achat, Tapis Métro s'engage à vous rembourser la différence plus 10 % de la différence

AUCUNE TAXES

SUR TOUTE LA CÉRAMIQUE EN INVENTAIRE
LE PLUS GRAND CHOIX AU QUÉBEC

Nous avons en inventaire plus de:

800 rouleaux de tapis et prélarts

AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Chez-nous, on ne commande pas... on l'a!

OUVERT LE DIMANCHE de 12 h à 17 h

Tapis MÉTRO

* Sous réserve de l'approbation du crédit.
Achat minimum de 400 $
Ne payez que l'équivalence des taxes
** La main-d'œuvre est exclue.

PAYEZ DANS 6 MOIS**
[Juillet 1998]

374515

COMPLEXE TANGUAY, 100, BOUL. BARRETTE, CHICOUTIMI, G7H 7W8
545-3763 TÉLÉCOPIEUR: 545-3887

Réforme électorale

Québec aura le rapport en main dès ce matin

• QUEBEC (PC)-Le gouvernement québécois sera saisi aujourd'hui des suggestions de révision de la loi électorale que vient de préparer le comité présidé par l'ex-directeur des élections, Pierre-F. Côté.

Les changements à cette loi sont devenus nécessaires à la suite du jugement de la Cour suprême qui, en novembre dernier, annulait certaines dispositions concernant les dépenses électorales permises lors d'une campagne.

C'est un volumineux rapport de près de 400 pages, en quatre sections et avec annexes, que M. Côté transmettra aux instances gouvernementales.

A la demande du ministre Guy Chevrette, responsable du dossier électoral, l'ancien directeur des élections devait trouver une solution de remplacement au texte de loi jugé invalide par le tribunal.

M. Côté a travaillé à la rédaction de son rapport en collaboration avec trois universitaires, soit Jacques Frémont de l'Université de Montréal, Guy Tremblay de l'Université Laval et Yves-Marie Morrissette, de l'Université McGill.

Mais M. Chevrette avait demandé que dans toute solution de remplacement de la loi originale, soit maintenu intégralement le principe de l'égalité des chances pour chacun des camps lors d'un référendum. Le gouvernement tient à ce que la victoire d'un camp lors d'un référendum ne soit pas attribuable à des moyens financiers plus puissants, qu'il y ait en fait égalité des chances pour les deux camps dans la loi.

Autres amendements

M. Côté a, par ailleurs, étudié et proposé d'autres amendements possibles à la loi électorale, par exemple des moyens pour qu'un électeur s'identifie à son arrivée au bureau de scrutin, ou pour que les jeunes atteignant 18 ans ou les nouveaux citoyens soient automatiquement inscrits sur les listes électorales dès qu'ils acquièrent le droit de voter.

Au bureau du ministre Guy Chevrette, la porte-parole Shirley Bishop a confirmé que le dossier des modifications à la loi électorale et référendaire sera soumis au conseil des ministres vraisemblablement le 4 février prochain.

Le ministre Chevrette entend également faire une tournée de consultations à travers le Québec au printemps, avant de saisir l'Assemblée nationale d'un projet de loi pour apporter les modifications requises.

Ce projet de loi devrait normalement être adopté par l'Assemblée nationale d'ici juin prochain. Mais le processus d'étude de la loi pourrait être subitement accéléré si jamais le premier ministre Lucien Bouchard décidait de déclencher des élections prématurées, quelque part d'ici l'été prochain.

Le mandat du gouvernement actuel, qui a été élu le 12 septembre 1994, peut légalement s'étendre jusqu'en septembre 1999.

Achats d'ordinateurs

Québec préférerait des fournisseurs américains

MONTREAL (PC)-Le gouvernement du Québec écarterait des fournisseurs d'ordinateurs québécois au profit de géants américains. Deux récents appels d'offres du ministère de l'Emploi et de la Solidarité ainsi que du ministère de la Santé et des Services sociaux pour des ordinateurs ont été rédigés de telle manière qu'il est pratiquement impossible pour les compagnies québécoises spécialisées en assemblage d'ordinateurs de soumissionner.

C'est du moins ce dont se plaignent au moins six fournisseurs québécois qui auraient été écartés de ces contrats, dont le coût pourrait dépasser 30 millions $, en raison de clauses trop restrictives, rapporte ce matin Le Devoir.

Selon le quotidien montréalais, ces clauses exigent que les fournisseurs fabriquent eux-mêmes certaines pièces et qu'ils donnent des références autres que gouvernementales, ce qui est pratiquement impensable pour de petites firmes d'ici.

Et pourquoi donc? «Parce que les fonctionnaires qui ont écrit les appels d'offres ont la culture du `brand name', a indiqué au Devoir un entrepreneur québécois préférant garder l'anonymat par crainte de représailles. Ils ne pensent qu'en termes d'IBM ou de Hewlett Packard. Ils veulent de plus des appareils d'avant-garde, des `Pentium II' qui ne font qu'arriver sur le marché et qui n'ont pas encore fait leurs preuves.»

Dans une lettre qu'ils ont fait parvenir au ministre des Finances Bernard Landry, les entreprises québécoises parlent du précédent que représentent les appels d'offres contestés: «Nous croyons que ces clauses s'avèrent dangereuses et néfastes pour la création ou le maintien des emplois de haute technologie au Québec. D'après nous, ces clauses rendront la participation des entreprises québécoises impossible».

Au départ, la date d'échéance pour répondre aux appels d'offres était le 16 janvier, mais les firmes québécoises ont obtenu une prolongation jusqu'à demain. Elles n'ont cependant obtenu aucune explication supplémentaire sur les exigences restrictives des appels d'offres.

Au Conseil du trésor, on a répondu au Devoir que ce dossier n'était pas clos. «On a reçu des représentations, a-t-on indiqué. On analyse ce qui peut être fait, si on doit et comment on pourrait y répondre.»

Il n'est pas exclu que le délai de présentation des soumissions soit prolongé de 15 jours, mais, a-t-on souligné, «cela représenterait des contraintes pour l'implantation des systèmes informatiques».

A l'article 5.9 de l'appel d'offres du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, on indique que «le fournisseur doit démontrer une capacité de livraison de plus de 2500 postes à un même client à l'intérieur d'une période de six mois à des clients possédant plus de 50 sites (adresses de livraison). Il doit donner les références d'au moins quatre clients au courant des années 1996 et 1997. Un client est identifié par une seule adresse de facturation».

En outre, un soutien téléphonique de 24 heures par jour, sept jours par semaine, est également exigé par le gouvernement.

Or, souligne-t-on du côté des entrepreneurs québécois, il est aussi indiqué que les références exigées ne peuvent provenir du gouvernement provincial ou fédéral. Donc, impossible pour une compagnie québécoise de soumissionner, les seuls clients québécois possédant plus de 50 sites étant d'origine gouvernementale.



PLAINTES - Les centres jeunesse ont entrepris un boycottage systématique de la juge Andrée Ruffo et ils ont déposé une autre plainte au Conseil de la magistrature.

Autre plainte contre la juge Andrée Ruffo

MONTREAL (PC)-Le juge Daniel H. Tingley, de la Cour supérieure, a accordé hier après-midi les deux requêtes en sursis réclamées par les conseils jeunesse des Laurentides dans des dossiers que devait entendre la juge Andrée Ruffo, de la Cour du Québec.

Les centres jeunesse, qui ont entrepris un boycottage systématique de la juge Ruffo, ont déposé hier une autre plainte contre elle au Conseil de la magistrature. Le Conseil doit prendre connaissance aujourd'hui des trois premières plaintes envoyées la semaine dernière.

Les centres jeunesse, qui regroupent la Direction de la protection de la jeunesse, ont convenu de s'adresser de nouveau au Conseil concernant les événements de mardi à la chambre de la jeunesse à Saint-Jérôme. Ils allèguent que la juge Ruffo a tenté hier «par tous les moyens de contourner le premier sursis ordonné par la Cour supérieure». Ce sursis provisoire a été accordé en fin d'après-midi mardi.

Dans une communication interne des centres jeunesse à l'intention des professionnels intervenant auprès des jeunes, on explique que mardi les autres dossiers inscrits devant la juge Ruffo ont été entendus par le juge Claude Melançon, également de la Cour du Québec.

«Dans toutes les procédures, est-il écrit, les procureurs des centres jeunesse ont fait en sorte que les enfants ne soient pas victimes de la situation. C'est ainsi que dans les deux causes soumises hier à la Cour supérieure, les parties s'étaient entendues au préalable sur les mesures de protection à appliquer. Dans les autres causes, des mesures de protection ont également été prises.»



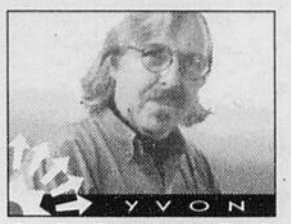
Pour une belle APPARENCE
Pour une bonne MASTICATION
Pour un CONFORT ADÉQUAT
Robert Fortin D.D. Denturologiste
925, avenue Bégin, Chicoutimi
549-7060
ORDRE des DENTUROLOGISTES du QUÉBEC 368495

Faites un TOUCHÉ! avec NOS OFFRES SPECTACULAIRES!
Voyez notre circulaire de 16 pages dans le journal d'aujourd'hui!
AVENTURE ELECTRONIQUE
Les meilleurs prix garantis*
*Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.
374374

Club de golf de Port-Alfred

Evoy veut convaincre les dirigeants

LA BAIE (YB)- Le conseiller baieriverain Vincent Evoy tentera de convaincre les dirigeants du Club de golf de Port-Alfred d'autoriser la pratique d'une ouverture (porte) dans la clôture située au bout de la rue des Colibris à proximité du terrain de golf, afin d'accommoder en période hivernale les étudiants, enfants et motoneigistes qui ont à se rendre à la polyvalente ou à s'adonner à leurs loisirs.



ybernier@lequotidien.com

Le conseiller Evoy dit estimer qu'il devrait être possible de trouver une solution qui satisfasse les résidents du quartier des Oiseaux.

«Il m'apparaît que les membres du conseil d'administration du Club de golf n'ont pas bien compris la problématique soulevée à quelques reprises par Mme Line Larouche, porte-parole des quelque 84 résidents pétitionnaires qui demandent qu'une ouverture soit pratiquée dans la clôture grillagée.»

Ténacité

Jointe hier, Line Larouche, porte-parole des résidents du secteur en question souligne que les démarches relatives à ce dossier ont débuté un peu avant les Fêtes, mais se sont toutefois butées au refus du conseil d'administration du Club.

«Porte-parole de l'ensemble des membres du Club de Port-Alfred, Julien Bouchard, nous avait indiqué il y a quelque temps qu'il n'avait pas objection à ce qu'une porte soit aménagée dans la clôture, mais tout récemment il nous a dit d'oublier cela.»

Mme Larouche fait remarquer que ce refus n'empêchera pas les résidents de revenir à la charge dans ce dossier.

«Il nous semble», indique-t-elle, «que ce litige n'est pas difficile à régler. Nous avons même offerts de poser la porte dans la clôture et les conseillers municipaux dont le maire Réjean Simard nous appuient.»

En terminant, Mme Larouche fait ressortir que la majorité des résidents du quartier des Oiseaux tiennent fortement à disposer de cet accès (ouverture dans la clôture), car cela empêche de faire un long détour notamment pour les étudiants qui ont à se rendre à la polyvalente. Elle indique par ailleurs que ce même accès pourrait être prohibée lors de la saison de golf, soit au cours de la période estivale.

Alma-Jonquière

Le Zip tient à protéger le territoire

par Yvon Bernier

CHICOUTIMI (YB)- La Zone d'interventions prioritaires (ZIP) Alma-Jonquière compte sur la participation de divers intervenants oeuvrant dans divers milieux (municipal, industriel, agricole, environnemental, institutionnel et socio-communautaire) social) pour valider et bonifier les projets de restauration et de mise en valeur du territoire d'intervention.

Directrice générale de la ZIP Alma-Jonquière, Danielle Dallaire, précise que cette opération de validation du Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) du tronçon Alma-Jonquière de la rivière Saguenay, se tiendra le samedi 24 janvier au Collège d'Alma, à compter de 9h00.

Mme Dallaire rappelle que cette exercice démocratique s'inscrit dans la foulée du colloque régional tenu en février 1996 et qui était intitulé: «D'Alma à Tadoussac, le Saguenay, une richesse à partager».

Concertation

«Essentiellement», fait-elle ressortir, «le PARE constitue l'aboutissement de deux années de travail assidu de concertation auprès de l'ensemble des intervenants concernés.»

L'activité de samedi, ajoute-t-elle, permettra dans le cadre des divers ateliers de bonifier par le biais de suggestions et commentaires les projets rattachés à l'un ou l'autre des thèmes suivants: «Pollution (municipale, industrielle, agricole», «Aménagement et Ecoloisirs», et «Gestion de la faune et de la flore». Mme Dallaire signale par ailleurs que les personnes qui désirent obtenir plus d'information sur les activités prévues peuvent téléphoner à la ZIP Alma-Jonquière au 668-8181.

Vous épargnez et, en même temps, beaucoup de gens travaillent.



Le REER du Fonds de solidarité (FTQ): la création et le maintien d'emplois au Québec, et toujours plus d'économies d'impôt.

En mettant de l'argent de côté, dans le REER du Fonds de solidarité (FTQ), vous faites une chose à laquelle vous ne vous attendiez pas: comme ses 330 000 actionnaires, vous contribuez à créer des emplois.

En effet, fort de ses 2 milliards $ d'actif, le Fonds investit pour l'emploi dans des entreprises d'ici. C'est donc pour cela que vous économisez toujours plus d'impôt qu'avec un REER ordinaire.

Ce qui est payant pour vous devient donc payant pour tous.

Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus disponible à nos bureaux.

À JONQUIÈRE: (418) 695-FONDs 3663

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)
LE REER QUI TRAVAILLE TOUS LES JOURS

1 800 567-FONDs

Fourre-tout

fourretout@lequotidien.com



Pour la Bonne Ménagère

CEM Consultant, dont le siège social est situé dans l'Édifice Jalbert de la rue Racine à Chicoutimi, a généreusement mis tout le rez-de-chaussée de la bâtisse à la disposition du Carnaval-Souvenir, afin que ce dernier puisse y loger les infrastructures de la Bonne Ménagère. Nous reconnaissons sur la photo Julien Gagnon, directeur de CEM; Pierre Ouellet, président du Carnaval-souvenir; Henri Girard, du Carnaval; et Errol Fillion, de CEM.



Au club Optimiste laterrois

Le club Optimiste de Laterrière vient de s'enrichir de cinq nouveaux membres. Il s'agit de Christian Harvey, Marlène Latulippe, Luc Gagnon, Marie-Reine Perron et Lise Harvey, à qui nous souhaitons d'excellents mandats. Les personnes intéressées à se joindre au regroupement peuvent contacter Gaétan au 678-2846.



Une p'tite bière? Non, une bûche!

L'entrepôt Molson de la route du Lac à Alma a été le théâtre d'une scène inusitée cette semaine, alors que des employés des brasseries de Roberval, Dolbeau et Alma, se sont affairés a remplir un camion de bière avec des cordes de bois destinées à leurs confrères de Molson à Montréal. C'est là un juste retour de balancier, alors que les employés montréalais avaient été fort généreux envers leurs confrères de la région, lors du déluge de 1996.

Voisins bruyants...

Changement de sujet, une dame m'appelle l'autre jour, pour me jaser des difficultés à vivre en logement, lorsque les voisins sont trop bruyants, surtout quand on n'ose trop se



plaindre, par peur des représailles.

Cette dame trouve que ce qu'elle qualifie de «stress du logement» est très pénible à supporter et se demande avec justesse pourquoi il ne semble pas y avoir de solution équitable pour la personne lésée... qui n'a souvent d'autre choix que de déménager!

Capricieuse Montréal...

(AR)- Pour dire vrai, à regarder les reprises que n'arrête pas de nous faire subir la télé de Radio-Canada depuis la tempête de verglas, notamment pour les téléromans, on a affaire, dans les régions, à ramener nos égos à de très modestes proportions!

Pour Radio-Canada, il semble que seulement Montréal existe et qu'il ne faut surtout pas déplaire à cette clientèle en la privant de ses émissions... Nous, dans les régions, on ne compte pas fort dans la balance. Si l'électricité nous avait privés de nos téléromans, ici dans les «zones colonisées», comme nous considèrent les «métropoleux», on aurait pu manger nos bas sans que ça les dérange. Des reprises, on n'en aurait sûrement pas eu, et on aurait attrapé l'intrigue en cours de route!

Bah! Pourquoi se formaliser de ces égards outranciers de Radio-Canada —pourtant payée avec nos sous à tous, ne l'oublions pas— envers les téléphages de la métropole? Après tout, ça démontre des qualités en notre faveur: celles d'être souples dans les contrariétés et non capricieux comme des enfants gâtés pleurnichant quand on leur enlève leur joujou télé...

Et tant pis pour Radio-Canada: plutôt que de subir une reprise de téléroman (tout y a passé: Virginie, Bouscotte, Le Volcan tranquille, L'Ombre de l'épervier, La part des anges), le téléspectateur, le p'tit provincial, va voir ailleurs...



Bonne retraite à Donatien Hudon!

*** Donatien Hudon, employé du CREPS d'Alma où il était conducteur de Zamboni, a pris sa retraite cette semaine sous le signe de la bonne humeur, alors que sa famille lui avait réservé une surprise pour sa dernière journée de travail, en allant le visiter! Nous reconnaissons ici l'heureux retraité (celui avec les marques de gros becs sur les joues!) entouré de son gendre Serge Privé, son petit-fils Anthony déguisé en clown, son épouse Rachelle Renaud et leur fille Nancy, également déguisée en clown.**

AQDR Jonquière

* Il y aura un brunch information à l'AQDR de Jonquière, le dimanche 1 février, à 10 h, à la salle des Chevaliers de Colomb de la rue Fortier. Le conférencier sera Marc-André Claveau, fiscaliste chez Samson Bélair Deloite et Touche. Pour d'autres informations, contacter Gilles Valière au 547-6540 ou Gérard Munger au 547-2351.

Célibataires

*** Le déjeuner mensuel des célibataires d'Alma et des environs aura lieu le dimanche 25 janvier, à 11 h, à la salle Panoramique du motel des Cascades. On s'informe au 662-7482 ou 668-6499.**

Bingo Élans

* Il y aura un bingo chez les Élans de Jonquière, le dimanche 25 janvier, à 13 h 30, au 3558 St-Louis. Pour informations: 547-3312 ou 542-4415.

Saveur d'Orient

*** Les amateurs de cuisine et d'ambiance orientales seront servis à souhait le samedi 31 janvier prochain, alors que le restaurant libanais «J.P. Sub» de la rue Racine à Chicoutimi (voisin du George Steak House) a prévu une soirée orientale. Le propriétaire Jean-Pierre Hakim n'a pas fait les choses à moitié, alors qu'il y aura, outre un buffet libanais à volonté, musique de circonstance et danseuse de baladi!**

Ornithologues

* Le club des Ornithologues amateurs du Saguenay-Lac-St-Jean tiendra son assemblée annuelle le mercredi 28 janvier, à 19 h 30, à la salle RC7 du centre des Arts et de la Culture (200 rue Hôtel de ville) à Chicoutimi. Germain Savard présentera pour l'occasion un diaporama sur l'identification et la répartition d'oiseaux de la région.

Les Randonneurs

*** Les Randonneurs du Saguenay proposent aux intéressés une soirée de patinage à l'anneau de glace de la paroisse St-Jacques du secteur Arvida, à Jonquière, le samedi 24 janvier, à 19 h. Pour d'autres renseignements, contacter Jacqueline Collin au 547-2591.**

Les Fringues

* Le comptoir vestimentaire Les Fringues (348 Ste-Anne à Chicoutimi) liquide, présentement et jusqu'au 31 janvier, les vêtements d'hiver, dans une vente 2 pour 1. Il est à noter que les Fringues vendent aussi des chiffons en sac de dix livres (6 $), pour les garages ou autres. Pour ceux qui ne le savent pas, les recettes des Fringues servent notamment à subventionner les Soupes populaires, les Havres du fjord, les travailleurs de rue, la maison des Sans Abri.

Éveil-Naissance

*** Une rencontre thématique, «La communication au sein des jeunes familles», organisée par l'association Éveil-Naissance, est prévue pour le mardi 27 janvier, à 19 h 30, au CLSC des Prés Bleus de St-Félicien (5e étage). Le psychologue Léger Gagnon sera le conférencier. Il faut s'inscrire en téléphonant à Éveil-Naissance au 275-6581.**

Rencontres

la meilleure façon de faire connaissance

Inscription: (418) 698-2777

• Inscription GRATUITE dans le journal

• Enregistrement GRATUIT à une boîte vocale

• Récupération GRATUITE des messages

373037

Pour consolider son réseau

Hydro-Québec devrait investir 650 millions $

MONTREAL (PC)-Hydro-Québec recommande au gouvernement d'entreprendre des travaux de construction et de parachèvement de lignes, estimés à 650 millions $, pour «sécuriser» son réseau et empêcher que si une autre tempête de verglas survenait au Québec, autant d'abonnés soient affectés pendant une aussi longue période de temps.

Réuni en conseil des ministres hier à Montréal, le gouvernement Bouchard a accepté en principe les grandes lignes de ce plan, mais sans qu'aucun décret ne soit encore adopté, et à condition qu'Hydro-Québec démontre d'abord que ces travaux pourraient être faits d'ici l'hiver prochain et qu'ils empêcheraient qu'autant d'abonnés ne soient touchés.

Le premier ministre Lucien Bouchard a aussi donné l'assurance que malgré cette procédure accélérée pour la construction de lignes, les études environnementales ne seront pas escamotées. Conjuguer rapidité et respect des normes environnementales, «c'est notre défi à nous», a-t-il lancé, lui-même ancien ministre de l'Environnement dans le gouvernement Mulroney.

M. Bouchard a aussi donné l'assurance que même si Hydro devait effectuer des travaux d'envergure pour «sécuriser» son réseau, le gel des tarifs annoncé n'est pas remis en question. «Le gel, c'est un engagement», a promis le premier ministre.

Défendant son plan, le président d'Hydro-Québec André Caillé a assuré que «les exportations n'ont aucun rôle à jouer» dans les travaux qu'il propose. Il ne s'agit pas de faire exécuter en douce des travaux visant l'exportation, en utilisant le prétexte de la crise actuelle. Il s'agit seulement de «sécuriser» l'approvisionnement des clients québécois, tel que demandé par le gouvernement Bouchard, certifie M. Caillé.

Travaux proposés

Dans ses grandes lignes, le plan remis par Hydro-Québec au conseil des ministres propose trois axes:

- boucler les réseaux haute tension en Montérégie à 735 kilovolts, en Outaouais avec 315 kilovolts et au centre-ville de Montréal avec 315 kilovolts;
- réaliser une interconnexion majeure avec le réseau haute tension de l'Ontario;
- accroître la robustesse des lignes de transport à haute tension, en y insérant des pylônes anti-cascades tubulaires, qui résistent mieux aux intempéries extrêmes.

Ce plan n'a reçu qu'un accord de principe du conseil des ministres, vu l'urgence de la situation. Le gouvernement pourra toujours modifier des aspects, refuser ou reculer, si les travaux ne pouvaient être exécutés pour l'hiver 1998-99, par exemple, ou si les études environnementales n'étaient pas concluantes.

Le plan stratégique complet d'Hydro-Québec pour 1998-2002 doit d'ailleurs être étudié en commission parlementaire, dans la semaine du 23 février.

Pannes

Par ailleurs, le président d'Hydro-Québec, André Caillé, a confirmé que 58 686 foyers seront encore privés d'électricité après le 25 janvier, en Montérégie.

Hydro-Québec a toujours affirmé que «la grande majorité» des clients, même en Montérégie, seraient raccordés au réseau d'ici le 25 janvier. Or, pour la première fois hier, cette «minorité» a été estimée officiellement, et ce à 58 686 foyers. Cela signifie environ 120 000 personnes, selon le coefficient appliqué par Hydro-Québec.

Hier midi, la société d'Etat rapportait 168 640 abonnés encore privés d'électricité, dont 166 200 sur la Rive-Sud et en Montérégie, 2360 dans les Laurentides et l'Outaouais, 75 à Montréal et cinq à Thetford.

Ces chiffres valaient jusqu'à ce qu'une nouvelle panne survienne, en après-midi, sur la Rive-Sud immédiate de Montréal. Des milliers de résidants ont été à nouveau privés d'électricité, à cause d'une pièce d'équipement défectueuse au poste de distribution Pierre-Boucher, à Boucherville.

Hydro-Québec évaluait à 12 200 le nombre supplémentaire de foyers touchés à Boucherville, Longueuil, Varennes et Sainte-Julie. En fin d'après-midi hier, Hydro prévoyait que la panne pourrait être réparée en fin de soirée.

Aide aux démunis

De son côté, la ministre Louise Harel a annoncé qu'une compensation sera versée aux personnes à faible revenu, semblable à celle versée aux 58 000 ménages prestataires de la Sécurité du revenu.

L'indemnisation vise à remplacer les biens de première nécessité perdus à cause des pannes prolongées. Les frais moyens remboursés devraient atteindre 75 $ pour une personne seule, 150 $ pour deux personnes, 200 $ pour trois personnes et 250 $ pour quatre personnes.

Les gens admissibles doivent avoir un revenu inférieur au seuil de faible revenu de Statistique Canada, à savoir 15 000 $ pour une personne seule, 19 000 $ pour deux personnes, 24 000 $ pour trois personnes et 29 000 $ pour quatre personnes et plus.



MERCI - Alain Forand remercie les militaires qui ont donné un coup de main après la tempête de verglas qui a frappé surtout la Montérégie. Ce régiment retourne à Edmonton. La scène a été croquée à l'aéroport de Mirabel.

Pour avoir consommé de l'alcool

Des soldats sont arrêtés par la police militaire

OTTAWA (PC)-Trois soldats impliqués dans la mission d'aide aux municipalités touchées par la récente tempête de verglas ont été arrêtés par la police militaire pour avoir consommé de l'alcool à Alexandria, au nord de Cornwall, dans l'est de l'Ontario.

Les trois soldats, arrêtés vendredi dernier, avaient terminé leur travail pour la journée.

Six autres soldats ont aussi été arrêtés le 12 janvier pour avoir enfreint la directive interdisant toute consommation d'alcool pendant la mission.

Les militaires feront l'objet de mesures disciplinaires pour n'avoir pas respecté l'ordre strict de ne pas boire d'alcool durant toute l'«Opération Récupération». Ils risquent la rétrogradation, la détention, une amende ou une réprimande écrite.

Le major Rita Lepage, porte-parole pour les opérations militaires en Ontario, a expliqué que la consommation d'alcool représente un risque pour les militaires qui effectuent de longues heures de travail dans des conditions parfois dangereuses. «Ils doivent rester vigilants, on ne doit prendre aucune chance», a-t-elle dit.

Des consommateurs qui ont assisté à l'arrestation des trois soldats ont affirmé que tous trois n'avaient commandé qu'une bière chacun et qu'ils ne dérangeaient personne.

Tempête de verglas

Ottawa publie la liste des agriculteurs touchés

OTTAWA (PC)-Le gouvernement fédéral a rendu publique hier la liste des frais encourus par les agriculteurs à cause de la tempête de verglas qui seront admissibles à un remboursement.

La détermination des pertes admissibles a été réalisée selon les termes des ententes provinciales-fédérales existantes sur les compensations à verser lors de catastrophes.

«Le gouvernement du Canada remboursera, précise-t-on dans un communiqué, les coûts admissibles en autant que la province en fasse la demande et paie pour l'aide et en autant que ces coûts ne soient pas couverts par les assurances.»

Voici la liste des pertes admissibles:

les coûts de location des génératrices;

les factures de carburant diesel;

la valeur du lait perdu à cause de la tempête de verglas;

les animaux dont la mort est liée à la tempête;

les coûts de nettoyage des érablières, y compris les coûts d'émondage et de remplacement des tubulures;

les frais de transport des produits agricoles à l'extérieur des zones touchées pour qu'ils soient transformés d'urgence;

les frais de réparation des biens endommagés par la tempête;

les coûts de l'émondage et de la réparation des arbres fruitiers.

Rappelons qu'Ottawa ne prévoit pas pour l'instant compenser les pertes de revenus subies par les agriculteurs. Seules les pertes en équipement ou en capital sont couvertes par les ententes fédérales-provinciales.

Recherches faites sur le verglas

OTTAWA (PC)-Les chutes de pluie verglaçante qui ont semé le chaos dans l'Est du Canada ces derniers temps ont au moins servi à quelque chose, alors qu'une équipe du Conseil national de recherches Canada en a profité pour étudier leurs effets sur l'aviation. A bord d'un appareil Convair 580 spécialement équipé à cet effet, trois pilotes de l'organisme fédéral se sont aventurés en plein coeur de la tempête, permettant la cueillette de données qui devraient rendre plus sécuritaires les vols aériens.

Tout dépendant des conditions météorologiques, les pilotes doivent habituellement parcourir une certaine distance afin de rencontrer des chutes de pluie verglaçante, expliquait hier un responsable du conseil. Cette fois, ils n'avaient qu'à se rendre près de chez eux, où il y avait tout ce qui leur fallait.

Chaque jour de la tempête, les pilotes, qui étaient accompagnés d'une petite équipe de scientifiques du conseil et du ministère fédéral de l'Environnement, ont traversé les nuages de pluie verglaçante, en dépit des risques que cela représentait.

Alors que tous les services gouvernementaux de la région d'Ottawa étaient fermés en raison de la tempête, et bien que certains d'entre eux n'avaient même pas de courant à la maison, pilotes et scientifiques ont mené leur mission à terme.

Réduction de la masse salariale

Le verglas accorde un répit aux employés



ATTENTE - Pour le moment, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, se contente de voir comment les choses vont dans les négociations avec les employés municipaux.

QUEBEC (PC)-Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), représentant les travailleurs municipaux, est convaincu que le gouvernement ne mettra pas à exécution sa menace d'adoption d'une loi spéciale pour forcer la réduction de six pour cent de la masse salariale.

Même si le gouvernement a fait savoir hier qu'il reportait du 31 janvier au 16 février la date pour le dépôt d'un projet de loi spéciale, en raison de la tempête de verglas, Claude Hêtu, directeur adjoint du SCFP-FTQ et responsable du secteur municipal, a réitéré qu'une loi est tout à fait inutile dans les circonstances puisque, selon lui, près de 40 pour cent des négociations ont déjà porté fruit ou sont sur le point d'aboutir.

La conviction du syndicat est cependant loin d'être partagée par les dirigeants de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui estimaient hier qu'à peine 25 pour cent des négociations ont jusqu'ici produit des résultats.

M. Hêtu a pour sa part déclaré que le SCFP-FTQ considère que les règlements aux tables de négociation «démontrent clairement au premier ministre et au gouvernement qu'il n'y a plus de nécessité de légiférer, que le monde municipal est capable de s'entendre».

«Il y a peut-être encore quelques récalcitrants, a-t-il ajouté, mais ils vont finir par s'entendre. Nous on défend la libre négociation comme cela a toujours été le cas, on ne veut pas d'intervention législative qui vient mêler les cartes.»

Le SCFP-FTQ continue de suivre les dossiers de très près et la coalition représentant tous les syndicats impliqués dans la négociation fonctionne toujours. «Il n'y a pas de secteurs qui fonctionnent mieux que d'autres, a noté M. Hêtu. Il y a des régimes de négociation différents, mais ça bouge.»

Si une loi spéciale devait être votée, c'est un système d'arbitrage spécial qui permettrait de choisir la solution la plus appropriée pour atteindre l'objectif de réduction de six pour cent.

La formule choisie par le gouvernement implique qu'en cas d'échec des négociations, les deux parties proposent une solution finale à un arbitre désigné qui choisit la plus susceptible de permettre d'atteindre l'objectif sans augmenter les taxes.

A l'UMQ, on est toujours convaincu que le seul fait de connaître la formule permet aux parties de se rapprocher et de rechercher une entente négociée. Mais, là encore, les élus municipaux, dans certains cas, préconisent une loi spéciale. Déjà, bon nombre de municipalités ont déposé, durant la période des Fêtes, un budget équilibré ne comportant aucune augmentationn de taxes pour les contribuables.

Cet exploit a cependant été réussi en escomptant une récupération six pour cent de la masse salariale au cours de l'exercice 1998. Si les municipalités étaient incapables de s'entendre et si la loi spéciale n'était pas adoptée, elles se retrouveraient avec un déficit budgétaire.

Jusqu'à maintenant, les ententes conclues n'ont pas réduit les salaires des travailleurs municipaux. Les objectifs sont surtout atteints par des départs volontaires, là où les fonds de pension le permettaient, ou grâce à l'annulation d'une éventuelle augmentation salariale.

«Dans certaines municipalités, on a tout simplement renoncé à des augmentations de salaires déjà prévues», a précisé M. Hêtu.

Commission Poitras

Arsenault ne croyait plus en Serge Barbeau

MONTREAL (PC)-A quelques heures de la fin de son témoignage devant la commission Poitras, le policier Bernard Arsenault a de nouveau expliqué les raisons de sa perte graduelle de confiance à l'égard du directeur général de la SQ, Serge Barbeau.

Il a également signalé l'appel à la complaisance que lui aurait lancé un dirigeant de l'Association des policiers provinciaux du Québec.

En cette 13e journée de témoignage, à l'enquête sur la Sûreté du Québec, hier, M. Arsenault a situé les principaux moments où la confiance placée en M. Barbeau a été anéantie au point où ses collègues Louis Boudreault et Hilaire Isabelle et lui ont décidé d'alerter les tribunaux.

«Ce n'était pas facile d'aller devant les tribunaux pour exiger une enquête publique alors que nos supérieurs n'en voulaient pas. Le problème était que nos patrons voulaient gérer dans une enquête privée nos activités professionnelles (l'enquête sur les bavures commises dans le dossier Matticks), faites à leur demande.

«Ma perte de confiance envers la direction s'est faite graduellement. J'ai eu des doutes à compter du 12 octobre quand on (M. Barbeau) m'a dit que l'enquête était terminée; en novembre quand on a dit qu'on en avait assez et qu'il ne fallait plus rien déterrer.

«Quand on m'a dit le boss te hais et que des enquêtes étaient faites sur moi pour me faire taire. C'était ça le message de l'organisation», a relaté M. Arsenault.

La cerise sur la gâteau est toutefois apparue le 10 juin 1996 quand, à l'issue du procès des quatre policiers libérés par un jury des accusations de parjure, d'entraves à la justice et de fabrication de preuves, le directeur Barbeau a annoncé qu'ils étaient réintégrés dans leur fonction.

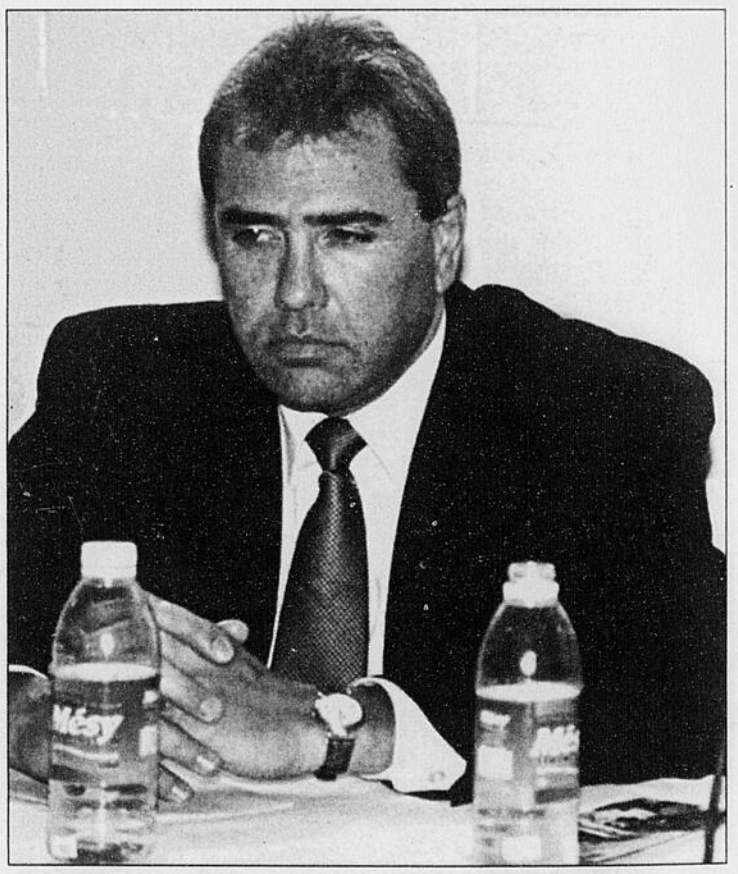
«Jusqu'au 10 juin, l'information que j'avais était que les quatre accusés ne rentreraient pas au travail», a dit M. Arsenault qui a dit avoir été informé par le directeur général adjoint Gilles Falardeau, superviseur de l'enquête interne en question, que même si les policiers étaient acquittés, ils auraient à faire face à la discipline interne et que de toute façon le lien de confiance avait été mis à mal.

«Ce que je ne savais pas à l'époque et que j'ai appris par la suite c'est qu'il y a eu des tractations avec le syndicat: une rencontre en mai de M. Barbeau avec les instances syndicales et une autre en juin de M. Farlardeau», a soutenu le témoin.

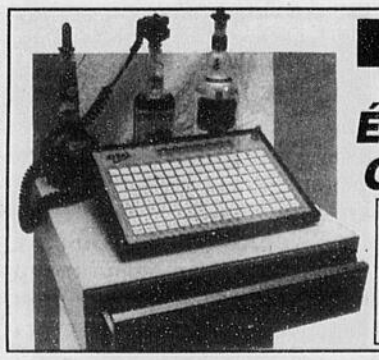
«On a vu l'influence de la négociation à partir du mois de septembre 1995 de façon évidente. J'ai rencontré des gens du syndicat. Ils ne voulaient pas notre enquête.

«Dans un party en décembre, un chum (Réjean Larochelle, secrétaire trésorier de l'Association des policiers provinciaux du Québec) m'a dit: «On sait qu'ils l'ont fait (la fabrication de preuve, les entraves à la justice et les parjures) mais c'est pour aider la shop. «Il m'a dit: Ca n'a pas de bons sens Bernard, tout le monde le sait qu'ils l'ont fait. Comprends un peu. Les Matticks sont des bandits, des criminels. Raisonne un peu», a relaté le témoin Arsenault.

Il est probable que le témoignage de M. Arsenault se terminera aujourd'hui en matinée.



TEMOIN - Le policier Bernard Arsenault a de nouveau expliqué les raisons de sa perte graduelle de confiance à l'égard du directeur général de la Sûreté du Québec, Serge Barbeau que l'on voit ici sur la photo.



PROPRIÉTAIRE DE BAR
COMMENT GÉRER LES POURBOIRES?
Éliminez les pertes et augmentez vos profits $ $ $
GRÂCE AU CONTROL TOTAL DE VOTRE BAR

AZBAR

L'AZBAR est un concept révolutionnaire qui permet le contrôle DIRECT de tous les produits que l'on peut retrouver dans un bar (Alcool, bière, vin, liqueurs douces, etc.). Le système AZBAR est à la fois une caisse enregistreuse et un gestionnaire qui contrôle votre inventaire, vos produits, les quantités versées, vos recettes, les usagers, les prix, etc.

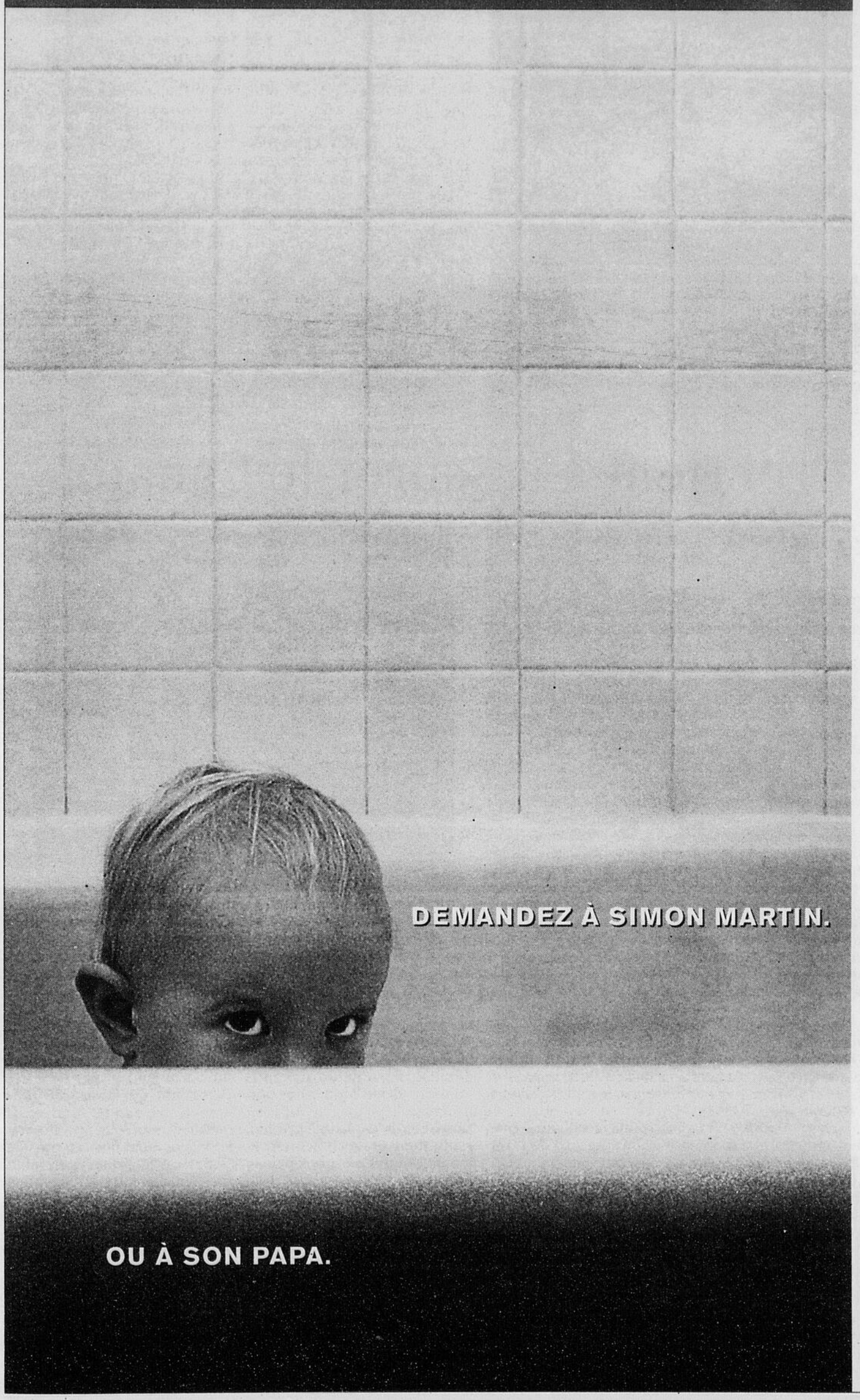
RAPIDE SIMPLE EFFICACE

Pour information:
DANIEL BÉRUBÉ
549-4900

Blackburn & Blackburn inc.
Spécialiste en bureautique
Vente / Location / Réparation
• 980, boul. de l'Université, Chicoutimi, 549-4900 Fax: 549-9457
• 3875, boul. Harvey, Jonquière, 695-2044 Fax: 695-4563

371572

POURQUOI NOS REER SONT-ILS DIFFÉRENTS ?



Simon Martin est un peu jeune pour discuter de finances. Par contre, dans quelques années, ce petit bout de chou sera heureux que son père nous en ait parlé.

Nos représentants

Comme l'a découvert Pierre Martin, au Groupe Investors, nous prenons le temps qu'il faut pour bien comprendre ce qui compte vraiment dans votre vie. Notre représentant travaille main dans la main avec vous afin de mettre sur pied un plan d'investissement à long terme diversifié qui englobe vos besoins et vos objectifs financiers, pas uniquement votre REER annuel. Cela grâce à des fonds de placement, du financement hypothécaire et des plans d'assurances personnelles.

Nos solutions

Pour Pierre, cela se traduit par un portefeuille d'investissement sur mesure pour ses REER appuyé de stratégies fiscales solides. De plus, un plan financier l'aidera à rembourser son hypothèque rapidement pour ensuite amasser des fonds destinés aux études de son fils. Au Groupe Investors, nous croyons qu'il existe une stratégie parfaite pour chaque investisseur, même pour ceux qui en sont à leurs premiers pas.

Téléphonez-nous sans frais au 1 888 746-6344. Ou visitez notre site Internet au www.investorsgroup.com.

Groupe Investors[MC]
Services financiers Groupe Investors Inc.

[MC] Marque de commerce de Groupe Investors Inc.
Droit d'utilisation consenti à ses sociétés affiliées.

Beaucoup de chemin à parcourir

Les Canadiens sont encore trop sédentaires

OTTAWA (PC)-Depuis les années 80, les Canadiens, y compris les Québécois, ont fait des efforts soutenus pour améliorer leur condition physique. Cependant il reste encore du chemin à parcourir, beaucoup de chemin à parcourir.

Selon l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, qui rendait publique une étude sur le sujet, hier, l'avenir est inquiétant à cause du retard qu'ont pris les Canadiens.

«Même s'il eu des progrès significatifs, on constate que les deux tiers des Canadiens, soit une solide majorité, sont inactifs. Nous craignons que ce problème aura de plus en plus de répercussions au fur et à mesure du vieillissement de la population», affirme Cora Craig, présidente de l'institut.

En 1981, un sondage révélait que 80 pour cent des Canadiens étaient inactifs, c'est-à-dire qu'ils ne pratiquaient aucune activité physique régulière. Le même sondage effectué en 1995 par l'institut (il s'agit des plus récentes données) indique que le taux d'inactivité est maintenant passé à 63 pour cent.



EXERCICE - Même si les Canadiens ont fait des efforts pour améliorer leur condition physique, il reste du chemin à parcourir. Ce n'est certainement pas le cas de cet homme.

Au Québec, en 1981, la situation était pire encore: 82 pour cent de la population était sédentaire. L'amélioration a été importante en 1995 mais pas assez pour rattraper la moyenne canadienne: le taux québécois d'inactivité atteignant 69 pour cent.

L'écart vaut aussi pour les provinces de l'Atlantique, qui affichent des taux similaires à ceux du Québec (celui du Nouveau-Brunswick est de 67 pour cent). En fait, plus on va vers l'Ouest plus la population est forme. En Colombie-Britannique, par exemple, le taux d'inactivité s'établit à 58 pour cent.

Cette différence régionale, l'institut a de la difficulté à l'expliquer. Est-ce un trait culturel ou est-ce l'effet du temps plus rude de l'Est du pays qui rend les gens casaniers? On ne le sait trop.

Mais, peu importe les raisons, il reste que les solutions sont, pour tous, les mêmes. Aussi, l'institut conseille l'équivalent d'une heure d'activité modérée par jour. Marcher, monter les escaliers, courir, nager, toutes les activités sont bonnes. L'important, c'est d'en faire, que ce soit dans le cadre du travail ou pendant les heures de loisir.

«La première chose à faire, c'est de cesser de rester assis devant la télévision. Il faut en limiter l'écoute à une demi-heure. Bref, il faut se lever et faire quelque chose», dit Mme Craig.

Sinon, le pire guette les Canadiens. «Si on examine le mode de vie actuel de tous les groupes d'âges du Canada, on constate qu'ils sont sérieusement à risque de souffrir de plusieurs maladies, incluant les maladies du coeur, l'hypertension artérielle, le diabète, l'ostéoporose et la dépression», souligne de son côté le Dr Nick Busing, président du Collège des médecins du Canada, organisme qui a contribué à la réalisation de l'étude.

«Les études, prévient le Dr Busing, démontrent que l'inactivité physique a autant d'impact sur votre santé que la consommation d'un paquet de cigarettes par jour.»

Selon une évaluation de l'institut, une augmentation générale de l'activité physique permettrait de réduire du quart les maladies cardiaques. On économiserait ainsi 700 millions $ par année en frais de santé.

Stabilité politique du Chili

Le président Frei tient à rassurer le Canada

SANTIAGO (PC)-A son arrivée au Chili, hier, Equipe Canada s'est fait voler la vedette par un événement politique inattendu survenu le veille: la possible comparution du général Pinochet devant les tribunaux.

La Cour d'appel de Santiago a accepté mardi d'entendre la cause déposée par le Parti communiste chilien qui accuse d'homicide et de génocide l'ex-dictateur censé devenir sénateur à vie après sa démission de l'armée. Le juge a indiqué que les procédures commenceraient mercredi prochain avec le témoignage du président du parti.

Le président chilien Eduardo Frei a tenu à assurer le premier ministre Jean Chrétien et ses neuf homologues qui l'accompagnent que ce rebondissement historique ne compromettait en rien les investissements étrangers.

Le général Pinochet a mené en 1973 un coup d'Etat contre le président élu Salvador Allende pour ensuite diriger pendant 17 ans une dictature au cours de laquelle 3000 personnes ont été tués pour des motifs politiques.

Comparution

Carlos Figueroa, le ministe de l'Intérieur, a indiqué que la comparution du général Pinochet ne provoquerait pas de soulèvement militaire. «Mais en ce qui concerne les relations entre la société civile et le monde militaire, ça risque, disons, de provoquer des turbulences, a dit M. Figueroa. Mais le pays se dirige sans aucun doute dans la bonne direction.»

Les membres d'Equipe Canada ont également tenu à convaincre les Canadiens que leur mission allait bon train, bien que les contrats signés et les lettres d'intention valent jusqu'ici à peine 500 millions $, loin des milliards $ encaissés lors des autres tournées.

Ainsi, le premier ministre Chrétien et son homologue albertain, Ralph Klein, ont assisté à l'annonce du démarrage d'un projet de gazoduc de 400 millions $ - le plus important contrat de cette tournée - auquel participe la société NOVA Gas International, bien qu'il ait déjà fait l'objet de tractations au cours des derniers mois et qu'il ne sera entièrement finalisé qu'à la fin du mois.

«L'objectif principal de ces missions d'Equipe Canada est de sensibiliser les Canadiens à des marchés où nous n'avons peut-être pas été présents dans le passé», a lancé un responsable fédéral en guise d'explication.

Fonds de solidarité

Par ailleurs, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec a conclu avec des partenaires sud-américains une entente portant sur la construction et la gestion d'une scierie au Chili.

Ce projet de 25 millions $ devrait entraîner des ventes de biens et de services québécois d'une valeur de 13 millions $.

Au cours des trois mois qui ont suivi la signature d'un traité de libre-échange en juillet 1997 entre le Canada et le Chili, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 64 millions $ par mois. Ils n'étaient que de 55 millions $ par mois au cours de la première moitié de 1997.

«Nous avons conclu une entente de libre-échange avec eux, mais c'est (aux gens) d'affaires de venir vendre ici, a dit M. Chrétien. Je ne suis pas déçu. Ça fait juste commencer à ce moment-ci.»



RENCONTRE - Le premier ministre Jean Chrétien discute avec son homologue Ralph Klein après une rencontre à Santiago. L'Equipe Canada est au Chili présentement.

La guerre pharmaceutique risque de reprendre

OTTAWA (PC)-La guerre entre l'industrie pharmaceutique et les fabricants de produits génériques risque de reprendre de plus belle.

Le ministre fédéral de l'Industrie, John Manley, a annoncé hier qu'il maintenait une protection de 20 ans pour l'industrie pharmaceutique d'origine tout en accordant quelques timides concessions aux fabricants de médicaments génériques.

Une partie de bras s'est apparemment jouée entre M. Manley et le ministre de la Santé, Allan Rock, plus favorable à l'industrie générique, mais c'est M. Manley qui a eu le gros bout du bâton.

Il ne fallait pas s'attendre à de gros changements, a répété hier M. Manley. Il avait déjà expliqué devant un comité parlementaire que le Canada maintiendrait cette protection de 20 ans pour se conformer à ses engagements internationaux en vertu de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain.

«Il n'était pas question de changer cette période de 20 ans», a-t-il souligné, ni de l'augmenter, comme le souhaitaient les multinationales.

M. Manley se défend de protéger les multinationales installées à Montréal et Toronto au détriment de l'industrie canadienne générique. Le nouveau secteur de la biotechnologie avait également besoin de protection intellectuelle pour survivre, a-t-il soumis.

La Loi C-91 adoptée dans le dernier mandat du premier ministre Brian Mulroney, tant décriée à l'époque par l'opposition libérale de Jean Chrétien, reste donc essentiellement la même, à quelques exceptions près.

Grâce aux modifications réglementaires de la Loi C-91 sur les brevets pharmaceutiques, l'industrie générique pourra commercialiser ses médicaments avant l'expiration d'un brevet et les entreposer jusqu'à la date d'expiration.

Cette modification donnera une petite longueur d'avance aux fabricants génériques qui, auparavant, devaient attendre l'expiration d'un brevet avant d'introduire de nouveaux médicaments sur le marché.

C'est une question «d'équilibre», a soutenu M. Manley. Il reconnaît toutefois que ce compromis est loin des attentes de l'industrie générique qui voulait rien de moins «qu'une annulation de cette réglementation».

L'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques, qui représente l'industrie générique, estime que cette réglementation accorde une protection démesurée aux géants de l'industrie et décourage la fabrication de produits génériques moins coûteux.

Sécurité dans les aéroports

Un rapport soulève des questions

OTTAWA (PC) - Un document du ministère canadien de la Défense nationale affirme que les normes en vigueur dans les aéroports civils canadiens en matière de lutte contre les incendies ne valent pas cher, et mettent peut-être même des vies en danger.

Entre-temps, des défections se sont produites au sein d'un groupe de travail sur la sécurité aérienne dans les toutes premières journées qui ont suivi sa première réunion.

Le rapport du ministère, daté de novembre 1996, traite des normes des services de lutte contre les incendies dans les aéroports de l'armée. On y examine les améliorations possibles, mais on conclut que les normes en vigueur aux aéroports militaires excèdent déjà nettement celles de Transports Canada.

En fait, laisse-t-on entendre, les passagers et membres d'équipage qui ne seraient pas capables de quitter eux-mêmes l'épave d'un avion accidenté dans un aéroport civil canadien n'ont que peu de chances de s'en sortir, parce que Transports Canada exige seulement des services aéroportuaires anti-incendie qu'ils fournissent des secours à l'extérieur de l'appareil.

«Dans l'éventualité d'un écrasement, à ce niveau de protection, les passagers et membres d'équipage (qui) peuvent sortir par eux-mêmes des débris pourraient être les seuls survivants», lit-on.

Le rapport de la Défense nationale note aussi que Transports Canada a tendance à se fier sur un seul pompier par camion d'incendie pour supprimer ou contrôler un incendie dans les aéroports, et que le sauvetage comme tel est laissé aux transporteurs aériens, aux postes locaux de pompiers et aux préposés aux urgences dans les aéroports.

Stéphane Corbin, porte-parole du ministre des Transports David Collenette, a expliqué que ces questions sont à l'origine de la mise sur pied du groupe de travail, afin de s'assurer que les Canadiens continuent à avoir confiance dans le système de transport aérien. Le ministre Collenette avait indiqué, en décembre, qu'il demanderait au groupe de travail de lui remettre un rapport fin janvier sur l'écrasement d'un avion d'Air Canada à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Le groupe de travail, constitué de membres de l'industrie de l'aviation, y compris plusieurs syndicats, s'est réuni hier à Ottawa.

Mais une coalition de syndicats s'est dissociée du groupe de travail, hier, accusant les groupes issus de l'industrie du transport aérien de s'opposer à une modification de règlement qui obligerait tous les aéroports à avoir une équipe de sapeurs-pompiers sur place chaque fois qu'un avion atterrit. Et une association de pompiers envisage également de quitter le groupe parce que, a expliqué Lorne MacLean, ex-président de l'Association canadienne des capitaines pompiers, Transports Canada semble opposé à modifier ses règlements.

Par ailleurs, deux membres du groupe représentant des compagnies aériennes ont indiqué qu'ils seraient incapables de respecter l'échéancier pour la remise du rapport au ministre. Un rapport intérimaire lui sera cependant présenté, a indiqué un représentant de Transports Canada.

Forêts de la Couronne

Une cause portée en Cour d'appel

FREDERICTON (PC) - Chargée de se prononcer le mois prochain sur la propriété des forêts de la Couronne, la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick a accordé hier le statut d'intervenant à deux associations autochtones, au gouvernement fédéral ainsi qu'à deux des plus importantes sociétés forestières de la province.

La Cour du Banc de la reine a déjà rendu un jugement qui accorde aux autochtones la propriété des terres et des forêts de la province. La décision a ébranlé le Nouveau-Brunswick et l'industrie forestière, la plus importante de la province.

Le géant forestier J. D. Irving a été le premier hier à demander à avoir voix au chapitre. Son avocat a expliqué qu'accorder aux autochtones le droit de couper n'importe quel arbre de la province «affectait énormément les intérêts d'Irving».

Une autre entreprise forestière, Juniper Lumber, témoignera aussi dans le cadre de l'appel.

Deux organismes autochtones, l'Union des Indiens du Nouveau-Brunswick et les membres de la Big Cove First Nation, l'une des plus importantes réserves micmacs des Maritimes, interviendront également.

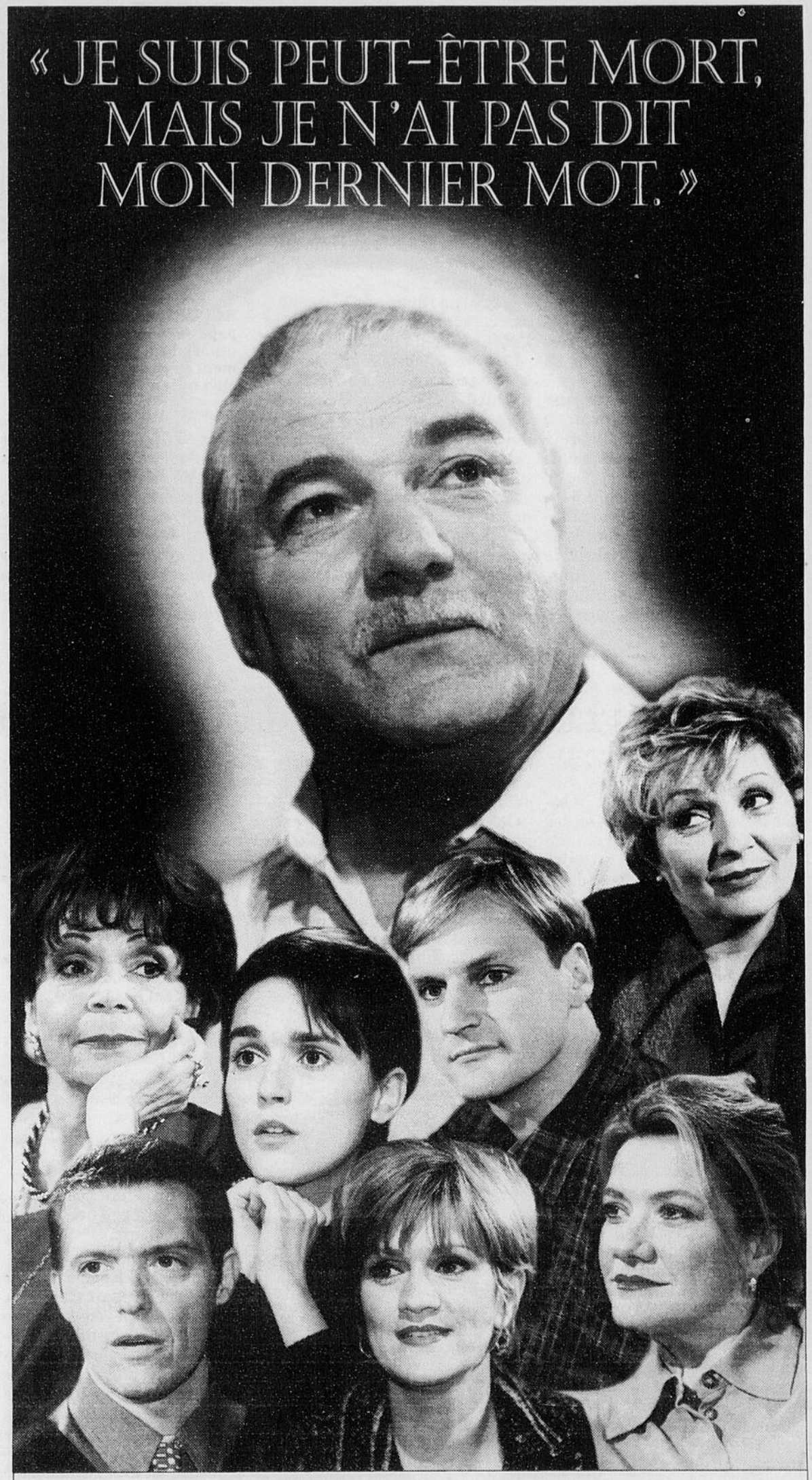
Le ministère fédéral de la Justice, représenté par un avocat de Halifax, aura aussi son mot à dire, compte tenu des conséquences nationales de cette cause.

EN BREF

Dinosaures pillés

MOSCOU (AP) - La collection d'ossements de dinosaures de l'Institut paléontologique de Moscou a été régulièrement pillée depuis 1991. Selon un quotidien russe, les vols avoisineraient le million de dollars et seraient dus... aux gardiens du musée.

La direction du musée a nié vigoureusement toute implication des gardiens. «Ces allégations sont un non-sens absolu», a souligné Tatiana Leonova, directeur-adjoint de l'institut.



Le nouveau téléroman de Sylvie Payette

La Part des anges

ce soir 20 h

Réalisation: Gilbert Lepage et Richard Lalumière

Ici Radio-Canada Télévision

374180

Une grande première

Le pape amorce sa visite à Cuba

LA HAVANE (AP) - Jean Paul II est arrivé mercredi à Cuba pour une visite historique de cinq jours, la première d'un pape dans ce pays. De sa venue, les Cubains attendent un nouveau vent de liberté, notamment religieuse, tandis que les autorités communistes de l'île espèrent rompre leur isolement international.

Sous un soleil de plomb, le président Fidel Castro, qui avait troqué ses vêtements militaires contre un costume civil, a accueilli Jean Paul II à l'aéroport de La Havane. Tandis que le président cubain serrait la main du souverain pontife, des enfants se sont approchés pour lui tendre une boîte contenant de la terre de Cuba que le pape a embrassé, respectant la tradition de ses 20 années de pontificat.

Tenant par moments le pape par le bras, le président cubain l'a ensuite accompagné jusqu'à l'endroit prévu pour la cérémonie officielle.

Apparemment en forme, le pape a prié pour que Cuba «offre à tous un climat de paix, de confiance mutuelle, de justice sociale et de paix durable«. «Puisse Cuba, avec son potentiel magnifique, s'ouvrir au monde, et puisse le monde s'ouvrir à Cuba», a ajouté Jean Paul II.

Souhaitant la bienvenue au souverain pontife, Fidel Castro a comparé à l'embargo qui frappe Cuba au martyre enduré par les premiers chrétiens de la Rome antique, parlant même de «génocide».

Avant même d'arriver à Cuba, le souverain pontife a donné un tour délibérément politique à cette visite «pastorale» en interpellant le régime castriste sur la question des droits de l'homme, mais aussi les Etats-Unis sur l'embargo qu'ils imposent à l'île communiste depuis 36 ans.

A bord de l'avion qui le conduisait vers La Havane, il a déclaré à l'attention de Fidel Castro: «J'espère que des progrès seront faits en matière de liberté et de dignité de l'homme. C'est un domaine dans lequel des progrès doivent être faits«. Concernant l'embargo américain, il a estimé que les Etats-Unis devaient «changer» leur politique à l'égard de Cuba.

Le pape, dont la santé reste fragile, sera soumis à un programme chargé. Il célébrera ainsi quatre messes en plein air, dont trois dans des villes du centre et de l'est du pays où il fera escale plusieurs heures, avant de regagner La Havane en avion.



ACCUEIL - Le président de Cuba, Fidel Castro, a accueilli le pape Jean-Paul II à l'aéroport José Marti, hier. Le président espère beaucoup de la visite du pape dans son pays, notamment en ce qui concerne l'embargo déclaré par les Etats-Unis envers son pays.

Sa première étape le conduira jeudi à Santa Clara (centre), là-même où les restes d'Ernesto «Che» Guevara ont été inhumés l'an dernier dans un mausolée érigé en son honneur. Dans l'après-midi, il s'entretiendra à La Havane avec Fidel Castro et rencontrera le gouvernement cubain.

Il se rendra ensuite à Camaguey (est) vendredi, et à Santiago de Cuba (extrême-est) samedi, avant de célébrer dimanche une messe sur la place de la Révolution à La Havane à laquelle le «Lider Maximo» en personne assistera. Chaque soir, il regagnera la nonciature, dans la capitale, pour y passer la nuit.

Une certaine fébrilité était perceptible à quelques heures de l'arrivée de Jean Paul II. Alors que les rues de La Havane étaient pavoisées de drapeaux jaune et blanc aux couleurs du Vatican, les autorités mettaient la dernière main aux préparatifs en vue de la visite pastorale. Des équipes de la voirie ont ainsi rénové les chaussées de plusieurs routes.

La radio officielle Rebelde a appelé les Cubains «croyants et non croyants» à se masser le long de la route empruntée le cortège du pape depuis l'aéroport jusqu'au centre de La Havane. Les employés de nombreuses entreprises d'Etat et administrations ont été autorisés à s'absenter de leur travail -sans retenue de salaire- pour cette occasion.

Par ailleurs, l'aéroport de La Havane a été le théâtre d'émouvantes retrouvailles entre des exilés, de retour dans l'île pour la visite du pape, et des parents qu'ils n'avaient souvent pas vu depuis de longues années. Beaucoup espèrent que la visite du pape ouvrira la voie à la démocratie dans le pays.

Autre affaire de moeurs

Bill Clinton se retrouve dans l'eau chaude

WASHINGTON (AP) - Le président américain Bill Clinton s'est dit «outré» mercredi par l'accusation selon laquelle il aurait eu des relations sexuelles avec une ancienne employée intérimaire de la Maison Blanche âgée de 24 ans et qu'il aurait fait pression sur elle pour qu'elle nie tout.

«Il n'y a pas eu de relation sexuelle», a déclaré le président sur la chaîne PBS. «Je n'ai demandé à personne (...) de dire quelque chose qui n'est pas vrai.»

Plus tôt dans la journée, son porte-parole Mike McCurry a ajouté que Bill Clinton allait coopérer pleinement avec le procureur indépendant Kenneth Starr, en charge de l'instruction sur le scandale immobilier de Whitewater.

Ce communiqué a été diffusé peu après que le procureur Starr eut reçu le feu vert du département de la Justice pour étendre ses recherches dans le cadre de l'affaire Paula Jones, cette femme qui accuse M. Clinton de harcèlement sexuel.

Le procureur essaie ainsi de savoir si M. Clinton a exercé une pression sur une ancienne intérimaire de la Maison Blanche pour que celle-ci, Monica Lewinsky, démente par écrit avoir eu des relations sexuelles avec le président. Cette accusation avait été formulée par les avocats de Mme Jones.

Depuis trois ans et demi, M. Starr travaille sur le scandale de Whitewater. En 1978, Bill Clinton, alors procureur général de l'Arkansas, et sa femme Hillary fondent la société immobilière Whitewater Development avec leurs amis James et Susan McDougal, propriétaires de la caisse d'épargne Madison Garanty Savings & Loans.

Selon l'accusation, la Madison - qui déposera bilan en 1989- aurait servi à renflouer illégalement Whitewater et des fonds auraient servi à financer leurs comptes personnels et le Parti démocrate. Si le couple Clinton a été lavé de ces accusations lors d'un premier procès, le président est encore sous le coup d'une accusation pour faux en écriture en vue d'étouffer l'affaire.

Accroissant sans cesse le champ de son enquête, Kenneth Starr s'oriente donc cette fois-ci vers une subornation de témoin présumée. Selon ABC, ainsi que le Washington Post et le Los Angeles Times parus mercredi, Mlle Lewinsky aurait dit lors d'une conversation enregistrée par une amie, Linda Tripp, que Bill Clinton et son confident l'avocat Vernon Jordan lui avaient demandé de démentir par écrit aux avocats de Paula Jones avoir jamais eu de relations sexuelles avec le président américain.

Selon des sources judiciaires, Mme Tripp aurait fourni au procureur Starr les cassettes audio de ses conversations avec Mlle Lewinsky au cours desquelles cette dernière évoquerait sa liaison pendant 18 mois avec le président et ses entretiens avec le président en vue de préparer un démenti.



AFFAIRE - Le président Bill Clinton a encore une fois nié toute l'affaire qui semble vouloir l'éclabousser. Il s'agirait d'une autre histoire de moeurs.

Monica Lewinsky était entrée à la Maison Blanche en décembre 1995. Elle avait ensuite travaillé au département des affaires publiques du Pentagone. Elle n'y travaille plus et vit toujours à Washington. D'après ces cassettes, Me Jordan cherchait également à lui trouver un emploi à New York.

L'avocat de la jeune femme, Me William Ginsburg, a confirmé qu'il avait rencontré à Washington les collaborateurs du procureur Starr et que sa cliente devrait être interrogée dans la semaine par les avocats de Paula Jones. «Pour l'heure, elle maintient son démenti« concernant toute liaison avec Bill Clinton», a-t-il ajouté.

EN BREF

Mère menteuse

LONDRES (AP) - La Britannique qui a donné naissance à un petit garçon à l'âge de 60 ans aurait menti en assurant que l'enfant avait été conçu naturellement, selon L'«Express». Le tabloid londonien affirme mercredi qu'elle aurait subi une insémination artificielle.

Dans son édition de mercredi, le journal prétend qu'Elizabeth Buttle, qui aurait vendu son témoignage plusieurs centaines de milliers de livres à un journal dominical, aurait menti sur son âge et sur son identité pour bénéficier d'un traitement contre la stérilité dans la prestigieuse clinique londonienne de Harley Street, le Centre de gynécologie et de fertilité.

Selon le journal, qui cite un membre du personnel de la clinique qui aurait participé à cette procréation médicalement assistée, «elle a dit avoir 49 ans et se nommer Tracy Ann Williams (...) Elle a déclaré qu'elle était veuve et désirait absolumment un enfant, et demandé notre aide. Vous pouvez imaginer comme j'ai été choqué de la voir dans les journaux«, déclare-t-il.

Elizabeth Buttle qui a mis au monde un petit garçon de 3,15kg, Joseph, le 20 novembre dernier, a assuré que l'enfant, dont le père est son compagnon Peter Rawstron, 58 ans, avait été conçu naturellement et qu'elle n'avait suivi aucun traitement hormonal ou contre la stérilité.

Contrebande de cigarettes

Des organismes réclament une enquête

MONTREAL (PC)-A la suite des révélations faites dans le cadre de l'émission «The Fifth Estate» sur le rôle qu'aurait joué l'industrie du tabac dans la contrebande de cigarettes en 1994, une coalition d'organismes de santé a réclamé hier une enquête criminelle de même qu'une commission royale d'enquête sur les activités des compagnies de tabac.

Diffusée mardi soir sur les ondes de CBC, l'émission offrait un reportage-choc sur les présumés contacts entretenus entre certains hauts dirigeants de l'industrie du tabac et des contrebandiers américains. Leur rôle, a-t-on assuré, consistait à faire en sorte que les cigarettes canadiennes, destinées à l'exportation, soient ramenées vers le Canada à bas prix pour y alimenter des réseaux de contrebande.

En 1993, les activités de contrebande avaient poussé les gouvernements fédéral et provinciaux à sabrer massivement dans leurs taxes sur le tabac. Depuis la chute des prix, il a été démontré que la consommation de tabac avait doublé chez les jeunes.

Compte tenu de l'aspect criminel de certaines des activités évoquées dans ce reportage, des organismes de santé canadiens militent en faveur de la tenue d'une commission royale d'enquête sur l'industrie du tabac et d'une enquête criminelle sur les dirigeants qui seraient impliqués dans la contrebande.

«Il faut que le gouvernement pose des questions sur ces activités criminelles et fasse toute la lumière sur plusieurs des activités de l'industrie du tabac. Non seulement il y a la contrebande, mais aussi des faits troublants sur la publicité destinée aux jeunes et les manipulations du taux de nicotine dans les cigarettes», a commenté hier Lyn Deschênes, porte-parole de la Société canadienne du cancer.

Alors qu'aux Etats-Unis, les compagnies de tabac font de plus en plus l'objet d'enquêtes, de poursuites et de commissions du Sénat, aucune procédure judiciaire n'a encore été menée à terme au Canada. Les organismes de santé voient en la tenue d'une enquête par une commission l'opportunité de tirer la situation au clair.

«Même les enquêtes amorcées par la GRC (Gendarmerie royale du Canada) ont été abandonnées. Il est quand même curieux que des journalistes réussissent à dévoiler ce que les enquêtes policières n'ont jamais décelé. C'est une industrie qui mérite d'être surveillée de plus près, et nous souscrivons totalement à l'initiative des organismes qui réclament cette enquête», a fait savoir hier Louis Gauvin, porte-parole de la Coalition québécoise sur le contrôle du tabac, également membre du conseil d'administration du Conseil canadien sur le contrôle du tabac.

Selon François Damphousse, porte-parole de l'Association pour les droits des non-fumeurs, il faut que la justice, par l'entremise du Solliciteur général, mette tout en oeuvre pour interroger les individus identifiés dans le reportage. «On a toujours blâmé les autochtones d'être les instigateurs du marché de la contrebande, mais ce reportage démontre que des hauts dirigeants des compagnies savaient très bien ce qui se passait et étaient même impliqués dans ces activités criminelles», a-t-il insisté.

De son côté, le Conseil canadien des fabricants de produits du tabac juge tout à fait insensées ces accusations et la demande de commission royale faites par les organismes de santé.

«C'est un peu gros. S'acharner sur l'industrie du tabac est devenu un sport national», a commenté hier Marie-Josée Lapointe, porte-parole des compagnies de tabac.

«Pourquoi les gouvernements ne s'assoient pas plutôt calmement pour discuter avec l'industrie? C'est bien d'accuser, a-t-elle ajouté, mais encore faut-il des faits.»

Menace des obstétriciens-gynécologues

Les omnipraticiens ont le moral bas

MONTREAL (PC)-La menace des obstétriciens-gynécologues de ne plus faire d'accouchement dès le 1er février commence à peser sur le moral des omnipraticiens. Rien ne filtre des négociations entre ces spécialistes et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), ce qui entretient le sentiment d'inquiétude.

Plus de 600 des 7000 médecins de famille font de l'obstétrique au Québec, mais de là à prendre en main tous les accouchements dits «normaux» sans le soutien de spécialistes en cas de complications, il y a tout de même une marge, indiquait hier le Dr Reynald Dutil, président de la FMOQ.

«Ce qui nous inquiète, c'est de devoir prendre en charge tous les accouchements du jour au lendemain. Il y a des médecins qui auraient besoin de recyclage», a souligné le Dr Dutil.

Depuis le 16 décembre, les obstétriciens n'acceptent plus de nouvelles patientes enceintes. Certains médecins de famille, notamment de l'Ouest de Montréal, en sentent déjà les effets. Selon ces médecins, les femmes nouvellement enceintes, déjà fragiles, arrivent angoissées à leur rendez-vous.

Les demandes des obstétriciens sont connues: une augmentation de leur tarif d'accouchement (de jour) de 252 $ à 400 $ (ils veulent une augmentation de 200 pour cent la nuit), et le paiement par le gouvernement de la majeure partie de leur prime d'assurance-responsabilité, soit 25 000 $ des 29 000 $ qu'ils auront à débourser cette année.

De son côté, le porte-parole de la commission médicale au sein de la régie régionale de Montréal, le Dr Normand Kingsley, n'est pas prêt à paniquer. Les obstétriciens, a-t-il dit hier, ont annoncé qu'ils pratiqueraient les accouchements à risques et les césariennes.

«Quoi qu'il arrive, il y aura de toute façon des obstétriciens-gynécologues de garde dans les hôpitaux», a-t-il expliqué.



DEPART - Des militaires qui ont donné un coup de main aux victimes du verglas dans l'est de l'Ontario. Ils retournent dans leurs bases après du travail important. Quatre avions ont quitté Ottawa au cours de la journée d'hier.

Régie des loyers du Québec

MONTREAL (PC)-Les demandes de renseignements affluent ces jours-ci à la Régie des loyers du Québec, notamment de locataires qui veulent savoir s'ils ont droit à une baisse du prix de leur loyer après avoir quitté leur logement en raison de la panne d'électricité.

«Malheureusement, il n'existe aucune jurisprudence en la matière. Il faudra donc une cause type pour trancher», a expliqué hier Ginette Chartrand, conseillère juridique au sein de l'organisme.

Toutefois, il est évident que les associations de locataires et de propriétaires auront un opinion contraire sur le sujet. Selon Me Chartrand, les propriétaires pourront vraisemblablement évoquer un cas de force majeure.

LE LOYER DE L'ARGENT

22-01-1998	Comptes d'épargne		Dépôts à court terme (rachetables à échéance)					Certificats de placement garanti (int. semestriel)				Hypothèques			
Institutions	Sans chèques	Intérêt quotidien	30-59 jours	60-89 jours	90-119 jours	120-149 jours	150-179 jours	Dépôt min. ($)	1 an	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Banque Hongkong 21-01	0,25	0,25	+2,65	2,70	2,80	2,80	2,80	1000	3,475	3,925	4,325	6,40	6,55	6,70	6,85
Banque Laurentienne 07-01	0,1	0,05	2,40	2,45	2,55	2,55	2,55	1000	3,675	4,20	4,75	6,65	6,85	7,00	7,05
Banque de Montréal 15-01			2,40	2,45	2,55	2,55	2,55	1000	3,475	3,925	4,325	6,40	6,55	6,70	6,85
Banque Nationale 21-01	0,05	0,05	2,40	2,45	2,55	2,55	2,55	**1000	3,60	4,05	4,45	6,40	6,55	6,70	6,85
Banque Scotia 21-01	0,25	0,25	2,40	2,45	2,55	2,55	2,55	1000	3,675	4,325	4,625	6,40	6,55	6,70	6,85
Banque Royale 14-01	0,15 à 0,30	0,15 à ,40	2,40	2,45	2,55	2,55	2,55	500	3,60	4,05	4,45	6,40	6,55	6,70	6,85
Banque Toronto-Dominion 07-01		0,25	2,40	2,45	2,55	3,05	3,05	500	3,675	4,325	4,625	6,65	6,85	7,00	7,05
Caisses populaires 21-01	0,15	0,15	2,65	2,70	2,80	2,80	2,80	**1000	3,60	4,00	4,50	6,40	6,55	6,70	6,85
Canada-Vie 14-01			2,00	2,00	2,00	2,00	2,00								
CIBC 07-01	0,05	0,05	N/A	N/A	2,55	2,55	2,55	**1000	3,80	4,45	4,75	6,40	6,85	7,00	7,05
Fiducie Desjardins 30-12			2,65	2,70	2,80	2,80	2,80		3,675	4,325	4,625	6,65	6,85	7,00	7,05
Fiducie Sun Life 16-01			3,75	4,00	4,00	4,00	4,00	1000	4,40	4,65	4,80	6,40	6,55	6,70	6,85
Groupe La Mutuelle 21-01			++2,35	2,45	2,45	2,90	2,90	**1000	3,90	4,05	4,35	6,65	6,85	7,00	7,05
MFQ Vie 21-01		0,50	(2)2,625	2,625	2,625	2,625	2,625	**1000	3,75	4,25	4,75	6,40	6,55	6,70	6,85
Placements Québec (1) 21-01								**1000	4,35	4,95	5,40				
SSQ Vie - 21-01								400	4,00	4,40	4,60	6,50	6,65	6,80	7,00
Trust Capital 20-12			3,70	3,70	4,15	4,15	4,15	**5000	4,40	4,65	4,90	NON DISPONIBLE			
Trust Général 21-01	0,05	0,05	2,40	2,45	2,55	2,55	2,55	**1000	3,60	4,05	4,45	6,40	6,55	6,70	6,85
Trust Royal 14-01	0,15	0,15	2,65	2,70	2,80	2,80	2,80	1000	3,80	4,45	4,75	6,40	6,55	6,70	6,85

Les taux en vigueur sont ceux que nous ont fournis les institutions financières au moment de la préparation de ce tableau. Ils sont donc sujets à révision.
* : non rachetables ; ** : intérêt annuel; + : dépôt minimal de 5000 $; ++ : dépôt minimal de 10 000 $; (1) obligation à terme à taux fixe; (2) dépôt min.2500 $.

Selon Statistique Canada

Une hausse record des exportations en novembre

OTTAWA (PC) - La balance commerciale du Canada a dépassé le cap du milliard en novembre, ce qui n'a toutefois pas suffi à redonner de la vigueur au dollar, estiment les économistes.

Les exportations canadiennes ont atteint un niveau record au cours de cette période, soit 25,6 milliards $, une hausse de 1,5 pour cent par rapport à octobre, rapporte Statistique Canada.

Les importations ont par ailleurs glissé de 0,9 pour cent, passant 24,5 milliards $.

Statistique Canada révèle également que le surplus commercial d'octobre a été en fait inférieur à ce qui avait été rapporté le mois dernier, soit 600 au lieu de 432 millions $.

Cette révision signifie donc que la balance commerciale a plus que doublé d'octobre à novembre, une nouvelle qui a fouetté momentanément le dollar canadien à l'ouverture des marchés hier matin.

Mais le huard a rapidement stoppé sa course pour chuter à 69,29 cents US et enfin remonter à 69,35 cents US en milieu de matinée. Le dollar a atteint mardi son plus bas niveau en 12 ans à 69,37 cents US lorsque les marchés ont appris que les livraisons de produits manufacturés avaient baissé de 0,3 pour cent en novembre.

Selon Randall Powley, économiste chez Marchés des capitaux Scotia, le dollar profitera à court terme de la hausse de la balance commerciale de novembre.

Mais cette performance a à peine ébranlé le déficit du Canada à l'égard de la balance des paiements, de sorte que, peu importe la reprise à venir, le seul moyen de relever le dollar consiste pour la Banque du Canada à augmenter les taux d'intérêt, soutient M. Powley.

En fait, le surplus commercial accumulé de janvier à novembre 1997 se chiffre à 20,2 milliards $, alors qu'il était de 38 milliards $ au cours de la même période en 1996, soit une baisse de 60 pour cent.

Le surplus du Canada avec son principal partenaire commercial, les Etats-Unis, est passé de 1,8 milliard $ en octobre à 2,39 milliards $ en novembre, ce qui a permis d'éponger les dégâts laissés par la crise financière asiatique.

Quant au surplus avec le Japon, le second partenaire commercial du Canada, il a chuté de 137 millions $ en octobre à 26 millions $ en novembre.

Les échanges avec l'Union européenne ont donné un sérieux coup de pouce: le surplus de 833 millions $ en octobre est passé à 50 millions $ en novembre.

Ce sont principalement les faibles importations de machinerie et d'équipements qui ont contribué à abaisser le total des importations. Les importations de produits énergétiques et de l'industrie automobile n'ont pratiquement pas bougé.

Les exportations de produits industriels et forestiers ont connu un regain et n'ont été atténués que par la faiblesse des exportations de produits de la pêche, de l'agriculture, de l'industrie automobile et de la machinerie.

Un excédent enregistré de 600 millions $ au fédéral

OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral a enregistré un excédent de 600 millions $ en novembre 1997. C'est un net revirement de sa situation financière par rapport au mois de novembre 1996, puisque le gouvernement déclarait alors un déficit de 600 millions $.

D'avril à novembre de l'an dernier, les huit premiers mois de l'exercice budgétaire 1997-98, le gouvernement a accumulé un excédent de 1,4 milliard $, révèle le ministère des Finances dans son bulletin mensuel «La revue financière», publié hier.

Au cours du même laps de temps, en 1996, le gouvernement affichait un déficit de 8,1 milliards $.

«Ce revirement est attribuable à la vigueur croissante de l'économie au chapitre des recettes budgétaires, à l'effet des mesures de compressions des dépenses de programmes prévues aux budgets de 1994 et de 1995», peut-on lire dans le bulletin.

Le ministère des Finances fait une mise en garde contre la tentation d'extrapoler, à partir de ces données mensuelles, la situation financière du gouvernement pour l'ensemble de l'exercice actuel. Ainsi, l'amélioration observée est en partie attribuable à des facteurs spéciaux, comme l'accroissement des revenus des cotisations d'assurance-emploi, qui sera inversée au cours des prochains mois.

Mais la plupart des spécialistes s'accordent à dire que le gouvernement devrait enregistrer un surplus budgétaire, et le débat sur la façon dont cet argent devrait être dépensé a déjà commencé.

COUP D'OEIL

NEW YORK

Dow Jones	+7794.40	-78.72
Volume	629 308 000	

MONTRÉAL

Indices comp.	+3300.63	-27.24

TORONTO

TSE 300	+6494.57	-14.88

VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

Canadian Pacific Ltd	36.65	-.65
Nova Corp. Alta.	14.80	+.30
Biochem Pharma Inc.	29.50	-.50
Noranda Inc.	24.20	+.05
Wstn Star Trucks Hdgs	29.00	-1.00
Or	**+292.55**	**+1.10**

VALEURS D'INTERÊT LOCAL

Abitibi-Consoli.	19.15	+1.05
Alcan	39.80	-.15
Alliance	25.15	+1.90
Amisk	1.00	-.05
Ban. Nationale	22.00	-.05
Bell	47.15	-.20
Bruneau	.90	+.10
Cascades	9.75	+.25
Domtar	10.10	+.40
Donohue	25.25	+.90
Jean Coutu	15.70	+.20
Hollinger		
Métro-Rich.	15.50	+.40
MSV		
Orléans	2.10	-.02
Provigo	8.40	-.25
Uniforêt	4.00	-.15
CGI Consl. Serv. Infor.	27.60	+.10
$ U.S.	1.4455	+.0047
$ CDN	0.6921	-22
Taux de conversion	1.4390600	

EN COLLABORATION AVEC LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION INC.

CHRONIQUE JURIDIQUE



Me CHANTAL DURAND

Administrateurs *de facto* et de complaisance: Votre responsabilité pour salaire impayé ou rémunération due aux employés

Tout administrateur peut être tenu responsable des salaires que la compagnie n'a pas versés à ses employés, si le travail a été effectué durant le mandat de l'administrateur et ce, jusqu'à concurrence de six (6) mois de salaire.

Lorsque vous démissionnez de votre poste d'administrateur d'une compagnie, il doit être produit un avis dénonçant votre retrait du conseil d'administration, aux autorités compétentes, soit l'avis de changement des administrateurs auprès du Directeur d'Industrie Canada et la déclaration modificative expédiée à l'Inspecteur général des institutions financières, selon le cas. Vous êtes présumé administrateur de la compagnie si votre nom figure toujours dans le dernier avis envoyé au Directeur ou à l'Inspecteur général des institutions financières, le cas échéant.

Vous croyez maintenant être à l'abri de toute responsabilité pour salaires impayés aux employés suite au travail effectué par ceux-ci, après votre démission à titre d'administrateur de la compagnie. Attention! Une démission officielle de votre poste d'administrateur ne suffit pas à vous mettre à l'abri des poursuites, si vous continuez dans les faits à poster des actes normalement réservés aux administrateurs.

En effet, votre statut d'administrateur ne découle pas seulement de votre nomination officielle. Il peut aussi s'inférer des faits. On pourra vous qualifier d'administrateur *de facto* ou administrateur de fait, si notamment, vous continuez de participer aux réunions du conseil d'administration, signez des résolutions du conseil d'administration, donnez des instructions au nom de la compagnie, prenez ou participez à des décisions d'administration ou d'aliénation ou encore vous présentez aux tiers comme un administrateur. Vous pourrez encourir ainsi la même responsabilité qu'un administrateur nommé ou élu en bonne et due forme, si vous agissez comme tel et ce, même si votre nom ne figure pas dans les documents publics.

Bien entendu, vous engagez votre responsabilité à titre d'administrateur dès que vous occupez le poste et ce, même si vous n'agissez pas comme tel ou que vous participez très peu à l'administration de la compagnie. On vous qualifie alors d'administrateur de complaisance. Puisque la responsabilité pour le salaire impayé ne découle ni d'une faute précise, ni d'une décision que vous avez prise ou à laquelle vous avez consentie, il importe peu qu'un administrateur participe activement ou non à l'administration de la compagnie pour qu'il soit tenu responsable des salaires ou autres rémunérations dus aux employés. Les tribunaux ont reconnu que vous êtes responsable au même titre que les administrateurs plus actifs.

Administrateur démissionnaire, assurez-vous que l'avis dénonçant votre retrait a été transmis et à moins d'avoir une raison particulière vraiment déterminante, il est généralement préférable de quitter ou de refuser un poste d'administrateur de complaisance.

Me CHANTAL DURAND

Cain Lamarre Wells

AVOCATS S.E.N.C.

BUREAU DE CHICOUTIMI
255, rue Racine Est, Bureau 600, C.P. 5420
CHICOUTIMI (Québec) G7H 6J6
Tél.: (418) 545-4580 - Télécopieur: (418) 549-9590

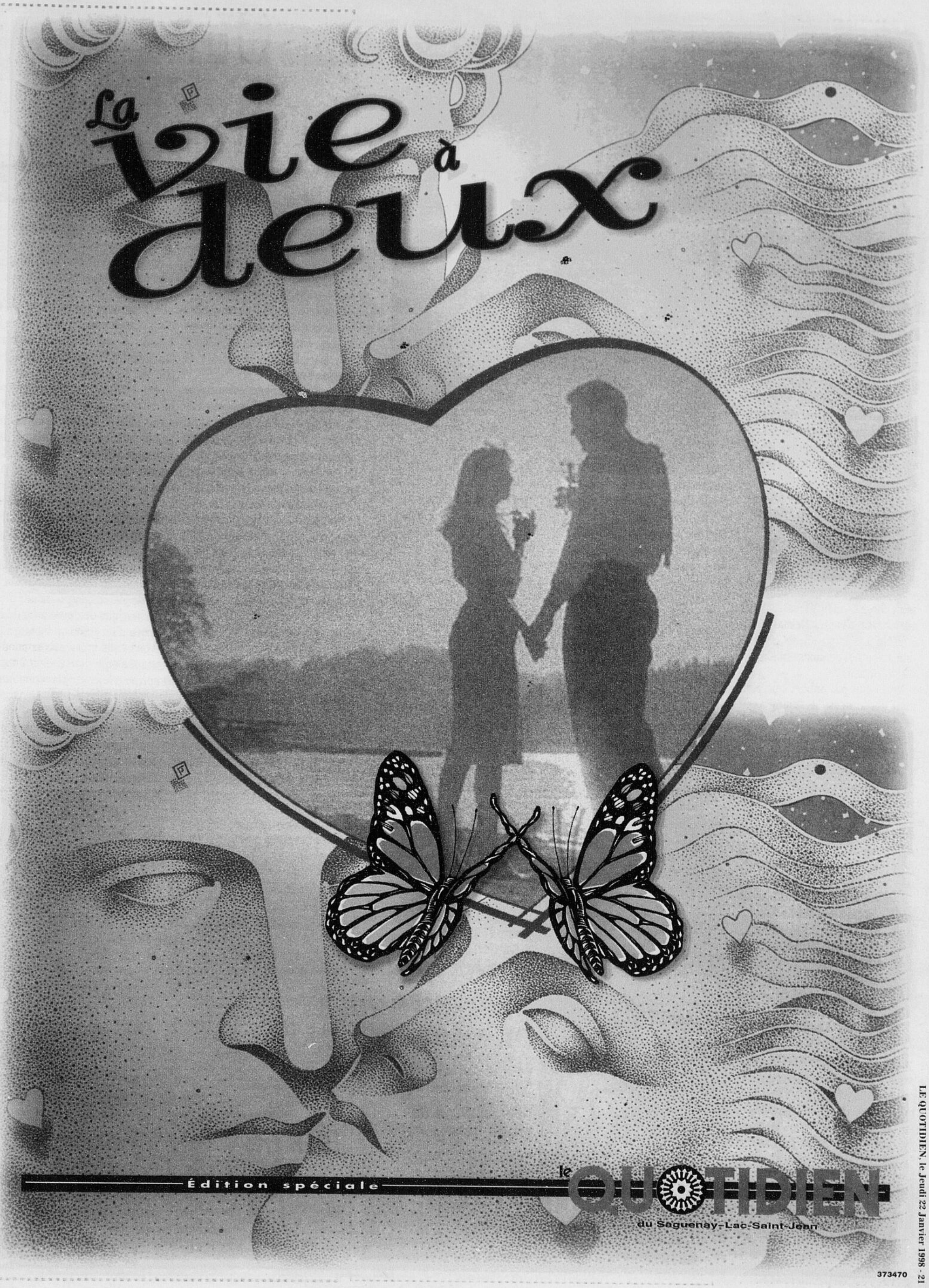
BUREAU DE MONTRÉAL
1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2501
MONTRÉAL (Québec) H3B 5C9
Tél.: (514) 393-4580 - Télécopieur: (514) 393-9590

BUREAU DE JONQUIÈRE
3750, boulevard du Royaume, Bureau 201
JONQUIÈRE (Québec) G7X 0A4
Tél.: (418) 695-4580 - Télécopieur: (418) 547-9590

BUREAU DE LA BAIE
1262, 6e Avenue
LA BAIE (Québec) G7B 1R4
Tél.: (418) 544-4580 - Télécopieur: (418) 544-0940

BUREAU D'ALMA
100, St-Joseph Sud, Complexe Jacques-Gagnon
ALMA (Québec) G8B 7A6
Tél.: (418) 669-4580 - Télécopieur: (418) 669-0088

371144


La vie à deux
Édition spéciale
le QUOTIDIEN
du Saguenay–Lac-Saint-Jean

373470

PUBLICITÉ

Oui je le veux!



Le dialogue est gage de bonne entente

(SOP) Il est important de partager avec votre fiancé les responsabilités engendrées par vos préparatifs de mariage. Le dialogue demeure le meilleur moyen de bonne entente.

Vous venez d'annoncer votre mariage. Vous avez donc pris la décision de partager votre vie ensemble, de marcher main dans la main en affrontant le monde futur. Lorsque le moment est venu de planifier votre mariage, vous réalisez soudain que votre futur mari ne semble pas très intéressé à s'impliquer au niveau de l'organisation de l'événement.

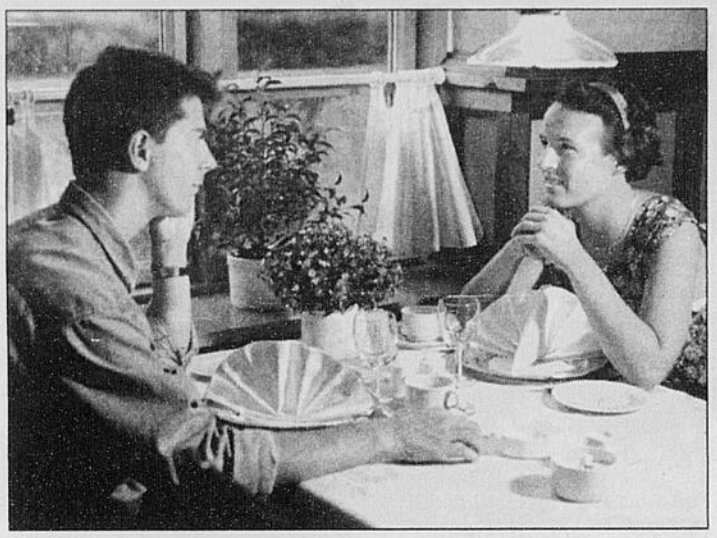
L'exemple de Caroline est typique face à ce genre de situation. Caroline doit se marier bientôt avec Jean-Marc. C'est elle qui a tout organisé. Le choix de l'église, la salle de réception, le repas, le service de vidéo, etc. Elle n'a demandé qu'une seule chose à son futur mari : d'aller chercher leur contrat de mariage. Il a refusé. On se pose alors la question suivante : comment impliquer son futur mari ?

Il ne faut pas oublier que pendant des années, les femmes ont véhiculé certaines valeurs traditionnelles comme, par exemple, l'organisation d'un " shower ". En se réunissant ensemble, elles organisaient tout et leurs discussions s'élaboraient autour du choix du grille-pain jusqu'à la mise en place de la table. Par contre, les hommes n'ont jamais eu le même genre de préoccupations. Quelques semaines ou quelques jours avant leur mariage, ils ont l'habitude de se réunir ensemble et fêtent ce qu'on appelle traditionnellement " l'enterrement de vie de garçon ". Pour eux, il n'est surtout pas question de discuter du type de repas ou du genre de fleurs qu'il y aura lors du grand jour.

Tâches à partager

Les futurs mariés ont donc des préoccupations très diverses et des rôles très différents à jouer dans les préparatifs prénuptiaux. Les femmes ont des idées bien spécifiques sur le genre de mariage qu'elles veulent vivre tandis que les hommes n'ont pas l'habitude d'émettre leur opinion et n'ont donc pas l'intention de s'impliquer plus qu'il ne faut. D'ailleurs souvent, ils seront d'accord avec leur future épouse, quelque soit leur choix tant qu'il demeure raisonnable.

Au départ, cette attitude semble



convenable, mais au fur et à mesure que l'organisation du mariage avance, il peut se produire des réactions assez cocasses. Certains hommes réalisent soudain qu'ils ont des idées personnelles mais trop tard, ils se font refouler par leur fiancée. Ces hommes ont l'impression qu'ils doivent se soumettre au lieu d'avoir le plaisir de donner leur opinion. En rétrospective, Caroline a réalisé que son futur mari Jean-Marc semblait recevoir des ordres d'elle. " J'étais un peu débordée avec toute l'organisation, ajoute Caroline. Je savais ce que je voulais. Au début, je demandais à Jean-Marc ce qu'il aimait. Il me disait : " Tout ce que tu choisis me plaira. " Alors j'ai cessé de lui demander son opinion. À la toute fin, Jean-Marc ne savait même plus ce qu'il lui arrivait. Il écoutait et était présent quand il le fallait. C'est pour cette raison qu'il a refusé d'aller chercher notre contrat de mariage ".

Dialogue

Mais si on demande aux hommes d'imaginer le jour de leur mariage, la plupart vous diront sur un ton mêlé à la fois de surprise et d'embarras : " Je n'ai jamais vraiment pensé à cela ". Mais en insistant, ils vous diront qu'ils ont des opinions sur ce qu'ils aiment ou n'aiment pas. Philippe est fiancé à Marie-Louise. Il réalise quelques jours avant son mariage qu'il voulait une cérémonie intime avec la famille et quelques amis proches. Au contraire, Marie-Louise et lui ont invité plus de 350 invités que Philippe connaissaient à peine. Marie-Louise lui a dit qu'elle a toujours rêvé d'un grand et élégant mariage qui, bien sûr ne correspondait pas au goût de Philippe. Mais il a cédé parce que, tout d'abord, il voulait lui faire plaisir. Quand les deux belles-mères se sont impliquées dans l'organisation du mariage, les choses se sont tellement compliquées, que Marie-Louise n'était plus au courant de rien. C'est seulement plusieurs jours après le mariage que Philippe et Marie-Louise eurent une bonne discussion face au bilan de l'organisation de leur mariage. Si Marie-Louise avait pu connaître les sentiments de Philippe, les choses auraient été différentes. Mais il n'a pas dit un mot.

Conseils

Pour éviter ce genre de situation, voici quelques conseils qui vous aideront à mieux impliquer votre futur mari dans l'organisation de votre mariage.

- Partager véritablement ce moment avec lui. Il y a tellement de coutumes et de cérémonies qui entourent la mariée que souvent on oublie que c'est aussi un événement qui implique le marié et qu'il doit partager les plaisirs et les difficultés d'une planification nuptiale. Cela ne veut pas dire lui assigner des responsabilités : au contraire, il faut que vous discutiez ensemble de ce que vous aimez tous les deux. Même s'il est prêt à combler tous vos rêves, encouragez-le à donner son opinion sur vos idées. Par exemple, votre fiancé aime bien la bière et la pizza, mais vous préférez avoir un repas de six services. Pourquoi ne pas servir à l'intérieur des six services un repas avec une pizza de style gourmet accompagnée de sa bière favorite ?

•Une bonne discussion. Voilà le secret d'une meilleure entente. S'asseoir tous les deux et discuter à fond de quel genre de mariage vous voulez ensemble.

•Soyez attentive à ses idées. Tâchez de ne pas dénigrer ses suggestions.

•Demandez-lui de participer mais sans le forcer, car il refusera catégoriquement de collaborer. Décider ensemble quelle tâche chacun doit accomplir.

- Utilisez ses talents. Dites-lui de vous surprendre avec ses nouvelles idées. S'il aime la conduite automobile, il pourrait s'occuper du transport. L'Idée d'arriver à l'église en motocyclette pourrait être originale.

- Préparez-vous à faire face à certains compromis. Vous préférez la musique d'un grand orchestre pour votre réception alors que votre fiancé préfère la toute nouvelle musique de danse. La solution ? Un disc-jockey peut faire alterner de la musique de danse avec de la musique d'un grand orchestre.

Vous vous mariez sans aucun doute parce que vous êtes en amour et non pour le faste de la cérémonie. Si l'organisation de votre mariage devient désagréable l'un pour l'autre, prenez un moment de répit pour changer votre humeur et faire ensemble quelques autres activités qui vous plaisent.



LOCATION D'HABITS DE MARIAGE

- *Fabrication d'habit sur mesure*
- *Réparation de tous genre*
- *Location: habit de gala*

MICHEL LE TAILLEUR
2229, rue Saint-Jacques – Jonquière
542-4327
374106

On vous attend au Salon des mariés 23-24-25 janvier

Futures Mariées

C'est le temps de choisir votre tissu pour confectionner votre robe de mariée selon votre personnalité.

Choix de tissus, dentelles, accessoires, diadèmes, chapeaux, gants, etc.



Consultez des spécialistes

AUX Soieries ENR.

CARREFOUR RACINE
373747

400, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI (COMPLEXE GAGNON FRÈRES) 543-4785

Lingerie de la mariée



PUBLICITÉ

Soutien-gorge en vue

(SOP) À l'heure actuelle, la mode veut que l'on montre son soutien-gorge. Les nouveaux soutiens-gorge et bustiers sont portés comme corsages pour accompagner des jeans, par exemple. De toute façon, leurs couleurs sont tellement vives qu'ils risqueraient de paraître à travers les chemisiers.

Deux tendances seront évidentes dans les vêtements de nuit : les tissus diaphanes garnis de dentelle dans des teintes unies discrètes et des tenues cintrées et transparentes à motifs colorés.

Le corsage bain-de-soleil se pare de rouge, de vert, de bleu, de jaune vif, de petit pois violets sur fond ivoire et de motifs floraux rouge et bleu vif sur fond noir. Le bustier plus long est aussi très populaire.

Prestige, nouvelle collection importée de France, offre de jolies camisoles en soie à motifs de roses et des débardeurs à porter par-dessus ou par-dessous et qui peuvent être déboutonnés pour laisser paraître un délicat soutien-gorge assorti.

Les camisoles du printemps sont fuchsia, améthyste, bleu royal et vert et destinées à être portées sous une veste, avec ou sans blouse.

Les mélanges de tissus sont à la mode. La culotte en coton lycra s'agrémente d'incrustations en filet, le nylon lycra s'accompagne de tissu bouillonné sur de petites camisoles à col roulé, et la dentelle extensible fait bon ménage avec le nylon diaphane ou le coton lycra.

Pour la détente, les culottes en filet ou en coton imprimé de motifs fantaisistes - fruits, animaux, pois et rayures aux couleurs vives, sont de nouveau dans le vent.

Le justaucorps en dentelle extensible, la camisole en dentelle délicate et les dessous en chiffon imprimé séduiront la mariée du printemps. La couleur pistache - un vert pâle frais et sophistiqué - a été ajoutée aux teintes pastel traditionnelles.

Plutôt que de porter une corselette sous leur robe, certaines mariées préfèrent le bustier, la culotte et le porte-jarretelles en dentelle. Mais encore faut-il que la mariée soit très mince, ou que le corsage de sa robe ne soit pas trop ajusté. La corselette est recommandée pour affiner la silhouette.

Choix limité

La mode des robes transparentes et décolletées limite parfois le choix des sous-vêtements.

Souvent, le soutien-gorge sans dos et sans bretelles - véritable merveille d'ingéniosité dont les côtés à peine visibles rejoignent un large bandeau placé à l'arrière de la taille - est le seul que peut se permettre une robe à dos très transparent.

La mariée plus ronde qui aime les robes décolletées peut faire coudre ces bonnets à l'intérieur du corsage de sa robe.

Deux tendances seront évidentes dans les vêtements de nuit : on verra des tissus diaphanes garnis de dentelle dans des teintes unies discrètes et des tenues cintrées et transparentes à motifs colorés. La lingerie entièrement blanche intéresse toujours la mariée.

Les longues chemises de nuit à bretelles ultrafines, en satin blanc garni de dentelle, sont encore populaires auprès des mariées, mais les modèles diaphanes plus courts qui affleurent le genou ou remontent haut sur la cuisse promettent d'avoir du succès cette année.

Certaines robes de nuit sont taillées généreusement sur le biais, ce qui les rend plus confortables et contribue à amincir la silhouette.

Le pantalon-jupe, la camisole et le déshabillé assortis sont également populaires.

Le pantalon-jupe est offert en modèle à la cheville ou pleine longueur, en chiffon égayé de couleurs vives ou de rayures satinées aux couleurs variées - rose, ivoire, et vert ou bourgogne, bleu royal et marine et même noir et jaune.

Les peignoirs offrent parfois des épaules rembourrées et sont boutonnés ou noués à l'aide d'une ceinture en même tissu.

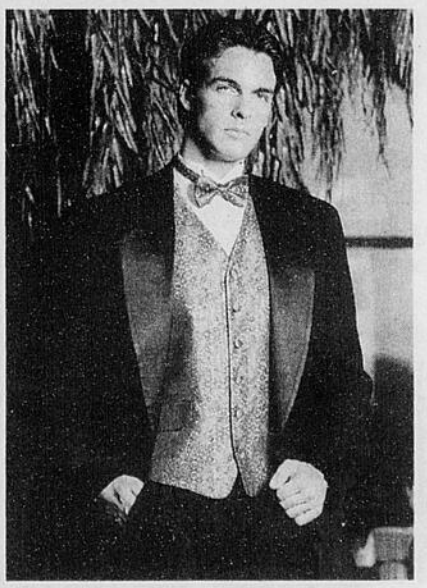
SUPER DISCO-MOBILE
Nicolas Girard
• Soirées dansantes • Mariages
• Occasions spéciales • Animation
SATISFACTION GARANTIE
Pour de plus amples informations
Tél.: (418) 548-0967
Pagette (418) 541-7451
373473





• Le plus grand choix
• Les plus beaux styles
• Des prix réduits jusqu'à 50%

SIBELLE
Carrefour Mode Odina
613, rue Albert, Ville de la Baie
544-2836



Classy 1998

Location de tenues de cérémonies Classy, à partir de:

89$

ODINA
SIMARD
BOUTIQUES • MODE
613, rue Albert, Ville de la Baie
544-2836
374238

Les diamants symbolisent le lien sacré de l'amour



PUBLICITÉ

Une tradition vieille de plus de 1000 ans

(SOP) L'usage de la bague de mariage remonte à l'époque romaine. Habituellement fabriquée en fer, la bague était synonyme de promesse.

De plus, puisque ces anneaux servaient aussi de sceaux, la femme qui en acceptait un scellait ainsi le pacte l'obligeant à s'occuper de la maison. L'Eglise chrétienne a adopté la bague de mariage au IXe siècle. Elle était alors faite de métal précieux et portée à l'annulaire, par lequel le nerf de l'amour était dirigé vers le coeur, disait-on. Le prêtre touchait les trois premiers doigts en disant : "Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit " et, au quatrième, il terminait en ajoutant : " Amen ".

Mythes et légende

Les diamants sont le sujet d'innombrables légendes et mythes, dont certains remontent à plus de 2 000 ans, époque de leur découverte en Inde. Mais il faut plutôt chercher du côté de la Rome antique pour trouver l'origine de la tradition associant le diamant à l'amour : les diamants étaient alors considérés comme des éclats des étoiles filantes formant l'embout des flèches d'Éros.

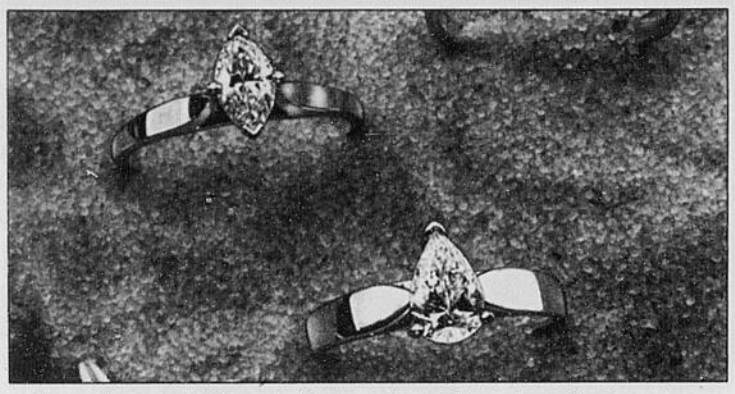
Pour leur part, les Grecs anciens y voyaient des larmes de dieux. En fait, le mot vient du grec ancien " adamas ", qui signifie " invincible ".

Le diamant est la matière la plus dure que l'on connaisse sur la terre, et c'est pourquoi il a, petit à petit, été considéré comme le symbole du lien sacré de l'amour entre un homme et une femme.

La première bague de fiançailles avec un diamant apparut en 1477, lorsque l'archiduc Maximilien d'Autriche la passa au doigt de sa fiancée, Marie de bourgogne. Aujourd'hui, 88 % des futures mariées canadiennes se voient offrir une bague de fiançailles, d'après le Centre d'information du diamant.

Bien que chaque culture ait créé sa propre mythologie au sujet des diamants (les Européens, par exemple, donnaient une valeur de talisman à cette pierre précieuse), leur véritable magie se trouve dans leur histoire naturelle.

Les diamants furent formés sous l'action d'une chaleur et de pressions intenses, à des profondeurs dépassant 160 km sous la croûte terrestre. Des explosions volcaniques ont propulsé vers la surface de la



terre des cristaux de diamant il y a plus de 70 millions d'années, mais ce n'est que vers le IVe siècle av. J.-C. que les premiers diamants ont fait l'objet d'échanges commerciaux.

En dépit des progrès de la technologie moderne, il faut extraire 250 tonnes de minerai pour produire un seul diamant poli d'un carat. Il n'y a pas deux diamants identiques, ce qui permet aux couples de souligner d'une manière tout à fait personnelle leur promesse de mariage.

Bien que les gens ne croient plus aujourd'hui que les diamants soient imprégnés de pouvoirs magiques, l'éclat séduisant de cette pierre précieuse continue à fasciner hommes et femmes, un peu partout dans le monde. Et la tradition d'offrir une bague de fiançailles avec un diamant à sa bien-aimée, se poursuit de plus belle aujourd'hui.

Les diamants symbolisent depuis presque toujours l'amour éternel. Dans les années 90, de nouvelles tendances surgissent, dont l'anneau de mariage avec diamant pour homme, offert par la future mariée, et le jonc anniversaire orné de diamants, donné en cadeau lors du dixième anniversaire de mariage.

Nettoyez vos diamants :

1) Le bain dans un détergent : préparez un petit bol d'eau chaude savonneuse avec un quelconque détergent liquide que vous utilisez chez vous. Brossez les diamants avec une petite brosse douce, par exemple une brosse à dents, pendant qu'ils sont dans l'eau savonneuse, puis rincez-les sous l'eau chaude courante. Essuyez en tapotant avec un chiffon doux sans peluche.

2) Le trempage en eau froide : faites tremper les bijoux dans une solution moitié eau froide et moitié ammoniac pendant une demi-heure.

Retirez-les et tapotez doucement l'intérieur et l'extérieur de la monture avec une petite brosse douce. Remettez dans la solution, rincez et faites égoutter sur un mouchoir en papier.

3) La méthode du lavage rapide : prenez n'importe quelle marque de nettoyant liquide pour bijoux et suivez les instructions de l'étiquette.

4) Le nettoyeur aux ultrasons : il existe de nombreux appareils à ultrasons qui nettoient les bijoux sertis de diamants. Il s'agit d'une machine avec une coupelle en métal qu'on remplit d'eau et de détergent. Lorsque la machine est en fonction, le tourbillon à haute fréquence entraîne le nettoyage. Tous les appareils sont différents, il est donc nécessaire de suivre les instructions.

COMPLEXE SOCIO-CULTUREL ST-AMBROISE
L'endroit idéal pour:
- Réunions
- Mariage
- Réception
- Spectacle et autres
672-2588
156, rue Gaudreault, St-Ambroise
374246

Créations Mirage
ON VOUS ATTEND AU SALON DES MARIÉS 23-24-25 JANVIER 1998
- Robes de mariée 1998
- Cortège
- Bal
- Occasions spéciales
- Accessoires
- Location d'habits
- Faire-part
- Et créations à votre mesure par Claude Bradet, désigner

Pour faire de votre «Vision» une réalité...
Créations Mirage
367, Racine Est
Chicoutimi
698-4317
1-888-698-4317
373967

On vous attend au Salon des Mariés
Élaine Marceau
Sylvain Bergeron
À Tout Événement
DÉCORATION DE SALLES
• LIVRAISON COSTUMÉE DE BALLONS
• FLEURS NATURELLES ET PERMANENTES
LOCATION
• Équipement de réception
• Animation • Costumes
• Accessoires de mascarade
• Toilettes sanitaires
• Vaisselle • Chaises
• Tables • Tentes
• Kiosques d'exposition
801, rue Alma, Chicoutimi (Qué)
Tél./Fax: (418)
545-7761
374217

La liste des cadeaux évite les casse-tête



Le couple participe à la sélection

PUBLICITÉ

(SOP) Sur les listes de mariage, on trouve de tout, à tous les prix : des articles dont les nouveaux mariés se serviront quotidiennement et d'autres qu'ils réserveront pour les occasions spéciales. Tout, évidemment, est à la discrétion de chaque couple et répond à ses besoins propres.

Alors qu'auparavant, la future mariée venait choisir les articles figurant sur la liste avec sa mère, ce sont maintenant les deux membres du couple qui se présentent au magasin. Et l'homme participe activement à la sélection des cadeaux.

Vaisselle

Généralement, les fiancés choisissent un service de vaisselle en fine porcelaine pour les beaux jours et un autre service à leur goût pour le quotidien, de la verrerie pour les grandes occasions et des verres pour tous les jours, et de la coutellerie. Il y a un retour vers le traditionnel. Les gens veulent de belles choses.

Les couples choisissent des services ayant généralement 12 couverts. Le prix moyen par couvert varie de 110 $ à 120 $. Et les services de vaisselle de marque Wedgwood et Royal Doulton sont encore les plus populaires.

Mais les gens choisissent des cadeaux de tous les prix. Ils vont dans tous les rayons et sélectionnent des articles pour la salle de bains, la cuisine, la salle à manger et la chambre à coucher. Ils peuvent inclure, par exemple, un seau à glace, des couteaux, des petits trucs pour cuisiner et de beaux bols à salade.

Les listes de mariage varient d'un couple à l'autre. Certains choisissent de la grande vaisselle d'Angleterre, de style traditionnel, tandis que d'autres préfèrent de la belle vaisselle en porcelaine qu'ils pourront utiliser tous les jours et lorsqu'ils recevront. Les services de la marque Portmerion sont alors très appréciés.

Les commerçants remarquent qu'il y a deux catégories de clients : ceux qui aiment le traditionnel, les articles classiques durant longtemps, et ceux qui préfèrent tout ce qui est nouveau.

Les couples incluent dans leur liste tout ce dont ils ont besoin. De la vaisselle et des verres pour tous les jours et pour recevoir, mais aussi des nappes, des napperons, des vases, une batterie de cuisine, des couteaux... et même, s'ils le désirent, un lit !

Sélection

Il y a une large sélection de cadeaux de tous les prix, et les invités choisissent ce qu'ils veulent donner en fonction des liens qu'ils ont avec les mariés. Plusieurs peuvent aussi se mettre ensemble pour offrir un plus gros cadeau ou contribuer une certaine somme d'argent qui permettra aux mariés de se procurer un article plus dispendieux.

"Les listes de mariage varient d'un couple à l'autre. Certains choisissent de la grande vaisselle d'Angleterre, de style traditionnel, tandis que d'autres préfèrent de la belle vaisselle en porcelaine qu'ils pourront utiliser tous les jours et lorsqu'ils recevront."

Généralement, la valeur des cadeaux varie entre 50 $ et 100 $. Ceux qui préfèrent contribuer à l'achat d'un cadeau plus important achètent des certificats-cadeau. Les gens choisissent des services de vaisselle en porcelaine ou en faïence. Ils ont tendance à choisir plus de couverts qu'auparavant. Alors qu'avant ils en voulaient six ou huit, ils en désirent maintenant huit, dix ou douze. Peut-être parce qu'ils reçoivent plus ! Ils choisissent aussi des accessoires qu'ils s'offrent rarement comme de grandes assiettes de service, une soupière, ou un beau bol à fruits.

Verrerie

En ce qui a trait à la verrerie, ils sélectionnent des verres à vin rouge, des verres à eau et des flûtes à champagne. La coutellerie, elle, est de plus en plus en inox travaillé à la façon des orfèvres. C'est comme de l'argenterie, mais cela ne ternit pas. Des nappes figurent aussi sur les listes. Certains magasins, de leur côté, ont considérablement élargi leur sélection de services de vaisselle en porcelaine, de verres, de vases de cristal, de bibelots et d'articles-cadeaux depuis qu'il ont commencé à offrir la possibilité d'élaborer des listes de mariage. Les futurs mariés ne choisissent toutefois pas uniquement des cadeaux traditionnels. Ils sélectionnent aussi, notamment, des cafetières, des services de vaisselle pour tous les jours, des woks, des batteries de cuisine, des couteaux de cuisine et de la coutellerie en acier inoxydable. La plupart des articles sont très pratiques et il y en a peu destinés à la chambre à coucher ou à la salle de bains. Les couples ne prennent pas beaucoup de draps, par exemple, mais à l'occasion, certains choisissent des couettes.

SUPER DISCO-MOBILE
Nicolas Girard
• Soirées dansantes • Mariages
• Occasions spéciales • Animation
SATISFACTION GARANTIE
Pour de plus amples informations
Tél.: (418) 548-0967
Pagette (418) 541-7451
373473

Venez nous rencontrer au Holiday Inn les 23, 24 et 25 janvier
LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION
MANTEAUX D'HIVER 50% DE RABAIS ET PLUS
LOT DE ROBES DE MARIÉES EN PROMOTION À:
50% DE RABAIS
POUR LA MÈRE DE LA MARIÉE
jusqu'à 20%
La mère de la mariée et toute la famille ont un choix incomparable: robes, costumes, accessoires et souliers. Tout ça est réduit jusqu'à 20%.
Soyez sûr que c'est à la Boutique de la Mariée qu'il y a des bons prix, du bon service et de la qualité. En plus, vous trouverez de tout à la Boutique de la Mariée: costumes, robes d'après-midi, jupes, pantalons, chandails, etc.
Les robes de graduation ou de soirée sont à la Boutique de la Mariée là où est le plus grand choix. Soyez-en assuré.
LOCATION DE ROBES DE MARIÉE
LOCATION TOXEDOS POUR HOMME
Boutique de la Mariée
333, rue Racine Est
(dans la côte)
Chicoutimi
549-1515
• Service personnalisé
• Mise de côté
• Réparation de tous genres
Mme Jeannine Tremblay
propriétaire
373713

PUBLICITÉ

Pour des nuits toutes en douceur



Choisir la litere avec soins

(SOP) Des allées remplis d'édredons, des piles de draps, des montagnes de couvertures pour emmailloter les nouveaux mariés... Les grands magasins proposent une variété inouïe d'articles de literie. Et les emballages ajoutent souvent à notre confusion! Comment s'y retrouver?

Les emballages peuvent contenir toutes sortes de renseignements : nombre de fils au pouce carré, garantie contre le boulochage, etc. Mais la Loi canadienne sur l'étiquetage des textiles n'en demande pas tant : elle exige tout simplement que soient indiqués le nom générique des fibres utilisées et leur pourcentage dans la composition du tissu, ainsi que le nom et les coordonnées du fabricant. Tous les autres renseignements sont facultatifs. Même les informations sur l'entretien ne sont pas obligatoires ! Par contre, tous les renseignements qu'un fabricant choisit de donner doivent être rigoureusement exacts.

De plus, avant d'apposer une étiquette d'entretien, le fabricant doit s'assurer que ses articles répondent à des normes très précises sur le boulochage, la décoloration, le rétrécissement et les taches. Ainsi, si on lave nos draps en suivant les instructions du fabricant, on est assurée qu'ils ne boulocheront pas, qu'ils ne rétréciront pas de plus de 2 % et qu'ils ne perdront pas leurs couleurs. On sait aussi qu'ils ne déteindront pas sur les autres tissus de la lessive, puisque les règles imposées par l'Office des normes générales du Canada sont tellement strictes qu'on ne pourrait pas voir une tache à l'oeil nu. Bref, même si les étiquettes d'entretien ne sont pas obligatoires, elles constituent en quelque sorte une garantie de qualité.



Draps doux

La plupart des draps sur le marché sont formés de 180 ou 200 fils au pouce carré, mais certains peuvent en contenir jusqu'à 260. Pour qu'un tissu puisse porter l'appellation de percale, il doit en compter au moins 180. Plus il y a de fils, plus le tissu est doux et résistant. Si l'emballage ne mentionne pas le nombre de fils ou ne comporte pas l'appellation percale, on peut présumer que le drap contient moins de 180 fils au pouce carré.

On trouve des draps pour tous les budgets, d'une trentaine de dollars à plus de 100 $ l'ensemble pour un lit à deux places. Outre la qualité du tissu, l'originalité et la beauté des motifs et des couleurs influencent les prix à la hausse. Un petit truc simple pour économiser : les ensembles complets de draps reviennent parfois jusqu'à 50 % moins cher que si l'on achète séparément le drap-housse, le drap plat et les taies d'oreiller. Les frileuses quant à elles, préfèrent se glisser dans des draps de finette dès le début de l'hiver. Il s'agit en fait d'un coton dont les fils ont été grattés pour lui donner un aspect pelucheux et douillet. La plupart de ces draps sont tout coton, mais certains contiennent un petit pourcentage de polyester (15 % ou 20 %).

Un autre choix pour les frileuses : les " draps santé "... qui n'ont rien à voir avec la santé. Il s'agit simplement d'une marque de commerce qui, avec le temps, a fini par désigner une sorte de draps.

Matelas

Pour que le matelas reste beau et propre, le couvre-matelas est un achat essentiel. Les prix varient entre 35 $ et 85 $ selon les dimensions du lit et l'épaisseur de la bourre : plus elle est épaisse, plus le couvre-matelas absorbe les liquides.

En coton ou en laine, les couvertures thermiques sont tissées de telle sorte que comme les vêtements de ski, elles ne retiennent pas l'humidité. Résultat : elles sont censées nous garder au chaud en hiver et au frais en été. On peut donc les utiliser toute l'année. Les couvertures thermiques en coton, toutefois, conviennent mieux pour l'été.

Elans passionnés

La séduction vient avec la pratique

(SOP) La séduction est l'art d'attirer l'autre par certaines ruses. Sa maîtrise vient avec la pratique, et ses formes varient selon les cultures. Même si plusieurs nient que l'aspect physique ait une grande importance dans leur relation, le corps séduit toujours en premier. Lorsqu'on parle de séduction, on pourrait croire qu'il s'agit d'une robe particulière qui lèverait nos charmes cachés.

La séduction ne se limite pas au port d'un vêtement. Si, pour vous, séduire, c'est l'histoire d'une nuit, vous n'utiliserez pas les mêmes moyens que si vous cherchez un compagnon pour la vie. Ainsi, il ne sera peut-être pas nécessaire que vous portiez une jupe courte pour trouver compagnon de façon définitive ; votre regard et votre sourire, les mots que vous prononcerez feront en sorte que vous séduirez celui à qui vous les adressez.

Au cours des premières fréquentations, on se fait souvent complimenter sur nos beaux yeux, notre sourire magnifique et notre chevelure à l'odeur agréable. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ces compliments ne relèvent pas d'un manque d'imagination. Ils sont en fait bien ancrés dans notre culture. En Amérique du Nord, la séduction passe d'abord par le haut du corps ! Bien qu'il existe des normes en matière de beauté, les codes d'attraction varient d'une personne à l'autre. Toutefois, l'on sait que les hommes accordent davantage d'importance que les femmes au physique. Bien que ces dernières ne soient pas insensibles à la beauté, elles valorisent et érotisent autant la force et la maturité des hommes. Après que le physique d'un homme nous aura attirée, on s'attardera à sa voix, à sa personnalité et à sa gestuelle, autant de particularités qui contribueront à renforcer les liens ou à les briser.

Les premiers moments des fréquentations constituent de façon bien évidente la plus forte période de séduction dans un couple. Ces élans passionnés ont parfois du mal à résister au temps. On a trop souvent tendance à croire que la séduction est l'affaire d'une seule fois et que l'être aimé n'a plus besoin d'être charmé. Une étude portant sur les contacts physiques et l'intimité révèle que l'étape de la séduction est à recommencer chaque fois qu'on veut créer un rapprochement intime avec l'autre. Il n'existe cependant pas de mode d'emploi universel en matière de séduction. Il faut être à l'écoute de son partenaire et savoir ce qu'il aime.

L'antiséduction

L'antiséduction consiste à employer des moyens négatifs pour communiquer nos besoins. Menaces, bouderies, sarcasmes et reproches sont quelques-uns des comportements antiséduction souvent utilisés. " Si tu me trompes, je ne te le pardonnerai jamais ", " Si tu pars, tu me le payeras cher " et " Tu oublies toujours mon anniversaire "font partie de ces phrases qui expriment douleur et rancoeur. Le mieux est de lui communiquer nos attentes et nos regrets une fois la colère évanouie. Il sera alors sûrement plus réceptif à nos propos.

• Mariage
• Anniversaire
Service de limousine R.B.

• Baptême
• Occasion spéciale
CHAUFFEUR COSTUMÉ
Tél.: (418) 545-3198
374125

SUPER DISCO-MOBILE
Nicolas Girard
• Soirées dansantes • Mariages
• Occasions spéciales • Animation
SATISFACTION GARANTIE
Pour de plus amples informations
Tél.: (418) 548-0967
Pagette (418) 541-7451
373475

SALLE DE RÉCEPTION
Vous cherchez une salle attrayante pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes?
BANQUET, MARIAGE, ACTIVITÉ SOCIALE
• Un endroit avec vaste stationnement.
• Une vue magnifique sur la ville.
• En période estivale, une terrasse invitante.
Pour informations en après-midi:
549-9245
Curling Chicoutimi Inc.
760, rue Jolliet, Chicoutimi
374065

PUBLICITÉ

Les fleurs accompagnent les mariés à chaque étape



Une affaire de goût personnel

(SOP) Sous toutes les latitudes, la beauté des fleurs naturelles, leurs parfums et leurs symboles accompagnent la cérémonie nuptiale. Corolles et boutons ornent l'église, le cortège, la boutonnière du conjoint et composent l'indispensable bouquet dont aucune mariée ne saurait se passer. Si le choix des fleurs et la façon de les utiliser sont avant tout affaire de goût personnel et de budget, certains usages consacrés facilitent l'harmonie de l'ensemble. Il subissent quelques variantes, d'une région à l'autre, mais tous les emprunts sont permis quand ils participent à la réussite de la fête.

Bouquets de charme

Il est le point d'orgue de la symphonie : de lui dépendront, dans la plupart des cas, les couronnes et les



bouquets des demoiselles d'honneur. Mais le choix de la texture et du coloris des fleurs s'effectuera en fonction de la toilette de la mariée.

La fluidité de la panne, les reflets perlés du satin s'harmoniseront parfaitement aux lignes élancées d'une gerbe de lys ou d'arums. Les pétales charnus du camélia et le vert intense de son feuillage feront merveille eux aussi sur un tissu lourd. Pour libérer les mains de la mariée, ou lui permettre de porter un missel ancien, le fleuriste lui accroche parfois au poignet gauche un petit bouquet de trois ou quatre camélias retenus par un flot de rubans. Une originalité qui ne manque pas de charme.

Pour accompagner une robe de tulle, d'organdi ou de fine dentelle, on choisit de préférence la fragilité des roses ou des pois de senteur, la mousse légère des renoncules et des fleurs d'oranger.

Pour les occasions spéciales

Comment choisir l'argenterie?

(SOP) Pour une coordination infaillible, tenez toujours compte du style de la verrerie et de la porcelaine qui compléteront votre argenterie et veillez à garder l'un de ces trois éléments d'une élégante sobriété afin de ne pas surcharger l'ensemble.

- Classique : indémodable, le style classique évoque souvent le style anglais : lignes sinueuses, motifs de fleurs ou de coquillage, formes arrondies et généreuses, qui s'assortissent à tous les styles avec bonheur.
- Romantique : tout le charme des motifs de fleurs, de fruits ou de feuilles entrelacées. Très ornementé, le style romantique s'harmonise aux motifs baroques ou contemporains.
- Traditionnel : élégants motifs de fleurs, de rubans, d'oiseaux décorent l'argenterie de style traditionnel. On l'assortit avec de la porcelaine opulente ou très dépouillée.
- Contemporain : rigueur, sobriété et simplicité signent le style contemporain réalisé à l'aide de formes nettes au fini lisse, mat ou brossé. Il s'harmonise avec la porcelaine contemporaine ou joue du contraste avec la porcelaine richement décorée.

L'entretien

En tout premier lieu, délaissez l'idée que l'argenterie ne se prête uniquement qu'aux occasions spéciales et qu'elle requiert des soins extraordinaires. Vous en doutez ? Sachez que le meilleur moyen d'éviter que l'argenterie ne ternisse est de l'utiliser fréquemment, voire quotidiennement, et de la nettoyer dans une eau savonneuse. Pas tout à fait convaincue ? Notez, pour votre gouverne, que l'argenterie va sans aucun danger au lave-vaisselle, et qu'elle en ressort étincelante.

Seule précaution : utilisez un détergent doux et évitez que les pièces d'argenterie n'entrent en contact avec d'autres métaux, ce qui aurait pour effet d'en ternir à jamais l'éclat. Aussi, certains acides contenus dans certains aliments et condiments, tels la tomate, les agrumes, les oeufs, le vinaigre, la mayonnaise et le sel, contribuent à l'oxydation de l'argent. Pour la neutraliser, il suffit de rincer rapidement tous les couverts mis en contact avec ces acides.

Pour un coup d'éclat périodique, procédez à un nettoyage à l'aide de pâtes ou de solutions spécialement conçues à cet usage. Utilisez toujours un chiffon doux et polissez chaque pièce d'argenterie en exécutant de petits mouvements allant de haut en bas, jamais de gestes circulaires afin d'éviter les rayures. Et que vienne le savoureux moment de se mettre à table !-

Le plus grand choix
d'alliances



Bijouterie
Marcel Gilbert
Importateur
475, rue des Champs-Élysées
Chicoutimi — 545-1313
(voisin Place du Saguenay)
374167

Le Tout en "Party" inc.
Les spécialistes de l'événement

Le centre le plus complet pour la préparation de votre mariage

DÉCORATION
- Décoration personnalisée pour votre salle
- Décoration pour l'église
- Décoration pour la résidence

FAIRE-PART
- Nous possédons la ligne la plus complète d'invitation mariage

FLEURISTERIE
- Bouquet de la mariée
- Fleurs naturelles
- Fleurs permanentes
- Parures de tête
- Présentation pour alliances

ACCESSOIRES pour le mariage
- Livre de signatures
- Plumes
- Jarretières
- Chandelles spéciales
- Parures pour gâteau de noce
- Idées cadeaux

• Merci Cadeau •

Un choix complet pour vos cadeaux de remerciements.

Nous sommes à l'écoute de vos besoins et nous pouvons répondre à toutes les questions concernant la cérémonie de votre mariage.

Nous sommes toujours heureux de vous servir...

735, boul. du Royaume Ouest, Chicoutimi (Québec) G7H 5B1
Tél.: (418) 696-4116 • Fax: (418) 696-0250 373582

Black

Le mariage continue d'évoluer en tradition



PUBLICITÉ

Conseils pour un bel événement



SALON DE LA MARIEE - Les 23, 24 et 25 janvier au Centre des congrès de l'Holiday Inn Saguenay de Jonquière se déroulera le Salon des mariés et des anniversaires de mariage où plusieurs exposants vous présenteront les nouveautés disponibles sur le marché dans la planification de votre mariage. Plusieurs prix seront à gagner en plus de pouvoir admirer les défilés de mode de l'Institut Diva.

(SOP) La notion de " mariage traditionnel " ne cesse d'évoluer. Les couples d'aujourd'hui ont tendance à donner à leurs célébrations nuptiales un caractère unique qui reflète leur personnalité. Mais certaines choses sont immuables : les mariées veulent toujours paraître radieuses le jour de leur mariage. Les produits de maquillage Colourings par Le Body Shop offrent une gamme de produits et de services professionnels qui assureront à la mariée un maquillage nuptial durable sans grever son budget.

Photographies

Efforcez-vous de renseigner votre photographe sur les différentes situations et les groupes de personnes que vous désirez retrouver sur vos photos, ainsi que sur le moment approximatif où ces personnes seront disponibles. Essayez d'éviter les suggestions de dernière minute susceptibles de jeter de la confusion ou de faire perdre le temps du photographe - il a peut-être un autre engagement qui l'attend après votre mariage. Il existe dans la plupart des mariages différentes situations qui se prêtent à des photos originales. Les mariages ethniques, entre autres, offrent souvent des possibilités de photos différentes, mais votre photographe n'est pas nécessairement au courant. À vous de le renseigner.

Accordez la priorité à votre photographe. Vos invités voudront bien sûr prendre leurs propres photos, mais si vous payez un professionnel, laissez-lui le champ libre.

Parures de tête

Les diadèmes empruntés à l'Orient ancien sont en vedette. Imposants, placés en évidence sur le dessus de la tête, ils donnent à la mariée une allure de reine. Décorés de perles, de paillettes, de strass, ils se portent seuls ou avec un voile fixé à l'arrière. C'est ce qu'il y a de plus " in " pour le.printemps.

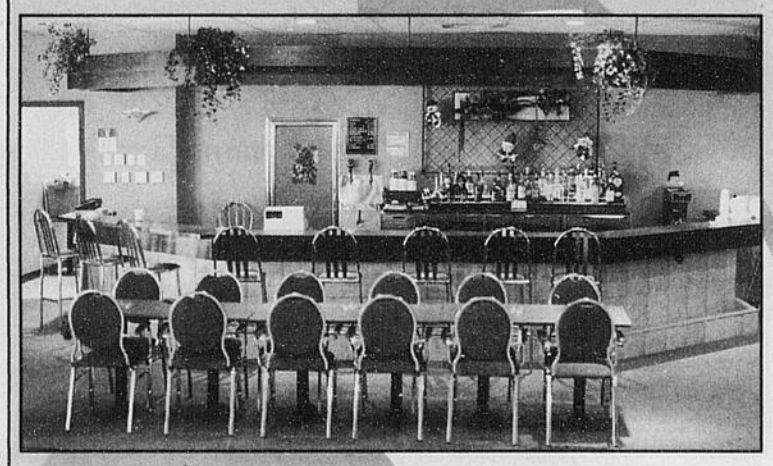
Cette année encore on trouve beaucoup de parures asymétriques. Leur popularité tient au fait qu'elles sont faciles à porter. Elles conviennent à tout le monde, que l'on ait les cheveux longs ou courts. Leur grande souplesse est aussi un atout. Placées d'un côté comme de l'autre du visage, ou piquées à l'arrière de la tête où elles jouent le rôle de cache-chignon, elles s'assortissent à n'importe quel type de toilette.

Les chapeaux ont eux aussi gagné en importance. Si les capelines ont, à toutes fins utiles, disparu, il en est de même des minuscules " bibis ", qui ont été remplacés par des chapeaux plus imposants, genre " petit marquis ", auxquels on fixe des noeuds de tulle.

OFFREZ-VOUS CE QU'IL Y A DE MIEUX!

SALLE DE RÉCEPTION
SALON DE QUILLES

Le Patio
CHICOUTIMI



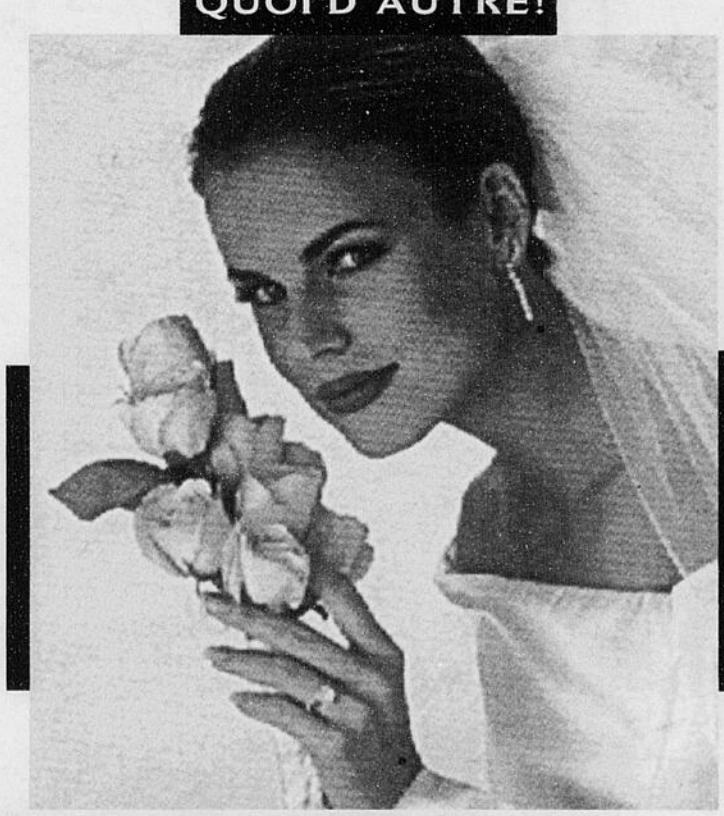
- 225 places
- Service de traiteur
- Tout genre de réception (mariage - baptême - 5 à 7 - etc.)
- Disc-jockey
- Vaste stationnement
- Vue panoramique sur la ville
- Salle gratuite

Pour informations:
696-0111

373400

Un Diamant

QUOI D'AUTRE!



Pour la journée la plus importante de votre vie.

Visitez notre kiosque au **Salon de la Mariée** les 23, 24, 25 janvier au Holyday-Inn Saguenay, et courez la chance de gagner un ensemble d'alliance pour (homme et femme) d'une valeur de **1000 $**
En collaboration avec C.J.A.B. FM

PLACE DU ROYAUME
543-7202

Norman Tremblay
JOAILLIER

Brillantes tes idées

MISES DE CÔTÉ ACCEPTÉES
VISA MasterCard

374207

Norman Tremblay, F.C.Gm.A. et Micheline Lamontagne, F.C.Gm.A, vos gemmologues de Chicoutimi

Vedette du Canal Famille

Les enfants ne jurent que par «Pin-Pon»

TROIS-RIVIERES (PC) - Leurs parents ont écouté «Bobino», les éducatrices de la garderie qu'ils fréquentent ont été élevées avec «Passe-Partout». Les enfants d'aujourd'hui, eux, ne jurent que par «Pin-Pon», l'émission vedette de la chaîne Canal Famille, en ondes pour une deuxième saison.

Pin-Pin et Pon-Pon sont deux sympathiques gaillards tout droit sortis de l'imagination de Carmen Bourassa, une Trifluvienne d'origine, qui avait aussi participé à la conception de «Passe-Partout», l'émission culte pour ceux qui sont nés dans les années 70.

Mère de famille, la conceptrice et productrice de «Pin-Pon» parle avec ferveur de sa dernière création, née d'une demande de Canal Famille qui a lancé un appel d'offres en vue de la conception d'une émission laissant de côté marionnettes et dessins animés, une formule jugée trop exploitée. Le projet «Pin-Pon» a été sélectionné parmi les huit soumis à la direction de la chaîne.

«Quand j'ai lu les demandes et les contraintes sur l'appel de projets, j'ai trouvé ça plutôt stimulant», se souvient Carmen Bourassa, 55 ans, qui a commencé sa carrière comme enseignante à la maternelle.

C'est à partir des souvenirs de cette première carrière qu'elle a eu l'idée du concept de «Pin-Pon». «Je me souvenais que la visite préférée des enfants, c'était la caserne de pompiers», explique-t-elle.

Et comme la direction de Canal Famille tenait à produire une émission de divertissement, Carmen Bourassa a trouvé intéressante l'idée de créer des caractères de clowns. «Donc, j'ai réfléchi sur l'humour des enfants, et j'ai mis dans les personnages toutes les caractéristiques de ce qui les fait rire, comme par exemple les oppositions de personnages, celui qui se fait prendre, celui qui joue des tours...

«Et les personnages sont devenus deux pompiers, à cause de l'intérêt des enfants pour la caserne et les camions de pompiers.»

Les comédiens Thomas Graton et Yves Soutière ont été sélectionnés afin d'incarner Pon-Pon et Pin-Pin. L'idée d'avoir deux hommes comme vedettes de l'émission était primordiale pour sa conceptrice, qui avait comme souci de redorer ce qu'elle considère une mauvaise image.

«Quelle sorte de modèle les gars ont-ils comme figure masculine? Ils ont beau avoir des modèles positifs, il reste que dans l'ensemble de la société, l'image masculine est souvent dévalorisée», dit-elle en faisant référence aux crimes commis par des hommes dont les journaux, notamment, font état.

Mme Bourassa, consciente de faire partie de la génération des femmes ayant défriché le terrain sur le marché du travail, privilégie néanmoins l'équilibre. Selon elle, les personnages masculins de «Pin-Pon» sont simples, drôles, tendres, et chassent toute impression d'ambiguïté.

«On est sûr que c'est une relation saine entre des hommes adultes et des enfants. Ça se peut, et il faut que ça existe», affirme-t-elle. Outre le fait que les enfants puissent s'identifier à des modèles masculins sains, Mme Bourassa voit une autre force dans l'émission qu'elle a créée. «Je suis préoccupée par les enfants un peu plus défavorisés sur le plan culturel, et qui très souvent, n'ont accès à la culture que par le biais de la télévision», confie-t-elle.

Ainsi, Mme Bourassa est fière de l'élément musical de son émission. En complément des créations musicales originales, «Pin-Pon» présente aux jeunes des chansons traditionnelles de différents pays, en plus de leur faire découvrir des airs classiques auxquels on a greffé des textes.

«Il y a aussi beaucoup de contes dans `Pin-Pon', et quand ce sont des contes d'origine étrangère, on dit aux enfants de quel pays ça vient, au risque que les enfants ne comprennent pas. Mais juste sur le plan culturel, ils entendent que quelque chose vient d'ailleurs.»

Et cette préoccupation de tenir compte de la diversité se traduit également par la participation à l'émission d'enfants de différentes origines ethniques, histoire de représenter la pluralité culturelle du Québec.

Selon la productrice de l'émission, enfin, «Pin-Pon» se distingue également par la qualité de la langue utilisée: «On ne se gêne pas pour utiliser des mots avec lesquels les enfants ne sont pas nécessairement familiers».

Pour Carole Vincelette

La chanson représente un besoin vital

SHERBROOKE (PC) - «La musique, je suis tombée dedans quand j'étais petite, comme Obélix dans la potion magique.»

Carole Vincelette est une passionnée. Entière sur scène comme dans la vie, la chanteuse de Magog ne se contente pas de demi-mesures. Elle chante parce qu'elle aime le faire, parce que la chanson représente pour elle un besoin vital au même titre que se nourrir et dormir.

«J'ai une âme d'artiste, affirme-t-elle. Le monde de la scène est difficile, mais tellement riche en émotions. J'ai besoin de la magie qu'il procure, de cette espèce d'euphorie qui se dégage de la salle et qui est quelque chose d'unique, de vraiment spécial, que j'ai la chance de vivre depuis maintenant 23 ans.»

En spectacle, Carole Vincelette veut avant tout communiquer son énergie au public, lui faire partager son amour de la musique. «Lorsque j'avais 18 ans, mon premier patron m'a dit, un soir où je trouvais la salle `plate', qu'il n'y avait pas de mauvais public, qu'il n'y avait que de mauvaises performances.

«A ce moment, j'ai compris que c'était à moi d'aller chercher les gens, de les faire `tripper'. C'est ce que je fais. Il y a tellement de stress dans notre rythme de vie actuel que je veux aider les gens à se détendre et à passer de bons moments.»

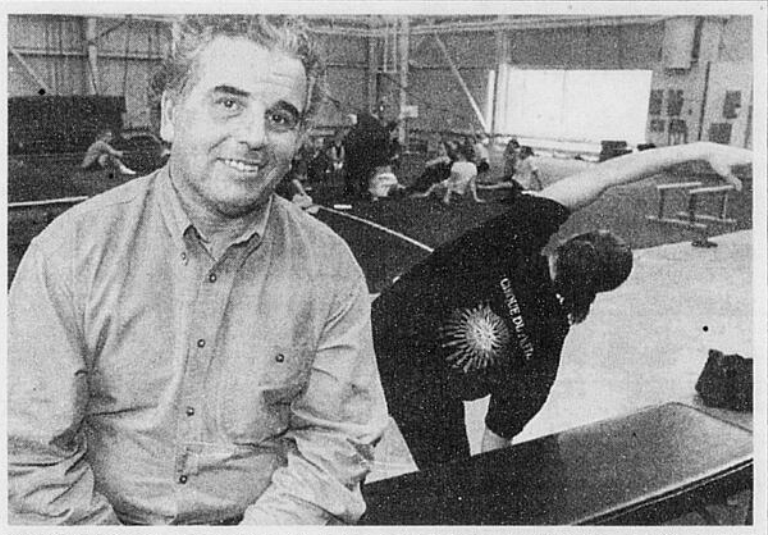
Après avoir tâté divers styles musicaux, la chanteuse donne maintenant dans le blues, mais dans un blues qu'elle veut personnel. «J'ai de la difficulté à me limiter à un style particulier: j'ai touché à tout. C'est sans doute pour ça que j'ai choisi le blues, parce qu'il est la racine de tous les genres musicaux; il me permet de toucher à d'autres styles: blues jazz, blues rock, country jazz... Je fais tout ça et plus encore! Tout ce qui me permet d'avoir du plaisir, finalement.»

Du plaisir, elle entend en donner une bonne dose à ceux qui iront voir son spectacle. «Le `show' qu'on a monté en est un qui déménage! Je peux vous dire qu'on déplace de l'air! J'ai des musiciens extraordinaires, qui ont fait de tout, un peu comme moi; alors on s'entend bien. Et j'ai comme principe de leur laisser une grande place. Nous sommes une belle gang qui s'amuse ensemble, et nous faisons partager ce plaisir au public.»

Les spectateurs entendront diverses chansons, des interprétations, des pièces francophones, mais également des compositions de la chanteuse qui joue aussi de la guitare et du piano. «Que ce soit des chansons de Janis Joplin, de Brel, de Joe Cocker ou l'une de mes propres compositions, mes pièces ont toutes une histoire, une valeur qui leur est propre. C'est pourquoi le spectacle en entier me ressemble, est fidèle à ce que je suis.»

Par ailleurs, Carole Vincelette entend bien endisquer en 1998, chose qu'elle n'a pas faite depuis longtemps: «Ce sera un disque dans lequel je chanterai ce que j'aime. Il sera à mon image, comme mon spectacle».

«J'ai de grands rêves pour l'avenir, et il m'arrive tellement de belles choses depuis quelques années, dit-elle enfin. C'est agréable de vieillir avec autant de surprises qui surviennent!»



SPECTACLE - Jean David, vice-président du Cirque du Soleil, a annoncé hier que le Cirque allait présenter un tout nouveau spectacle permanent aux Etats-Unis. Il a annoncé la nouvelle à Montréal. Une entreprise culturelle qui ne cesse de prendre de l'expansion.

EN BREF

Procès chez les éleveurs

AMARILLO, Texas (AP)-Huit femmes et quatre hommes ont été retenus pour former le jury, au procès en diffamation intenté à Oprah Winfrey par des éleveurs de bétail texans.

Il n'y a pas parmi eux d'auditeur régulier de l'émission de l'intimée mais trois personnes dont le travail a déjà eu à voir avec l'élevage bovin en font partie. Les avocats de Mme Winfrey avaient d'abord demandé, sans succès, que la cause soit entendue à Dallas plutôt qu'à Amarillo, en pleine région d'élevage de la Panhandle.

Aucun des jurés n'a vu l'épisode litigieux d'avril 1996, quand un militant végétarien avait rappelé que des bêtes mortes parfois de la maladie de vache folle, en Angleterre sont moulues pour en faire de la moulée.

Et Oprah Winfrey de répliquer alors: «Ca vient de me couper l'appétit pour mon prochain hamburger.» Et son public en studio d'applaudir.

Fils détrousseur

NEW YORK (AP)-Le fils de l'écrivain Paul Auster a plaidé coupable, mardi, à l'accusation d'avoir pris 3000 $ US sur le corps de la victime d'un meurtre.

Daniel Auster, qui devrait recevoir une sentence de cinq ans de probation, le 30 janvier, était dans l'appartement où a été assassiné Angel Melendez, le 10 mars 1996; étudiant, Auster est âgé de 20 ans.

Les assassins, Michael Allig et Robert Riggs, ont plaidé coupable d'homicide et ont été condamnés à au moins 10 ans de prison.

Allig était par ailleurs un adjoint de l'exploitant de boîtes de nuit Peter Gatien, un ressortissant canadien. Gatien subit ces temps-ci son procès, pour trafic de stupéfiants.

CINÉMA PLACE DU ROYAUME
CINÉMAS COMPLEXE ORLÉON
1451 BOUL. TALBOT 545-4260
EN APRÈS-MIDI ET MAR., MERC. SOIR: 3.25$
LES BOYS (13+)
Semaine: 7h15 - 9h30
LE DESTIN DE WILL HUNTING
Semaine: 7h00 - 9h35 (13+ Langage, vulgaire)
LA CHUTE DE L'ANGE (13+ violence)
Semaine: 7h10 - 9h40
374042
CINÉMA DU COMPLEXE ALMA: 668-0141

Salle Hall Jeannois
2455, boul. Saint-Jude Sud, ALMA
Tous les samedis soirs danse sociale avec orchestre
668-7597
Rés.: 668-8283
372955

LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE
CINÉMA IMPÉRIAL
1120, Boul. TALBOT, CHICOUTIMI
SON DIGITAL
INFO-HORAIRE: 549-9022
SEMAINE DU 19 AU 22 JAN. '98
ALERTE MÉTÉO (13+) CHRISTIAN SLATER
LUN. AU JEU.: 7:15 - 9:15
TITANIC V.F. (G) LÉONARDO DICAPRIO
LUN. AU JEU.: 8:00
DEMAIN NE MEURT JAMAIS (G) P. BROSNAN
LUN. AU JEU.: 7:00 - 9:30
AMISTAD V.F. (13+) MORGAN FREEMAN
LUN. AU JEU.: 8:15
MARDI-MERCREDI 3,25 $
CINÉMA JONQUIÈRE
2445 ST-DOMINIQUE
LES BOYS (13+) M. MESSIER / R. GIRARD
LUN. AU JEU.: 7:05 - 9:35
TITANIC V.F. (G) LÉONARDO DICAPRIO
LUN. AU JEU.: 8:00
MATINÉES (AVANT 18h00) SAMEDI & DIMANCHE 3,25$
374045

Nuit des «César»

Le film de Resnais part grand favori



REMISE - Juliette Binoche sera la présidente de la cérémonie de remise des «César» qui couronnera les meilleurs films de la production française. On la voit ici dans «Le patient anglais», un rôle qui lui a donné un Oscar l'an passé

PARIS (AP) - Plébiscité par le public et acclamé par la critique, «On connaît la chanson» sera le grand favori de la 23e Nuit des «César» du cinéma français, le 28 février.

Le film d'Alain Resnais arrive en effet en tête des nominations, annoncées mercredi par les organisateurs, avec 12 citations. Il devance les quatre autres films qui concourront avec lui dans la catégorie reine du meilleur film de l'année: «Le Bossu» (neuf nominations), «Le cinquième élément» (huit), «Marius et Jeannette» (sept) et «Western» (six).

Les nominations constituent «une reconnaissance du pluralisme et de l'extraordinaire diversité» des films français sortis l'an dernier, a souligné lors d'une conférence de presse Daniel Toscan du Plantier, président de l'Académie des arts et techniques du cinéma. Après un premier vote d'où sont sorties ces nominations, les 2975 professionnels, membres de cette Académie, sont maintenant appelés à faire leur choix final.

Et comme chaque année la compétition est très ouverte. Outre le meilleur film, les pronostics s'annoncent difficiles pour les deux autres catégories vedettes: chez les acteurs, deux valeurs sûres, Daniel Auteuil («Le Bossu«) et André Dussolier («On connaît la chanson») sont opposés aux jeunes loups Charles Berling («Nettoyage à sec»), Alain Chabat («Didier») et Patrick Timsit («Le cousin»); chez les actrices, bataille également serrée entre Ariane Ascaride («Marius et Jeannette»), Sabine Azéma («On connaît la chanson»), Marie Gillain («Le Bossu»), Sandrine Kiberlain («Le septième ciel») et Miou-Miou («Nettoyage à sec»).

Dix-huit «César» seront attribués au cours de cette soirée retransmise sur Canal-Plus (en clair) et présentée par Antoine de Caunes. Encore auréolée de son Oscar pour «Le patient anglais», Juliette Binoche sera la présidente de la cérémonie au cours de laquelle trois «César» d'honneur seront décernés: à Clint Eastwood (en tant que réalisateur), à Michael Douglas (en tant qu'acteur) et à Jean-Luc Godard (la récompense lui sera remise par Johnny Hallyday).

En annonçant ces nominations aux côtés du créateur des «César» Georges Cravenne, Daniel Toscan du Plantier s'est félicité de la convergence des choix, plus affirmée que les autres années, entre le public, la critique et la profession. Ainsi le débat franco-français sur la nationalité du film de Luc Besson «Le cinquième élément» a été réglé par ces nominations: tourné en anglais, avec des acteurs américains, le film est bel et bien français, financé par des capitaux français et tourné par un réalisateur français.

«Il saute aux yeux que le cinéma français est en bonne santé», a conclu Daniel Toscan du Plantier, en rappelant qu'environ 149 millions de spectateurs sont allés dans les salles l'an dernier (hausse de huit pour cent) et que la part des films français est restée stable autour de 35%. Des films français très variés puisque le rapport entre le moins cher et le plus cher des films nominés cette année est de un à cent.

Dîner-conférence

La Chambre de commerce de Chicoutimi

vous invite à participer à un dîner-conférence

mercredi le 28 janvier 1998 à 12h00
Hôtel Chicoutimi

Conférencier invité:
Monsieur Jean Tremblay
Maire de la Ville de Chicoutimi



Thème:
'Budget municipal 1998'

Réservations:
Chambre de commerce de Chicoutimi
Tél.: 543-5941
Coût: 30$ (taxes incluses)

Une présence dans votre milieu

373813

LE QUOTIDIEN
progrès-dimanche
CARNET MONDAIN

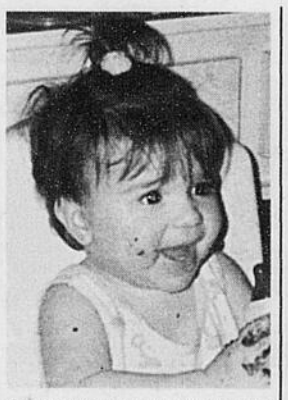
ANNONCE AVEC PHOTO
15,95$ SUR UNE COLONNE
29,95$ SUR DEUX COLONNES
RÉSERVATION 2 JOURS AVANT IMPRESSION

SANS PHOTO
TEXTE DE BONS VŒUX 7$
JUSQU'À 20 MOTS (30¢ par mot additionnel)

BONNE FÊTE



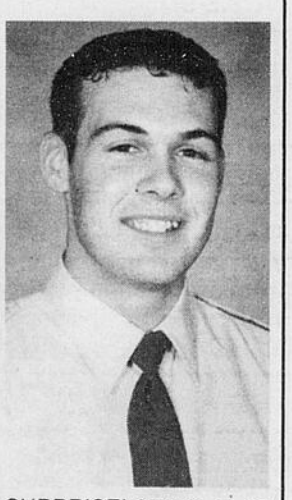
Bonne Fête à Mon Petit Homme Nicolas, qui a 3 ans aujourd'hui.
Ta maman qui t'aime



Ceci, est une photo de l'an passé quand tu as eu 1 an. Aujourd'hui, tu as 2 ans, tu vas pouvoir faire de la motoneige avec papa et maman. Bonne fête filleule adorée.
Parrain Luc, marraine Johanne XXX.



Joyeux anniversaire de naissance à Sr Claire Lessard de la Congrégation Notre-Dame du Bon-Conseil. Nous vous aimons beaucoup.
Alberte et Francine.



SURPRISE! 25 ans ça se souligne.
BONNE FETE Maxime!
Yvette et Guy. xxx



C'est sa fête.

- MESSAGE PERSONNEL
- NAISSANCE
- POÈME
- PROMPT RÉTABLISSEMENT
- VŒUX
- ANNIVERSAIRE DE MARIAGE
- ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE
- FIANÇAILLES
- GÉNÉRATIONS
- GRADUATION
- MARIAGE



Bonne fête et bonne journée à tous

À moins d'indication contraire, les photos ne seront pas retournées.

POUR INFORMATIONS: 545-4014

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE



PEANUT



PHILOMÈNE



AUJOURD'HUI À LA TÉLÉ

	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS	Bonjour chez vous / Sylvie Payette (6h00)		Les 3 Mousquetaires		Attention, c'est chaud!	Christiane Charette / Isabelle Richer		Du tac au tac	Le Midi	Terre humaine		Marilyn	Les P'tits Bonheurs de Clémence		Parfums d'Italie	Boîte (15h32) / Étoile (15h45)	Retour sur Jupiter	Sur la piste / 0340 (16h55)	Watatatow	La Tête de l'emploi
CFRS							Pub	Flash	Les Pierrafeu	Le Grand Journal	Elle écrit au meurtre		Teddy Ruxpin	Cinéma / LA PRINCESSE ET LE PIRATE (4) avec Bob Hope, Virginia Mayo				Les Simpson	Le Grand Journal	
CJPM	Salut, bonjour! (6h00)		Bla bla bla / Pascale Montpetit		Taillefer et Fille		Aimer	La vie à... / J.E. (11h45)	Le TVA (11h58)	J.E. en direct		Boutique TVA		Les Feux de l'amour		Top Modèles	Claire Lamarche / Grande Fête pour les jeunes		Les Mordus / M. Deyglun, G. L'Heureux	
TQc			Prévention des toxicomanies		Santé mentale et vieillissement		Activités physiques et vieillissement		Allô prof	Psychologie de l'apprentissage		Le Marché aux images	Québec School Television		Gestion... informa.	Innovation... travail	Animaux du bois...	Carmen Sandiego	Passe-Partout	Allô prof	

VOTRE SOIRÉE

JEUDI 22 janvier	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
TQc	La Maison de Ouimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct / Isabelle Richer, Luc Picard		En pleine nature / Armes secrètes		Point de vue avec Pierre Bourgault / Karzan et ses frères		Exploration / Nunavik		Québec plein écran	Les Prix du Québec	Lectures de fin de soirée / Pause (0h16)
CKRS	Saguenay-Lac-Saint-Jean / Ce soir		Virginie	Un Gars, une fille	La Part des anges		L'Écuyer / Natalie Choquette, Lise Dion, Steve Flanagan		Le Téléjournal	Le Point (22h27)	Nouvelles du sport	Urgence (23h20)	
CJPM	Le TVA	Piment fort / Jean-Michel Dufaux	Chambres en ville		Le Poing J / Gildor Roy, Laure St-Clair, Benoît Brière		Reporter / Ordination d'un prêtre; les pompiers du ciel		Le TVA	Épopée en Amérique / Dernière		Le TVA Sports / Loteries (23h52)	Pub (23h58)
CFRS	Presse-citron	Flash	La fin du monde est à 7 heures	Métier Policier	Cinéma / MALÉFICE (5) avec Raquel Welch, Alley Mills				Salle d'urgence		Le Grand Journal	Sports Plus	Cinéma / UN ÉTÉ D'ORAGES (4)
TV5	Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	Tendances	En compagnie des orignaux	Grand Tourisme (20h45)	Cinéma / ANTOINE RIVES, JUGE DU TERRORISME: L'AFFAIRE KAMEL BENAMI (5) avec Jacques Weber, Jean-Pierre Bisson			Journal belge	Les Grands Entretiens du Cercle		Soir 3 (0h15)
CANAL D	Animalier / Des Chevaux et des hommes		Horizon / Les Nouveaux Virus		Rivalités / Dillinger contre Hoover		Biographies / Romain Gary		Star Trek		Cinéma / JESUS CHRIST SUPERSTAR (4) avec Ted Neeley, Carl Anderson		
RDI	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir		Grands Reportages / Jean-Paul II à Cuba		Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute		Édition Atlantique et Ontario	L'Édition québécoise	Édition de l'Ouest	Le Téléjournal
RDS	Ski Mag	Sports 30 Mag	Coupe du Monde de ski acrobatique				Challenge de quilles		Le Monde du sport	Sports 30 Mag		Québec en motoneige	Patinage de vitesse
S.E.	Le Cri de la nuit (17h00)	Les Liens du souvenir (18h25)			Ennemis mortels				Les Caprices d'un fleuve (21h45)			S.O.S. sauvetage (23h40)	
CBJET	Newswatch		Traders		Witness		Nature of Things / Wildlife for Sale... Dead or Alive!		The National / CBC News		The National Update	News (23h25)	Cinéma / TRIAL AT FORTITUDE... (23h55)
CFCF	Pulse		Entertainment Tonight	Veronica's Closet	Promised Land / Début		Diagnosis Murder		ER		CTV News	Pulse / Sports Night (23h45)	The Keenen Ivory Wayans Show
WVNY	News	ABC News	Frasier	Grace Under Fire	Prey		Cinéma / BILLY MADISON (6) avec Adam Sandler, Bridgette Wilson				News / M*A*S*H (23h05)	Nightline (23h35)	Politically Incorrect (0h06)
WCAX	News		CBS News	Entertainment Tonight	Promised Land		Diagnosis Murder		Class of 2000		News	Late Show (23h35)	
WPTZ	News	NBC Nightly News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Friends	Union Square	Seinfeld	Veronica's Closet	ER			The Tonight Show (23h35)	
WCFE	ITN News	Nightly Business	Newshour		Nature / Yellowstone Otters		Nova / Mysterious Mummies of China		Innovation / Live and Prosper		Only Fools and Horses	Charlie Rose	
FOX	Fresh Prince of Bel-Air	Cheers	Cops	Real TV	Between Brothers	Ask Harriet	New York Undercover		Hard Copy	Inside Edition	The Keenen Ivory Wayans Show		Jenny Jones
TSN	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey with Dave Hodge	Be a Player	Hockey / Maple Leafs - Blackhawks							Sportsdesk	
TMN	John Carpenter's Escape... L.A. (18h45)	Executive Decision (18h35)					Precious Find			Perversions of Science (22h35)		Citizen Ruth (23h15)	
DISC.	The Sea, The Last Frontier	Movie Magic	@ discovery.ca		Animal Tracks	Alien Empire	Discovery's Movie of the Week				@ discovery.ca		Animal Tracks
VIE	Croque la vie		La Fête des bébés / L'Échographie	Cinéma / LE BON SENS (4) avec Ricky Schroder, Patty Duke				Table ronde	Spécial Canal Vie / L'Hôpital Chicago Hope		Allô docteur		Cinéma / LE BON SENS

*** La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.**

DÉTENTE

BRIDGE

Jean-François Boucher

NO 225

SIGNAL DE PRÉFÉRENCE.

En plus du compte et de l'attitude, il est possible d'indiquer au partenaire dans quelle couleur retourner pour battre le contrat.

Tous vulnérables.
Nord donneur.

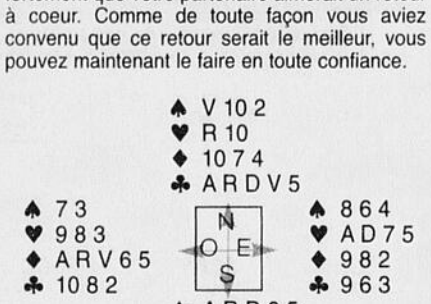
NORD
♠ V 10 2
♥ R 10
♦ 10 7 4
♣ A R D V 5

OUEST
♠ 7 3
♥ 9 8 3
♦ A R V 6 5
♣ 10 8 2

OUEST	NORD	EST	SUD
	1 ♣	passe	1 ♠
passe	1 SA	passe	3 ♥
passe	4 ♠	tous passent.	

Après les enchères indiquées, vous faites l'entame évidente de l'As de carreau. Votre partenaire joue le deux et Sud le trois. Que savez-vous de la main et comment pensez-vous battre le contrat?

Avec les trèfles du mort, il ne sera possible de faire quatre plis que si Est possède As et Dame de coeur, ce qui est peu probable, mais non impossible. Tout d'abord il est impératif d'encaisser votre deuxième carreau. Est joue le neuf et le déclarant la Dame. Ce jeu du neuf de carreau, alors qu'il lui reste encore le huit, exprime très fortement que votre partenaire aimerait un retour à coeur. Comme de toute façon vous aviez convenu que ce retour serait le meilleur, vous pouvez maintenant le faire en toute confiance.



Lorsque vous avez le choix entre plusieurs cartes, indiquez un retour à votre partenaire. Ceci rendra la défense beaucoup plus facile.

TÉLÉROMANS

JEUDI 22 JANVIER

17h00

CKRS — WATATATOW **26984** Mireille veut monter une pièce de théâtre à l'école et est convaincue que Séverine serait parfaite dans le rôle d'une... grosse. Alerté par les pertes de mémoire de Maurice, Pierre-Luc veut le convaincre de consulter un médecin.

19h00

CKRS — VIRGINIE **19648** Pour que Suzanne accepte de s'en aller de chez lui, Bernard doit lui faire une promesse. En l'absence d'Andrée, Julien invite Mireille à venir prendre le thé dans la soirée. Virginie apprend que les rapports entre Marilyn et sa mère sont presque inexistants.

CJPM -CFER — CHAMBRES EN VILLE (R) **98716** Avec Dominique Leduc, Gilbert Lachance et Patricia Paquin. - Vanessa reçoit une visite inattendue! Accompagnée de Marc-André, Geneviève se rendra aux Jeux olympiques d'Albertville. Louise pourra-t-elle percer le secret d'Alexandra? Julien et Pete mettent sur pied un programme de recherche d'emplois. (1h)

20h00

CKRS — LA PART DES ANGES **58754** Avec France Castel, Patricia Tulasne, Andrée Boucher. - La famille Paradis s'installe à l'hôtel. Chacun cherche à organiser sa nouvelle vie. On décide d'engager une aide-ménagère. Marie rencontre Catherine, la secrétaire de son mari, pour prendre les rennes de l'entreprise. Pendant ce temps, sa belle-soeur Rita cherche un moyen de faire annuler le testament de son défunt frère. (1h)

23h20

CKRS — URGENCE (R) **4364483** Avec David La Haye, Gilbert Sicotte et Nathalie Gascon. - Réussira-t-on à sauver le jeune Sébastien Gagnon? L'urgence est débordée par l'arrivée massive de patients souffrant d'une intoxication alimentaire. Hospitalisé à Coeur-de-Jésus, le ministre Claude Bérubé estime ne pas recevoir les égards auxquels il est en droit de s'attendre. Nathalie Cloutier annonce à Jacques Saucier qu'elle est enceinte. (2h)

CINÉ-TÉLÉ

JEUDI 22 JANVIER

10h00

CANAL D — LA FEMME DE L'HOTEL **9824087** (4) Can. 1984. Drame psychologique de L. Pool avec Paule Baillargeon, Louise Marleau et Serge Dupire. - Dans un hôtel de Montréal, une cinéaste lie amitié avec une pensionnaire en qui elle croit reconnaître l'héroïne de son film. (1h30)

14h00

CANAL D — LE MARGINAL **90271071** (2h) Voir mercredi, 23h00.

14h30

CFRS — LA PRINCESSE ET LE PIRATE **475396** (4) (The Princess and the Pirate). É.-U. 1944. Comédie de D. Butler avec Bob Hope, Virginia Mayo et Victor McLaglen. - Un comédien et une princesse sont faits prisonniers par des pirates. (2h)

19h30

CANAL VIE — LE BON SENS **8550700** (4) (Something So Right). É.-U. 1982. Drame psychologique de L. Antonio avec Ricky Schroder, Patty Duke et James Farentino. - Une divorcée fait appel à l'association des "Big Brothers" lorsque son jeune fils lui cause des difficultés. (2h)

20h00

CFRS — MALÉFICE **85822** (5) (Tainted Blood). É.-U. 1993. Drame policier de M. Patrick avec Raquel Welch, Alley Mills et Kerri Green. - Une journaliste part à la recherche de la soeur jumelle d'un garçon aux tendances meurtrières. (2h)

21h00

TV5 — ANTOINE RIVES, JUGE DU TERRORISME: L'AFFAIRE KAMEL BENAMI **156464** (5) Fr. 1993. Drame policier de P. Lefebvre avec Jacques Weber, Jean-Pierre Bisson et Jean-Pierre Kalfon. - Un juge enquête sur des attentats à la bombe qu'il croit être le fait d'un réseau terroriste iranien. (1h27)

WVNY — BILLY MADISON **59483** (6) É.-U. 1995. Comédie de T. Davis avec Adam Sandler, Bridgette Wilson et Bradley Whitford. - Afin de pouvoir succéder à son père à la tête d'un empire financier, un grand dadais doit retourner sur les bancs de l'école primaire. (2h)

23h00

CANAL D — JESUS CHRIST SUPERSTAR **5901209** (4) É.-U. 1973. Drame musical de N. Jewison avec Ted Neeley, Carl Anderson et Yvonne Elliman. - Évocation des derniers jours de la vie de Jésus sous forme de spectacle musical. (2h)

23h55

CBJET — TRIAL AT FORTITUDE BAY **46597261** (5) Can. 1994. Drame judiciaire de V. Sarin avec Lolita Davidovich, Paul Gordon et Henry Czerny. - Une avocate se charge d'assumer la défense d'un jeune Inuit accusé d'agression sexuelle. (2h20)

00h00

CFRS — UN ÉTÉ D'ORAGES **388033** (4) Fr. 1988. Comédie dramatique de C. Branstrom avec Judith Godrèche, Stanislas Carré de Malberg et Murray Head. - Durant l'été 1944, un adolescent supporte mal que sa cousine soit éprise d'un Anglais venu aider les maquisards. (2h30)

CANAL VIE — LE BON SENS **26755120** (2h) Voir 19h30.

01h06

CFCF — HAWAII **63727675** (4) É.-U. 1966. Drame social de G.R. Hill avec Max Von Sydow, Julie Andrews et Richard Harris. - Les tribulations d'un ministre calviniste et de son épouse à l'époque de la colonisation d'Hawaii. (3h33)

MOTS CROISÉS

NO 212

HORIZONTALEMENT

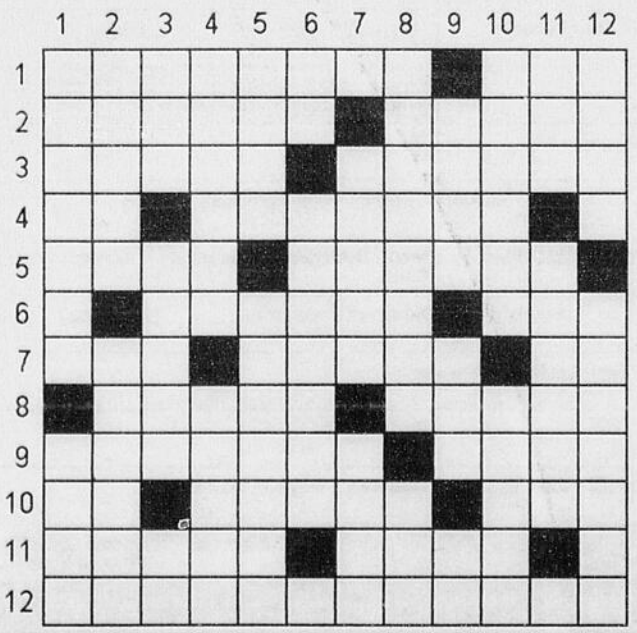
1 - Restes du passé - Minibus, pour le transport des personnes.
2 - Agressif - Plante d'Afrique tropicale.
3 - Manquai - Petites offrandes.
4 - Aluminium - Le cloporte en est un.
5 - Hymne guerrier en l'honneur d'Apollon - Mentionnent.
6 - Bicyclette - Haut.
7 - Mèche de cheveux - Centre sportif - Laize.
8 - Roche qui contient une forte proportion de corindon - Silence d'une partie (mus.).
9 - Éduquent - Tournailla.
10 - Pascal - Chamois des Pyrénées - Beau.
11 - Appareils utilisés en gymnastique sportive - Irlande.
12 - Remettrais à la verticale.

VERTICALEMENT

1 - Escalade de parois rocheuses - Barre servant à fermer une porte.
2 - Enveloppe coriace de certains fruits - Toison.
3 - Manche d'un match de tennis - Magané - Rad.
4 - Pend à terre - Cuve dans laquelle on lave la vaisselle.
5 - Oiseau vénéré comme une incarnation du dieu Thot - Cajole.
6 - Germanium - Petit instrument de musique.
7 - Approuve - Tellement.
8 - Exécutent mal un travail - Ch.-l. d'arr. de la Drôme.
9 - Industrie de la toilette - Riv. de Suisse - Consonnes jumelles.
10 - Rapinent - Liane originaire du Mexique.
11 - Principe de vie et de pensée de l'homme - V. d'Espagne.
12 - Lac d'Écosse - Éléments qui composent la corolle d'une fleur.

SOLUTION DU PROBLÈME 211

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	F	I	L	T	R	A	T	I	O	N
2	M	O	I	S	E	■	A	M	E	N	D	A
3	B	R	A	S	■	C	I	E	R	G	E	S
4	E	M	B	U	C	H	E	■	N	E	■	A
5	C	A	L	E	R	A	■	A	I	R	E	R
6	I	L	E	■	O	N	A	G	R	E	■	D
7	L	E	■	G	I	G	U	E	■	R	A	S
8	E	■	F	E	T	E	■	N	P	■	M	■
9	■	C	O	N	■	M	O	D	E	L	E	S
10	A	■	R	E	C	E	V	A	I	E	N	T
11	P	L	A	T	A	N	E	■	N	I	E	E
12	I	L	I	■	S	T	E	L	E	■	S	M



HOROSCOPE

JEUDI, LE 22 JANVIER 1998

Bélier: du 21 mars au 20 avril
Vous traversez une période de plénitude affective et c'est surtout remarquable aujourd'hui. Vous donnez et recevez beaucoup d'amour. Vos rencontres seront utiles; possibilité d'un projet de voyage. Vous savez parfaitement ce que vous attendez de la vie et vous faites partager cette conviction à la personne que vous aimez le plus. Continuez à voir le bon côté des choses.

Taureau: du 21 avril au 20 mai
Vous connaissez quelques difficultés dans la gestion de vos affaires. Votre jugement est faussé et cela vous expose à des échecs au travail. Quant à votre résistance nerveuse, elle est à la baisse, ce qui vous rend pessimiste et méfiant. Apportez plus d'attention à vos déplacements car les risques d'accidents sont présents. Une personne sage et expérimentée peut vous conseiller.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin
Vous êtes jovial et expansif, à divers points de vue, ces temps-ci. Vous avez envie de faire plaisir à tout le monde, c'est très sympathique mais réfléchissez à ce que cela peut coûter. Vous pouvez apporter de grandes joies sans avoir automatiquement à dépenser pour tout le monde. La nouveauté vous attire, vous êtes d'humeur enjouée. Excellents contacts avec des Sagittaires.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet
Vos rapports avec un associé ou un conjoint vous déçoivent et vous révoltent un peu. Ne vous rebellez pas cependant, vous tomberiez dans un piège et vous seriez forcé de repartir à zéro. Eloignez-vous et réfléchissez à la possibilité de ramener l'harmonie avec cette personne. L'ordre et la modération seront vos meilleurs outils pour harmoniser vos rapports.

Lion: du 23 juillet au 23 août
Un léger climat d'angoisse vous rend insomniaque. Au lieu de prendre des médicaments, essayez plutôt de retrouver un sommeil naturel. Votre manque de scrupules, actuellement, n'est pas très positif. Une rupture de contrat est à craindre. N'abusez pas de la crédibilité des autres, c'est vous qui risquez par la suite d'être peu crédible.

Vierge: du 24 août au 22 septembre
Vos initiatives sont raisonnables et s'harmonisent bien avec l'activité des gens autour de vous. Vous stabilisez votre situation professionnelle. Vous pouvez facilement voir à long terme. Vous pensez beaucoup à mieux planifier votre avenir. Les autres vous demandent des conseils concernant leur propre avenir. Vous traversez une période propice aux transactions commerciales.

Balance: du 23 septembre au 23 octobre
Vous cherchez à créer des rapports nouveaux, plus agréables et raffinés avec votre entourage. Vous êtes de bonne humeur, vous avez le souci de plaire. Cela vous vaudra presque automatiquement des faveurs de la part d'un ami ou d'un supérieur. Seul problème: votre tendance aux excès alimentaires. Il est vrai que vous avez le goût de célébrer la vie, ces temps-ci et vous avez envie de bien manger. Pas facile, la modération.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre
Vous vous intéressez beaucoup aux plaisirs, aux sorties et aux loisirs. Vous y investissez beaucoup de temps et d'énergie actuellement. Vous désirez élargir le cercle de vos amitiés. Vous ne pensez qu'à la vie sociale au détriment de vos activités professionnelles. Vous manquez de rigueur et tonus au travail. Pour l'instant, on ne vous en tient pas gré mais ne faites pas durer cette situation.

Sagittaire du 23 novembre au 21 décembre
Votre comportement orgueilleux irrite vos proches. Vous exagérez votre importance, c'est évident. Les gens qui vous entourent ont leur fierté. Il vaudra mieux vous départir de cette rigidité hautaine et tendre la main à ces personnes qui valent plus que vous croyez. N'exagérez pas dans leurs faiblesses. Côté santé, il faudra éviter les excès qui nuisent à votre tension.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier
Une journée plus agréable. Les membres de votre famille et vos amis vous entourent avec gaieté et affection. C'est le moment d'écrire des lettres et de téléphoner à des amis. Vous acceptez de pardonner à une personne le tort qu'elle vous a causé récemment, vous ne voulez plus nourrir de rancune à ce sujet. Un peu de modération dans les dépenses reliées aux loisirs serait la bienvenue.

Verseau: dû 21 janvier au 19 février
Les voyages sont favorisés surtout ceux qui doivent durer assez longtemps et vous amènent loin de chez vous. Vous serez à l'aise et efficient dans vos rapports avec les gens nouveaux que vous rencontrez. Une personne côtoyée durant votre trajet peut être d'une grande gentillesse. Continuez à rester sur vos gardes en matière de finances personnelles.

Poissons: du 20 février au 20 mars
Bonne journée productive. Vous pouvez accomplir beaucoup. Vos facultés mentales fonctionnent à plein régime. Chaque problème trouve immédiatement une solution. Le seul problème, c'est que votre enthousiasme peut agacer et même éloigner de vous des gens serviables qui n'ont pas autant d'énergie que vous en avez. Une personne que vous n'aviez pas vu depuis longtemps peut faire apparition dans votre décor.

MOT MYSTÈRE

NO 2790

8 LETTRES — LE MOT CLÉ: CHANTER

alto	diva	Iliade	opéra	solfié
ariette	divette	ioule	Otello	soliste
	doux			sonal
Bécaud	duo	jota	ramage	syrinx
Brel			ranz	
byline	fado	Leclerc	rapsode	ténor
	fête	lied	romance	Trenet
Callas	Figaro	lyric	Rossi	
Caruso	folk		roulade	vie
chant		ménestrel		vocal
	graduel		salle	Voisine
détonne	Gréco	musique	salve	
Dion			scène	
disque	hymne	Orphée	soléa	

Solution du problème précédent: entorse

X	N	I	R	Y	S	I	F	I	L	I	A	D	E	R
U	G	R	E	C	O	O	D	E	I	L	O	U	A	O
O	Z	L	E	P	L	U	C	V	E	S	Q	P	V	M
D	C	N	A	K	O	L	I	E	O	I	S	R	I	A
D	E	H	A	N	E	E	N	L	S	O	S	O	D	N
F	I	G	A	R	O	I	I	U	D	O	A	E	R	C
M	A	O	C	N	S	S	M	E	N	I	L	Y	B	E
E	E	D	N	I	T	R	E	N	E	T	V	F	N	D
N	T	T	O	E	O	O	R	P	H	E	E	N	I	T
E	S	V	T	U	T	N	O	L	A	C	O	V	B	E
S	G	A	L	E	H	E	S	P	A	T	E	L	E	U
T	O	A	L	Y	I	T	U	O	E	T	E	F	C	Q
R	D	L	M	L	R	R	R	D	T	R	O	E	A	S
E	O	N	E	A	E	I	A	E	B	L	A	J	U	I
L	E	U	D	A	R	G	C	A	L	L	A	S	D	D

LA BOURSE

MONTRÉAL

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de votre subalterne; p ou o = actions assujetties à des règlements; pr = privilégiées; r = actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; v = unité de capital-actions; v = dividende variable; wt ou ws bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

A et B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
ABL CAN.	1700	1.380	1.350	1.380	+0.030
ADS	6800	7.500	7.250	7.500	
JAFCAN	18913	0.250	0.240	0.240	+0.020
JABCOURT	10000	0.230	0.220	0.220	+0.010
ABITIBI-C	61670	19.150	18.150	19.150	+1.050
FAETERNA	27308	7.450	7.300	7.400	
AGNICO E	9700	8.750	8.400	8.550	
AIR CANDA	146764	13.450	13.150	13.400	+0.050
FAIRCAN.A	143900	12.150	12.100	12.150	-0.150
ALTA.ENERG	115260	27.700	27.400	27.400	-0.400
ALCAN ALU	13134	40.600	39.600	39.800	-0.150
FJALGENE	5800	1.260	1.150	1.150	-0.110
ALGOA	2600	0.670	0.670	0.670	+0.020
ALGONQ.UN	VOIR PLUS BAS				
FALICT.B	500	13.250	13.250	13.250	
FALLIANCNV	1250	17.050	16.850	17.050	+0.050
ALLIANCVT	1500	17.000	17.000	17.000	-0.200
ALLIFOREST	1500	25.150	23.650	25.150	+1.900
JALTAVISTA	37000	0.410	0.350	0.400	-0.010
AMALG.IN	VOIR PLUS BAS				
AMISCO	16969	3.550	3.500	3.550	
AMISK.A	6000	1.050	1.000	1.000	-0.050
AMSK.SR.1	6400	2.900	2.900	2.900	
JAPPAL	2000	0.400	0.400	0.400	-0.010
JARENAGOL	6571	0.330	0.330	0.330	-0.080
JARMISTC	617666	0.250	0.210	0.250	+0.040
ASHTON	8500	5.200	5.000	5.000	
FATCO I	18395	34.150	34.000	34.150	-0.350
ATCO II	z30	34.000	34.000	34.000	
ATHABASCA	VOIR PLUS BAS				
JAURIGINOR	5000	0.150	0.150	0.150	
AVENOR	10000	21.750	21.000	21.750	+1.150
AVENTURE	1500	0.770	0.720	0.720	-0.030
AXCAN	2170	13.000	12.500	12.500	-0.250
BC GAS	4348	27.950	27.850	27.950	
BC TELEC	29295	45.800	44.750	45.000	-0.700
BCE INC.	42019	47.350	46.950	47.150	-0.200
BCE S.WT	VOIR PLUS BAS				
BCE MBL	180500	35.750	35.150	35.150	-0.600
BGR.PM.A	1000	11.500	11.400	11.400	-0.200
BGR.WT.A	200	2.400	2.400	2.400	+0.100
FBMTC.A	400	16.500	16.250	16.500	+0.250
BPI II.U	VOIR PLUS BAS				
BQ.LAUR	12150	26.700	26.250	26.500	-0.050
BQ.LA.IR	100	16.150	16.150	16.150	-0.300
BQUE NAT	237030	22.000	21.750	22.000	-0.050
BQ.NA.SR11	500	28.300	28.300	28.300	-0.100
BQUNAT.NK	1900	8.750	8.750	8.750	
BQUNAT.NT	1920	13.400	13.300	13.300	-0.100
BQ.NA.SR12	400	26.800	26.800	26.800	+0.050
BQ ROYALE	33027	75.350	74.150	74.850	-0.300
BQ.RY.SRJ	250	29.000	29.000	29.000	+0.150
BQ.RY.SRF	1100	27.100	27.100	27.100	-0.250
BQ.RY.SRH	500	31.000	31.000	31.000	+0.250
BQ.RY.SRI	VOIR PLUS BAS				
B.TD.SRG	VOIR PLUS BAS				
BQ. T-D	6150	51.800	51.150	51.800	-0.100
B.IMP.SR9	200	26.250	26.250	26.250	-0.450
BQ.C.IMP	184403	38.200	37.850	37.950	-0.450
BQUE MTL	68839	60.000	59.400	59.800	-0.200
BMO SR4	1500	28.000	27.900	27.900	+0.100
BQ.N.ECOS	142674	59.700	59.050	59.500	-0.500
B NE SR9	400	28.500	28.500	28.500	-0.150
BARRICK	13370	25.850	25.350	25.800	+0.500
BARINGTON	1000	4.400	4.350	4.350	+0.030
BATON	4000	23.000	23.000	23.000	-0.750
BEAU CAN	20367	2.880	2.630	2.640	-0.190
FBEHAVR.B	52934	1.000	0.950	1.000	+0.020
BEHAVR.RT	55550	0.015	0.010	0.015	+0.005
BELL.INTL	5000	22.800	22.400	22.800	+0.550
JBENNETT	16850	5.200	4.950	5.000	
BESTAR	1000	2.500	2.450	2.500	-0.050
BIOCHEM	372410	29.500	28.500	29.500	-0.500
BIOMIRA	1850	3.050	3.000	3.050	+0.050
BOCENOR	2000	1.900	1.900	1.900	
BOMB A	2730	28.150	27.750	27.750	-0.450
FBOMB B	103701	28.150	27.650	27.750	-0.450
BOMB.SR2	800	25.400	25.400	25.400	+0.100
BORALX.A	1800	4.800	4.750	4.750	
FB.BRICK.A	1000	5.400	5.350	5.400	+0.400
JBREX	3300	0.065	0.065	0.065	
BRUNCOR	325	42.050	42.050	42.050	+0.300

C

C-MAC	7650	19.600	19.500	19.500	-0.150
CAE INC.	15650	11.500	11.350	11.400	-0.100
CCL IND.A	300	17.000	17.000	17.000	+0.500
FCCL.IN.B	300	16.800	16.800	16.800	+0.550
FCGI GR.A	116281	27.900	27.500	27.600	+0.100
CP S.WTS	VOIR PLUS BAS				
CT FIN.	200	53.500	53.500	53.500	+1.500
CABANO	2000	1.230	1.210	1.210	-0.040
JCALDERA	13000	0.400	0.380	0.390	+0.010
FCALL-N.B	1850	19.000	19.000	19.000	-0.500
JCVALLEY.A	7050	1.800	1.700	1.700	
JCAMBIEX	1000	0.200	0.200	0.200	-0.010
CAMBIOR	17877	7.950	7.800	7.800	-0.200
CAMBRIDG	1600	14.000	14.000	14.000	+0.200
CAMCO	100	4.800	4.800	4.800	-0.200
CAMECO	16675	43.400	41.900	43.250	+1.150
CAMP RES	9000	0.670	0.670	0.670	+0.070
CAN.F.IR	4200	9.000	9.000	9.000	+2.300
CDN. NAT	10000	72.700	71.900	72.700	+1.150
CDN OXY	9632	29.250	29.200	29.200	-0.250
CP LTD	714943	37.050	36.300	36.650	-0.650
CAN RESII	VOIR PLUS BAS				
FC TIRE A	6000	31.800	30.550	30.550	-1.200
FC UTILIT.A	3612	44.500	44.250	44.350	-0.050
FCMNAC.A	52000	3.900	3.900	3.900	+0.050
JCANSPR.A	3000	0.110	0.110	0.110	-0.040
FCARAOP.A	16000	7.100	7.050	7.050	-0.100
CASCADES	20200	9.750	9.500	9.750	+0.250
CELANESE	2000	24.750	24.750	24.750	
JCASIA	15553	0.100	0.090	0.100	-0.020
JCHAUV.INT	17412	0.750	0.660	0.660	-0.140
JCHESBAR	9500	1.000	0.960	0.960	-0.040
JCIMATEC	35000	0.250	0.250	0.250	
FCIMSTL.A	966	12.000	12.000	12.000	-0.350
FCINAR SV	13900	52.000	52.000	52.000	
CINRAM	157	47.500	47.500	47.500	+0.500
FCLEARNT.A	25000	16.500	16.500	16.500	+0.250
CO-STEEL	500	18.950	18.950	18.950	+0.400
FCOG.CABL	3365	12.350	12.250	12.300	+0.050
FCOGECO	3150	11.050	10.950	10.950	-0.100
JCOLERAINE	25000	6.165	0.150	0.160	
COMINCO	3130	22.200	22.100	22.100	+0.050
JCANCOM	700	10.300	10.300	10.300	+1.000
JCON ABIT.	1933	0.260	0.260	0.260	+0.010
JCON OAS	18000	0.080	0.080	0.080	+0.010
CORBY A	700	71.000	69.000	69.000	+7.000
FCORBY B	600	68.900	67.250	68.900	+0.650
CORECO	500	10.600	10.600	10.600	+0.100
COSCIEN.A	1750	3.900	3.850	3.850	
COTT	4570	12.700	12.100	12.100	-0.350
JCOVITEC	32300	0.830	0.800	0.800	+0.050
CRESTAR	257700	20.450	19.750	19.750	-0.700
JCRISTOBAL	19000	0.250	0.240	0.240	-0.010

D à G

DTM INFO	4000	6.500	6.050	6.450	+0.200
DATAMARK	1500	4.100	4.100	4.100	
DENISON	10000	0.335	0.335	0.335	
FDESJAR.A	2170	20.000	19.250	20.000	
DESJ.PR.A	700	25.250	25.250	25.250	
FDEVTEK	4000	7.400	7.350	7.350	-0.150
JDIADM	63800	0.800	0.660	0.720	-0.080
JDIAGNCUR	2200	2.700	2.550	2.700	+0.100
JDITEM	5600	2.750	2.700	2.700	+0.180
DOFASCO	116005	24.800	24.150	24.800	+0.550
DOMCO.WT	1500	7.250	7.250	7.250	
DOMTAR	56212	10.150	9.700	10.100	+0.400
DOMT.SRB	900	20.500	20.000	20.500	
FDONOHU.A	6948	25.250	24.500	25.250	+0.900
DONOHUE.B	3150	25.500	24.850	25.150	+0.550
FDOREL.B	1600	33.500	32.100	32.100	-0.900
DYLEX	141400	5.500	5.300	5.300	-0.350
DYLEX.WT	1000	0.900	0.900	0.900	-0.100
ECHO BAY	1500	2.600	2.550	2.600	+0.100
JECUDOR	20000	0.250	0.220	0.220	+0.010
FEDPBRA.A	500	23.700	23.700	23.700	-0.450
EICON	14025	4.200	4.100	4.200	
FEMPIRE.A	300	20.500	20.500	20.500	+0.500
ENERMARK	VOIR PLUS BAS				
ENPFND.G	VOIR PLUS BAS				
FEXTNDI.SV	11750	18.750	18.250	18.250	-0.200
JFAIRSTAR	7000	0.350	0.330	0.330	+0.010
FALCNBRDG	1040	17.050	17.050	17.050	-0.400
FI.DESJ.S1	700	18.000	18.000	18.000	+0.300
JFIELDEX	10000	0.160	0.160	0.160	-0.040
FINNING	4090	15.700	15.300	15.700	+0.200
FFST.MR.A	6550	18.550	17.750	17.750	-0.750
FIRSTPREM	VOIR PLUS BAS				
FIRSTPR US	VOIR PLUS BAS				
FLET.CAN.A	1100	20.000	19.950	19.950	+0.200
FONOROLA	156100	28.100	28.000	28.000	-0.750
JFORex.A	200	4.250	4.250	4.250	
FFOREX.B	1660	4.400	3.850	4.400	
FORTIS INC	9521	44.000	43.250	43.750	+0.500
FORZANI	400000	3.750	3.750	3.750	
FFOURSEAS	999	40.150	39.700	39.750	+0.350
FRHOLD.UN	VOIR PLUS BAS				
JFREEWCAN	20078	0.400	0.380	0.380	-0.020
FGTC.TRA.A	8875	13.000	12.950	13.000	+0.100
GTC.TRA.B	600	12.800	12.800	12.800	-0.200
GAZ.METRO	VOIR PLUS BAS				
GENEC.SR1	36000	0.070	0.060	0.060	-0.010
GENECAN	557500	0.025	0.010	0.020	-0.010
FGENTRA	8050	5.000	4.950	4.950	-0.050
JGEONOVA	20000	0.190	0.180	0.180	-0.050
GLOBAL EQ	8650	3.350	3.300	3.350	+0.050
JG.GRAM	26300	0.500	0.400	0.400	-0.150
G KNIGHT	1500	2.650	2.650	2.650	-0.140
GOODFELLW	850	10.650	10.600	10.600	
G.W.LIFECO	1600	41.900	41.000	41.000	-0.750
G.W.LIF7.45	500	28.550	28.550	28.550	-0.050
GRILLI A	z200	0.200	0.200	0.200	
GRILLI B	1500	0.200	0.200	0.200	
GULF RES	17730	8.750	8.400	8.500	-0.200
GULF.R.P.A	11131	4.190	4.150	4.190	+0.040

H à L

JHAEMACR	15060	3.250	3.100	3.100	-0.150
HARTCO	2820	12.500	12.000	12.000	
JHEBRON	31500	0.160	0.150	0.150	-0.045
HEROUX	200	4.400	4.400	4.400	+0.100
HOLLINGR.U	735	12.000	11.950	11.950	-0.050
HUBBARD	900	2.150	2.150	2.150	-0.100
H BAY CO	510	28.500	28.500	28.500	-0.500
IBEX	100	3.500	3.500	3.500	+0.500
IPL ENER.	2529	63.400	63.250	63.400	-0.100
JITI EDUC	5880	9.150	9.050	9.050	-0.200
IDEAL MTL	5600	4.050	4.000	4.000	+0.050
IMASCO.LTD	460	49.850	49.150	49.150	-0.750
IMPER.OIL	3095	85.750	85.200	85.250	-0.750
FIMPR.QBR	2700	22.750	22.350	22.500	+0.150
IMUTEC	4000	0.930	0.920	0.920	-0.010
INMEDIA	200	1.120	1.120	1.120	-0.030
INCO.PR.E	VOIR PLUS BAS				
INCO.VBN	500	17.250	17.100	17.100	-0.550
INCO LTD	350350	23.400	22.850	22.850	-0.450
JINT.DATA	45000	0.350	0.300	0.300	-0.030
INV GRP	400	42.500	42.500	42.500	-0.100
ISLAND TEL	342	38.000	37.800	37.800	-0.450
FIVACO A	500	3.950	3.950	3.950	+0.100
IVACO.SR2	3000	20.000	20.000	20.000	
IVACO.SR5	242	24.000	24.000	24.000	-0.250
IVACO.SR4	400	29.000	29.000	29.000	+3.000
JANNOCK	500	18.300	18.300	18.300	
FJEAN.CT.A	3500	15.900	15.650	15.700	+0.200
KAUFEL.A	26900	4.000	3.750	3.750	-0.010
KAUFEL.B	68100	3.750	3.750	3.750	
KIMPEX	500	0.110	0.110	0.110	+0.010
JKNOWHSE	8300	0.990	0.850	0.900	+0.050
JKORINOR	5000	0.270	0.270	0.270	-0.080
LASMO	VOIR PLUS BAS				
FLGS INC.	3310	15.900	15.600	15.750	-0.050
JLABPHRM	500	3.000	3.000	3.000	-0.050
LFRGCAN.P	35134	48.850	48.850	48.850	+3.850
FLAIDLAW	36394	20.350	20.150	20.200	
LAIDLW.IR	55500	11.200	11.100	11.100	+0.100
FLAPVER.A	37200	5.100	4.950	5.000	-0.100
LAP.VER.B	500	5.150	5.150	5.150	+0.150
LEADER I	18450	2.300	2.150	2.250	
LEGACY.IR	3700	5.900	5.900	5.900	-0.100
LEGACY.UN	VOIR PLUS BAS				
FLEROUX B	9200	4.800	4.750	4.800	
JLEXAM	32800	1.350	1.200	1.250	-0.050
JLITHOS	124850	0.450	0.400	0.440	
LOBLAW	1140	25.350	25.350	25.350	+0.100
LOEWEN	70535	32.800	32.000	32.500	+0.550
JLOG.G.INF	z400	0.900	0.900	0.900	
JLOUBEL	34000	0.115	0.110	0.115	-0.015
JLOUVEM	4500	0.310	0.290	0.290	-0.010
JLYONLAKE	132928	0.300	0.290	0.290	-0.010

M à O

JMDSI	100	24.000	24.000	24.000	
JMPACT	59540	3.750	3.400	3.500	
MAAX	6000	13.000	12.900	12.900	-0.100
MCM BLDL	127200	16.850	16.350	16.600	+1.100
MACKENZIE	190677	16.150	15.900	16.000	-0.200
FMAGNA A	36395	87.500	84.550	85.200	-3.100
JMALARTIC	10000	0.170	0.170	0.170	
MANI TEL	22304	18.100	17.900	17.950	-0.150
MPLE.LEAF	300	14.900	14.900	14.900	-0.250
MARCONI C	1500	19.350	18.700	19.350	+1.100
FMARIT TEL	3675	35.800	35.000	35.000	-0.950
MARLEAU	14800	3.800	3.800	3.800	
JMAUDE	831	0.220	0.220	0.220	-0.050
MAZARIN	35300	1.040	1.000	1.010	+0.010
JMCWATTER	8000	1.170	1.170	1.170	
JMELKIOR	79700	0.800	0.600	0.800	+0.200
MEMOTEC	2000	1.250	1.250	1.250	-0.030
METHANEX	2200	11.300	11.200	11.200	-0.100
FMETROR.A	43760	15.500	15.300	15.500	+0.400
JMETWERKS	8550	12.750	12.750	12.750	
M.TEMPUS	5000	0.620	0.570	0.610	-0.030
MICROCELL	12500	9.650	9.450	9.450	-0.350
MDLND.WAL	209500	16.050	15.250	15.500	-0.650
JMIMISKA	24500	0.050	0.040	0.040	-0.015
JM.DUND	6500	0.800	0.750	0.800	+0.020
JMINORCA	6000	0.850	0.830	0.830	-0.020
JMIRANDOR	9500	0.240	0.230	0.240	
JMISPEC	53900	0.380	0.340	0.360	-0.030
MITEL.CORP	683745	11.750	11.550	11.650	-0.100
MITEL 2.00	100	26.000	26.000	26.000	+0.150
FMOLSON A	4365	25.500	25.000	25.250	-0.250
MONTRUSCO	200	25.200	25.200	25.200	+0.150
MOORE	14360	21.650	21.450	21.500	-0.150
MULTFND.IR	300	9.350	9.350	9.350	-0.050
JNAR RES	22000	3.650	3.500	3.500	-0.050
NCE DIV.U	VOIR PLUS BAS				
NCE NRGY	VOIR PLUS BAS				
JNAMEX	2027	1.250	1.250	1.250	+0.250
NATION.SEA	9468	7.900	7.750	7.900	+0.100
FNELVANA	400	31.000	30.700	31.000	+1.000
NEWCASTLE	VOIR PLUS BAS				
NEWCOURT	22860	56.250	54.750	55.800	+0.700
NEWCRT.IR	200	38.000	38.000	38.000	+2.750
NFLDL 5.25	200	10.000	10.000	10.000	+0.600
JNIOCAN	5800	0.500	0.500	0.500	-0.050
NOR.FORST	3700	8.500	8.400	8.500	+0.450
NORANDA	411963	24.350	23.900	24.150	
NORCEN	2056	15.450	14.950	15.450	+0.650
NOR TEL	24397	63.500	61.500	61.700	-1.800
N TEL SR5	1600	25.450	25.300	25.300	+0.050
NORTHSTAR	1910	8.350	8.250	8.350	-0.100
NOVACORP	965669	14.800	14.400	14.800	+0.300
N.S.POWER	20633	18.400	17.800	17.950	-0.400
JNOVEDER	19000	0.450	0.450	0.450	-0.020
JNOVIC	7375	3.900	3.750	3.900	+0.150
JNYMOX	3500	9.000	8.900	8.900	-0.100
O&Y PROP	1000	8.650	8.650	8.650	+0.150
JO'DONNELL	2350	10.800	10.650	10.650	-0.200
OLCO.A	z100	0.450	0.450	0.450	
JOREX EXP	44500	0.080	0.070	0.070	-0.005
JORIENT	z309	0.065	0.065	0.065	
JORLEANS	600	2.100	2.100	2.100	-0.020
JORMICO	1600	0.075	0.075	0.075	
FOSHA A	1685	24.900	24.800	24.900	+0.050

P à S

JPAC.TIGER	31548	0.700	0.650	0.700	
JPAN AMR	25500	0.170	0.150	0.170	-0.010
PANCDN.PT	700	20.500	20.500	20.500	
PAPRBOARD	6000	5.550	5.350	5.400	-0.100
JPEBERCAN	5800	1.650	1.600	1.600	-0.150
PEERLESS	8033	2.250	2.200	2.200	-0.050
FJPEGAZ.A	4000	0.350	0.350	0.350	
PENGR.IR	600	8.250	8.250	8.250	+0.250
PENGR.ENR	VOIR PLUS BAS				
PERKINS.P	500	6.900	6.900	6.900	-0.050
PETRO CAN	349405	25.800	25.250	25.250	-0.500
PHILIP	11500	19.000	18.250	18.500	+0.350
PHOENIXLS	400	10.500	10.400	10.400	
PINNACLE	207436	15.000	15.000	15.000	
PLA.DOME	139836	18.350	17.600	18.100	+0.200
PCS INC.	d17001	16.100	15.350	16.100	-0.400
FPOWR CR	34067	49.450	48.850	49.400	+1.000
POWCPR E	342	26.000	26.000	26.000	+3.000
POWER.FIN	5470	48.750	48.200	48.500	-0.500
POWFN.PA	14000	24.750	24.750	24.750	+0.300
PREMDOR	92700	12.500	12.500	12.500	
FPREMIU.A	400	16.250	16.200	16.200	-0.300
PROMATEK	1000	1.900	1.900	1.900	
PROVIGO	14825	8.600	8.400	8.400	-0.250
QUEBECTEL	6064	31.450	31.100	31.100	-0.400
QUEBECOA	3300	26.100	26.000	26.100	+0.300
FQUEBECOB	17780	26.200	26.000	26.150	+0.050
RY DIV	VOIR PLUS BAS				
FRADIO.A	1700	21.750	21.000	21.750	+1.750
JRADISSON	1250	0.300	0.300	0.300	
RANGEROIL	7187	8.500	8.300	8.300	+0.100
RENAISNCE	1200	28.400	28.100	28.100	-0.300
FREPAP	137000	0.185	0.180	0.185	
RIGEL	54400	12.250	12.250	12.250	-0.700
RIO.ALGOM	212200	23.500	23.350	23.500	-0.750
JROBEX	1000	0.400	0.400	0.400	
ROCTEST	1000	4.500	4.500	4.500	+0.250
FRCANTEL.B	300	10.600	10.600	10.600	-0.750
FROGERC.B	6500	5.500	4.900	4.900	-1.000
ROLLAND	191	5.850	5.850	5.850	-0.050
ROYAL.AVI	5950	5.850	5.750	5.850	+0.150
FROYAL G.	2555	35.750	35.350	35.350	-0.200
JSAMSYS	900	1.000	1.000	1.000	
SNC-LAV	41210	11.800	11.700	11.800	
SR.TELCOM	3800	6.500	6.400	6.500	+0.150
FSAN.FR.B	1750	15.000	15.000	15.000	
SAPUTO	3870	26.250	26.000	26.250	+0.250
JSATURN.S	14200	3.500	3.300	3.300	+0.150
SEAGRAM	122435	50.800	49.950	49.950	-0.950
SEARS CAN	197059	20.850	20.800	20.850	
FSEMITEC.A	5000	0.850	0.850	0.850	-0.050
JSHARPE	72300	1.350	1.250	1.270	-0.030
SHELL CAN	110	23.900	23.900	23.900	-0.500
SHERMAG	6800	17.100	17.100	17.100	+0.050
SHIRMAX	1700	3.650	3.650	3.650	
SICO	1110	16.800	16.600	16.700	-0.200
S-BEAUD.	1000	4.150	4.150	4.150	-0.010
JSIRIOS	18190	0.340	0.300	0.340	
SODISCO	1000	0.090	0.090	0.090	-0.005
SOUTHAM	1064	27.000	27.000	27.000	+0.500
SPAR AER	2400	10.000	10.000	10.000	+0.850
FSPEC.PRM	500	10.500	10.500	10.500	-0.150
STLAURENT	51500	16.750	16.250	16.500	+0.450
STELCO A	15627	10.600	10.250	10.500	+0.300
STELA.JONE	3100	2.900	2.800	2.800	-0.080
JSTRAT.VAL.	9850	2.990	2.830	2.900	-0.050
JSULLIDEN	10040	2.500	2.500	2.500	
SUNMEDIA	7879	14.650	14.500	14.650	+0.100
SUNCOR	1040	47.700	46.150	47.700	+0.750

T à Z

TVX GOLD	79950	3.790	3.650	3.700	-0.040
TALISMAN	1900	39.550	39.350	39.350	-0.150
JTANDEM	38177	0.920	0.800	0.850	-0.050
TARRAGON	1500	9.950	9.750	9.950	+0.700
TECHNILAB	9600	8.250	8.100	8.100	-0.400
TECK A	800	20.000	20.000	20.000	-1.000
FTECK B	144675	20.500	20.250	20.500	
TEKNOR	2500	5.200	5.200	5.200	
TELCO.CAP	12707	17.100	16.800	16.800	-0.350
FTEL MT B	100	32.000	32.000	32.000	-0.500
TELEBC SR6	300	26.950	26.950	26.950	+1.100
TELEGLOBE	1050	43.450	42.500	43.450	+1.150
TELGLO5.4%	600	26.000	26.000	26.000	+0.400
JTELEK.AV	8000	0.500	0.500	0.500	
FTELMOBILE	840	22.500	22.000	22.500	+0.650
TELUS	46032	33.450	32.800	33.350	+0.350
TEMBEC.A	83440	7.500	7.250	7.500	+0.250
THERATECH	21464	4.150	4.050	4.050	-0.100
THOMCOR	4725	38.350	38.100	38.350	+0.600
JTOMIN	30700	1.060	1.000	1.000	-0.070
JTOM	4000	0.250	0.250	0.250	
FTORSTR B	2860	52.000	50.800	52.000	+1.700
TRALTA.CO.	66248	23.050	22.400	22.650	-0.500
TRCAN PL	78166	32.900	32.000	32.000	-1.000
T.CAN.P.U	3300	29.800	29.550	29.700	+0.100
TRANSAT	205700	12.350	11.800	12.000	-0.250
TRIAXDV.IR	VOIR PLUS BAS				
TRILON FIN	3940	10.850	10.750	10.850	+0.050
TRIMAC	500	9.300	9.300	9.300	+0.050
TRIMARK	62749	54.750	52.750	53.000	-1.950
FTRIZHAHN	10245	35.600	35.200	35.250	-0.250
TRIHA.WTA	7606	7.300	7.150	7.150	-0.100
JTROYMIN	500	0.750	0.750	0.750	-0.020
FUAP.IN.A	100	16.900	16.900	16.900	
UNI-SELCT	200	21.750	21.750	21.750	-0.250
FUNIBROUE	1200	4.900	4.650	4.900	-0.040
UNICAN.A	100	29.400	29.400	29.400	
FUNICAN.B	1855	29.600	28.800	28.800	-0.800
FUNIF

MLND WLYN	7197816.150	15.200	15.500	-0.650	
MILKY NTW O	12310 1.200	1.170	1.170	-0.120	
MILLTRONICS	6316 16.750	16.000	16.500	+0.650	
MINCO O	4000 1.600	1.550	1.600	-0.100	
MINEFIND O	7200 1.750	1.700	1.750	-0.150	
MINER SV OF	44000 0.125	0.110	0.110	-0.010	
MINERAL O	2600 0.900	0.900	0.900	0.000	
MINORCA O	13000 0.850	0.830	0.830	-0.030	
MINORCA W	2000 0.005	0.005	0.005	0.000	
MINORCO P	200 99.000	99.000	99.000	0.000	
MIRAGE RES O	10000 0.240	0.240	0.240	+0.010	
MIRAMAR	11946482.300	2.000	2.150	-0.050	
MISTY O	20090 1.100	0.990	1.100	+0.200	
MITEL CORP	6710511.750	11.550	11.700	-0.100	
MOFFAT	1940 16.000	16.000	16.000	0.000	
MOHAWK C	6000 3.650	3.500	3.500	-0.120	
MOLSON A F	12146825.300	25.000	25.100	-0.550	
MONARCH D	200300111.000	10.800	11.000	+0.500	
MOND IND	6500 0.690	0.650	0.690	0.000	
MONETA O	10000 0.180	0.180	0.180	0.000	
MONTRUSCO	2300 25.250	25.000	25.250	+0.250	
MOORE	16248321.700	21.400	21.500	-0.200	
MORTICE K	1600 6.550	6.500	6.500	-0.050	
MOSAIC GR O	3000 2.600	2.560	2.560	-0.090	
MOSAID TEC	3890 10.250	9.900	10.000	-0.250	
MOSS O	5100 0.220	0.220	0.220	0.000	
MULLEN TR	185 21.900	20.000	20.000	0.000	
MYTEC T	37200 1.600	1.380	1.380	-0.220	
NB5 TECH	1610 2.810	2.810	2.810	+0.060	
NDU RES O	31200 0.710	0.700	0.700	-0.060	
NHC COMM	10003 0.590	0.590	0.590	+0.010	
NII NORSAT	5000 2.200	2.150	2.150	0.000	
NQL DRILL A	2650 11.100	11.100	11.100	-0.100	
NT5 A	7864 4.000	3.900	4.000	0.000	
NAMIBIAN O	8500 3.700	3.650	3.650	0.000	
NAPIER O	52000 0.250	0.230	0.230	-0.010	
NAT BK CAN	28260422.000	21.750	22.000	-0.050	
NAT BK 8	2000 23.750	23.750	23.750	0.000	
NAT BK 10	800 29.400	29.200	29.400	+0.400	
NAT BK 11	1000 28.500	28.450	28.450	-0.050	
NAT BK 12	2000 26.850	26.750	26.750	-0.100	
NAT CHALNG	27700 0.890	0.850	0.850	-0.050	
NAT SEA	4204007.900	7.900	7.900	0.000	
NEBEX O	6500 0.800	0.720	0.720	0.000	
NEEDLER GR	1125001.050	0.850	1.050	+0.150	
NELSON GLD O 0.000	25000	0.300	0.300	0.300	
NELVANA F	4850 31.000	30.000	31.000	0.000	
NEUTRINO O	23700 1.600	1.550	1.590	-0.010	
NEW CACHE	5340 5.500	5.300	5.500	+0.400	
NEWALTA	1289008.700	8.500	8.500	-0.200	
NEWBRIDG	105450945.400	43.200	44.700	+0.800	
NEWCOURT	75222056.750	54.600	56.350	+1.050	
NFL CAPA F	2147009.300	9.000	9.000	-0.250	
NFLD CAP B	200 9.000	9.000	9.000	0.000	
NGRWTH	6100 43.750	43.500	43.500	-0.050	
NGRWTH EQT	700 28.050	28.000	28.050	-0.700	
NEWPORT	2485575.350	5.150	5.250	-0.050	
NEWQUST A	1500 6.000	5.500	5.500	0.000	
NEWSTAR O	21535 4.100	4.000	4.050	0.000	
NEWTEL ENT	2170535.000	34.350	35.000	+0.600	
NBL CHINA	2900 2.660	2.650	2.660	+0.010	
NOMA A F	34600 5.600	5.350	5.400	+0.100	
NORANDA F	25150 8.500	8.050	8.500	0.000	
NORANDA F P	1100024.900	24.900	24.900	0.000	
NORANDA I	713011224.350	23.800	24.150	-0.050	
NORNDA I C	110 25.750	25.750	25.750	0.000	
NORNDA I F	3000 25.500	25.300	25.500	+0.200	
NORCEN	35587415.500	14.900	15.250	+0.400	
NA PALLDM	5200 2.500	2.500	2.500	0.000	
N CROWN O	28000 0.300	0.260	0.260	-0.010	
NOR ORION O 0.000	2190	1.500	1.490	1.490	
NOR TEL	68715463.550	61.500	61.700	-1.850	
NOR TEL 5P	200 25.250	25.250	25.250	-0.050	
NOR TEL 7P	27360024.900	24.850	24.850	0.000	
NORTHFLD O	75500 0.280	0.225	0.280	-0.030	
NORTHRK	23918518.750	18.500	18.750	+0.250	
NORTHSTR E	1087518.450	8.350	8.350	-0.050	
NORTHWAY O 0.000	5800	0.300	0.300	0.300	
NOVACO O	337738314.800	14.400	14.750	+0.300	
NS POWER	13499518.400	17.800	17.900	-0.450	
NS PWR A P	400 26.550	26.550	26.550	+0.050	
NOVAGLD O	9850 1.100	0.920	1.000	+0.100	
NOVICOURT	1005 3.900	3.900	3.900	+0.150	
NOVOPH O	8200 0.780	0.750	0.780	-0.020	
NUINSCO O	4000 0.500	0.480	0.480	-0.020	
NUMAC ENG	500 5.150	5.150	5.150	-0.100	
O Y PPTY	19260 8.750	8.650	8.750	+0.100	
OGY PETE O	2100 1.420	1.400	1.400	-0.080	
OSF	9095 10.000	9.250	9.900	+0.300	
OCELT EN B F	4200 6.150	6.050	6.150	+0.050	
ODONNEL O	5370 10.900	10.650	10.650	-0.200	
OFFICE SP BF	9533016.900	16.750	16.850	+0.050	
OFFSHORE Q	42000 0.500	0.450	0.450	0.000	
OILTEC RES O	10100 2.350	2.250	2.350	+0.100	
OKANAGN A F 0.000	1000	3.300	3.300	3.300	
OLD CANADA	1500 4.650	4.500	4.500	0.000	
ONEX C F	8950 27.350	26.500	27.000	-0.250	
OPAL O	158250.770	0.770	0.770	-0.030	
OPAWICA O	500 0.700	0.700	0.700	-0.010	
ORALIFE O	4800 0.750	0.710	0.750	-0.050	
ORBIT	1158251.780	1.770	1.770	0.000	
ORVANA O	75330 1.700	1.500	1.650	0.000	
OSHAWA A F	1045024.900	24.700	24.900	+0.100	
OUROMIN O	8000 0.215	0.205	0.205	0.000	
OXBOW EQ	10000 3.500	3.500	3.500	0.000	
OXF PROP	51069938.000	37.300	37.300	-0.600	

P à S

PC DOCS	2940 6.950	6.700	6.950	+0.200	
PLD TELK O	10000 8.000	8.000	8.000	0.000	
PLM GR	4000 2.250	2.200	2.250	0.000	
PACALTA	123801127.000	12.250	12.500	-0.200	
PACWST O	32800 1.250	1.250	1.250	0.000	
PAC WST 2O	16500 3.850	3.850	3.850	+0.200	
PAC WST 3O	8100 4.200	4.150	4.200	0.000	
P CASR A	1000 5.200	5.200	5.200	-0.300	
PAC NTHA F	200 28.250	28.150	28.250	+0.100	
PAC RIM O	22450 1.550	1.500	1.500	-0.080	
PALLET	4540000.130	0.090	0.090	-0.035	
PALLISER	2500 0.690	0.690	0.690	+0.040	
PAN AMR O	1720012.950	12.500	12.950	-0.050	
PAN EAST	1569001.550	1.450	1.550	+0.100	
PANATLAS O	14580 0.670	0.620	0.620	-0.050	
PANCAN P	13302020.500	20.300	20.500	0.000	
PANGEA O	6278061.800	1.600	1.800	+0.100	
PARAGON	19924003.800	3.750	3.800	0.000	
PARMNT R	3505314.400	14.250	14.250	-0.250	
PARKLAND	1400 7.400	7.250	7.400	-0.100	
PASON SYS	5985 7.000	6.650	7.000	+0.350	
PATHEON	30550 2.590	2.500	2.500	-0.050	
PEAK EN	5490 3.750	3.500	3.750	0.000	
PEERLESS	7100 2.250	2.200	2.250	0.000	
PEGASUS	4851000.330	0.260	0.300	+0.020	
PEMBRIDGE	7600 15.100	14.750	14.750	-0.250	
PENDARIE O	2475 9.850	9.400	9.550	-0.450	
PENN WST	50619014.700	14.500	14.700	+0.300	
PENTLAND O	21000 0.650	0.650	0.650	-0.050	
PERLE SYS	3800 2.400	2.400	2.400	0.000	
PET VALU	500 6.400	6.400	6.400	0.000	
PETRO C CV	68470425.850	25.250	25.400	-0.500	
PETRO W O	8500 1.050	0.900	1.050	-0.120	
PETROBK O	33550 3.240	3.200	3.240	+0.090	
PETROMET	4900 3.110	3.050	3.110	-0.040	
PETROLX O	81000 0.300	0.250	0.300	0.000	
PETROREP	1900 1.100	1.100	1.100	-0.100	
PHILEX GL	1366001.300	0.750	1.120	-0.220	
PHILIP SER	56462319.050	18.200	18.500	+0.550	
PHONIX CAN	2000 1.500	1.500	1.500	-0.010	
PHNX INTL	8415 10.500	10.400	10.400	-0.100	
PHONETTIX	13100 1.650	1.650	1.650	0.000	
PINACLE R	40565015.050	14.850	15.000	-0.050	
PIONER M O	30200 0.165	0.160	0.165	+0.005	
PIONER NRC	2975735.500	34.900	34.900	-0.100	
PIONER NRL	6713 34.800	34.000	34.800	+0.350	
PLACE RES	4600 2.100	2.050	2.100	+0.050	
PLACER DM	119715318.350	17.550	18.100	+0.200	
PLAINS EN	1600 9.250	8.500	8.750	-0.750	
PLAINTREE	15000 2.250	2.050	2.150	+0.050	
PLATNVA AS O	15300	1.290	1.250	1.290	
PLATNVA SP O	10000	1.250	1.250	1.250	
POCO PETE	199672312.800	11.750	11.800	-0.700	
POSITRON O	1000 8.800	8.750	8.750	-0.250	
POST ENER	1000 3.200	3.200	3.200	-0.200	
PTASH COR	212634116.500	115.250	116.100		
POWR COR F	5582549.500	48.850	49.250	+0.600	
POWR C 1P	600 49.000	49.000	49.000	0.000	
POWR FIN	2405449.000	48.000	48.500	-0.500	
PWR FIN A	13900024.800	24.750	24.800	-0.150	
PWR FIN B	200 28.100	28.100	28.100	-0.300	
PWR FIN C	950 26.050	26.050	26.050	0.000	
PWF FIN D	3995525.350	25.200	25.350	+0.150	
PRECISN D	9548228.000	27.050	27.700	-0.500	
PREMDOR	3550 12.750	12.500	12.750	+0.050	
PREM I A	5500 16.350	16.150	16.300	0.000	
PREM I P	2200015.900	15.800	15.900	-0.100	
PRIME RES	9192510.750	10.300	10.750	+0.450	
PRIMEX F	1000 6.500	6.500	6.500	+0.250	
PRINCETON	26500 0.175	0.165	0.165	0.000	
PROBE EX	1084003.950	3.800	3.900	0.000	
PROFCO O	25900 0.910	0.900	0.900	-0.020	
PROMIS SYS	5500 5.750	5.750	5.750	+0.050	
PROVIGO	8720 8.600	8.450	8.550	+0.100	
PRUDENTIAL	7661913.700	13.500	13.650	+0.150	
PURCELL O	21500 1.150	1.100	1.130	+0.030	
PURE GLD O	3412001.250	1.180	1.200	+0.020	
PURSUIT O	6755 2.300	2.250	2.250	-0.100	
QLT PH O	13001018.500	18.000	18.300	+0.100	
QMEDIA O	45000 0.500	0.500	0.500	-0.010	
QUE TEL	200 31.350	31.250	31.250	0.000	
QUEBECOR A	5000 26.000	26.000	26.000	+0.400	
QUEBCOR B F	1587826.200	26.000	26.200	+0.200	
QBCR PRINT F	15872822.750	22.100	22.350	-0.050	
QBCR PRT P	28930024.900	24.800	24.850	+0.050	
QUEENSTAK	67100 0.690	0.640	0.640	-0.030	
QUENSTN M	41000 0.820	0.760	0.800	0.000	
QUENSWAY	4400024.500	24.000	24.000	-0.500	
QUEST INT O	57342 0.540	0.450	0.450	-0.050	
RTO ENT	2600 2.350	2.300	2.350	0.000	
RAILINK	1110 11.550	11.550	11.550	0.000	
RAINMKR	1400 4.400	4.250	4.250	-0.150	
RAM PET A	12000 0.710	0.700	0.700	+0.050	
RAND A TECH	26491019.900	19.750	19.750	-0.150	
RANGER	4269268.500	8.250	8.300	+0.100	
RE CON BLD	1000 0.220	0.220	0.220	0.000	
RECEPT O	53000 0.075	0.060	0.060	-0.005	
REDAURM O	1829500.105	0.100	0.100	-0.005	
REDEKOP	13600 3.350	3.300	3.310	-0.090	
REDFERN O	44800 1.650	1.550	1.600	0.000	
REITMAN A F	200 16.400	16.400	16.400	-0.100	
REKO INTL	900 6.900	6.650	6.650	-0.250	
REMINGTN	14855020.750	20.000	20.500	-0.250	
RENISANC	52205728.500	27.800	28.250	-0.150	
RENATA RES	87584 1.180	1.150	1.180	+0.020	
REPADRE	5130 5.000	4.900	5.000	+0.100	
REPAP ENT	2930000.185	0.180	0.185	+0.005	
RESEARCH	40376 6.250	6.000	6.000	-0.250	
RESERVE	35500 4.050	3.900	3.900	-0.100	
REVENUE P	9600 3.320	3.320	3.320	+0.020	
REX DIA O	19000 0.920	0.900	0.900	-0.030	
RICHLND A	2925 4.000	4.000	4.000	0.000	
RICHMONT	2000 3.000	3.000	3.000	0.000	
RICHTRE A O	7050 4.500	4.000	4.000	-0.600	
RIDER A	8593 4.100	3.850	4.100	0.000	
RIDLEY C	5180014.500	14.400	14.400	0.000	
RIGEL ENG	34345012.500	12.100	12.350	-0.250	
RIO ALGOM	13159123.750	23.100	23.350	-0.500	
RIO ALTO	25040512.450	12.000	12.450	+0.250	
R NARCEA O	5000 3.950	3.950	3.950	0.000	
RIVER GLD	500 3.700	3.700	3.700	+0.200	
RIVERSIDE	35 10.750	10.500	10.500	0.000	
ROGRS CN BF	1057211.250	10.600	11.250	-0.050	
ROGERS A	13400 6.500	6.400	6.400	-0.350	
ROGERS B F	22836295.550	4.800	5.050	-0.600	
ROMAN	1850 2.100	1.750	1.750	-0.350	
ROMARCO O	12800 2.550	2.400	2.500	-0.030	
ROTHMAN	200 172.000	172.000	172.000	-3.000	
RY AVIATION	1000 5.750	5.750	5.750	-0.050	
ROYAL BNK	57043175.000	74.200	74.850	-0.050	
RY BK G	3900 27.750	27.350	27.750	+0.350	
RY BK H	6045031.000	31.000	31.000	0.000	
RY BK J	12000 28.850	28.850	28.850	-0.150	
RYL GROUP F	22084735.900	35.400	35.600	+0.050	
ROYAL LASR	4000 4.250	4.050	4.050	-0.100	
RY LEPG L	7000 3.090	3.050	3.090	0.000	
RYL OAK	56520 2.000	1.950	1.970	+0.010	
RUSSEL A	4816003.600	3.500	3.500	0.000	
RUSSEL C	2650 24.750	24.750	24.750	+0.250	
RYAN EN O	2770010.500	9.600	9.900	+0.200	
SLM SFTWR	755 11.000	11.000	11.000	-0.750	
SNC LAVLN F	11527011.800	11.700	11.800	0.000	
SR TELCOM	5900 6.500	6.350	6.500	+0.100	
ST ANDRW O	1000 2.000	2.000	2.000	-0.100	
ST LAURENT	12038717.000	16.250	17.000	+0.950	
STL CEMA F	500 12.000	12.000	12.000	0.000	
SAMAX GL O	33800 4.500	4.500	4.500	-0.250	
SAMOTH C	1600 5.150	5.100	5.100	-0.050	
SAMUEL M T	1046328.000	27.850	28.000	+1.000	
SAN ANDR O	91500 0.450	0.450	0.450	0.000	
S FERNAND O	14000 0.700	0.700	0.700	0.000	
SANTA CRZ O	1562430.265	0.240	0.250	0.000	
SAPUTO CR	5333526.250	26.000	26.000	+0.000	
SASK WHT B	7933 20.650	20.500	20.650	+0.100	
SAXON PETE	15300 0.590	0.520	0.520	-0.040	
SCE INV AF	1515536.950	36.000	36.950	+0.450	
SCINTILOR O	18750 0.500	0.440	0.500	+0.060	
SCINTREX	500 13.500	13.500	13.500	0.000	
SCORPIONO	31975 0.530	0.500	0.500	-0.030	
SCOTIA SPLT	4158 41.000	40.000	40.550	-0.450	
SCOTIA SPL P	1700 20.000	20.000	20.000	0.000	
SCOTTS R F	50 4.550	4.550	4.550	0.000	
SEAGRAM	29071051.200	49.750	49.950	-0.950	
SEARS CAN	4912720.950	20.600	20.850	-0.100	
SEARCH EN O	3367 0.890	0.800	0.890	+0.040	
SECOND CP	4150 11.500	11.050	11.500	0.000	
SEMAFO O	7900 1.650	1.650	1.650	+0.050	
SEMIT AF	73600 0.910	0.800	0.800	-0.130	
SEPPS O	2000 2.900	2.900	2.900	-0.080	
SEVENTH A	14384 0.930	0.900	0.900	-0.030	
SHAWC B F	15170517.450	16.900	16.900	-0.100	
SHAW I A	315 43.500	43.500	43.500	0.000	
SHAW I B	100 43.000	43.000	43.000	+0.750	
SHELL CAN	4280224.950	23.750	23.800	-0.500	
SHERMAG	2567017.150	17.100	17.100	+0.050	
SHERRITT I	1225005.400	5.350	5.350	-0.050	
SIDUS SYS	3015 2.300	2.200	2.300	+0.150	
SIGNATURE	6000 0.145	0.145	0.145	+0.005	
SIKAMAN O	12700 0.035	0.030	0.030	0.000	
SILCORP	33 32.400	31.500	31.500	0.000	
SIMMND	511300 0.300	0.250	0.250	-0.080	
SINO FOR AO	21850 1.850	1.800	1.800	-0.050	
SKYJACK	5272 23.000	22.500	22.750	0.000	
SLATER STL	100 11.450	11.450	11.450	+0.200	
SLEEMAN B	66843 5.750	5.650	5.700	-0.050	
SLOCAN F	47460 7.750	7.750	7.750	+0.100	
SMALL FRY	1000 8.650	8.650	8.650	-0.100	
SMED INTL	3587 19.000	18.500	19.000	+0.500	
SNOW LE A	1000 0.700	0.700	0.700	-0.050	
SODISCO	9700 0.090	0.090	0.090	-0.005	
SOFTQUAD O	1460 1.500	1.450	1.500	+0.050	
SOLITARIO O	3075 3.050	3.050	3.050	+0.150	
STH AMER O	10000 0.120	0.120	0.120	-0.020	
STH CHINA F	8000 0.320	0.270	0.270	+0.005	
SOUTHAM	12298027.000	26.750	26.900	0.000	
STH AFRICA O	1118000.690	0.620	0.660	-0.030	
STH CROSS O	6600 1.950	1.900	1.950	-0.050	
SOUTHERN O	9507012.500	12.000	12.200	-0.400	
SOUTHWRD	11000 1.350	1.250	1.250	-0.050	
SOUTHWST O	2200 5.000	4.800	5.000	0.000	
SPAR AERO	2840010.050	9.650	10.000	+0.150	
SPECTRA	6400 1.800	1.800	1.800	-0.150	
SPECTRA A F	2724 1.900	1.750	1.750	-0.150	
SPECTRA P F	2200 10.500	10.450	10.450	-0.050	
SPECTRAL	72700 8.300	7.750	8.250	+0.500	
SPECTRUM	700 8.000	7.900	8.000	0.000	
SPEEDWRE	4800 1.150	1.100	1.100	0.000	
SPEEDY M	1332002.700	2.400	2.400	-0.200	
STACKPOLE	610 18.500	18.450	18.500	+0.500	
STANLEY	2000 10.100	10.000	10.100	+0.300	
STAR DATA	10675 6.350	6.250	6.350	+0.250	
STARREX O	2500 1.200	1.200	1.200	-0.050	
STARTECH	7652 8.600	8.400	8.400	-0.100	
STEEPLEJAK	10800 1.720	1.700	1.700	0.000	
STELCO A	1385001.600	10.100	10.400	+0.150	
STELCO B P	284 25.500	25.500	25.500	-0.100	
STELCO C P	700 25.800	25.600	25.800	0.000	
STELLA JONES	1200 2.900	2.880	2.880	-0.020	
STRESSGN O	1500 3.100	3.050	3.100	+0.100	
STRONGCO	12277514.900	14.500	14.900	+0.400	
STROUD O	5000 0.100	0.100	0.100	-0.010	
SUD CONT O	200 5.000	5.000	5.000	0.000	
SUMMIT R	9401 4.750	4.600	4.750	+0.160	
SUN ICE LTD	3000 0.210	0.210	0.210	+0.010	
SUN MED	1060014.650	14.550	14.650	0.000	
SUNCOR	49411448.000	46.150	47.700	+0.750	
SUN-RYPE	400 1.950	1.950	1.950	+0.100	
SURREY MT F	3722 11.200	11.100	11.100	-0.050	
SUZY SHIER F	1400 10.000	10.000	10.000	0.000	
SYMETRY O	30775 1.280	1.200	1.200	-0.050	
SYNEX INTL O	20000 0.620	0.610	0.610	-0.040	
SYNSORB	3373509.400	8.500	9.100	+0.600	
SYSTEMS	2091 1.880	1.880	1.880	-0.020	

T à Z

TH RES O	500 0.280	0.280	0.280	0.000	
TLC LASER O	9900 14.000	13.750	14.000	0.000	
TSB INTL	1000 6.000	6.000	6.000	+0.200	
TSC SHN A	20400 0.900	0.900	0.900	-0.050	
TVI PAC O	25000 0.090	0.080	0.085	0.000	
TVX GOLD	5047393.790	3.650	3.720	-0.020	
TAIGA FORT	4300 11.250	10.800	11.100	+0.350	
TALISMAN	20398140.000	39.250	39.300	-0.650	
TARRAGON O	7835010.000	9.800	9.950	-0.050	
T FLAVORS O	2500 2.200	2.200	2.200	+0.100	
TECK B F	111888520.650	20.150	20.500	0.000	
TECMAR O	1700 0.500	0.500	0.500	-0.040	
TECSYN	21100 1.530	1.500	1.530	+0.060	
TEKLOGIX	2900 3.250	3.150	3.200	+0.100	
TEKNOR	100 5.150	5.150	5.150	0.000	
TEL NT CAP	2450 20.000	19.550	20.000	+0.450	
TEL EQTY	3000 13.000	13.000	13.000	0.000	
TELCO SPLIT	4234017.250	16.750	16.800	-0.200	
TELCO SPL P	6510 25.900	25.800	25.800	-0.100	
TELEGLOBE	1264043.500	42.500	43.000	+0.700	
TELGLB 5.40	1900 25.700	25.600	25.700	+0.300	
TELEPANL O	23200 2.650	2.500	2.650	+0.200	
TELESYS I F	6265022.750	22.000	22.500	+0.500	
TELLUR O	5133526.250	26.000	26.000	+0.000	
TELUS CORP	1487503.450	20.800	33.300	+0.300	
TEMBEC A	1054007.500	7.250	7.500	+0.250	
TENKE MNG	21000 2.100	2.050	2.050	-0.050	
TESCO	7799221.600	20.150	20.450	-0.100	
TESMA A	3200 18.500	18.000	18.500	+0.500	
TETHYS EN	3500 2.550	2.500	2.550	+0.150	
TETONKA O	27700 1.850	1.800	1.810	-0.040	
TEX CAP P	700 32.500	32.000	32.500	+1.150	
THOMCOR	25435038.750	38.050	38.350	-0.050	
THOMCOR 2	21070024.600	24.600	24.600	0.000	
THOM COR C	5490025.300	25.250	25.250	0.000	
THUNDR E O	10700 2.250	2.150	2.180	-0.020	
THUNDRW O	12500 0.190	0.160	0.160	+0.015	
TIOMIN O	7500 1.050	1.000	1.000	-0.100	
TIOMIN W	500 0.040	0.040	0.040	0.000	
TSTONE O	15400 0.490	0.450	0.450	0.000	
TONKO D O	1000 0.930	0.930	0.930	+0.020	
TOREX O	26200 1.400	1.400	1.400	+0.040	
TOROMONT	6720 30.500	30.250	30.250	0.000	
TOR DM BK	45411151.850	51.150	51.850	0.000	
TD BK H	3173 28.600	28.600	28.600	-0.350	
TIPS	44803935.100	34.700	34.850	-0.250	
HIP	29037539.600	39.350	39.450	-0.150	
TORRINGTN	4000 3.600	3.600	3.600	+0.050	
TORSTAR B F	9444152.250	50.500	52.000	+1.200	
TRANS DOM	18800 0.320	0.305	0.320	-0.005	
TRALT CORP	25422223.100	22.350	22.750	-0.400	
TRANSCD INT	2700 0.035	0.030	0.030	0.000	
TRANSMNTAIN	600 12.000	12.000	12.000	0.000	
TRIZEC A	2780 26.000	25.750	26.000	+0.250	
TRIZEC P	1000 25.000	25.000	25.000	0.000	
TRIZEC W	1000 11.000	11.000	11.000	0.000	
TRIMAC	65000 9.500	9.300	9.300	+0.050	
TRIMRK FIN	3661754.750	52.750	54.500	-0.400	
TRIMIN ET	700 6.800	6.800	6.800	+0.050	
TRPL CRN E	5100 3.850	3.550	3.650	-0.200	
TRITECH	3554529.500	29.500	29.500	-0.500	
TRITON MN O	13000 0.400	0.400	0.400	0.000	
TRIUMPH	9895 2.750	2.650	2.750	0.000	
TRIZEC HA F	1845783.600	35.150	35.150	-0.350	
TRIZEC H W	18414 7.300	7.200	7.200	-0.100	
TROJAN TECH	6440027.950	27.500	27.500	0.000	
TUDOR O	5000 0.290	0.290	0.290	0.000	
TUSK ENRGY	1300 1.200	1.200	1.200	0.000	
TYLER R O	6000 0.220	0.200	0.200	0.000	
UAP A F	3620016.750	16.600	16.750	-0.250	
ULSTER P	9748012.500	12.250	12.350	-0.150	
UNICAN B F	9140030.000	28.500	29.500	0.000	
UNIHOST	3861439.350	9.000	9.350	0.000	
UN CORP	3191 50.000	49.300	49.700	-0.050	
UN DOMIN	2415738.400	37.600	37.750	-0.650	
UN GRAIN F	2081 13.750	13.600	13.600	+0.100	
U KENO	1500 0.820	0.780	0.780	+0.010	
UN REEF O	3000 0.075	0.075	0.075	-0.005	
UN TRI STAR	6192 0.530	0.510	0.510	-0.040	
UPPER CAN	13500 5.000	4.950	5.000	+0.050	
UPTON RES	24525 3.850	3.700	3.700	-0.100	
UTILITY A	2708040.500	40.100	40.400	-0.100	
VELAN	165 26.000	26.000	26.000	+0.250	
VENGOLD O	3964001.050	1.050	1.050	-0.100	
VENGLD B WO 0.000	4500	0.250	0.215	0.215	
VENTRA GR	14000 2.750	2.700	2.700	-0.080	
VERMILION	37605 6.950	6.750	6.950	+0.100	
VERSACOLD	300 10.

Petites annonces

Une de nos conseillères



BRIGITTE

- 545-4014 SAGUENAY
- 668-4506 ALMA et les environs
- 679-3832 SAINT-FÉLICIEN et les environs

INFORMEZ-VOUS SUR NOS PETITES ANNONCES DE STYLE COMMERCIAL

PRIÈRES:..... 35,00 $
AVIS DE DÉCÈS:.... 76,50 $

Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Aucune facturation.
Acceptons les chèques, cartes de crédit.

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1

INFORMATIONS GÉNÉRALES

QUOTIDIEN
Toute annonce réservée avant 16 h 30 pourra être publiée le lendemain.
Toute correction ou annulation devra être faite avant 16 h 30 pour être effective le lendemain.

PROGRÈS-DIMANCHE
Toute annonce réservée au plus tard le vendredi à 16 h 30 pourra être publiée le dimanche suivant.
Aucune annonce ne peut être corrigée ou annulée après 16 h 30 le vendredi précédant la parution.

RESTRICTION
L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable.

VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?
Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

10 mots ou moins QUOTIDIEN

1 jour..... 7,05 $
2 jours..... 8,60 $
3 jours..... 10,15 $
4 jours..... 11,70 $
5 jours..... 13,25 $
6 jours..... 14,80 $

10 mots ou moins PROGRÈS-DIMANCHE 9,25 $

Mots additionnels:
0,40 $ mot/par semaine
●
Lettrage majuscule
Caractères gras
Encadrement
Titre centré
3,00 $ par semaine
●
AVEC PHOTO:
6,50 $ par parution

HEURES D'AFFAIRES

8 h 30 à 16 h 30
DU LUNDI AU VENDREDI

INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLES COMMERCIAUX 100
Bâtisses commerciales 101
Blocs appartements 102
Bureaux à louer 103
Commerces à vendre 104
Commerces à louer 105
Entrepôts à louer 106
Fermes 107
Garages 108
Locaux à louer 109
Terrains commerciaux 110

HABITATIONS RÉSIDENTIELLES 200
À partager 201
À vendre ou à louer 202
Chalets à vendre 203
Chalets à louer 204
Chambres à louer 205
Condominiums à vendre 206
Condominiums à louer 207
Logements à louer 208
Maisons à vendre 209
Maisons à louer 210
Maisons mobiles à vendre 211
Maisons mobiles à louer 212
Terrains à vendre 213

VÉHICULES 300
Abris d'auto 301
Autos à vendre 302
Avions à vendre 303
Bateaux à vendre 304
Camions à vendre 305
Camions 4X4 306
Campeurs à vendre 307
Fourgonnettes 308
Machinerie 309
Motomarines à vendre 310
Motoneiges à vendre 311
Motos à vendre 312
Motos 3 et 4 roues 313
Pièces et accessoires 314
Remorques à vendre 315
Souffleuses à vendre 316
Tracteurs à vendre 317
Véhicules divers 318

EMPLOI 400
Gardien(ne) demandé(e) 401
Personnel demandé 402

FORMATION 450
Enseignement / cours 451

OCCASIONS D'AFFAIRES 500
Finances 501
Occasions d'affaires 502

SERVICES PROFESSIONNELS ..600
Construction / rénovation 601
Impôt 602
Massage 603
Offres de service 604
Services de garde 605

MARCHANDISES ET SERVICES 700
À donner 701
À vendre ou à échanger 702
Ameublement 703
Animaux 704
Antiquités 705
Bois de chauffage 706
Coin du bébé 707
Demandé 708
Divers 709
Équipement de bureau 710
Équipement de commerce 711
Ésotérisme 712
Marché aux puces 713
Matériaux de construction 714
Poêle à bois 715
Réceptions 716
Santé 717
Vêtements 718
Ventes de garage 719

SPORTS / LOISIRS ..800
Articles de sport 801
Bicyclettes 802
Camping 803
Chasse et pêche 804
Musique et accessoires 805
Ordinateurs et jeux 806
Photos et vidéos 807
Piscines et acc. 808
Roulottes à vendre 809
Roulottes à louer 810
Vacances / voyages 811

AVIS 900
Activités diverses 901
Agences de rencontres 902
Messages personnels 903
Perdu ou retrouvé 904
Recherche 905

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

101 Bâtisses commerciales

Immeuble commercial comprenant terrain et bâtisse, présentement un bar rentable mais peut être facilement converti en édifice à bureau, clinique ou magasin, situé au 2164 St-Jacques, Jonquière, près de Place Centre-Ville, $295,000 négociable, possibilité de financement par le propriétaire, tél.:547–7279, après 17h00.

102 Blocs appartements

DEUX immeubles de 8 logements (4.1/2, 5.1/2), 96 et 106 rue Dubé. Roland Tremblay, 548–5164, Image 2000.

103 Bureaux à louer

A PARTAGER: bureau d'affaire, situé 652 Victoria, Ville de la Baie. Inf.:544-1943 jour, 544-3579 soir.

104 Commerces à vendre

CHICOUTIMI-NORD: 353 rue St-Gérard, à vendre bâtisse commercial, anciennement restaurant. Peut être converti en salon de coiffure, boucherie, etc. Aussi équipement de restaurant vendu avec ou séparément. Prix en bas de l'évaluation municipale. Tél.:690-0728, Isabelle.

CHICOUTIMI: à vendre ou à louer, 1477 Boul. Taboussac, bâtisse construction 1996, 40X40, hauteur libre, 15'6", bureau bien aménagé, terrain 25,000 pi.ca. Tél.693-8138.

JONQUIERE, dépanneur, très bon chiffres d'affaires, propriété comprenant 3 logements. Possibilité de financement par le propriétaire. Tél.:695–3752, 693-2779.

106 Entrepôt à louer

CHICOUTIMI, Boul. Talbot, locaux industriels ou d'entreposage, chauffés ou non, 1,000 pieds.carrés ou plus. Tél.:549-9200.

109 Locaux à louer

CHICOUTIMI, 272 du Séminaire, superficie variable selon vos besoins. Très avantageux. À l'heure, semaine ou au mois. Tél.:699–1170.

CHICOUTIMI, pour esthétique et soins de corps en général ou autres commerces, situé dans résidence pour retraités. Tél.:543–9003.

CHICOUTIMI: 1,200 pi.ca. très bien situé, coin Price, Ste-Anne. Tél.543–6048

CHICOUTIMI: centre-ville, local commercial, idéal pour professionnel, 3 bureaux, tél.:693–1049.

CHICOUTIMI: centre-ville, stationnement, ascenseur. Bon prix. Plusieurs superficies. Tél.696–3613, 543-7700.

CHICOUTIMI: commercial, 2287 boul. Talbot, 2220 pieds.carrés, 1910 Outardes, 5889 pieds.carré en tout ou en partie. Atelier 18' de hauteur. Tél:.696–1158.

CHICOUTIMI: Local commercial 14'X24', sous-sol de dépanneur, fini style boutique, excellent pour coiffeur(euse), couturier(ière), etc. 300$/mois, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Tél.543–9081.

JONQUIERE: rue St-Dominique, face à la Caisse Populaire, local environ 1200 pi.car., chauffé, non éclairé, tél.:547–4972.

MAGNIFIQUES

BUREAUX à frais partagés pour professionnel, 273 du Séminaire. Tél.693–5333.

ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, locaux pour petites entreprises. Tél.:549–3065.

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

201 A partager

POUR travailleurs ou étudiants de l'extérieur, dans une maison unifamiliale. Avec couple sans enfants. Semaine seulement, non fumeur, endroit tranquille. Tél.:543-1718 poste 501, 690–5102.

203 Chalet à vendre

A LIQUIDER, habitable à l'année, meublé au complet, avec garage et remise isolés, $35,000. 11 Lac Caché, Falardeau. Tél.:693-6027, 543-5629.

MONT-VALIN: lac Doumic, équipement complet au propane, plancher bois franc, verrière meublé en rotin, puits artésien, génératrice avec démarreur à distance. Tél.:698–0682, 540-1500(cellulaire).

VALINOUET: 36 rue de Chamonie, 24X28, sous-sol fini extérieur en bois traité, terrain aménagé, grande remise extérieure, super bien meublé (foyer, rampes éclairées, 2 grandes T.V. 2 salles de bains, antenne parabolique, etc. 88,000$. Tél.698–0500

204 Chalet à louer

A 10 MINUTES du Valinouët, lac Caché, accès facile, 2 chambres, tout équipé. Réservez tôt pour relâche scolaire ou fin de semaine. Tél.548–1022.

205 Chambres à louer

2 CHAMBRES disponibles près Université avec câble, entrée indépendante, stationnements. Tél.:693–1560.

3 minutes Place Royaume, grandes chambres, entrée indépendante, stationnement, cuisine, buanderie, câble, téléphone. Faut voir. Cellulaire:591-0416, 690–5356.

ALMA: face au Pavillon Wilbrod Dufour, libre immédiatement, idéal pour étudiant(e) Tél.:668–8858.

ATTENTION: chambre avec lavabo, téléphone, câble, stationnement, entrée indépendante, cuisine, buanderie, propre. Spécial étudiant. Tél.:698–0732.

CHICOUTIMI, accès à la cuisinette, laveuse, sécheuse, rue Lévesque Ouest, voisin Pizza Pro. Personne sérieuse seulement. Tél.:549–5887.

CHICOUTIMI, chambres avec cuisine laveuse, sécheuse, près Université, Cégep, dépanneur. Tél.:549–6705, 545-5011.

CHICOUTIMI: CHAMBRE de qualité, très propre, très tranquille, laveuse et sécheuse, près centre-ville, hôpital, Université, face au Cegep, non fumeur(euse). Tél.:545–0698, 541-0077

CHICOUTIMI: 2 chambres avec grand salon, près Parc Industriel. Non fumeur. Tél.549–7339.

ARRIERE Place Royaume, près Cégep, Université, très propre, tranquille, câble, laveuse, sécheuse, cuisine, entrée indépendante, non fumeur(se). Tél.693–1956.

CHICOUTIMI: près université, chambres avec multiples services, laveuse, sécheuse, idéal pour étudiant(e)s. Tél.:549–2721.

CHICOUTIMI; chambre avec cuisine, laveuse, sécheuse, près centre-ville. Tél.543–9081, 690-2137.

JONQUIERE: près Cégep, salon et cuisine communes, entrée indépendante, très propre, 220$/mois. Tél.:540-4040.

206 Condominiums à vendre

A 5 minutes Place Royaume, construction acier béton, studio 3.1/2, 4.1/2. Possibilité location, achat. Tél.: 693-3383, 545-0647, 1-800-394-3383.



RIVIÈRE-DU-MOULIN: ou à louer, condo haut de gamme, vue panoramique, foyer propane, très bon prix Tél.:696–1015, 696-5780(paget).

207 Condominiums à louer

CHICOUTIMI FAUBOURG RICOCHET

3 chambres, 2 salles de bains + sous-sol, plancher bois franc, qualité supérieure, 800$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.543–3357, 690-6608.

CHICOUTIMI-NORD: très grand 3.1/2, chauffé, éclairé, gratté, aspirateur central, vue panoramique, vaste stationnement, disponible du 1er février au 1er juillet. $550/mois. Tél.:549-4846, après 18h00 ou 690–9319 laissez message.

CHICOUTIMI: 2 étages, sous-sol fini, 3 chambres, patio, sans voisin arrière. 650$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er avril. Tél.:549–5664(bureau), 549-5454(maison).

208 Logements à louer

ARVIDA: 2.1/2 et 4.12, un mois gratuit, chauffé, éclairé, près des services. Tél.:548–8643.

1.1/2, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, près Université, et des centres d'achats. Meublés, semi-meublés ou non. Tél.:693–3383, 545-0647, 1-800-394-3383.

A LOUER: Les Appartements Le Gite, 3.1/2, meublés, chauffés, éclairés, situés environ 1000 pieds arrière Place du Royaume, 1318 rue Des Roitelets. Libres immédiatement. Tél.:678–4803, radio-chasseur:541-3288.

ABORDABLE

CHICOUTIMI: près écoles et services, rue Thérèse-Casgrain: 5.1/2, rue Bécard: 1.1/2, 2.1/2, rue Sydenham: 5.1/2, rue Emile Girardin 5.1/2. Tél.:cellulaire:540-0982.

ARVIDA NOUVEAU! ON VOUS DEMENAGE, 2 mois gratuits. 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2. Chauffés, éclairés, remis à neuf, avec porte patio. A côté d'un centre d'achat.Tél.:548-0889, 693-4644.

ARVIDA: dans bloc 6 logements, grand 4.1/2, balcon, porte-patio, près des services, réservez pour juillet. Tél.:693-9075, paget:541-3628.

ARVIDA: Secteur St-Jean-Eudes, 3.1/2, chauffé, éclairé, très propre, libre immédiatement. Tél;548–5305

ATTENTION: Quartier Université, près centres d'achats, 4.1/2, porte-patio, balcon, possibilité cuisinière, réfrigérateur. Aussi 4.1/2 tout meublés. Tél.:693-4242.

AU bord de l'eau, La Baie, appartement fourni (télévison, vaisselle, literie...). Location journée, semaine, mois. Tél.:544–0892.

BEAU 3.1/2, comme neuf, rez-de-chaussée, arrière Place Royaume, 465$/mois tout inclus. Tél;690–0591 Régis Morin.

BOUL. SAGUENAY: grand 5.1/2, repeint è neuf, chauffé, eau chaude fournie, 425$/mois. Tél.:699–7077.

BOULEVARD SAGUENAY entre Chicoutimi et Arvida, 4.1/2, normalement 400$ laissé à 350$. Aussi petit 4.1/2, meublé chauffé, éclairé, 350$. Tél.;548-1735.

CHICOUTIMI-NORD: 1800, boul. Ste-Geneviève, grand 5.1/2, porte-patio, très propre, couvre-planchers neufs, **400$/mois,** libre immédiatement. **Chicoutimi-Nord: 171 St-Ephrem, beau 2.1/2,** meublé, chauffé, éclairé, voisin Provigo, **300$/mois,** libre1er février. **Tél.:696-7208.**

CHICOUTIMI FAUBOURG RICOCHET

4.1/2, plancher bois franc, 575$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:543–3357, 690-6608.

CHICOUTIMI, 3.1/2, meublé, chauffé, éclairé, près Université, Cégep. Tél.:548–2442.

LOCAUX À LOUER
PRIX À PARTIR DE : 4,50 $ Net le pi. ca.
LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION !
RECHERCHES DE LOCAUX SELON VOS BESOINS !
Rémi S.Vinette : 540-2722
La Capitale Saguenay Lac St-Jean
Courtier immobilier agréé
La Capitale 418 698-1212
374109

CHICOUTIMI, 4.1/2, chauffé, éclairé, meublé. Tél.:543-8605, 543-5834.

CHICOUTIMI, 4.1/2, impeccable, insonorisation supérieure, entrée contrôlée. Mois gratuit. Près Place Royaume. Tél.:696–1175.

CHICOUTIMI, 4.1/2, non chauffé, non éclairé, $360. Tél.:543–5749 après 17h00.

CHICOUTIMI, 5.1/2, dans duplex, quartier des Ecrivains, libre immédiatement. $550 non chauffé, non éclairé. Tél.:543–8447.

CHICOUTIMI, 641-B St-Paul, 3.1/2, $350/mois chauffé, éclairé. Libre. Tél.:696–1817.

CHICOUTIMI, 760 Rodolphe, grand 5.1/2, $360 non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:696–4004.

CHICOUTIMI, centre-ville, jolis logements neufs, 3.1/2. Jour:545–6052 Marc-André, soir:690-2853 entre 17h00 et 21h00.

CHICOUTIMI-NORD, 4.1/2, rénové, peinturé, libre immédiatement. $450 chauffé, éclairé. Tél.:698-2362.

CHICOUTIMI-NORD, 4.1/2 chauffé, arrière centre d'achat, $400. Libre immédiatement. Tél.:673–6417.

CHICOUTIMI-NORD: 5.1/2, rez-de-chaussée de maison, endroit tranquille, non chauffé, non éclairé, libre 1er février. Tél.543-0192, 696-0463.

CHICOUTIMI-NORD: beau grand 4.1/2 tranquille, repeint à neuf, toiles vénitiennes fournies, remise intérieure, stationnement déneigé, non chauffé, non éclairé, 1850, Boul. Tadoussac, libre immédiatement, 380$/mois. Tél:543–6960.

CHICOUTIMI-NORD: grand 4.1/2, chauffé, éclairé, moderne, porte-patio, galerie, tél.:549–8771, 549-3977.

CHICOUTIMI-NORD: rue Sauvé, 3.1/2, 325$/mois, libre 1er février. Tél.690–2373.

CHICOUTIMI: quartier St-Paul, semi-meublé si désiré, 4.1/2 et 5.1/2. Tél:.693-6078. 1.1/2, 3.1/2, chauffés, éclairés, meublés, centre-ville. Tél.: 698-0976.

CHICOUTIMI: 2.1/2, chauffé, éclairé, meublé, entrée indépendante, 300$/mois. Tél.:544–8294.

CHICOUTIMI: 2.12, 3.1/2, 5.1/2, à très bon prix. Tél.540-1754.

CHICOUTIMI: 3.1/2 meublé, ou semi-meublé, chauffé, propre, spacieux, tranquille, près centres d'achats, Tél.:549–1399.

CHICOUTIMI: 3.1/2 centre-ville, rénové, calme, remise, stationnement, 370$/mois, tout compris. Idéal pour dame, jeune fille. Tél.690–8052

CHICOUTIMI: 3.1/2, 4.1/2. Centres d'achats, Université, 2.1/2 près cégep. Libres immédiatement.. Récents. Propres. Tél;543-4037

CHICOUTIMI: 3.1/2, demi sous-sol, chauffé, éclairé, très tranquille, près des centres d'achats. Tél.:544–7126.

CHICOUTIMI: 3.1/2, entièrement rénové, rez-de-chaussée, quartier tranquille, tél.:543–3813.

CHICOUTIMI: 3.1/2, moderne, chauffé, éclairé, toiles fournies, stationnement, pour personne aimant tranquilité, près Cégep et Hôpital. A voir. Tél.:543–7245, 545-8438.

CHICOUTIMI: 3.1/2, 678, rue des Saguenéens, libre immédiatement, Tél.693–1438, 549-6193.

CHICOUTIMI: 4.1/2, 1641 des Grands Ducs, près Centres d'achat. Tél;696–1158

CHICOUTIMI: 4.1/2, centre-ville, près du cegep et de l'université. Rénové à neuf. Tél.:548–2090.

CHICOUTIMI: 5.1/2, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, 585$/mois. Tél.:543–9651.

CHICOUTIMI: 5.1/2, semi-meublé ou non, boul. Saguenay ouest. Tél.:545–1230.

CHICOUTIMI: 549, rue Taché, très grand 5.1/2, avec salon double, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. 425$/mois. Tél:678–9018.

CHICOUTIMI: 718 Alsace, jumelé 5.1/2 pièces, $625 non chauffé, non éclairé, libre présentement. Tél.:543–1268.

CHICOUTIMI: centre-ville, près de tous commerces, 5.1/2 au 637 Racine, chauffé $510/mois. 4.1/2 au 346 Ste-Anne, chauffé, éclairé, $480/mois. Tél.:543-1538.

CHICOUTIMI: face Pulperie, 4.1/2, 420$/mois. Libre immédiatement. Tél.:549–4617

CHICOUTIMI: grand 4.1/2, style condo, moderne, $470. Disponible 1er mars. Tél.:693–8195.

CHICOUTIMI: petit 3.1/2, non meublé, non chauffé, non éclairé, 300$/mois. 635 rue Audet, (en face Famili-Prix). Tél.693-8952, 548–5164

CHICOUTIMI: Rivière-du-Moulin, 3.1/2, semi-meublé, 275$/mois. Tél.:690–3349.

CHICOUTIMI: St-Joachim, 3.1/2, chauffé, eau chaude fournie, non éclairé, 355$/mois. Tél.690–2378 (soir et fin de semaine), 698-8611(jour, demander Christine Coulombe).

CHICOUTIMI; 3.1/2, chauffé, semi-meublé, laveuse sécheuse, plancher bois, vue Saguenay, charmant. A voir! Tél.:690–3070.

JONQUIÈRE: garçonnière, meublé, incluant: laveuse, sécheuse, chauffé, éclairé, 285$/mois. Tél;548–6085.

JONQUIERE, garçonnière, secteur Cégep, rénovée, meublée, non chauffée, non éclairée, entrée indépendante. Libre immédiatement. Tél.:542–3674.



JONQUIÈRE: grand 5.1/2 avec sous-sol, 2527, St-Jean-Baptiste, coin des Saules, idéal pour retraité ou couple sans enfant, 485$/mois, non chauffé, non éclairé, déneigé, libre immédiatement. Tél.:547–3571 laisser message.

JONQUIÈRE: quartier des Peintres, 3.1/2, moderne, meublé, service laveuse, sécheuse, porte patio, rez-de-chaussée, personne sérieuse seulement. Libre immédiatement. Tél;548–9085

JONQUIERE, 3.1/2. meublé ou non, chauffé, éclairé, très propre, tranquille. Conciergerie, buanderie, stationnement. $370/mois. 3991 de l'Ecole, #8, Libre immédiatement. Tél.:548–6951, 695-1501.

JONQUIERE, 4.1/2, 5.1/2, libres immédiatement, proche de tous les services. Tél.:547–6469.

JONQUIERE: 3.1/2 centre-ville, rez-de-chaussée, semi-meublé, 325$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er février. Tél.695–2313.

KENOGAMI: 2.1/2, meublé chauffé, éclairé, laveuse, sécheuse, entrée indépendante, stationnement, libre immédiatement. Tél.:542–8843.

KENOGAMI: centre-ville, 5.1/2, 2ième étage, 460$/mois, chauffé, libre immédiatement. tél.:690–5308.

LA BAIE: 6.1/2, 3ième rue, rez-de-chaussée, libre immédiatement Tél.:544–7138.

LA BAIE: 4.1/2 meublé, secteur Polyvalente, moderne, non chauffé, non éclairé, 410$/mois. Tél.697–0424

LA-BAIE: spacieux 3.1/2, 4.1/2,. 5.1/2, 1350 Boul. Grande Baie Nord, non chauffés, non éclairés, remise intérieure, libres immédiatement. De $285/mois à $390/mois. 1 mois gratuit. Tél.:543–7771, 544-6163, B.Picard.

LA BAIE: rue Victoria, grand 6.1/2, 375$/mois et grand 4.12, 345$/mois, non chauffés, non éclairés, libres immédiatement. Tél.:544–6757.

LA-BAIE, grand 3.1/2 moderne, meublé, eau chaude fournie, $320. Tél.:544-1681, 547–7289.

LATERRIÈRE: 4.1/2, chauffé, éclairé, déneigé, 435$/mois, Tél.:543-5834, 693–8919.

LATERRIÈRE: Chemin des Bouleaux, très beau et très grand 3.1/2 pièces, neuf, entrées laveuse sécheuse. Tél.:678–1340.

RÉSERVEZ MAINTENANT

CHICOUTIMI-NORD: face Polyvalente Charles-Gravel. **Nouveau propriétaire. Service personnalisé. Immeuble bien entretenu. Entrées contrôlées. Logements rénovés.** Endroit tranquille. Stationnement asphalté. **Grand 5.1/2,** libre immédiatement. **Grands 4.1/2,** libres 1er avril, 1er mai. **Grand 3.1/2,** libre 1er mai. **Idéal pour couple sans enfant**, porte patio, grands balcons, **chauffés, eau chaude fournie,** remises intérieures. **TRES BON PRIX. Tél.:696-7208, 543-5330.**

RIVIÈRE-DU-MOULIN: 4.1/2 chauffé non éclairé, $440/mois. Libre immédiatement. Tél.:549–2769.

RIVIÈRE-DU-MOULIN: grand 2.1/2 meublé, résidence privée, entrée indépendante. $295/mois. Tél.:549–5391.

ST-HONORÉ: 3.1/2 $275, 4.1/2 $350, chauffés, éclairés, déneigés, Tél;543–5749 après 17h00.

ST-HONORÉ: grand 6.1/2 rez-de-chaussée, 550$/mois, chauffé, eau chaude fournie, personne sérieuse seulement. Tél.:673–3289.

DÉSIREZ-VOUS faire parti d'une coopérative d'habitation? La Coopérative le Pentagone est à la recherche de nouveaux membres. Pour vous procurer une demande de logements ou pour informations, s'adresser au 100 rue Maisonneuve, Chicoutimi, G7G-3M5, 418-696–1270.

209 Maisons à vendre

ALMA, à voir, 1.1/2 étage, rénovée, 5 chambres, garage, piscine creusée, possibilité commercial. $67,000. Tél.:668–0286.

ARVIDA: 2095 Burma, 3 chambres, 2 salles de bains, plancher bois franc,sous-sol aménagé, 54,500$. Tél.:548–4918.

ARVIDA: A voir! Belle petite maison moderne, construction 1993, 2 chambres, armoires en mélamine, sous-sol semi-fini, piscine. 75,000$ négociable. Tél.548–1734

CANTON TREMBLAY: Route Madoc, cottage 1994, 1.1/2 étage, 4 chambres, mezzanine, garage intérieur, évaluation municipale: 130,000$, prix: 118,000$ négociable. Tél.:545–9260

CHICOUTIMI-NORD, 189 Belleville, jumelé, construction neuve, qualité supérieure, finition selon votre goût. 1,260 pi.ca. habitable. Tél.:696-1817.

CHICOUTIMI: 29 Boul. Université, maison 2 étages + sous-sol, 4 chambres. Aubaine! 32,000$. Tél.543–7815, 541-2847(paget).

CHICOUTIMI: maison 5.1/2 pièces, possibilité de financement. Tél.:545–3465.

CHICOUTIMI: maison de 7 ans, 30X40, 5 chambres, terrain 12,000 pi.ca. aucun voisin arrière, près des services. Tél.549–2640

CHICOUTIMI: près des centres d'achats, 510 des Sizerins, 3 chambres, avec revenus, spécial: 98,000$. Tél.:549–3233, 693-9225

CHICOUTIMI: Quartier Murdock, près Université, 25'X40', terrain 70'X100', foyer, rénové, directement du propriétaire. Tél.:693–0863.

CHICOUTIMI: Quartier des Oiseaux, maison briquelée 25X40, terrain paysager, 4 chambres, plancher bois, foyer, poêle combustion, venmar, sous-sol fini, fenêtres rénovées. Prix raisonnable. Tél.:545–0241.

Construction 1995, à paliers, 3 chambres, 2 salles de bains, 2 salons, foyer, beaucoup d'inclus, secteur paisible, avenue Du Muguet, près du Creps, Alma. Un visite vous séduira. Tél.:669–3037.

JONQUIERE: maison à revenu rapportant 660$/mois. Tél.548–8947

LAC KÉNOGAMI: construite en 1994, vaste terrain amménagé au bord de l'eau, 2 étages, planchers bois franc. Tél.:542–4224

ROBERVAL: grande maison 28x42, grand terrain 90x140, 4 chambres, finition extérieure en brique, en location présentement, tél.:668–3200.

ROBERVAL: maison à revenus, 2 logements (4.1/2, 6.1/2) rénovés à neuf, bon prix. Tél.:698–1484

VOUS voulez vendre ou âcheter une propriété, contactez-moi, Jean Mailloux, meilleur vendeur des mois d'octobre novembre décembre 1997, succursale de Jonquière, La Capitale Saguenay/Lac St-Jean, 695-5511, 542–8587.

210 Maisons à louer

CHICOUTIMI, luxueuse, 4 chambres, foyer, garage, terrain boisé, 2044 Rang St-Pierre. $1,200/mois. Tél.:698–0696.

CHICOUTIMI: grand duplex moderne, 3 chambres, salon, cuisine, 2 salles de bain, libre immédiatement. Tél.:690–3081, 549-3101.

CHICOUTIMI: maison unifamiliale, 3 chambres, rue des Crécerelles. Tél.:549–4007

LATERRIÈRE, semi-détaché, 4 chambres salon, cuisine, 2 salles de bain, grand terrain, grand patio. Tél.:678–1923, 678–1340.

RESIDENCE à l'année, site merveilleux, libre immédiatement. 500$/mois. Tél.:545-2355, 1-418-345-2991.

213 Terrains à vendre

A VENDRE TERRAIN: situé à Jonquière sur la rue Monet, superficie de 7300 pi.car. avec 2 servitudes, prêt à construire. Téléphoner à 547-3095 le soir.

BEAU terrain boisé: Chicoutimi. 85'X350', 24,000$: 549-3233, 693-9225

300 VÉHICULES

302 Autos à vendre

ACHEIVA 1994, équipement complet, démarreur à distance, 73,000 kilomètres, garantie 100,000 ou juillet 1999, $12,000. Tél.:673–3952.

ACURA INTEGRA 1993, 70,000 kilomètres, automatique, 4 portes, 8 pneus été hiver, très bon état, 12,000$ non négociable. Tél:.548–5261

ACURA INTEGRA RS Sport, 1992, automatique, air climatisé, démarreur à distance, toit ouvrant, aileron, roues mags. 4 pneus neufs, été et hiver 150,000 kilomètres, impeccable. 7,500$. Tél.:673–3725.

AUBAINE: Achat. Je suis celui qui vous offre le plus pour votre véhicule usagée. J'ai urgent besoin: modèles S-10, S-15, entre 1992 et 1996, 4X4 et 2X4. Richard Simard.:1-800-893-9990

AUTOMOBILE BEDARD

TEL:693–8567

1993 PLYMOUTH COLT, 2 portes, 5 vitesses, manuelle, excellente condition. **1990, PLYMOUTH ACCLAIM,** 6 cylindres, automatique, air climatisé, impeccable. **1990 CHEVROLET CORSICA** 6 cylindres, automatique, air climatisé. **1992 NISSAN SENTRA,** 4 portes, automatique, très propre. **1991 MERCURY TOPAZ**, automatique, air climatisé, bonne condition. **1987 HONDA ACCORD,** 5 vitesses, manuelle, très propre. **Ces véhicules sont garantis.**

AUTOMOBILES J.M.

2660 Ste-Geneviève

Chicoutimi-Nord.

FORD ESCORT LX 1992, 4 portes automatique, 80,000 kilomètres, garantie 1/an ou 20,000 kilomètres, **cotation 6,000$ spécial 5,495$.**

PLYMOUTH ACCLAIM 1990, 4 portes automatique, V6, 110,000 kilomètres, air climatisé, **prix liquidation 3,995$.**

MERCURY TOPAZE 1989, 2 portes automatique, air climatisé, **2,100$ sans taxes**

MERCURY COUGAR 1985, parfaite condition, **1,000$.**

PANEL DODGE RAM 150, 1988, non vitré, **1,495$.**

GMC SLE 4X4, 1992, automatique, 128,000 kilomètres, cab ordinaire équipement complet, état neuf, cotation **15,500$, 2,000$ de rabais.**

TEL:693-8830

CAVALIER Z-22 1997, automatique, 6,000 kilomètres, noire, A-1, accidentée, réparée, sans garantie. Tél.276–1824, Mario.

CHEVROLET BERETTA 1989, automatique, 155,000 kilomètres, prix à discuter. Tél.:547–9168, 547-0064

CHEVROLET CAVALIER RS, 1990, 2 portes, manuelle, 2,650$. Tél:.548–5120, 540-0341.

CHEVROLET Cavalier Z24 1989, impeccable, peinture neuve, pneus d'hiver, $4,500. Tél.:544–4170.

ACHETE autos, camions de 1987 à 1991: Arsenault Auto. Tél.:548–3709.

CHEVROLET SPIRIT 1988, automatique, 4 portes, 127,000 kilomètres, 950$ négociable. Grand Prix, 1985, mécanique carrosserie A-1, 4 pneus à clous, 800$ négociable. Honda Accord LX, 1985, automatique, 4 portes, carrosserie et mécanique A-1, + pneus à clous, 4 mags avec pneus, pratiquement neufs, freins neufs, moteur refait, 1,650$ négociable. Tél.673–1925

CHRYSLER LHS 1994, 62,000 kilomètres, garanti. Tél.542–0132, 699-1506.

HYUNDAI Accent 1995, 2 portes, automatique, comme neuf, 39,000 kilomètres, prix sous la cotation: $7,000 négociable. Cellulaire:540-3020.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la corporation «CHAMPIONNATS DU MONDE UNIVERSITAIRE DE JUDO JONQUIÈRE (CMUJJ) 1996 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permision de se dissoudre conformément à la loi.

JONQUIÈRE, ce 14e jour de janvier 1998.

Me Martial Guay, avocat
Procureur de la corporation

374568

DODGE 600 SE, 1988, 125,000 kilomètres, peinture originale. Tél.542–2146

DODGE SHADOW 1988, moteur neuf, très bon état, $1,500. Tél.:549–8586.

EAGLE Vision 1994, tout équipée. Très bon prix. Tél;544–9427.

FORD MUSTANG LX, 1988, 129,000 kilomètres, 1,500$. Tél.678–9692

FORD TAURUS 1991, familiale, en très bonne condition, 108,000 kilomètres, 4,000$ négociable. Tél.547–3159

GÉO MÉTRO 1993, manuelle, batterie et pneus neufs, très bonne condition. 3,800$. Tél.548–1734.

GEO METRO BERLINE 1994, manuelle, 88,000 kilomètres, $5,900. Tél.:695–6287, paget:541-6404.

GOLF 1988, 2 portes, manuelle, excellent état, $2,500. Tél.:693–7905.

HONDA CIVIC 1988, 143,000 kilomètres, manuelle, 4 portes, 4 pneus d'hiver neufs, bon prix. Tél.:547–6952.

HONDA Civic 1989, manuelle, faut vendre. Tél.:547–1526.

HONDA Civic 1993, 4 portes, manuelle, 170,000 kilomètres, 6,000$. Tél.:698–3460

HONDA Civic DX 1992, 5 vitesses, excellente condition. Acheteur sérieux seulement. Cellulaire:540-3020

JETTA 1991, Turbo diésel, cruise, toit ouvrant, manuelle. Tél.:547–4055 ou 541-8974

JIMMY 1985, très propre, A-1, 171,000 kilomètres. 1,600$ négociable. Tél.:695–0838(soir).

LA BAIE: secteur Polyvalente, tranquille, 3.1/2 meublé, laveuse, sécheuse, 325$/mois. Tél.:697–1424.

LADA Niva 1995, manuelle, 48,000 kilomètres, garantie jusqu'à août 1998, condition A1, peinture neuve, bleu foncé, 7,000$. Tél.:418-276–5093 heures de repas

VENTE DE LIQUIDATION

1996 CHRYSLER INTREPID: 6 cylindres, 3.3, équipement complet, garantie prolongée, comme neuve.

1995 CHEVROLET MONTE CARLO LS: 6 cylindres, complètement équipé, bas millage, garantie prolongée, comme neuve.

1993 PONTIAC GRAND AM GT: 6 cylindres, 3.3, entièrement équipé, 4 portes, balance de garantie complète de GM, état neuf.

1991 CHEVROLET LUMINA EURO: 6 cylindres, 3.1, automatique, sedan 4 portes, équipement complet, très bas millage, garantie prolongée, super condition. Un bijou!.

1990 PONTIAC SUNBIRD LE: 4 cylindres, automatique, sedan 4 portes, air climatisé, très propre, peinture originale, moteur neuf installé par GM, garantie prolongée, comme neuve.

548–5577, paget: (418) 541-6989

VOLKSWAGEN Euro Van 1996, entièrement équipée, démarreur à distance. 58,000 kilomètres, prix à discuter. Tél.547–1165

VOLKSWAGEN

GARAGE D'AUTOS IMPORTÉES

480, Ave Desmeules N

Alma (Près de l'usine Price)

Tél.:662–2243, 1-800-959-2243

Vente de Pièces neuves

pour véhicules importés

RÉPARATION MÉCANIQUE (3 PLACES)

32$/l'heure, ouvert 6 jours/semaine

1993 JETTA GL gaz automatique 150,000 kilomètres **9,295$**

1993 GOLF GL diésel 143,000 kilomètres **8,295$**

1994 TERCEL DX manuelle 115,000 kilomètres SPÉCIAL **6,995$**

1992, GOLF GAZ manuelle, 192,000 kilomètres 3,875$.

1991, JETTA DIESEL 297,000 kilomètres 4,795$.

MAZDA 323 Sport 1995, 33,000 kilomètres, manuelle, 5 vitesses. Tél.:549–2675

NISSAN Stanza GXE, 1988, 168,000 kilomètres, manuelle avec accouplement, 3,500$. Tél.698-1000.

PONTIAC 6000 1985, 130,000 kilomètres, entièrement équipé, super propre, 1,550$ négociable. Faut vendre! Tél.:548–4177

PONTIAC BONNEVILLE 1989, 186,000 kilomètres, moteur 3.8 multi-port, excellente condition, démarreur distance, 8 pneus. Tél.:547–1272 après 16h00(semaine).

PONTIAC Firefly 1988, automatique, 4 portes, bonne condition. $950. Tél.:545–2716.

PONTIAC Firefly 1991, 4 portes, manuelle, impeccable, 2,250$. Tél.548–4955, 540-0341.

MISE AU POINT

Dans la circulaire **SEARS,** en vigueur du lundi 19 au dimanche 25 janvier 1998, veuillez noter les corrections suivantes:

À la page 4, ensemble serviettes à capuchon rien que 8,88 n'est pas disponible pour cette promotion.

À la page 10, rabais 20 %, JEU DE BOCAUX EN ACIER INOXYDABLE nº. stock: 15110-2. Rég. Sears 24,99. Ens. Solde 19,99, **aurait dû se lire: rabais 20 % JEU DE BOCAUX EN ACIER INOXYDABLE nº. stock: 15110-2. Rég. Sears 24,99 - 39,99. Solde 19,99 - 31,99.**

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

374718

PONTIAC Firefly 1996, automatique, 17,000 kilomètres, démarreur à distance. Véronique:544-3292, travail:544-6678.

PONTIAC GRAND-AM 1993, moteur 16 valves, automatique, 4 portes, 4 pneus d'hiver, 4 d'été. Excellent état, très propre, 102,000 kilomètres, 8,000$. Balance de garantie 6 ans/120,000 kilomètres. Tél.:698–4922, 693-3701(message)

PONTIAC TEMPEST 1988, V6, 2.8, toit ouvrant, radio-cassette, démarreur, excellente condition, 135,000 kilomètres. $2,800 négociable. Tél.:547–3076, 695-4303.

SUNFIRE 1996, verte, manuelle, lecteur CD, 51,000 kilomètres, très bon état, 13,000$. Tél.548–2514

305 Camions à vendre

CAMION 12 roues

Ford LTS 1994, 350 Caterpillar, 18 vitesses, 46,000 lbs Rockwell full-lock, boîte 19.5 pieds Lagacé avec "lining" à pierres, avec VR région 02.

Très bonne condition

PRIX À DISCUTER

Tél.:(819) 728–2956

CAMION 3 tonnes 1974, avec dompeur, inspecté. $3,000. Tél.:690–0769.

CHEVROLET S-10, 1984, King Cab, 121,000 kilomètres, très propre, $1,050. Tél.:545–9537, G.B. Automobiles.

DODGE DAKOTA 1997, king cab, 2X4, automatique, 19,000 kilomètres, Tél.:668–3434.

FORD RANGER King Cab, 1987, automatique, 2.9, full injection, 110,000 kilomètres, peinture neuve, 2,950$. F-150 Explorer, 1985, King Cab, automatique, 130,000 kilomètres, peinture neuve, 2,500$. Tél:..672–2451

GMC Sonoma king cab 1991 2x4, boite fibre de verre. Tél.:544–8578.

HINO diésel 1992, 6 roues, boite fermée 7x14 en fibre. Tél.:678-1923.

PICK UP Chevrolet 1981, très bon état, $1,000. Tél.673–3694.

RANGER 1989, 170,000 kilomètres, manuelle, 2.9 litres, $2,800. Tél.:677–2006.

306 Camions 4 X 4

1987 FORD RANGER 4X4, King Cab, manuelle, moteur neuf, 2.9 litres, très propre. **1995, F-150**, 4X4, King Cab, automatique, air climatisé, 113,000 kilomètres, garantie jusqu'à 160,0000 kilomètres. **Automobile Bédard. Tél.693–8567.**

CHEVROLET Silverado CK1500, 1996, noir, automatique, moteur vortec 305, King Cab, 3 portes, 43,000 kilomètres, balance garantie GM, état neuf. Tél.256–3865, demander Gisèle ou Marcel.

EXPLORER 4X4, 1992, bas millage, équipement complet. Tél.:276–6151.

FORD EXPLORER XLT, 1993, bas millage, parfaite condition. Tél.695–1484

G.M.C. double roue, 4x4, Silverado, diésel 6.2, 1992, 94,400 kilomètres, tél.:276–3070, 671-1094.

308 Fourgonnettes à vendre

1992 PLYMOUTH Voyager SE, 6 cylindres, équipement complet, impeccable. **1992 Plymouth Colt Wagon**, automatique, très propre, prix spécial. Ces véhicules ont tous une balance de garantie. **Automobile Bédard. Tél.693–8567.**

DODGE Grand Caravan LE, 1989, 154,000 kilomètres, moteur V6, 3 litres, 3,000$. Tél.548–1938

FORD Econoline Cargo série F150, 1996, 31,000 kilomètres, prix à discuter. A voir! Tél.:545–3449.

PLYMOUTH Grand Voyager 1993, 4x4, 7 passagers, V6 3.3 litres, 124,000 kilomètres, mécanique refait à neuf, équipement complet, condition A1. $11,800 négociable. Tél.:545-8263, paget:693-7308.

309 Machinerie

DEUX pneus 24.5x32, bon à 80%. Tél.:418-251–1052 Camil ou Jules.

SET de chaines 44" pour débusqueuse, bon à 80%. Tél.:251–1052 Camil.

ENSEMBLE d'outils pour scie à chaine multi-fonctionnelle. Débusqueuse Caterpillar 518 (en pièces). Débusque Tree/Farmer C6 (en pièces). Tél.:251–1052, Camil.

URGENT!

Recherche chenille pour sortir du bois. Tél.:672–4740, 540-2464.

311 Motoneiges à vendre

A LOUER

MOTONEIGES **POLARIS 98**

B.M.L. LOCATION

CHICOUTIMI-NORD

690-2333

Accès direct aux sentiers

ALPINE II, 1989, dessous remonté à neuf, inspection faite. Tél.:672–4740, 540-2464.

ARCTIC CAT LYNX 340, Long Track 1992, 3,000 kilomètres, $2,100. Tél.:346–1062.

ARCTIC CAT Panthera 1991, démarreur électrique, pouce poignées chauffants, selle double, à très bon prix. Tél.549–6172

ARCTIC Cat Prowler 1990, 6,000 milles, 2,000$ négociable, parfaite condition. Tél.:673–3609, 673-7646

ARCTIC CAT Super Jag, 1991, 440, poignées et pouce chauffants, dossier, skis plastique larges, toile neuve, impeccable, à voir! Carte de membre incluse. 2,500$ négociable. Tél.:418-668–6520

ARCTIC CAT WILDCAT 700, 1992, Mountain Cat, toile, dossier, tél.:545–2223.

ARCTIC CAT, EXT 580, EFI, 1994, long track, excellente condition, 3,000$ négociable. Tél.678–1197

AUBAINE! Mach 1 XTC 1991, excellente condition, $1,700. Tél.:698–7057, 690-4811.

BOMBARDIER Cheyenne 1991, excellente condition. $2,000. Tél.:674–9498.

BOMBARDIER ELAN 1979, très propre, 500$. Tél.547–1240, 672-1467(soir).

BOMBARDIER Formula Plus 1992, très bonne condition, prix à discuter. Tél.:672–2079, paget:541-9601.

BOMBARDIER Grand Touring 580cc, 1996, avec toile, 1,700 kilomètres seulement. Tél.662–5648, après 17h00.

BOMBARDIER MACH I, 1996, état neuf, 5,800$ négociable. Tél.:690–9679.

BOMBARDIER MACH-1 1996, 670CC, 2,341 kilomètres, système d'alarme, toile, mécanique A1, comme neuf. Acheteur sérieux seulement. Prix à discuter. Jour:346-5573, soir:346-5363.

BOMBARDIER MXZ 583, 1997, 5,000 kilomètres, garantie prolongée janvier 1999. Tél.:Mistassini 276-5311 (Michel)

BOMBARDIER SAFARI DE LUXE 377, 1993, 3,140 kilomètres, démarreur électrique, poignées plus pouce chauffants, dossier, pas de reculons, $2,400. Tél.:678–9729.

BOMBARDIER Scandik Wild Track 1998, 500 liquide, 1,000 kilomètres. Tél.:545–9995.

BOMBARDIER, 500 Skandic 1995. 500 Touring SLE 1996. 380 Touring ELT 1996. Entièrement révisées, carte des sentiers. Tél.:690–0066.

COMME neuve. 1,300 kilomètres, 1997, Bombardier, 380 Touring, siège double, poignées chauffantes, 3,900$. Tél.:549–8286

FORMULA 500 de luxe, 1997, 2,600 kilomètres, 5,500$. Tél.548–8947

FORMULA MX, 1988, moteur 470cc, dossier, remorque, excellente condition, 1,500$. Tél.:677–2460..

FORMULA Z 1994, très propre, mécanique A1. Tél.:542-9126, 548-7118, Yannick.

FORMULA Z, 583, 1996, équipement complet, garantie saison. Tél.695–4925, 696-8139.

POLARIS Wide Track, 1996, 1,800 milles, comme neuf, 6,500$ Tél.:677–1066.

POLARIS XCR 600 1996, 2,900 milles, état neuf. $5,300 négociable. Tél.:679–4053.

www.lequotidien.com/appelsdoffres

Tous les appels d'offres et les avis publics publiés dans le

le QUOTIDIEN

et le

progrès-dimanche

sont publiés gratuitement sur ce site INTERNET.

374412

POLARIS Indy Trail, Deluxe, SKS 1990, 5,500 kilomètres, tout équipé, à voir, 2,200$ négociable. Tél.:695–5698.
POLARIS 650, SKS, 1991, bonne condition, toile, siège double. Tél.545–6265

GRAND Touring 1994, excellente condition, démarreur électrique, poignées chauffantes avant et arrière, reculons, seulement 8,000 kilomètres. $5,000. Tél.:547–2910, 693-2318.

LOCATION
DE MOTONEIGES
Individuel ou groupe
Accès direct aux sentiers
Sport Action 2000
549-8286

MACH Z LT, 1996, équipement complet, (comme 1 grand touring), avec toile, porte-bagage, Tél.544–1871, ou laisser message.

MOTONEIGES A LOUER
LOCATION SPORT
CASCOUIA
LAROUCHE
Tél.:542-6114

POLARIS Indy 500, EFI, 1993, équipée. Prix à discuter. Tél.693–0266

POLARIS Ultra Touring 1998, 500 kilomètres, équipement complet. Prix à discuter. Tél.:418-275–0180.

POLARIS XLT 1996, 4,400 milles, état neuf. Prendrais échange. Tél.544–7240

POLARIS XLT Spécial 580 1993, selle double, dossier, excellente condition, très propre, carte de club incluse, 2,600$. Tél.:418-276–3713.

RECHERCHE
"Team" pour sortir du bois. Tél.:672–4740, cellulaire: 540-2464.

V-MAX 500 ST 1994, avec toile, levier, dossier, 2 casques, carte de sentiers, $4,500 négociable. Tél.:545–0867.

YAMAHA V-MAX 4, 1993, 4,500 kilomètres. Tél.:696–5024, paget:698-9339.

YAMAHA Venture 1991, 12,100 kilomètres, tout équipée, parfaite condition, 2,600$. Tél.:678–1400.

YAMAHA VK 540 1996, 3,500 kilomètres, état de neuf, toile, skis plastique. $6,500. A voir. Tél.:547–7680 après 17h00.
YAMAHA VK 540, 1988, très propre, très bonne condition. Tél.:275–3604, 275-6596.

314 Pièces et accessoires

1975 À 1995 ACHAT AUTOS, CAMIONS USAGÉS, REMORQUAGE COMPRIS. PAYONS MEILLEUR PRIX. VENDONS PIÈCES, PNEUS USAGÉS. G. BOUCHARD AUTOS, 1160 BOULEVARD DU ROYAUME, CHICOUTIMI. TÉL.545–9537

40 ANS EN AFFAIRES. ACHAT AUTOS ET CAMIONS USAGES. PAYONS COMPTANT, SANS FRAIS DE REMORQUAGE. AUSSI PIECES D'AUTOS USAGEES. GILBERT AUTOS INC., 543-8361.

ACHAT d'autos et camions. Vente de pièces usagées. Roi des pièces d'autos usagées enr. Tél.:696–1036.

316 Souffleuses à vendre

SOUFFLEUSE 6-26 Artic, très bonne condition. $350. Tél.:548–7885.
SOUFFLEUSE Ariens 8/24, démarreur électrique, phare, comme neuve. $1,300. Tél.:548–7794.
TORO 8-32, moteur refait à neuf, $350. 12-33, $500. Etat de marche. Toro pour pièces. Tél.:349–2607.

317 Tracteurs à vendre

UNIVERSEL 1980, 45 PTO, bonne condition: 6,300$. DAVID Bronze 1977, 80 PTO, bonne condition: 8,500$. Informations: Nelson. Tél.:418-481–2703.

400 EMPLOI

401 Gardien(ne) demandé(e)

Félix 4.1/2 ans et Simon 3 ans, cherchent une dame d'expérience pour les garder à leur domicile sur la rue Des Chalets au Lac Docteur à St-Honoré. Pour les rejoindre: tél.:673-3620.
GARDIENNE pour soir et fin de semaine qui peut se voyager. Je demeure rue Neilson, Arvida. Tél.699–7096, après 18h00, demander Nancy.

402 Personnel demandé

$$$ CHOCOLAT $$$
Vends super tablettes de chocolat et **fais-toi beaucoup d'argent.** Tu n'as rien à payer à l'avance et nous livrons partout au Québec en 48 heures. **Tél:1-800-561-2395**
$$$ NOUVEAU CHOCOLAT au caramel. Vendez 70 tablettes plus bonus et recevez 110 $. Tél.:690–1296, 1-800-265-1296, Lac-St-Jean:1-888-707-6662.
A LA recherche d'un emploi? Appelle-nous on a la solution. Paget:541-3652.
AMÉLIOREZ la qualité de votre vie et soyez votre patron. Tél.:1-418-622–8642.
BARMAID(man) DEMANDÉE(e) avec ou sans expérience. Bar Pacifique Sud. Tél.544–4899, 544-8718.
BARMAID(man) avec expérience, pour bar situé à Chicoutimi. Tél.:696–4242, Joan.
BARMAID(man) recherché(e) avec ou sans expérience. Se présenter entre 10h00 et 16h00 au 994 Chemin de la Réserve. Tél.:693–5260.
BESOIN représentants(es), secrétaire bilingue belle apparence avec expérience bonne présentation; conducteur de presse offset A.B.Dick ou mutilith expérience impérative obligatoire; personnes pour sollicitation téléphonique; masseurs(ses) d'expérience; représentants(es) sur grande surface. Tél.:541-3653.

CHAUFFEUR(EUSE)S pour camion remorque, Québec, Ontario, USA, minimum 2 ans d'expérience Apporter votre CV au: Transport Sag-Lac, Boul. du Royaume, Chicoutimi.

Compagnie établie dans la région depuis 50 ans, requiert les services des représentants pour promouvoir notre produit, auto nécessaire, possibilité entre $400 et $800/semaine, prospect fourni. Tél.:693-6028, entre 9h00 et midi.
DEVENIR RICHE et voyager vous intéresse en partageant la santé. Investissement 126$. Plan de revenu sérieux ou accéléré, partiel ou temps plein, potentiel 18,000$ à 60,000$ ou accéléré 100,000$ par année. Tél: 1-800-336-5960, demander Raymond Thomassin, NUMERO 1.

LES ALIMENTS MJLL
Compagnie établie depuis 25 ans, recherche représentant(e)s avec voiture pour rencontrer nos clients.
— Possibilité $30,000 et plus
M. Massicotte
418-480-1271

RECHERCHONS 2 représentant(e)s pour Alma, et 2 pour secteur Lac St-Jean. Faire parvenir curriculum vitae: Dept.2050, 125 rue Ste-Claire, Chicoutimi, G7G-2S4.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE en plein expansion dans la région du Saguenay Lac St-Jean: recherchons 2 représentants(tes) pour entrer en contact avec notre clientèle actuelle et les clients potentiels. Auto préférable. Pour le Saguenay: 549-4581, Lac St-Jean: 662-5743.

VENDEURS(SES)
- **travail 25 heures/semaine**
- **client(e)s fourni(e)s**
- **travaillant**
- **autonome**
- **expérience de vente direct**
- **veut se bâtir une carrière**
- **2 représentant(e)s) pour Saguenay**
- **5 représentant(e)s pour Lac St-Jean, possibilité de $500 à $800/semaine.**

418-698-0852
Nelson

450 FORMATION

451 Enseignement / cours

ATTENTION! COURS PRIVES primaire-secondaire, français, mathématique, raccrochage, thérapie, professionnelle. Tél.:545–2197.
COURS privés d'espagnol, d'anglais (traduction). Service d'accompagnement devoirs. Rattrapage français. Correction. Tél.:545–6826

500 OCCASION D'AFFAIRES

502 Occasion d'affaires

CHERCHE associé(e)-cuisinier(ère), expérimenté(e) au centre-ville Chicoutimi. Paget:591-6153.
GOUVERNEMENT: prêts, subventions pour petites entreprises, nouvelles, existantes. Tél.:1-800-567-2383 ext.102.
Restaurants Piknik franchises, excellent choix de locations. Informations: Normand Cinq-Mars, (514) 739–7939.

600 SERVICES PROFESSIONNELS

601 Construction / Rénovation

ATTENTION CONSTRUCTION RENOVATION. Pour rénover intérieur, extérieur. Agrandissement de maison, patio, fenêtres. Estimation gratuite. Tél.549–9842, 540-3812(cellulaire).

ATTENTION: menuisier 30 ans d'expérience, rénovations de tous genres, intérieure, extérieure, plastrage, peinture, revêtement, couverture, patio, remise. Bon prix, bon service. Estimation gratuite. Tél.:543–1622, 591-5120.

EBENISTERIE MDC. 15 ans d'expérience rénovation de tous genres intérieur plus armoires de cuisine et vanités. Estimation gratuite. Tél.544–3516.
HOMME expérimenté offre ses services pour travaux de plastage, peinture, plafond texturé. Tél.:693–8158.

PLASTRAGE, peinture, menuiserie de tout genre: salle de bain céramique, 25 ans d'expérience. Tél.:549–4748, 591-6790.

PLASTRAGE, peinture, rénovation. Prix compétitif. Tél.:690–3792.
RENOVATION, armoire, plastrage sans poussière, ameublement. Prix compétitifs. Tél.:693-3217.

603 Massage

A JONQUIERE, massage de relaxation et détente professionnel. Tél.:547-8677.
ARVIDA: massage détente/réflexologie par professionnelle de la santé. Tél.:548–0072
BEAU jeune homme à votre service messieurs, pour massage de détente. Propreté et discrétion assurées. Tél.:690–9366.
CENTRE de MASSOTHERAPIE PROFESSIONNEL avec masseuses(eurs) stress, entorse sciatique. Tél.542–6200.
CHICOUTIMI pour vous messieurs, massage de détente avec une jolie fille. Rendez-vous.:696-4122, dès 9h00.

JONQUIÈRE: Studio de massage expérience, détente, discrétion assurée. Linda Tél:695–3855.

MASSAGE Assalem, de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél.:543–4796
MASSAGE de relaxation et de détente, 9h00 à 20h00, Tél.:542–8485.
MASSAGE de relaxation du lundi au vendredi, 9h00 à 20h00. Tél.:693-9337.

604 Offres de services

Besoin de **DECAPER,** teindre ou vernir vos meubles en bois, **ÉBÉNISTE** d'expérience vous offre cette possibilité à très **BON PRIX. ASH DÉCAPAGE, 548-6405.**

COUTURIERE: pour votre décoration intérieure, spécialisée en confection de rideaux, valences, coussins, housse, recouvrement de chaise etc. Réparation de vêtement de tous genres. Tél.548–2090, demandez Martine.

HOMME A TOUT FAIRE: Réparations, rénovations, peinture, etc. Tél.690–3379, pag.696-5819
J'OFFRE mes services pour entretien ménager le mercredi. Tél.:678–2880, Hélène.
MENUISIER d'expérience offre ses services pour tous genres de travaux, tél.:690–0969.

NOUVELLE ENTREPRISE
Comptabilité Michel Gravel
offre ses services pour tous genres de PME (rapports d'impôt, état financiers, rapports gouvernementaux, correspondance, etc...)
Prix très compétitif.
548–9550,
paget:541-8659.

RENOVATIONS, intérieure extérieure, revêtement, toiture, fenêtres, portes, pose de céramique, plastrage, peinture, patio, garde. Estimation gratuite. Tél.698–6049.

605 Service de garde

SERVICE DE GARDE en milieu familial, secteur Rivière-du-Moulin. Tél.543–4123

700 MARCHANDISES ET SERVICES

702 A vendre ou échanger

FORD Ranger 1986, 4X4, diesel, boite fibre, peinture neuve, 3,900$ négociable. Tél:698–2128

703 Ameublement

A BAS PRIX
APPAREILS ELECTROMENAGERS R.S.
A PARTIR DE:
POELE 100$, REFRIGÉRATEUR 125$, LAVEUSE 150$, SÉCHEUSE 75$, RECONDITIONNEMENT "TIMER". VENTE PIECES USAGÉES AVEC GARANTIE. 743-B BOUL. BARRETTE. TEL.698–4399
A LIQUIDER
Plusieurs mobiliers de chambres à coucher, bases de lits, étagères et tables de salon. Directement du fabricant. Aussi fabriquons armoires de cuisine et vanités salle de bain. A très bas prix. Tél.:549-4936.

ACHAT ET VENTE
ELECTROMENAGERS reconditionnés, pièces neuves et usagées. Guy Marcotte Service, réparation, 807 rue Chabanel. Tél.:543-3010.

ARMOIRES de cuisine, mélamine grain de bois et bois teint avec tête et cache-lumières, provenant d'une salle de montre avec espace prévu pour four encastré, plaque de cuisson et lave-vaisselle, valeur 5,000$ laissé 50 pour cent du prix. Tél.695–2215, 695–1987.
CAMERA-VIDEO 8 mm Canon, valeur $1,200, laissée $500, état neuf. 2 tables de salon, état neuf, $150. CHAISE et armoire en rotin blanc, $150/l'ensemble. FOUR encastré General Electric, auto-nettoyant. Tél.:690–3287.
CUISINIERE et lave-vaisselle qui étaient dans la Petite Maison Blanche: 150$ chaque. Tél.:549–3233, 693-9225.
LAVEUSE sécheuse, blanche, bon état, 4 ans. $400. Tél.:695–3604.
LAVEUSE, SÉCHEUSE, poêle, réfrigérateur, Tél:.672–2508, paget:541-6857.

LES ELECTROMENAGERS
Du Saguenay Enr. Vente d'électroménagers reconditionnés, garantis 1 an, vente de pièces neuves et usagées, 14.95 $ l'appel, réponse 7 jours sur 7. 907 Boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.:545-6969, 693-0586.

Poêle $175; laveuse $90; sécheuse $60; négociable. Tél.:695–6753.
POÊLE, réfrigérateur (21 pi.cu.) Admiral, très bon état. 650$/2. Tél:.549–6727
REFRIGERATEUR Inglis, blanc, 13 ans, 200$. Laveuse sécheuse, amande, 13 ans, 300$. Set de cuisine, blanc, 4 chaises, vaisselier, 400$. Chaise berçante, blanche, en bois avec coussin, 75$. Banc d'exercice avec poids, 75$. Tél.693–8138
SECHEUSE blanche Speed Queen. Toile vénitienne, verticale, aluminium, "lates" 2" de large, 66X72(haut). Tél.548–8353

URGENCE
REPARATION, réfrigérateurs, congélateurs, chambre froide, machine à glace. M. Freeze, 7 jours: Tél.:695–0380.

704 Animaux

CHIOT Caniche Toy, noir, femelle, 10 semaines. Tél.:674–9128.

CHIOTS Chihuahua mélange Bichon Maltais, 6 semaines, 150$/chaque. Tél.:547–8902.

CHIOTS croisés Labrador/Braque Allemand. $20, vaccinés, vermifugés. Tél.:690–3230. Dès 15h00.
CHIOTS Shih-Tzu, Fox Terrier, Bichon et Yorkshire. Aussi mâles pour accouplement. Tél;545–3082.
DALMATIENS 12 semaines, mâles, femelles, mère, $150 chaque. Tél.:(418)348–9419, 548-2758.
LABRADOR chocolat, enregistré, vacciné, opéré, 8 mois, cours d'obéissance. $400. Tél.:542–5104.
PARTICULIER vend chiots Labrador/Retriever, pure race, père mère pedigree 3 générations. Tél.:549–8427.
SHIH-TZU mâle, 2 mois, vacciné, vermifugé, avec accessoires. $250. Tél.:698–0637.
SHIH-TZU pure race, mâles et femelles, nés 12 décembre 1997, vaccinés, vermifugés, $300/chacun. Pour informations:542-0118.

705 Antiquités

URGENT BESOIN d'antiquités de valeurs. Ne jamais vendre sans nous consulter. Marché d'Antiquité, 678–2775.

706 Bois de chauffage

BOIS de chauffage: bouleau sec, merisier vert. Livré. Tél.:673–1977, après 18h00.
BOULEAU VERT fendu, 44$/corde, rond 39$/corde, 8 pieds 31$/tonne métrique + transport. Possibilité de faire sur place 25$/corde. Tél.673–3425.
BOULEAU, merisier en 16 pouces, semi-sec, livré. Tél.:673–6133

MERISIER, érable, verts, $47/corde fendu, rond: $42. Erable 8'. Livraison comprise. Tél.:544–5948 après 18h00.

708 Demandé

ACHETERAIS MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
Divers, commercial, industriel: 690-7545 ou 548-8148

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebuts) et toutes sortes de métaux, etc... 3357 Boulevard St-François, Jonquière, 542-6938.
CHERCHE transporteur avec van de 45' pour foin. Tél.:418-661–0085.

709 Divers

100, 200, 300 aspirateurs Electrolux, Filter Queen, Kenmore, Rainbow, Hoover, neufs et usagés, pièces, sacs, réparation aspirateurs centrals neufs et usagés de toutes marques. Prix compétitifs. Aspiro Plus, Faubourg Sagamie, ouvert 7 jours. Tél.:548–1767.
500 balles de paille, $1.00 la pièce. Tél.:549–1345.

A VOIR! STORES
VERTICAUX ET HORIZONTAUX, INSTALLATION, RÉPARATION, MANUFACTURIER FERNAND TREMBLAY, 296 AVE STE-ANNE, CHICOUTIMI, UNIVERS DE LA COULEUR. TÉL.:543–0432.

ACHAT VENTE REPARATIONS
Aspirateurs de toutes marques, prix compétitifs. A votre service depuis 1982. Coin de l'Aspirateur. Tél.545–7633.
ASPIRATEURS CENTRAUX neufs à partir de 389$ usagés de toutes marques à partir de 79$. Sacs, pièces, réparation. Moteurs neufs 69$. Docteur de l'Aspirateur, 469 Champs-Elysées, édifice Marcel Gilbert. Tél.:696-1005.
ATTENTION! Vente déménagement: pneus, électroménager, objets divers, pas cher. Tél.:693–6620.
BARRIERES pour enclos (boeuf), bols à eau pour vaches, boite pour cloture électrique (Challanger), scie mécanique Jonsered 450. Tél.673–3725
BESOIN D'ARGENT
Fournissez une garantie et nous vous prêtons l'argent qu'il vous faut. Tél.693-0608.
Four encastré HOTPOINT, $120. Gros poêle combustion lente, $350. Tél.:547–1274.
Filière 110 pièces, métrique et ordinaire aller jusqu'à 3/4, valeur: $850, prix: $400. Set de box à prise 3/4 de 7/8 à 2.1/2 pouces, $100. Tél.:349–2607.
TABLES DE BILLARD et accessoires. Directement du manufacturier. Tél.549–2365.

711 Equipement de commerce et restaurant

ACCESSOIRES et ameublement de salon d'esthétique: table de massage, fauteuil de soin, vapozone, appareils d'électrolyse, armoires en chêne, présemptoires, étagères en rotin, aquarium, laveuse sécheuse. Tél.693–6056(jour), 540-2336 (fin semaine).
COMPRESSEUR 5 HP, industriel. Balanceur de roues Sun électronique. Machine à pneus avec équipement. 3,800$/le tout. Tél.544–2559
DE TOUT en équipement **usagé et neuf,** pour restaurant, hôtel, bar. **Tél.:698–2174, paget:541-2637.**
ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, compteurs à boisson, tables froides, réfrigérateurs, congélateurs, enseignes, poêles, réchauds, tables chaudes, lave-vaisselle, chaises, tables, back-bar, trôleurs, loges, friteuses, plaques, machines à glace, à poulet, et bien d'autres en inventaire. Tél.:698–2128.
ENSEIGNES mobile sur poteaux ou en façade. Tél.549–0492
EQUIPEMENT complet pour bar et restaurant, meubles sur mesure. Tél.:693–6064.

712 Esotérisme

CLAIRVOYANTE
Lignes de la main, carte du ciel. Lise B. Mailloux est dans la région. Pour rendez-vous. Tél.544–6489, 697-0160.

713 Marché aux puces

VOUS avez des choses à vendre? Location de tables samedi et dimanche. Meubles antiques. Ouvert les jeudis 13h00 aux dimanches 17h00. 171, rue St-Joseph, Alma. Tél.:668–8978, 662-7014.

715 Poêle à bois

2 POELES À BOIS, de marque Etna, Marksman, Prix à discuter. Tél.349–8030
POELE à bois Vagabond, style foyer, combustion lente. $350. Tél.:542–9071.
POELE GRANULES Kozi 40,000 BTU, valeur $2,000 avec plaque de céramique de parterre, $300 de cheminée. Tél.:544–3475.

SPECIAL: Poêles à bois, aux granules, à l'huile et fournaise à bois. Cheminée 2,100 degrés, 6 mois sans intérêt sur approbation de crédit. J.-A. Potvin Inc, 437 Principale, St-Félix-d'Otis, 544–9367.

718 Vêtements

CAUSE DE DECES: Manteau loutre naturel homme, grandeur 38, état neuf, $2,000. Tél.:547–4579.

800 SPORTS / LOISIRS

801 Articles de sports

Equipement de gardien de but Vaughn, prix à discuter, tél.:549–6546.

804 Chasse et pêche

TENTES Prospecteurs neuves, fabrication amérindienne, à écouler. Idéal pour amateur de plein air, chasse, pêche. Tél.:549-7346, pag:591-7080.

805 Musique et accessoires

Ensemble de cinéma maison, ampli Sony 110 watts Prologic, enceintes Nuance, Woofer Energy, laser 5 disques Sony, valeur: $2,200. Aubaine: $850. Tél.:548–8400, après 17h30.
GUITARE électrique, B.C. Rich warlock + ampli 100 watts valeur 1,600$ laissée 1,000$. Tél.548–2149
JOUEUR de batterie avec 17 ans d'expérience offre ses services pour donner des cours au débutants. Session débutant le 26 janvier 1998. Pour inscription: Rémi Aubin: 544-4926, 544-8394.
RECHERCHONS chanteur harmoniciste et guitariste pour Blues Rock. Tél.668–0088, demander Gilbert.

806 Ordinateurs et jeux

PRÉPAREZ-VOUS POUR L'AN 2000
Vente - Réparation - Réseaux - Windows 95
166-200-233- Pentium II - tous MMX
Rabais de 40%. Achetez de la Performance
166 aussi rapide qu'un 233
678–2543

807 Photos et vidéos

Achetons, échangeons, vendons
matériel photo d'occasion,
reconditionné et garanti
Centre Japonais de la photo,
Faubourg Sagamie,
tél.:548–6462.

811 Vacances/voyages

DESIRE louer condo Floride, pour mois de mars. Tél.549–8319

900 AVIS

901 Activités diverses

POUR COUPLES LIBÉRES: prochaine soirée libertine samedi 24 janvier (couples seulement). Tél.:690-6292 après 18h00.

LES SPÉCIALISTES

Armoires

Les Cuisines du Saguenay inc.
estimation gratuite
FABRICATION
Armoires de cuisine
Qualité supérieure
Prix compétitif
27 ans d'expérience
Nouvelle salle d'exposition
Bur.: (418) 672-2297
Fax: (418) 672-2594
373895
187, Route 172, Saint-Ambroise, QC G7P 2N5

Soyez vous aussi...
un spécialiste
Informez-vous: Claude Dahl 545-4474

Pour réservations: Contactez Claude Dahl, 690-8839
Lac-Saint-Jean: Carol Morin, 668-4506

902 Agences de rencontre

ST-FELICIEN, homme marié, 43 ans, avec 2 enfants, cherche compagnon, discrétion demandé laisser message, 671-5629.

903 Messages personnels

JOLIE petite poupée douce et délicate. Faut voir!. Reçoit et se déplace. Tél.:541-2923(paget).

ADORABLES jeunes filles vous reçoivent et se déplacent pour vous messieurs. Du lundi au samedi de 9h00 à minuit. Engageons. Tél.545–3004

AGENCE Idéale: Claudia, Carol-Ann, reçoivent, se déplacent. Engageons. Tél.:696–0390.

ABORDABLE
douce, sensuelle
détente inoubliable
appelle Sara, 698–3999

BEAUTÉ PLUS, SANDRA ET SES LIBIDINEUSES, NOUVELLE EQUIPE (10h00AM A 1h00AM). TEL.:693–5389. ENGAGEONS.

BON MASSAGE relaxation et discrétion assurée. Pour homme seulement. Tél.698–4210, Mike.

24/24: se déplace. Debbie. Tél: 591-0071, laissez message. Rappelle en 1/2 heure.

AMOUREUSEMENT vôtre enr. Conversation érotique. Visa, Master-Card, Américain-Express, (sans frais). Tél:1-514-353-2835

BELLE ITALIENNE, 30 ans, pour homme d'affaires. Déplacement seulement. Carol: 543-4553

FEMME OU COUPLE. Massage de détente. Discrétion. Douceur. Sensualité assurée, 24/24. Tél.541-6230.

DE retour Annie, reçoit, se déplace. Engageons. Tél.:696-0469

904 Perdu ou retrouvé

PERDU à Jonquière, lunettes fumées ajustées dans étui noir "New Look". Récompense promise. Tél.:542-7294, 548–5886, demandez Richard.

905 Recherche

RECHERCHE
"Team" pour sortir du bois. Tél.:672–4740, cellulaire: 540-2464.

Un homme est abattu en Irlande

BELFAST (AP) - Un catholique a été abattu mercredi alors qu'il quittait son travail dans un quartier protestant du sud de Belfast, a annoncé la police. C'est la quatrième personne tuée par balles cette semaine en Irlande du Nord, où on assiste à une recrudescence de la violence imputée aux extrémistes opposés aux pourparlers de paix.

Peu avant minuit, plusieurs coups de feu ont été tirés sur un autre homme, également dans la banlieue sud de Belfast. La victime a été hospitalisée dans un état critique.

Dans le même temps, l'Armée républicaine irlandaise, l'IRA, a accusé dans un communiqué le Premier ministre Tony Blair d'avoir échoué dans sa tentative de conciliation et «succombé» aux intérêts protestants.

Selon l'IRA, dont l'aile politique, le Sinn Fein, a elle aussi rejeté les propositions présentées récemment par la Grande-Bretagne et la République d'Irlande, Tony Blair «a créé une crise dans le processus de paix«.

Le dernier assassinat en date a eu lieu le jour des obsèques de Fergal Mc Cusker, un catholique de 28 ans abattu dans la nuit de samedi à dimanche à Maghera, à 50km au nord-ouest de Belfast.

Selon des témoins, la victime, Ben Hughes, 55 ans, a été abattu alors qu'il se trouvait dans sa voiture devant la quincaillerie qu'il tenait dans le quartier protestant de Sandy Row. Il est mort sur le coup. Son agresseur a pris la fuite à pied.

AVIS

RENCONTRES
la **meilleure** façon de faire connaissance
698-2777
QUOTIDIEN
310776

LOUER
Pour louer ton logement
LES ANNONCES CLASSÉES
545-4014
668-4506
679-3832
QUOTIDIEN
310776

Ville de Chicoutimi

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE CHICOUTIMI

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE
Second projet de règlement intitulé
«Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage #91-061
(tables et gîtes familiaux, ARZ-451 et ARZ-474)
et adopté le 19 janvier 1998

1- OBJET DU RÈGLEMENT ET DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE:
À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 5 janvier 1998 sur un premier projet de règlement, le conseil a adopté un second projet de règlement intitulé ***«Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage #91-061 (tables et gîtes familiaux, ARZ-451 et ARZ-474)».*** Ce second projet de règlement modifie le règlement #91-061 portant sur le zonage.
Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.
Ainsi une demande relative à la disposition ayant pour objet de:

MODIFIER certaines dispositions applicables aux tables et gîtes familiaux
peut provenir des personnes intéressées des zones concernées suivantes:

120-A			1221-L	2312-C	6180-R	2070-R	2440-P	7820-R
241-R	2190-C	2710-R	1230-L	2320-R	6202-P	2080-C	2450-R	8510-R
310-A	2200-C	2720-R	1240-R	2330-R	6210-R	2090-C	2460-R	8530-C
510-S	2220-P	2730-R	1250-L	2340-R	6230-R	2091-C	2470-R	8531-C
560-C	2230-C	4010-R	1260-R	2341-R	6240-P	2100-C	2480-P	8540-C
590-C	2240-C	4020-P	1270-P	2342-R	6290-R	2110-C	2490-R	8541-C
1060-C	2241-C	4030-R	1290-R	2350-L	6460-C	2120-P	2500-R	8550-R
1070-R	2250-C	4041-P	1300-R	2360-R	7150-C	2121-L	2510-R	8560-L
1090-P	2251-C	4080-L	1310-R	2370-P	7710-R	2130-C	2520-R	8570-C
1091-L	2260-C	4101-R	1320-R	2380-R	7720-L	2140-C	2530-R	8580-R
1100-R	2270-R	6010-R	1370-R	2390-R	7730-R	2150-C	2540-C	8581-R
1101-L	2280-C	6020-R	2010-L	2400-R	7731-R	2160-C	2550-C	8590-S
1130-R	2281-C	6030-R	2020-R	2410-C	7740-R	2161-C	2560-R	8600-R
1131-L	2290-R	6080-R	2030-L	2420-R	7781-C	2170-C	2570-R	8610-R
1210-C	2300-P	6090-R	2040-L	2430-C	7790-P	2171-C	2580-P	8620-R
1211-L	2310-C	6160-L	2050-L	2431-C	7800-R	2180-C	2590-R	8630-R
1220-R	2311-C	6170-R	2060-L	2432-C	7810-R	2210-R	2600-R	8640-R

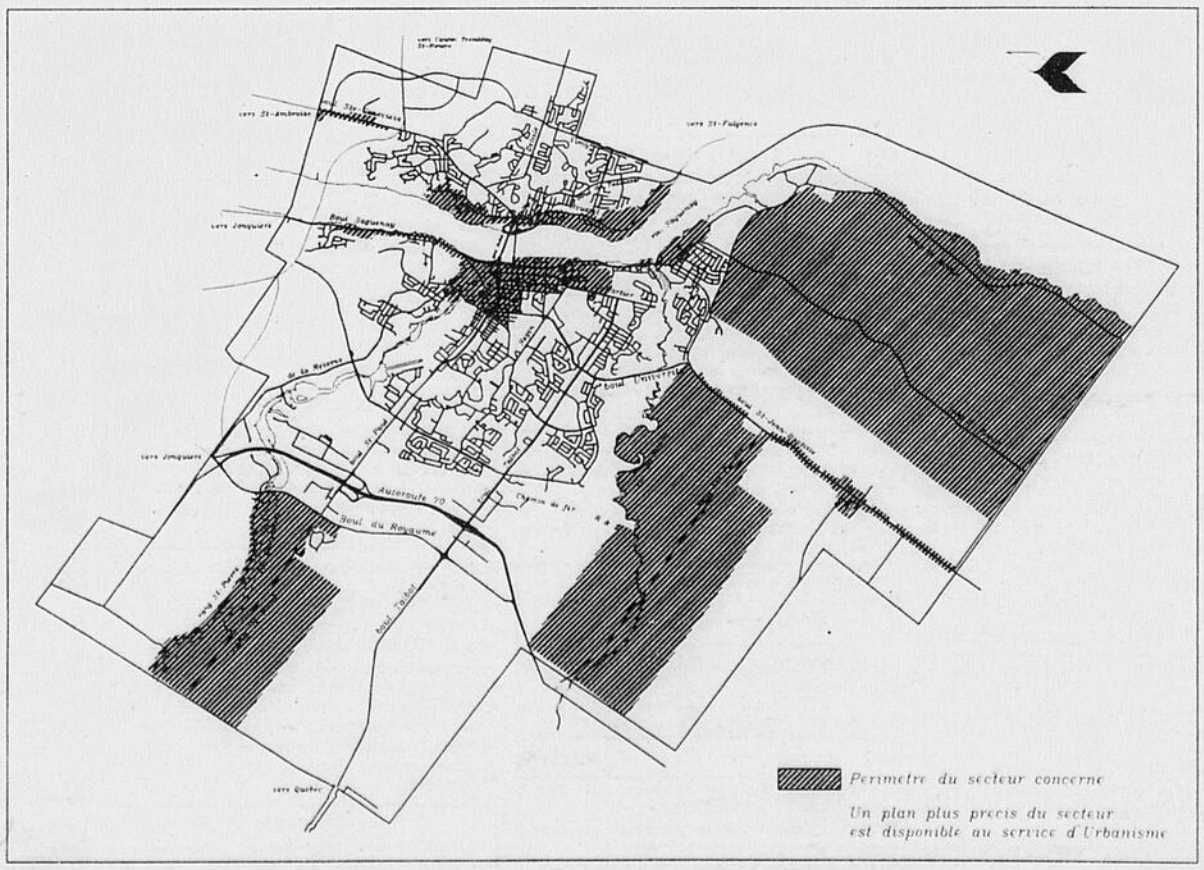
La demande peut aussi provenir de toutes zones contiguës à ces zones. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones à lesquelles il s'applique et de celles de toutes zones contiguës d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2-DESCRIPTION DES ZONES:
La description des secteurs concernés par la modification est indiquée sur le plan P-ARZ-451. Des plans plus détaillés peuvent être consultés au Service d'urbanisme aux heures et jours habituels d'ouverture.
3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE:
Pour être valide, une demande doit:
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 30 janvier 1998; (date correspondant au huitième jour qui suit la publication de l'avis)
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone est inférieur ou égal à vingt-et-un (21);

4- PERSONNES INTÉRESSÉES:
Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au Service du greffe de la municipalité, aux heures et jours habituels d'ouverture.
5- ABSENCE DE DEMANDES:
Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
6- CONSULTATION DU PROJET:
Le second projet peut être consulté au Service du greffe (201, rue Racine Est) ou au Service d'urbanisme (150, boul. du Saguenay Est) de la municipalité, aux heures et jours habituels d'ouverture. Une copie du second projet peut être obtenue sans frais.
DONNÉ à Chicoutimi, ce 21e jour de janvier 1998.

Normand Savard
Greffier adjoint

ARZ–451
DEMANDE DE REFERENDUM



374715

Aux Etats-Unis

Yasser Arafat vient parler de paix

WASHINGTON (AP) - Fort d'une attitude «très constructive et positive», Yasser Arafat est arrivé mercredi à Washington pour entamer ses entretiens avec les membres de l'administration Clinton. Il doit être reçu jeudi à la Maison Blanche par le président des Etats-Unis, qui tente de relancer le processus de paix au Proche-Orient.

Le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a dîné avec le président de l'Autorité palestinienne avant de s'entretenir une nouvelle fois avec le Premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, qui quittait Washington dans la soirée après deux jours passés dans la capitale américaine. Mais MM. Arafat et Nétanyahou ne se sont pas rencontrés.

Le chef de la diplomatie américaine a demandé à Yasser Arafat d'intensifier la lutte contre les islamistes, responsables des attentats commis sur le sol israélien. «Il doit comprendre le lien entre tout pas en avant des Israéliens et les questions de sécurité», a expliqué le porte-parole du Département d'Etat, James Rubin.

D'ores et déjà, les Palestiniens ont sévèrement jugé les entretiens entre le Premier ministre israélien et le président américain. «Visiblement Clinton n'a obtenu de Nétanyahou aucun engagement sur des points concrets précis», a déploré mercredi le «ministre» de l'Autorité palestinienne chargé de l'Enseignement supérieur, Hanane Ashraoui, sur CNN. «Il est clair que Nétanyahou est en train de créer des obstacles artificiels et de fabriquer de nouvelles conditions préalables», a-t-elle ajouté.

Malgré sa déception, Mme Ashraoui a expliqué que Yasser Arafat abordait ses entretiens avec «un esprit très constructif et positif».

Ville de Chicoutimi

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE CHICOUTIMI

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Second projet de règlement intitulé *«Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage #91-061* (maisons en rangée rue Gouin, ARZ-287) et adopté le 19 janvier 1998

1- OBJET DU RÈGLEMENT ET DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE:
À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 5 janvier 1998 sur un premier projet de règlement, le conseil a adopté un second projet de règlement intitulé ***«Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage #91-061 (maisons en rangée rue Gouin, ARZ-287)»***. Ce second projet de règlement modifie le règlement #91-061 portant sur le zonage.
Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.
Ainsi une demande relative à la disposition ayant pour objet:

CRÉER une nouvelle zone de haute densité résidentielle sur la rue Gouin.
peut provenir des personnes intéressées de la zone concernée 8190-R et de toutes zones contiguës à cette zone. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toutes zones contiguës d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2-DESCRIPTION DES ZONES:
La description des secteurs concernés par la modification est indiquée sur le plan P-ARZ-287. Des plans plus détaillés peuvent être consultés au Service d'urbanisme aux heures et jours habituels d'ouverture.

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE:
Pour être valide, une demande doit:
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 30 janvier 1998; (date correspondant au huitième jour qui suit la pûblication de l'avis)
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone est inférieur ou égal à vingt-et-un (21);

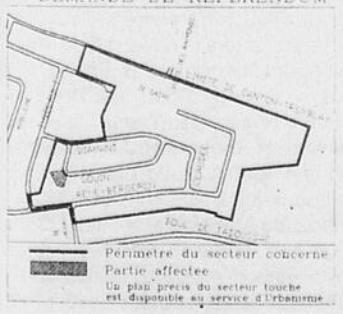
4- PERSONNES INTÉRESSÉES:
Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au Service du greffe de la municipalité, aux heures et jours habituels d'ouverture.

5- ABSENCE DE DEMANDES:
Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET:
Le second projet peut être consulté au Service du greffe (201, rue Racine Est) ou au Service d'urbanisme (150, boul. du Saguenay Est) de la municipalité, aux heures et jours habituels d'ouverture. Une copie du second projet peut être obtenue sans frais.
DONNÉ à Chicoutimi, ce 21e jour de janvier 1998.

Normand Savard
Greffier adjoint

P-ARZ-287
DEMANDE DE REFERENDUM



374717

Ville de Chicoutimi

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE CHICOUTIMI

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Second projet de règlement intitulé *«Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage #91-061 (zones 8421-R et 8610-R, ARZ-454)»* et adopté le 19 janvier 1998

1- OBJET DU RÈGLEMENT ET DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE:
À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 5 janvier 1998 sur un premier projet de règlement, le conseil a adopté un second projet de règlement intitulé ***«Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage #91-061 (zones 8421-R et 8610-R, ARZ-454)»***. Ce second projet de règlement modifie le règlement #91-061 portant sur le zonage.
Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.
Ainsi une demande relative à la disposition ayant pour objet:

1re MODIFICATION:
PERMETTRE uniquement les résidences de basse densité dans la zone 8421-R.
2e MODIFICATION:
AGRANDIR la zone 8610-R à même une partie de la zone 8421-R.
peut provenir des personnes intéressées des zones concernées 8421-R ou 8610-R et de toutes zones contiguës à ces zones. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones à lesquelles il s'applique et de celles de toutes zones contiguës d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2-DESCRIPTION DES ZONES:
La description des secteurs concernés par la modification est indiquée sur le plan P-ARZ-454. Des plans plus détaillés peuvent être consultés au Service d'urbanisme aux heures et jours habituels d'ouverture.

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE:
Pour être valide, une demande doit:
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 30 janvier 1998; (date correspondant au huitième jour qui suit la publication de l'avis)
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone est inférieur ou égal à vingt-et-un (21);

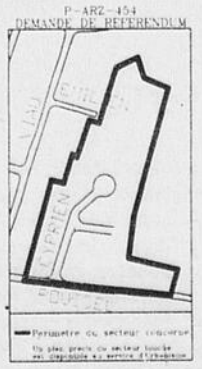
4- PERSONNES INTÉRESSÉES:
Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au Service du greffe de la municipalité, aux heures et jours habituels d'ouverture.

5- ABSENCE DE DEMANDES:
Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET:
Le second projet peut être consulté au Service du greffe (201, rue Racine Est) ou au Service d'urbanisme (150, boul. du Saguenay Est) de la municipalité, aux heures et jours habituels d'ouverture. Une copie du second projet peut être obtenue sans frais.
DONNÉ à Chicoutimi, ce 21e jour de janvier 1998.

Normand Savard
Greffier adjoint

P-ARZ-454
DEMANDE DE REFERENDUM



374716

Ville de Chicoutimi

M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE CHICOUTIMI

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABILES À VOTER INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRIT CI-BAS:
CONSULTATION PUBLIQUE
LE 2 FÉVRIER 1998
Au cours d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le conseil à 19 h dans la salle des délibérations située au 201, rue Racine Est, Chicoutimi, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné:
Que lors d'une assemblée tenue le 19 janvier 1998, le Conseil de ville de Chicoutimi a adopté, par résolution, un projet de règlement intitulé *«Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage #91-061 (rue d'Angoulême, ARZ-399)», lequel est décrit ci-dessous:*

DESCRIPTION

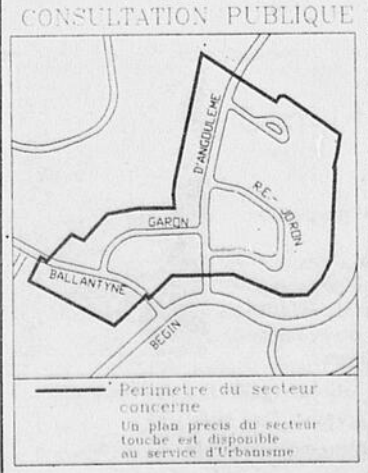
Objet:
MODIFIER le règlement de zonage #91-061 de manière à:
PERMETTRE les garderies sur la rue d'Angoulême dans la zone 3090-R.

Zone concernée:
Le projet de règlement vise la zone suivante:
3090-R
La description des secteurs concernés par cette modification est indiquée sur le plan ARZ-399. Des plans plus détaillés peuvent être consultés au Service d'urbanisme aux heures habituelles d'ouverture.

QUE toutes les personnes habiles à voter visées peuvent assister à cette assemblée de consultation;
QU'AU cours de cette assemblée, le maire, ou un autre membre du conseil, donnera les explications sur le contenu du projet et les conséquences de son adoption et entendra les personnes habiles à voter qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement;
QUE toutes les personnes habiles à voter sur ces règlements peuvent les consulter au Service du greffe ou au Service d'urbanisme de la Ville, aux heures et jours habituels d'ouverture;
QUE ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbabtion référendaire;
DONNÉ à Chicoutimi, ce 21e jour de janvier 1998.

Normand Savard
Greffier adjoint

P-ARZ-399
CONSULTATION PUBLIQUE



374690

NÉCROLOGIE



BRIAND M. Jos (Elphège) — Le 17 janvier 1998 est décédé au Centre Hospitalier de Jonquière à l'âge de 77 ans et 9 mois, M. Jos Briand (Elphège) époux de dame Rita Gauthier, demeurant au 2292 St-David, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire du Saguenay, 2555 St-Dominique, Jonquière, vendredi le 23 janvier 1998 à 14h00. Les funérailles auront lieu samedi le 24 janvier 1998 à 11h00 à l'église Ste-Marie. La dépouille mortelle sera incinérée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Daniel Briand (Linda Lavoie), Michel Briand (Antonine Rioux), Gilbert Briand (Linda Côté), ses petits-enfants: Marie-Josée, Jean-François, Caroline, Frédéric, Justin, Jefferson, ses frères et soeurs: feu Charles-Henri Briand (Rita Migneault), Alfred Briand (feu Julienne Breton), Berthe Briand (feu Agénard Mercier), Rachel Briand, Rita Briand (Alcide Laplante), Simon Briand (Aline Langelier), Gilbert Briand (feu Jacqueline Langelier, Michelle sa conjointe), ses beaux-frères et belles-soeurs: Yvon Gauthier (Brigitte Duchesne), Jacques Gauthier (Ruthe Tremblay), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Les gens peuvent faire des dons à la Fondation de Ma Vie, Complexe Hospitalier de la Sagamie. Une bénévole sera présente au salon. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.



CLOUTIER (Mme Florestine) — Est décédée le 21 janvier 1998 à Roberval à l'âge de 93 ans et 5 mois, dame Florestine Cloutier épouse en 1ières noces de feu M. King Deschênes et en 2ièmes noces de feu M. Joseph Cloutier, demeurant à la Résidence Lamy à Chambord, autrefois de St-François de Sales. La famille accueillera les parents et ami(e)s au salon de St-François de Sales, situé sur la rue Principale à St-François de Sales, jeudi le 22 janvier 1998 de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, et vendredi à compter de 12h00. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 janvier 1998 à 14h00 en l'église de St-François de Sales. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-King (Thérèse Gauthier), Anita (Jacques Lacroix), Samuel (Monique Cauchon), et Claudette (Réjean Asselin), sa belle-fille Aline Blanchette (feu Victor), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses soeurs: Gabrielle (feu Rodrigue Deschênes) et Gertrude (feu Eddy Blanchette), ses belles-soeurs: Antoinette Grenon (feu Adrien Cloutier) et Florence Martel (feu Jim Deschênes). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. Direction funéraire: Maison Desbiens et Frères Inc.



HARRISON (Mme Line) — Le 19 janvier 1998 est décédée paisiblement à St-Ambroise entourée le l'amour de sa soeur, à l'âge de 40 ans et 11 mois, dame Line Harrison, fille de feu M. Gérard Harrison et de dame Béatrice Desrosiers, demeurant au 4117 de la Loire, Jonquière. À la demande de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu à Matane, samedi le 24 janvier 1998 à 14h00. Outre ses parents, elle laisse dans le deuil ses soeurs: Diane Harrison, Sylvie, Hélène (Gaétan Nault), Nancy (Sabin Desrosiers), M. Marcel Huot, ses amis: M. Réjean Lecours, Doris Simard (Daniel Laroche), Carmelle Bouchard, ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui désirent exprimer leurs condoléances par un don, il sera possible de le faire en faveur de l'Association des Handicapés, Pavillon Faubourg Carrefour, personne responsable Mme Marie-Claire Simard, téléphone: 547-1161. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.

Autres décès à la page 40

Papon a-t-il sauvé des juifs après octobre 1942?

BORDEAUX (AP) - Maurice Papon a-t-il pris une part active dans le sauvetage des juifs après la rafle du 19 octobre 1942? Cette question a été mercredi au centre des débats de la cour d'assises de la Gironde devant laquelle il comparaît pour complicité de crimes contre l'humanité.

Cette interrogation de taille a été soulevée par André Gonzales, 76 ans, partie civile au procès de Maurice Papon. Sa femme Alice Slitinsky, aujourd'hui décédée, a été arrêtée avec son père Abraham lors de cette rafle. Son frère, Michel Slitinsky, est parvenu à s'échapper. Son cas est, depuis 1981, la pierre angulaire des parties civiles dans ce procès.

A la barre, André Gonzales a affirmé qu'il «n'y avait pas de trace d'une intervention de Maurice Papon dans la libération» de son épouse le 5 décembre 1942 du camp de Mérignac.

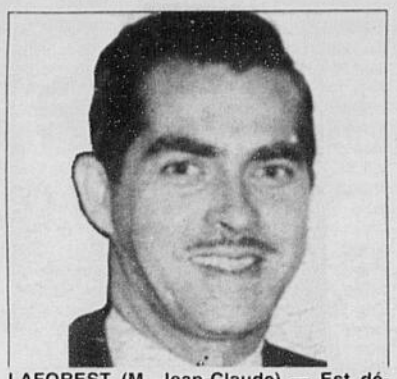
Au contraire, poursuit-il, le service des questions juives aurait tenté de la freiner.

Francis Vuillemin, l'un des avocats de l'accusé, verse alors au dossier une lettre datée du 11 novembre 1942. Elle émane des autorités allemandes et fait référence à un précédent courrier de Maurice Papon demandant l'élargissement de Mme Slitinsky, preuve formelle aux yeux de l'avocat, du rôle de l'ancien secrétaire général de la préfecture dans cette affaire. Il en conclu qu'il a joué un rôle pour prévenir les familles juives des arrestations en préparation.

Sur ce dernier point, le président Jean-Louis Castagnède relève minutieusement les contradictions et les inexactitudes de Maurice Papon.

Devant le magistrat instructeur, il déclarait que le sauvetage des juifs était organisé et rôdé par ses services; que des fonctionnaires de la préfecture alertaient, par ses soins, un certain nombre de familles menacées.

NÉCROLOGIE

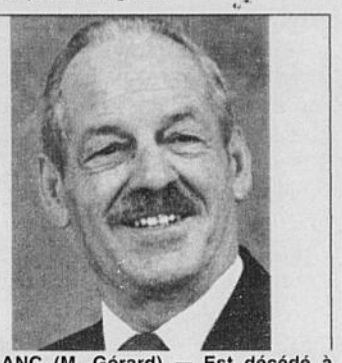


LAFOREST (M. Jean-Claude) — Est décédé au Pavillon d'Arvida le 20 janvier 1998 à l'âge de 70 ans et 1 mois, M. Jean-Claude Laforest époux de dame Rachel Duval, demeurant au Pavillon d'Arvida, autrefois du 1768 Neilson app.2, Jonquière. La famille accueillera les parents et ami(e)s à compter de 19h00, jeudi le 22 janvier 1998 à la résidence funéraire Nault & Caron Inc, du 2770 de la Salle, Jonquière. Les heures d'accueil sont: jeudi de 19h00 à 22h00, vendredi, jour des funérailles, à compter de 08h30. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 janvier 1998 à 10h00 en l'église Ste-Thérèse, Jonquière. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault & Caron Inc. et les cendres déposées au cimetière d'Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse dame Rachel Duval, son fils André Laforest, ses frères et soeurs: Sr Rita Laforest (Soeur Antonienne de Marie), Etiennette Laforest (Benoit Dugal), Monique Laforest (Dr. Raymond Hudon), Estelle Laforest (Denis Veilleux), Thérèse Laforest (Jean-Charles Lafond), Pierre-Julien Laforest (Aline Bouchard), Michel Laforest (Thérèse Savard), ses beaux-frères et belles-soeurs: feu l'Abbé Léo Duval, Sr Aldéa Duval (Soeur du Bon Pasteur de Québec), Roger Duval (Judith Laroche), Roland Duval (Jeanne D'Arc Gauvin), Paul-Aimé Duval (Françoise Blais), feu Capt. Raymond Duval (Lezzee Green), feu Mgr Antonio Duval, Sr Marie-Marthe Duval (Soeur de la Charité de Québec), Sr Isabelle Duval (Soeur du Bon Pasteur de Québec), Yolande Duval (Camille Robichaud), Marie-Ange Duval, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour tous renseignements téléphoner au 542-2626, télécopieur: 542-6051. Direction des funérailles: Maison Nault & Caron Inc.



Ton arrivée dans la vie nous a comblé de joie, ta fin brutale nous a ébranlé

LAVOIE (Mme Catherine) — Est décédée accidentellement le 20 janvier 1998 à Rivière-du-Loup à l'âge de 22 ans et 2 mois, dame Catherine Lavoie, fille M. Laurent Lavoie et de dame Lise Bouchard, demeurant au 48 rue Valin, à St-Fulgence. La famille recevra les sympathies vendredi le 23 janvier 1998 de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, et samedi le 24 janvier 1998 de 09h00 à 10h30, au salon funéraire Emery Gravel, 2075 Boulevard Tadoussac, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu samedi le 24 janvier 1998 à 11h00 à l'église de St-Fulgence. La dépouille mortelle sera inhumée au cimetière paroissial. Outre ses parents, elle laisse dans le deuil son ami Gilles Pelletier, ses frères Denis Lavoie (Caroline Potvin), et Guy (Isabelle Savard), ses grands-parents: Philippe Lavoie et dame Rose Villeneuve, feu dame Alida Brassard et feu Fabien Bouchard, ses oncles et tantes: Pierre Lavoie (Lucienne Gauthier), Annie Lavoie (Gilles Bergeron), Rosanne Lavoie (Laurier Fortin), Richard Lavoie (Hélène Fortin), Marie-Anne Lavoie (Marcel Ste-Croix), Magella Lavoie (Madeleine L'Espérance), Martine Lavoie (Jules Beaudin), Mariette Bouchard (feu Vincent Gravel), feu Jean-Baptiste Bouchard (Gabrielle Larouche), Rachel Bouchard (feu Claude Simard), Normand Bouchard, Gilbert Bouchard (Lise Théberge), et Esther Bouchard ainsi que sa nièce Carole-Anne Lavoie, ses nombreux cousins, cousines et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation Rêves d'Enfants sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, fax: (418) 543-9409. Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.



LEBLANC (M. Gérard) — Est décédé à l'Hôpital d'Alma le 21 janvier 1998 à l'âge de 74 ans et 2 mois, M. Gérard Leblanc, époux de feu dame Jeanne Malaison, compagnon de dame Marie-Anne Simard, demeurant au 605 de la Gare, Alma. La famille accueillera les parents et ami(e)s à compter de 14h00 à la résidence funéraire Nault & Caron Inc. du 2033 Ste-Famille, Jonquière. Les heures d'accueil sont: jeudi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Vendredi jour des funérailles à compter de 09h00. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 janvier 1998 à 11h00 en l'église Ste-Famille, Jonquière. La dépouille mortelle sera incinéré au Crématorium Nault & Caron Inc. et les cendres déposées au Columbarium de la rue Ste-Famille. Il laisse dans le deuil sa compagne dame Marie-Anne Simard, ses enfants: Jean-Paul (Mary-Ann), feu Louis, Diane (Michel Garant), ses petits-enfants: François, Nancy, Jonathan, Malisa, son arrière petit-fils Jonathan, ainsi que plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Les personnes qui le désirent pourront faire leur don à la Société Canadienne du Cancer. Pour tous renseignements téléphoner au 542-2626, télécopieur: 542-6051. Direction funéraire: Nault & Caron Inc.



TREMBLAY (Mme Irène) — Le 21 janvier 1998 est décédée au Complexe Hospitalier de la Sagamie à l'âge de 81 ans, dame Irène Tremblay, épouse de feu M. Etienne Sheehy, demeurant au 3843 de la Fabrique, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire du Saguenay, 2555 St-Dominique, Jonquière, jeudi le 22 janvier 1998 de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, vendredi le 23 janvier 1998 à compter de 12h00. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 janvier 1998 à 14h00 en l'église St-Dominique, et les cendres déposées au cimetière de Jonquière. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Réjeanne Sheehy (Bertrand Fortin), feu Denise (Gilles Mailloux), Micheline (Réal Thibeault), Claude (Gaétane Lemay), Doris (Guillaume Wilkinson), Pierre (Danielle Durocher), Luc (Guylaine Gagnon), Lucette (Jean-Paul Lespérance), Louise (Laurent Bouchard), Pauline (Gilles Lavoie), Bruno (Francine Boucher), ses 29 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de feu Mariette Tremblay (feu Georges Parent), feu Juliette (feu Jacques Gagnon), feu Adélina (feu Wilbrod Bouchard), feu Annette (feu Oscar Lavoie), Simone (feu Réginald Massé), Rita (feu Rock Allaire). Elle était la belle-soeur de feu Lucien Sheehy (feu Manda Doyron), feu Idola (feu Flore), feu Lionel (Cécile Brassard), feu Léonard, Robert (Yvette Brassard). Elle laisse également plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Les gens peuvent faire des dons au Fonds de Dotation du Centre Hospitalier de Jonquière, une bénévole sera sur place. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.



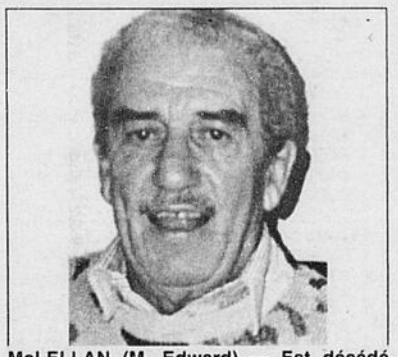
VILLENEUVE (M. Barnabé) — Est décédé à l'hôpital de Chicoutimi le 21 janvier 1998 à l'âge de 61 ans et 5 mois, M. Barnabé Villeneuve, époux de dame Solange Bouchard, demeurant au 675 rue Plante, à Roberval. La famille recevra les témoignages de sympathies au Funérarium Harvey, 816 Boul. St-Joseph à Roberval, vendredi le 23 janvier 1998 de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, et samedi le 24 janvier 1998 à compter de 11h00. Les funérailles auront lieu samedi le 24 janvier 1998 à 14h30 en l'Église Notre-Dame de Roberval. Monsieur Villeneuve sera incinéré et les cendres déposées au Columbarium du cimetière de Roberval. Il laisse dans le deuil outre son épouse dame Solange Bouchard, ses enfants: Diane (René Paradis), Johanne (Denis Lalancette), Christine (Robin Fortin), Martine (Patrice Roberge), ses petits-enfants: Eric Lalancette, Mathieu, David et Jean-Michel Paradis, Alexandre et Cindy Fortin, Mélissa et Véronique Roberge, ses frères et soeurs: Gérard Villeneuve (Marie-Rose Gagné), feu Joseph (Simone Gagné), Marie-Berthe (Rosario Gauthier), Adrien (1ières noces feu Loretta St-Hilaire, 2ièmes noces feu Georgette Marcotte), Rita (feu Louis-Joseph Tremblay), Germaine (Gaston Maltais), Bernadette (Jean-Marie Boily), Clément (Huguette Dallaire), Géralda, ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Carmen Bouchard (feu Roger Racine), Françoise (feu Aimé Fortin), Colette (feu Armand Harvey), Marie-Hélène (feu Sylvio Provost), Jeannine (1ières noces feu Robert Fortin, 2ièmes noces Edouard Larouche), Nicole (Simon Fortin), Jacqueline (Jean-Yves Harvey), Christiane (Réginald Drolet), Roger (Armande Gagnon), Réjeanne (Keven Perron), Monique, Raymond (Francine Allard), Louise (Martial Langlais), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs et faire un don à la Fondation des Maladies du Coeur. Direction funéraire: Maison Funéraire Harvey, 816 Boul. St-Joseph, Roberval, G8H 2J9, téléphone: (418)275-0375, 275-2620, fax: (418)275-7496.



LAROUCHE (Mme Lucette) — Est décédée à la suite d'une longue maladie le 20 janvier 1998 au Complexe Hospitalier de la Sagamie à l'âge de 45 ans et 7 mois, dame Lucette Larouche épouse de M. Jean-Guy Tremblay, demeurant au 1372 Rg des Chutes, à St-Ambroise. La famille recevra les sympathies jeudi le 22 janvier 1998 de 13h00 à 15h00, au salon funéraire Emery Gravel, 560 Simard, St-Ambroise. Une cérémonie de prières aura lieu jeudi le 22 janvier 1998 à 15h00 à l'église St-Ambroise. La dépouille mortelle a été incinérée au crématorium Emery Gravel et les cendres seront inhumées au cimetière paroissial. Outre son époux M. Jean-Guy Tremblay, elle laisse dans le deuil sa mère dame Annette Laberge (feu Auguste Larouche), ses enfants: Stéphane Tremblay, Sonia (Serge Martel), Annie et Marc; ses petits-enfants: Virginie et Sébastien, ses beaux-parents: M. Jean-Arthur Tremblay et Mme Yvonne Vachon; ses beaux-frères et belles-soeurs: Monique Tremblay (Jean-Guy Morneau), Margot (Gaétan Tremblay), Gaétane (Fernand Savard), Charlotte (Rosaire Savard), Ghislain (Doris Savard), Lise (Bernard Savard), Lorraine (Jacques Savard), Gisèle (Pierrot Maltais), Laval (Régine Boutin), et feu Hélène. Elle laisse également sa filleule Kathie, ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Canadienne du Cancer sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409. Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.



LAVOIE (Mme Claire Michaud) — Est décédée le 21 janvier 1998, au Centre Hospitalier de Métabetchouan, à l'âge de 79 ans, dame Claire Michaud, épouse de feu Fernand Lavoie, demeurant à St-Bruno. La famille recevra les condoléances 1 heure avant les funérailles, à l'église. Le service aura lieu samedi le 24 janvier 1998 à 11h00 à l'église de St-Bruno. La dépouille mortelle a été incinérée. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gaétan (Angéline Maltais), Lisette, Monique (François Ducharme), Bernard (Nicole Dufour), Jacinte (Claude April), François (Régine Duchesne), Lucie; ses petits-enfants: Steeve, Martin, Guy, Sylvain, Isabelle, Bernard, Nadia, Katy, Patsy, Caroline, Mélina, Véronique, Aimie; ses arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Rosaire (feu Gabrielle Tremblay), Rita (feu François Gagnon), Marcelle (Charles-Emile Côté), Thérèse (feu Samuel Gagnon), Jean-Marc (Gisèle Côté), Marie-Joseph (Thomas-Louis Simard), Anne-Marie, Géraldine (Jean-Yves Lalancette), feu Rodrigue (Huguette Fortin), Clémence, Jeannine (Jacques Bouchard); ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis. Des dons pour la Société d'Alzheimer seraient appréciés. Une bénévole sera sur place à l'église.



McLELLAN (M. Edward) — Est décédé subitement à sa résidence le 21 janvier 1998 à l'âge de 69 ans et 11 mois, M. Edward McLellan, époux de dame Réjeanne Potvin, demeurant au 1883 Fickes, Jonquière. La famille accueillera les parents et ami(e)s à compter de 14h00, vendredi le 23 janvier 1998 à la résidence funéraire Nault & Caron Inc. du 2770 de la Salle, Jonquière. Les heures d'accueil sont: vendredi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Samedi, jour des funérailles à compter de 08h30. Les funérailles auront lieu samedi le 24 janvier 1998 à 10h00 en l'église Ste-Thérèse. La dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Nault & Caron Inc. et les cendres déposées au Columbarium de la rue Ste-Famille. Il laisse dans le deuil outre son épouse dame Réjeanne Potvin, ses enfants: Karl, Shirley (Pierre Rose), Barbara (John Ohnjec), ses petits-enfants: Alex et Samuel, ses frères et soeurs: feu John (feu Simone Carey), Elizabeth (Harry Surette), sa belle-mère dame Cécile Tremblay (feu Prudent Potvin), ses beaux-frères et belles-soeurs: Laurent Potvin (Rita Perron), Jeannine Potvin (Albert Gilbert), André Potvin (Janita Poirier), Léo Potvin (feu Denise Villeneuve), feu Jacques Potvin (Cécile Tremblay), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour tous renseignements téléphoner au 542-2626, télécopieur: 542-6051. Direction funéraire: Nault & Caron Inc.

IN MEMORIAM



FRASER (Mme Gertrude Angers) — Le 21 janvier 1998 est décédée au Complexe Hospitalier de la Sagamie, Madame Gertrude Angers, épouse de M. J.B. Fraser, demeurant au 1004 Jacques-Cartier Est, à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s à compter de 14h00, le jeudi 22 janvier 1998 à la résidence funéraire Gravel & Fils, 825, Avenue Bégin, coin des Champs-Elysées, Chicoutimi. Heures d'accueil: jeudi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Vendredi jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 10h00. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 janvier 1998 à 14h00 en l'église Notre-Dame de Grâce à Chicoutimi. L'inhumation aura lieu au cimetière St-François-Xavier à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Jean Angers et de feu Marie-Anna Hudon. Elle laisse dans le deuil outre son époux monsieur J.B. Fraser, ses frères et soeurs: feu Docteur Benoit Angers (Solange Côté), feu Philippe-Auguste Angers (feu Esther Murdock), Antonio Angers (feu Yvette Claveau), feu Cyrille Angers (Lucie Chouinard), feu Jeannette Angers (feu J.B. Boisvert), Lucille Angers (feu Clovis Cardinal), Monique Angers (Claude Tremblay), feu Thérèse Angers (feu Yvan Custeau), ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Jeanne Fraser (feu Docteur Philippe Gagnon), feu Antonio Fraser (feu Estelle Varin), feu Irène Fraser (feu Gustave Gaudet), Marie Fraser (feu Adrien Gagnon), Marguerite Fraser, ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour informations: 543–0755, télécopieur: 543-7241. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

Lors du décès de
Monsieur Pâquelin Simard
de Chicoutimi
(5/11/1997)



Ses parents et ses amis ont voulu perpétuer son nom en faisant des dons à la Fondation de Ma Vie. Ces dons aideront à l'achat d'équipements destinés aux spécialités et aux ultraspécialités régionales du Complexe hospitalier de la Sagamie.
Merci aux généreux donateurs!

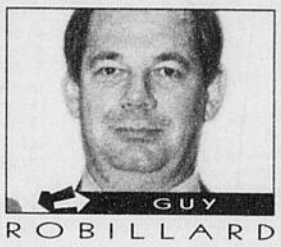
La population du Saguenay – Lac-Saint-Jean dit MERCI aux généreux donateurs.
«LA FONDATION DE MA VIE»
On peut rejoindre directement la Fondation de Ma Vie
373880

Nos condoléances aux familles éprouvées
LE QUOTIDIEN

Canadien 4, Bruins 2

Poulin se souviendra de son premier match

MONTREAL (PC)-Patrick Poulin va se rappeler longtemps de son premier match avec le Canadien, et pour des raisons plus agréables qu'Igor Ulanov.



Engagé d'abord dans un rôle défensif, et plutôt discret jusque là, c'est lui qui a marqué le but victorieux, en désavantage numérique de surcroît, brisant l'égalité de 2-2 à la fin de la deuxième période. Il s'agissait de son troisième but de la saison seulement, et il a aidé le Canadien à remporter une victoire bien méritée de 4-2 sur les Bruins de Boston.

Les défenseurs Stéphane Quintal et Patrice Brisebois, à la première période, et Martin Rucinsky, avec la collaboration de Don Sweeney, à la troisième, ont été les autres à déjouer Byron Dafoe. Vincent Damphousse, qui a préparé le but de Poulin, a disputé un fort match.

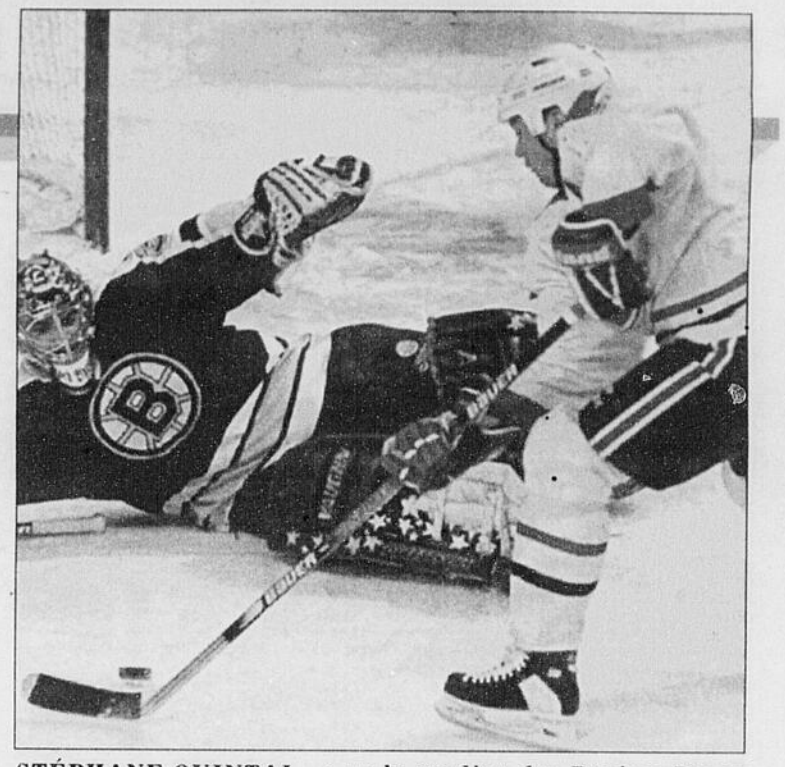
A l'autre extrémité, Jocelyn Thibault a cédé devant Anson Carter et Sergei Samsonov au premier engagement.

Cette victoire permet au Canadien d'égaler à 2-2 sa fiche contre les Bruins cette saison et à 7-7-2 celle contre ses adversaires de la divison Nord-Est, dont il a repris la possession exclusive du premier rang, deux points devant les Penguins de Pittsburgh.

Le Canadien n'a subi qu'une défaite depuis Noël, 2-1 contre ces mêmes Bruins, soit à ses 10 derniers matchs (7-1-2). Quant aux Bruins, ils en étaient à leur premier échec en 1998 (4-1-3).

Leur visite a entraîné la présentation d'un septième match à guichets fermés au Centre Molson, le premier depuis les visites des Rangers de New York et de l'Avalanche du Colorado les 6 et 8 décembre.

Les trois étoiles ont été Damphousse, Rucinsky et Poulin.



STÉPHANE QUINTAL...a vu le gardien des Bruins, Byron Dafoe, annihiler tous ses efforts en bloquant son lancer en première période.

(Photo PC)

«Ça ne pouvait pas tomber mieux pour moi»

—Patrick Poulin

MONTREAL (PC)-Marquer le but victorieux à sa première présence en désavantage numérique avec Vincent Damphousse, «ça ne pouvait pas mieux tomber pour moi», a constaté Patrick Poulin après la victoire de 4-2 du Canadien sur les Bruins hier.

Le Canadien est allé le chercher à Tampa justement pour l'aider en désavantage numérique, disait Réjean Houle, tout en espérant un certain apport offensif. On aura été comblé dès le premier soir.

Même s'il a avoué avoir été très nerveux à la première période, cette nervosité est intérieure, et la récente acquisition du Canadien n'a rien du type excité qui va extérioser ses sentiments. C'est sur un ton calme qu'il a affronté la horde de reporters et de caméras qui l'attendaient dans le vestiaire.

«J'ai pris de l'expérience, a-t-il confié. Au début de ma carrière, j'étais très nerveux face aux médias.»

Avec lui, pas de déclarations fracassantes et demesurées sur l'importance de ce but, qu'il a quand même bien apprécié. Et s'il avait des amis dans les gradins pour ce premier match avec le Canadien, c'était sans qu'il le sache, a-t-il raconté. Son épouse était présente, mais ses parents étaient demeurés à Québec.

«C'est un grand jour, a-t-il néanmoins admis. Tous mes amis et mes parents vont apprécier ce qui m'arrive.»

Les blessés

«A mesure que le match progressait, il se sentait plus à l'aise. Dans l'ensemble pour lui, ce fut une bonne première partie», a commenté Alain Vigneault.

«Mais dans le cas d'Ulanov, on a vu qu'il peut frapper, mais il n'a pas frappé le bon joueur...»

L'entraîneur a trouvé le moyen d'en rire, mais son nouveau défenseur est perdu pour un minimum de quatre semaines, ayant subi une entorse au genou gauche en frappant son coéquipier Peter Popovic après que Steve Heinze ait évité sa charge au centre de la patinoire. Une charge mal calculée, qui a mené à l'échappée et au but d'Anson Carter.

Ulanov n'a pas été le seul blessé dans le clan du Canadien: Brian Savage et Sébastien Bordeleau n'ont pas complété le match.

Le premier a subi un claquage et le deuxième, une contusion aux testicules.

Le Canadien a par ailleurs vu le Lightning réclamer au ballottage le défenseur Jassen Cullimore, qu'il voulait rétrograder dans les rangs mineurs.

Vigneault avait prévu ce type de match

MONTREAL (PC)-«C'est le type de match qu'on s'attendait de disputer», a déclaré Alain Vigneault après la victoire de 4-2 sur Boston.

«C'est une équipe qui attend les occasions et tente de les provoquer. A la première période par exemple, ils ont eu cinq chances de marquer, et quatre ont été causées par des revirements.

«La deuxième période nous a donné le momentum et on aurait pu marquer un but sur chaque jeu de puissance. Il n'y a aucun doute que le but (de Patrick Poulin) en fin de période en a été un gros.

«Ce fut un match dur, a répété l'entraîneur à plus d'une reprise, et il y avait beaucoup de sacs de glace dans le vestiaire pour panser les blessures et les bobos: «Nous avons perdu des joueurs, mais ça fait partie de la `game'.»

Au sujet des deux buts marqués par les défenseurs Stéphane Quintal et Patrice Brisebois après avoir foncé au filet, Vigneault a dit: «Les défenseurs ont en théorie le feu vert n'importe quand pour se lancer à l'attaque. Ce sont des gars d'expérience et c'est pratiquement une des seules façons aujourd'hui dans la Ligue nationale d'avoir de l'offensive.»

Damphousse sur sa lancée

Vincent Damphousse, hargneux et agressif, a connu un excellent match des deux côtés de la patinoire.

«Je continue à bien me sentir», n'a-t-il pu que constater.

Ce joueur qui additionne les points par séquences n'a pas semblé avoir été ralenti par la longue pause du match des étoiles.

«Je me sens bien habituellement après ces quatre jours de congé, je reviens plein d'énergie et plein de pep. «C'est une grosse victoire pour commencer notre série de huit matchs» (d'ici la plus longue pause olympique).

Quant à Jocelyn Thibault, il a dit qu'il se sentait à l'aise aussi, quoiqu'une aussi longue séquence sans jouer n'est pas l'idéal: «Même si j'ai accordé deux buts à la première période, je me sentais bien. Ils ont capitalisé sur de beaux jeux, de drôles de jeux aussi. Mais je me sentais en contrôle et par la suite les gars ont pris les choses en mains.»

Le gardien a apporté sa contribution en stoppant Per Axelsson sur une échappée juste avant le bombardement en règle du Canadien en avantage numérique qui, s'il n'a pas donné de but, a semblé changer l'allure du match.

«Parfois un arrêt semblable, c'est bon pour la motivation. Je ne sais pas si c'est une coïncidence, mais tout de suite après on a pris l'avantage. C'était assez difficile pour moi. Dafoe arrêtait tout et je n'avais pas beaucoup d'ouvrage.»

Mais hier, le Canadien était vraiment plus fort que les Bruins.

AU FILET

MONTREAL (PC)-Shayne Corson n'a pas eu à attendre après l'échauffement d'avant-match comme prévu pour décider hier après-midi qu'il ne jouerait pas contre les Bruins.

Il avait encore mal à l'aine à l'entraînement matinal et il a voulu profiter d'un long repos vu que le Canadien ne disputera son prochain match que samedi contre les Hurricanes de la Caroline.

«Je n'avais pas patiné depuis mercredi, sauf pour quelques présences à la première période du match des étoiles, a-t-il raconté hier matin. Lors du dernier match à Philadelphie, je n'avais plus de sensation dans l'aine. Le repos m'a fait du bien, mais je ne suis pas encore à 100 pour cent.»

En annonçant son retrait de la formation, les relationnistes du Canadien ont plutôt parlé d'une élongation à la hanche...

Le retrait de Corson, le seul blessé des deux clans hier, a forcé Alain Vigneault à modifier ses trios initialement prévus.

C'est Benoît Brunet qui a pris sa place à la gauche de Saku Koivu et Mark Recchi, tandis que Patrick Poulin est passé du centre à sa position la plus familière, à la gauche de Marc Bureau et Valeri Bure.

Sébastien Bordeleau a pu endosser l'uniforme et s'est retrouvé au centre de Scott Thornton et Turner Stevenson. Le trio de Martin Rucinsky, Vincent Damphousse et Brian Savage est demeuré intact...

Le Canadien et TQS se sont entendus sur une entente de quatre ans jusqu'en 2001-02, entente selon laquelle Télévision Quatre-Saisons sera le télédiffuseur des matchs de l'équipe les jours de semaine, et non plus seulement essentiellement les mercredis.

TQS prévoit présenter entre 30 et 40 matchs par saison, soit plus que tout autre diffuseur en saison régulière. C'est RDS, le réseau sportif câblé qui écopera, et risque de se retrouver presque les seuls matchs à heure tardive dans l'Ouest. A moins que ces matchs soient offerts à la télévision payante ou, autre possibilité, ne soient pas télévisés du tout.

Quoiqu'il en soit, les Québécois francophones auront droit à plus de matchs à la télévision conventionnelle.

LES CHIFFRES

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT DOUBLE

Conférence de l'Est
Section Atlantique

	MJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Dom	Etran.	10m.	Série
New Jersey	47	30	14	3	140	95	63	20-6-0	10-8-3	5-4-1	G2
Philadelphie	46	26	11	9	140	100	59	14-6-4	12-5-5	6-2-2	G1
Washington	49	24	17	8	138	126	56	12-7-4	12-10-4	8-2-0	G3
N.Y. Rangers	48	16	20	12	121	130	44	10-10-6	6-10-6	6-4-0	G1
Floride	48	15	23	10	120	137	40	5-13-5	10-10-5	2-3-5	P2
N.Y. Islanders	48	16	26	6	122	139	38	8-13-2	8-13-4	1-8-1	P1
Tampa Bay	45	9	30	8	84	151	26	7-12-6	2-18-2	2-7-1	P7
Section Nord-Est											
Montréal	49	26	16	7	149	117	59	11-8-5	15-8-2	7-1-2	G1
Pittsburgh	48	24	15	9	131	110	57	10-7-5	14-8-4	5-4-1	N1
Boston	47	21	17	9	119	113	51	9-8-5	12-10-4	5-2-3	P1
Ottawa	48	19	21	8	111	115	46	10-11-1	9-11-6	2-4-4	N1
Buffalo	47	18	21	8	113	121	44	11-8-3	7-12-6	5-3-2	G1
Caroline	49	17	26	6	119	139	40	13-11-5	4-15-1	3-6-1	P3
Conférence de l'Ouest											
Section Centrale											
Dallas	49	30	11	8	149	99	68	13-5-5	17-6-3	5-2-3	G2
Detroit	51	28	13	10	159	117	66	17-7-4	11-6-6	4-4-2	P2
St. Louis	50	26	18	6	144	122	58	15-8-4	11-10-2	4-5-1	P3
Phoenix	48	21	19	8	133	131	50	12-6-5	9-13-3	6-3-1	P1
Chicago	48	19	20	9	116	110	47	9-11-6	10-9-3	6-2-2	G1
Toronto	46	15	24	7	109	136	37	8-12-4	7-12-3	2-6-2	G1
Section Pacifique											
Colorado	49	24	9	16	146	116	64	12-3-10	12-6-6	4-1-5	N1
Los Angeles	47	20	19	8	133	132	48	12-8-2	8-11-6	5-3-2	G3
Edmonton	48	17	22	9	122	137	43	9-11-4	8-11-5	6-4-0	G6
San Jose	46	16	24	6	109	128	38	6-13-3	10-11-3	2-6-2	N1
Anaheim	48	15	25	8	109	142	38	7-14-3	7-12-5	2-7-1	P2
Calgary	49	12	27	10	122	151	34	8-13-3	4-14-7	2-6-2	P3
Vancouver	48	12	28	8	126	169	32	6-13-4	6-15-4	1-7-2	P3

CALENDRIER

Mardi, 20 janvier
Ottawa 0 Pittsburgh 0
NY Rangers 3 St. Louis 1
New Jersey 3 Detroit 1
Philadelphie 3 Buffalo 0
Chicago 5 NY Islanders 2
Edmonton 6 Phoenix 2
Los Angeles 4 Calgary 3
Mercredi, 21 janvier
Buffalo 2 Caroline 1
Montréal 4 Boston 2
Washington 3 Tampa Bay 2 (P)
Toronto 3 Detroit 0
Colorado à Dallas, 20h30.
Phoenix à Vancouver, 22h.
Calgary à San Jose, 22h30.
Floride à Anaheim, 22h30.
Jeudi, 22 janvier
Caroline à Ottawa, 19h30.
Philadelphie à NY Rangers, 19h30.
Pittsburgh au New Jersey, 19h30.
Toronto à Chicago, 20h30.
NY Islanders à St. Louis, 20h30.
Anaheim au Colorado, 21h.
Floride à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

	B	P	Pts
Forsberg, Col	18	41	59
Jagr, Pgh	21	35	56
LeClair, Pha	33	21	54
Lindros, Pha	21	33	54
Bure, Vcr	28	25	53
Sakic, Col	22	30	52
Tkachuk, Pho	31	19	50
Francis, Pgh	16	34	50
Selanne, Ana	33	16	49
LaFontaine, NYR	18	30	48
Recchi, Mtl	22	25	47
Reichel, NYI	19	28	47
Stumpel, LA	13	34	47
Oates, Was	10	37	47
Corson, Mtl	16	30	46
Gretzky, NYR	12	34	46
Bondra, Was	28	17	45
Amonte, Chi	17	28	45
Palffy, NYI	22	22	44

CLASSEMENT GENERAL

Conférence de l'Est

	Mj	Pts
New Jersey	47	63
x-Montréal	49	59
Philadelphie	46	61
Pittsburgh	48	57
Washington	49	56
Boston	47	51
Ottawa	48	46
N.Y. Rangers	48	44
Buffalo	47	44
Floride	48	40
Caroline	49	40
N.Y. Islanders	48	38
Tampa Bay	47	26
Conférence de l'Ouest		
Dallas	49	68
x-Colorado	49	64
Detroit	51	66
St. Louis	50	58
Phoenix	48	50
Los Angeles	47	48
Chicago	48	47
Edmonton	48	43
San Jose	46	38
Anaheim	48	38
Toronto	46	37
Calgary	48	34
Vancouver	48	32

x-meneur de section 1-2.

	B	P	Pts	Pén
8. Mark Recchi	22	25	47	23
27. Shayne Corson	16	30	46	70
11. Saku Koivu	10	32	42	30
25. Vincent Damphousse	14	26	40	32
26. Martin Rucinsky	16	22	38	68
49. Brian Savage	16	12	28	22
20. Valeri Bure	7	20	27	33
38. Vladimir Malakhov	7	18	25	34
22. Dave Manson	3	17	20	52
43. Patrice Brisebois	3	18	21	37
5. Stéphane Quintal	5	6	11	69
17. Benoît Brunet	4	7	11	29
37. Patrick Poulin	3	7	10	21
71. Sébastien Bordeleau	3	6	9	20
55. Igor Ulavov	2	7	9	85
28. Marc Bureau	7	1	8	6
24. Scott Thornton	3	5	8	99
23. Turner Stevenson	3	2	5	65
34. Peter Popovic	1	3	4	18
52. Craig Rivet	0	2	2	79
29. Brett Clark	1	0	1	20
30. Mick Vukota	1	0	1	116
52. David Ling	0	0	0	0
46. Matt Higgins	0	0	0	0
15. Eric Houde	0	0	0	0
21. Jassen Cullimore	0	0	0	4
35. Andy Moog	0	0	0	4
41. Jocelyn Thibault	0	0	0	0

GARDIENS

	G	P	N	Min	Ba	Bl	Moy
35. Andy Moog	14	9	2	1436	56	2	2.34
41. J.Thibault	12	7	5	1548	61	2	2.36
Totaux	**26**	**16**	**7**	**2984**	**117**	**4**	**2.35**

LIGUE AMÉRICAINE

Conférence de l'Est
Section Atlantique

	Mj	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
Saint-Jean	43	23	13	7	0	124	110	53
Fredericton	48	20	18	7	3	156	154	50
Portland	48	16	22	8	2	143	153	42
St. John's	43	12	17	11	3	120	138	37
Section Nouvelle-Angleterre								
Hartford	45	23	13	8	1	148	129	55
Springfield	45	23	13	7	2	157	143	55
Worcester	44	20	17	4	3	150	147	47
New Haven	47	18	25	4	0	132	152	40
Providence	43	9	24	5	5	126	173	28
Conférence de l'Ouest								
Section Empire State								
Hamilton	43	24	9	9	1	148	112	58
Albany	44	23	11	7	3	166	121	56
Adirondack	47	20	20	6	1	139	153	47
Syracuse	43	18	18	5	2	147	155	43
Rochester	43	14	20	9	0	132	152	37
Section Mid-Atlantique								
Philadelphie	46	30	9	6	1	182	132	67
Kentucky	42	19	16	4	3	139	135	45
Hershey	46	19	20	3	4	129	144	45
Cincinnati	44	13	21	6	4	138	173	36

Un point pour une défaite en prolongation.

Mercredi, 21 janvier
Albany 2 St. John's 2
Fredericton 3 Providence 1
Adirondack 5 Cincinnati 4
Philadelphie 3 Portland 3
Springfield 5 Sew Haven 5
Vendredi, 23 janvier
Providence à Cincinnati 19h35.
Albany à Fredericton 19h30.
Philadelphie à Hamilton 19h30.
New Haven au Kentucky 19h30.
Adirondack à Rochester 19h35.
Hartford à Springfield 19h30.
Portland à St. John's 19h35.
Hershey à Syracuse 19h30.

JUNIOR MAJEUR

Section Robert-Lebel

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Laval	47	30	14	3	196	150	63
Shawinigan	46	27	13	6	181	146	60
Rouyn-Noranda	46	28	15	3	226	158	59
Victoriaville	48	25	16	7	177	138	57
Val-d'Or	48	21	21	6	160	154	48
Sherbrooke	46	21	22	3	161	164	45
Drummondville	46	19	25	2	153	200	40
Hull	45	19	25	1	174	188	39
Section Frank-Dilio							
Québec	49	30	14	5	202	154	65
Chicoutimi	50	29	20	1	205	199	59
Rimouski	48	26	20	2	196	175	54
Halifax	49	17	27	5	183	223	39
Moncton	47	15	24	8	159	166	38
Baie-Comeau	49	10	34	5	156	230	25
Cap-Breton	50	10	37	3	139	223	23

Mercredi, 21 janvier
Chicoutimi 6 Baie-Comeau 5
Hull 5 Drummondville 2
Laval 7 Shawinigan 5
Jeudi, 22 janvier
Cap-Breton à Val-d'Or, 19h30.

MARQUEURS

	Mj	B	P	Pts
Benoit, Mathieu Chi	50	52	51	103
Abid, Ramzi Chi	49	33	62	95
Ribeiro, Mike Rou	46	32	61	93
Dagenais, Pierre Rou	36	39	45	84
Richards, Brad Rim	48	27	57	84
Lecavalier, Vincent Rim	38	31	47	78
Perna, Dominic Lav	45	33	44	77
Gosselin, David Chi	50	29	46	75
Roger, Sébastien Mon	47	36	38	74
Walser, Derrick Rim	48	27	44	71
Rodier, Sylvain Sha	44	26	42	68
Thibeault, David Vic	48	31	36	67
Fortier, François She	46	26	41	67
Johnston, Marty Hul	41	30	36	66
Walsh, Ryan Cap	46	30	36	66

	PJ	B	A	Pts
14-Mathieu Benoit	50	52	51	103
19-Ramzi Abid	50	33	62	95
18-David Gosselin	50	29	46	75
22-Marc Bouchard	50	22	33	55
17-Daniel Archambault	48	9	26	35
25-Yves Bellerose	48	2	24	26
26-Sacha Filion	47	8	14	22
12-Sébastien Tremblay	37	2	18	20
23-Grégory Dupré	49	8	10	18
10-Robin Bacul	35	6	11	17
04-Jean-Pierre Coté	21	7	8	15
24-Patrick Gingras	38	5	9	14
31-Michel Beausoleil	48	7	6	13
09-Bruce Richardson	24	5	6	11
15-Eric Van Acker	29	1	5	6
35-Guillaume Marcoux	33	1	5	6
20-Jean-Sébastien Trudelle	26	1	4	5
11-Tony McHugh	23	1	3	4
07-Alexandre Landry	48	2	1	3
39-Rémi Bergeron	50	0	2	2
28-Samuel Lavoie	37	0	0	0
33-Yan Collin	50	0	0	0

LIGUE INTERNATIONALE

Conférence de l'Est
Section Nord-Est

	Mj	G	P	DF	BP	BC	Pts
Detroit	45	27	11	7	151	128	61
Grand Rapids	45	23	19	3	121	121	49
Orlando	44	20	16	8	144	140	48
Québec	44	16	25	3	111	149	35
Section Centrale							
Fort Wayne	43	25	15	3	141	130	53
Cincinnati	45	21	15	9	155	143	51
Michigan	44	19	19	6	123	135	44
Cleveland	44	20	21	3	130	144	43
Indianapolis	45	19	23	3	132	159	41
Conférence de l'Ouest							
Section Mid-Ouest							
Chicago	46	32	12	2	162	135	66
Milwaukee	45	24	18	3	135	138	51
Kansas City	45	18	20	7	136	152	43
Manitoba	44	17	23	4	135	148	38
Section Sud-Ouest							
Houston	46	31	11	4	154	113	66
Long Beach	49	29	14	6	161	131	64
Utah	44	28	11	5	155	120	61
Las Vegas	44	22	17	5	153	145	49
San Antonio	46	13	28	5	112	170	31

NOTE: Un point pour une défaite en fusillade.
Mercredi, 21 janvier
Manitoba à Detroit, 19h30.
Québec à Indianapolis, 19h00.
Houston à Kansas City, 19h30.
Utah à Long Beach, 19h00.
Fort Wayne à Milwaukee, 19h00.
Jeudi, 22 janvier
Cincinnati à Houston, 19h00.
Vendredi, 23 janvier
Detroit à Cleveland, 19h30.
Indianapolis à Grand Rapids, 19h00.

BASKETBALL

Classement provincial scolaire

Cadet féminin

Equipe	PJ	V	D	PP	PC	Pts
Marie-Incarnation	5	5	0	335	191	10
Sacré-Coeur	6	4	2	409	290	8
Le Triolet	6	4	2	317	206	8
Dominique-Racine	5	1	4	230	307	2
Jean-Eudes	6	0	6	110	407	0

Juvénile féminin (est)

Equipe	PJ	V	D	PP	PC	Pts
Cartier	7	7	0	670	384	14
Sacré-Coeur	8	5	3	593	560	10
Jésus-Marie	8	3	5	466	527	6
St-François	5	3	2	338	317	6
Dominique-Racine	9	2	7	434	590	4
Arvida	8	1	7	405	620	2

Samedi 24 janvier
Sacré-Coeur vs Arvida
Dimanche 25 janvier
Sacré-Coeur vs Dominique-Racine

Juvénile masculin

Equipe	PJ	V	D	PP	PC	Pts
Jean-Brébeuf	7	7	0	657	448	14
Arvida	7	4	3	494	521	8
Dominique-Racine	10	4	6	647	714	8
St-François	6	3	3	480	448	6
St-Joseph	5	2	3	327	364	4
Chicoutimi	9	1	8	577	774	2
Cartier	5	0	5	307	415	0

Vendredi 23 janvier
Dominique-Racine vs Chicoutimi
Samedi 24 janvier
Arvida vs St-Joseph
Dimanche 25 janvier
Arvida vs Jean-Brébeuf

SEMI PROFESSIONNEL

Section Est

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
y-Pont-Rouge	31	28	3	0	193	94	56
Thetford Mines	33	18	13	2	159	134	38
Rive-Sud	32	15	15	2	150	150	32
Québec	32	11	20	1	173	222	23
Jonquière	32	10	19	3	126	174	23
Section Centrale							
Acton Vale	31	21	8	2	175	127	44
Granby	29	17	12	0	157	148	34
Windsor	31	12	16	3	136	189	27
Asbestos	30	9	17	4	122	179	22
Section Ouest							
St-Gabriel	32	23	7	2	190	137	48
Lachute	31	20	11	0	194	155	40
Ste-Thérèse	31	11	14	6	139	152	28
Iberville	31	12	18	1	145	167	25
Sorel	31	10	18	3	130	160	23

y-champion de section
NOTE: Un point pour une défaite en fusillade.
Mercredi, 21 janvier
Sorel 9 Iberville 4
Québec 7 Thetford Mines 3
Jeudi, 22 janvier
Granby à Acton Vale, 22h30
Vendredi, 23 janvier
Iberville à Pont-Rouge, 20h30.
Lachute à Sorel, 2Oh30.
Rive-Sud à Thetford Mines, 21h.
Asbestos à Windsor, 21h.
Jonquière à Québec, 21h.
Samedi, 24 janvier
Jonquière à Asbestos, 20h.

MARQUEURS

	PJ	B	A	Pts
09-Jean Imbeau	31	20	36	56
26-Francois Boulianne	19	12	20	32
32-Eric Tremblay	22	9	21	30
22-Dominic Savard	29	11	16	27
44-Stéphane Paradis	25	10	12	22
24-Éric Gravel	28	7	15	22
10-Stéphane Bouchard	24	13	9	22
19-Régis Tremblay	29	9	11	20
20-Maxime Jean	26	6	9	15
29-Richard Boivin	27	5	8	13
30-Martin Gagné	11	5	7	12
07-Joël Fillion	27	5	5	10
14-Stéphane Potvin	27	3	5	8
25-Carl Larouche	19	1	6	7
27-Stéphane Ouellet	7	0	7	7
28-Janic Boisvert	26	2	1	3
44-Martin Legendre	8	2	1	3
05-Steve Paul	10	1	2	3
12-Eric Gauthier	12	1	2	3
12-Donald Bugeaud	18	0	2	2
26-Pascal Boivin	14	0	1	1
12-Steeve Gagnon	14	0	1	1

Tournoi national pee-wee de Jonquière

Mercredi 21 janvier
Classe AA
Hurricane (Hochelaga) 3 Etoiles Sag-Lac 3
Classe BBM
Elans (Charlesbourg) Jeunes Sportifs (Hochelaga)
Jets (St-Hubert) 5 Orioles (Jonq) 1
Aigles (Chauveau) 1 Express (St-Félicien) 2
Classe BBV
National (La Baie) 2 Campus (Cap Rouge) 2
Champlain (Québec) 3 Rapides (Mistassini) 0
Gouverneurs (Ste-Foy) 6 Montagnards (Richelieu) 3
Classe A
Jeannois (Alma) 3 Gaillards (Jonq) 3
Classe B
Voyageurs (Alma) 2 Impacts (Jonq) 0
Royal (Métabetchouan) 2 Huskies (Jonq) 1
Jeudi 22 janvier
Classe AA
Elites (Rive-Nord) vs Seigneurs (Beaubourg) 16h45
Hurricanes (Hochelaga) vs Remparts (Richelieu) 18h00
Gouverneurs (Ste-Foy) vs Cobras (Verdun) 19h15 Foyer
Citadelles (Québec) vs Riverins (Laval) 19h15
Express (Rive-Sud) vs Etoiles Sag Lac 20h30
Classe BBM
Elans (Charlesbourg) vs Jets (St-Hubert) 10h30
J.Sportifs (Hochelaga) vs Dynamos (Chic) 11h45
Aiglons (LSJE) vs Aigles (Chauveau) 14h15
Classe BBV
Montagnards (Richelieu) vs Campus (Cap Rouge) 9h15
Sags (Chic) vs Gouverneurs (Ste-Foy) 13h00
Marquis (Jonq) vs Champlain (Québec) 15h30
Classe CC
Français (Longueuil) vs CC (Charlesvoix) 13h00 Foyer
Podium (Chibougamau) vs Elans (Charlesbourg) 14h15 Foyer
Nordets (Baie-Comeau) vs Gouverneurs (Ste-Foy) 15h30 Foyer
Loups (La Tuque) vs Eperviers (Chauveau) 16h45 Foyer
Express (Ste-Julie) vs Campus (Cap Rouge) 18h00 Foyer
Classe A
Sabres (Rob) vs Ambassadeurs (Jonq) 11h45 Foyer
Classe B
Royal 1 (Métabetchouan) vs Blizzards (Jonq) 10h30
Long Beach à Las Vegas, 19h00.
Kansas City au Manitoba, 19h30.
Michigan à Milwaukee, 19h30.
Utah à Orlando, 19h00.
Chicago à Québec, 19h30.
Cincinnati à San Antonio, 19h30.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Championnat de conférence
Dimanche, 11 janvier
Denver 24 Pittsburgh 21
Green Bay 23 San Francisco 10
Super Bowl
Dimanche, 25 janvier
A San Diego
Denver vs Green Bay, 18 h
Pro Bowl
Dimanche, 1er février
A Honolulu
CAF vs CNF

MIDGET AAA

Section CCM

	Mj	G	P	DF	BP	BC	Pts
Charles-LeMoyne	31	22	8	1	138	106	45
Amos	34	19	14	1	130	111	39
Régents LLL	33	16	14	3	104	101	35
Lac St-Louis	32	16	15	1	146	117	33
Gatineau	32	14	17	1	103	128	29
Collège Français	33	12	19	2	105	142	26
Section Tacks							
Magog	35	27	7	1	171	123	55
Jonquière	36	20	12	4	174	134	44
Lévis	34	18	14	1	148	142	39
Ste-Foy	32	17	13	2	147	144	36
Cap-de-la-Madeleine	33	14	15	4	143	168	32
Antoine-Girouard	31	2	28	1	97	190	5

NOTE: Un point pour une défaite en fusillade.
Mercredi, 21 janvier
Charles-LeMoyne à Antoine-Girouard, remis
Dimanche, 25 janvier
Antoine-Girouard à Magog, remis
Lac St-Louis à Gatineau, 14h
Ste-Foy à Régents LLL, 19h
Vendredi, 30 janvier
Charles-LeMoyne à Lac St-Louis, 19h30
Collège Français à Gatineau, 20h
Magog à Antoine-Girouard, 20h
Cap-de-la-Madeleine à Jonquière, 20h
Samedi, 31 janvier
Lévis à Ste-Foy, 14h
Régents LLL à Amos, 16h

MARQUEURS

	PJ	B	P	Pts
48 - David Girard	30	35	28	63
24 - Pierre Lévesque	32	15	35	50
18 - Ken Arsenault	33	28	20	48
18 - Francis Pelletier	34	17	28	45
23 - Mathieu Pigeon	33	12	18	30
32 - Pierre-Luc Laprise	34	10	19	29
47 - David Chouinard	35	9	16	25
41 - David Bouchard	33	11	13	24
45 - Alexandre Belzile	35	6	15	21
21 - André Bouchard	29	8	9	17
77 - Hugo Lévesque	34	3	13	16
22 - Marc-André Gobeil	21	5	9	14
29 - Benoit Martin	32	3	11	14
46 - Patrick Chouinard	33	3	6	9
36 - Marc Villeneuve	33	3	6	9
43 - Patrick Gilbert	34	1	8	9
88 - Jean-François Rousseau	35	1	3	4
66- Vincent Harvey	15	1	3	4
00-Mike Ouellet	1	1	1	2
00- Jean-François Corbin	2	0	2	2
00-Guillaume Lavoie	6	1	0	1
31 -Joël Thériault	29	0	1	1
35- Mathieu Bernatechez	13	0	0	0

COLLEGIAL MAJEUR

	PJ	G	P	DP	BP	BC	Pts
Lévis-Lauzon	20	16	4	0	122	60	32
Lennoxville	21	16	5	0	127	85	32
Saint-Laurent	21	15	5	1	108	61	31
Laflèche	20	12	7	1	92	74	25
Collège-Français	20	10	10	0	75	70	20
Chicoutimi	30	7	12	2	97	116	16
John-Abbott	17	7	9	1	66	69	15
Jonquière	19	4	14	1	64	112	9
Joliette	19	2	16	2	58	154	6

(Un point pour une défaite en prolongation.)
Mercredi 21 janvier
St-Laurent 2 John-Abbott 0
Vendredi 23 janvier
Jonquière vs John-Abbott 20h15
Joliette vs Lennoxville 20h30
Lévis-Lauzon vs Chicoutimi 21h00
Samedi 24 janvier
Jonquière vs Français 13h30
Dimanche 25 janvier
Lennoxville vs Lévis-Lauzon 14h30
Laflèche vs Joliette 19h30

MARQUEURS

	B	P	Pts
J-Mathieu Dion, Len	17	31	48
Stéphane Garthier, Chic	20	22	42
François Pichette, Laf	12	27	39
J-Pierre Côté, Chic	15	20	35
Mathieu Fleury, St-Lau	15	20	35
Benoit Branchaud, Laf	10	23	33
Marc-André Fournier, LL	16	14	30
Alex Melançon, Len	10	20	30
Eric Bélanger, Chic	12	17	29
J-François Lacasse, LL	12	17	29

JUNIOR REGIONAL

	PJ	G	P	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	23	18	4	1	163	80	37
Normandin	25	15	9	1	116	100	31
Jonquière	22	12	7	3	111	94	27
La Baie	21	10	11	0	90	92	20
Métabetchouan	25	9	14	2	104	146	20
Alma	22	5	16	1	61	134	11

(Un point pour une défaite en fusillade)
Vendredi 23 janvier
Royal (Métabetchouan) vs Aiglons (Alma) 20h30
Sags (Chic) vs National (La Baie) 21h00
Dimanche 25 janvier
Marquis (Jonq) vs Eperviers (Normandin) 14h30
National (La Baie) vs Aiglons (Alma) 19h30

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Jean-Sébastien Vallée, Chicoutimi	22	46	68
Richard Lapointe, Chicoutimi	28	43	71
Stéphane Piché, Chicoutimi	21	35	56
Patrick Desbiens, Jonquière	29	23	52
Marc-André Gobeil, La Baie	24	26	50
Carl Verreault, Jonquière	24	24	48
Guillaume Tremblay, Normandin	15	31	46

MIDGET REGIONAL

	PJ	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Dolbeau	25	21	3	1	0	134	50	43
Jonq. (Marquis)	23	17	3	2	1	110	66	37
Alma	25	16	6	2	1	116	83	35
Saint-Félicien	24	11	11	1	1	109	83	24
Jonq. (Orioles)	22	10	11	1	0	93	98	21
Chicoutimi-Nord	22	6	13	1	2	69	123	15
Chicoutimi	23	6	16	0	1	61	104	13
La Baie	22	2	19	0	1	43	128	5

(Un point pour une défaite en prolongation)
Jeudi, 22 janvier
Saint-Félicien à Jonq. (Marquis), 19h
Chicoutimi-Nord à Alma, 19h30
Chicoutimi à La Baie, 20h
Samedi, 24 janvier
La Baie à Chicoutimi, 14h30
Dimanche, 25 janvier
Chicoutimi à Jonq. (Orioles), 18h50
Jonq. (Marquis) à Chicoutimi-Nord, 19h30
Alma à La Baie, 20h30

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Dany Privé, Alma	27	38	65
Pierre-Yves Tardif, Saint-Félicien	25	22	47

Défaite de 1-0 à Indianapolis

Les Rafales perdent le combat des bas-fonds

Kevin Johnston
Le Soleil

INDIANAPOLIS- Les Rafales ont perdu le combat des bas-fonds de la Conférence de l'est à Indianapolis hier soir en s'inclinant par la marque de 1-0 après fusillade. Une défaite qui fait mal parce que le Ice devance maintenant la troupe québécoise par sept points.

Plus ça va, plus les représentants de la Vieille Capitale dans la LIH s'éloignent d'une participation aux séries de fin de saison. Pas vraiment mauvais au Market Square Arena, il n'ont pas été brillants non plus. Surtout pas en attaque alors qu'ils ont passé le plus clair de leur temps à tenter de contrer les poussées de leurs adversaires.

« Notre but était de jouer un match serré, a analysé l'entraîneur associé Gaétan Duchesne. Et les gars ont bien répondu. C'est vrai qu'on n'a obtenu que deux tirs au but en première période mais c'était le plan établi. Il ne fallait pas prendre de risques inutiles. »

Pas de risques, pas d'offensive. Fatigués parce que la nuit a été courte après leur match à Grand Rapids mardi, les joueurs des Rafales n'avaient pas d'énergie à gaspiller. « Mais en deuxième, on a comme trouvé notre deuxième souffle, a continué Duchesne. Notre attaque a été plus soutenue mais le gardien adverse n'a rien voulu savoir. »

En troisième, ce sont plutôt les poteaux du but de Marc Lamothe qui ont joué un vilain tour aux Rafales. Plus précisément à Jason Ruff qui a touché les tiges verticales à deux reprises et la barre horizontale une fois. Même Claude Lavoie, le descripteur au réseau radiophonique de la formation québécoise, n'en revenait pas. À un point tel qu'il a laissé tomber le mot préféré de Pierre Pagé en ondes.

« On ne peut en vouloir à nos joueurs, a déclaré Duchesne. On a eu droit à un bel effort d'équipe. On a embouteillé leur meilleur trio (White-Felsner-Varis). Les gars ont joué un match intelligent. Si on avait pu bénéficier d'un peu de chance, Jason aurait marqué en troisième et il n'y aurait pas eu de fusillade. »

Fusillade au cours de laquelle la première ronde a terminé à égalité 1-1. Seuls Steve Larouche et Petri Varis ont marqué. Et après avoir vu Bobby House rater son tir en deuxième ronde, Ryan Huska tranchait de débat en déjouant Tom Draper. Un Draper en pleine possession de ses moyens qui a permis aux siens de demeurer dans le match en début de première période.

Seulement 3 054 spectateurs se sont déplacés pour assister à ce match opposant les deux pires équipes de l'est dans la LIH. Les deux gardiens ont été crédités de jeux blancs car les 60 minutes réglementaires ont pris fin alors que la marque était de 0-0. Les Rafales reviennent en ville ce soir et se prépareront ensuite à recevoir la meilleure équipe du circuit Ufer, les Wolves de Chicago, en fin de semaine. Des matchs qui auront lieu demain soir et dimanche après-midi.

SPORT EN BREF

Sanders joueur de l'année

SAN DIEGO (AP)-Barry Sanders, qui a couru pour 2 053 verges cette saison, a été proclamé le joueur de l'année dans la NFL par l'Association des chroniqueurs de football.

Le demi des Lions de Detroit a reçu 81 pour cent des votes au scrutin mené auprès de plus de 200 journalistes.

«C'est fantastique de boucler une saison du tonnerre en remportant un prix comme celui-là», a déclaré Sanders.

Sanders a ainsi brisé la mainmise de Brett Favre, des Packers de Green Bay, qui avait mérité le titre au cours des deux dernières saisons.

Au scrutin, Sanders a été préféré à Favre, John Elway et Terrell Davis, des Broncos de Denver, Jerome Bettis, des Steelers de Pittsburgh, et Dana Stubblefield, des 49ers de San Francisco.

L'histoire des Nordiques sur vidéo

MONTRÉAL (PC)-L'histoire des Nordiques sur vidéocassettes devrait être disponible au mois de mars et, selon les images visionnées hier, le document risque d'être fort intéressant.

«C'est l'épopée des Nordiques racontée par les artisans qui l'ont vécu, dirigeants, anciens joueurs et journalistes», a expliqué Gérard Potvin, qui a couvert l'équipe de hockey québécoise pour Radio-Canada et qui est le concepteur et narrateur de ce document audio-visuel pour lequel exactement 56 personnes ont été interrogées un peu partout en Amérique du Nord.

«On était menacé de perdre une partie importante de notre patrimoine sportif.»

Les images présentées hier rappelaient de merveilleux souvenirs d'une histoire assez exceptionnelle vue avec le recul du temps: du simple fait pour Québec d'obtenir une concession dans la LNH au rapt des frères Stastny, en passant par la guerre des brasseries, la rivalité Canadien-Nordiques, le but refusé à Alain Côté.

Ce document sera offert en un coffret de deux cassettes d'une durée totale de près deux heures et demie: la première portera sur la période de l'AMH et la seconde, plus développée, «sur l'entrée de Québec dans la Ligue nationale jusqu'à la déportation au Colorado», comme le dit Potvin. Le prix de vente prévu est de moins de 40 $.

Les JO : 18 heures par jour

TORONTO (PC)-Les insomniaques seront ravis par la couverture accordée aux 18es Jeux olympiques d'hiver, mais les amateurs de sport qui travaillent de jour n'en finiront plus de bailler. . . à leur boulot.

Avec un décalage horaire de 14 heures entre Nagano, au Japon, et la côte Est de l'Amérique du Nord, la retransmission en direct de plusieurs événements d'ampleur aura lieu après minuit, heure d'ici.

Par exemple, pour regarder l'équipe féminine de hockey du Canada affronter le Japon en direct, il faudra syntoniser le petit écran de CBC à 02h00 le dimanche, 8 février.

Ceux qui voudront voir la performance de la patineuse de vitesse Jeremy Wotherspoon dans le 500 mètres seront bien servis. . . à 02h30 le lundi, 9 février.

Et quand les Nord-Américains qui vivent à l'heure de l'Est et surtout les Canadiens voudront assister à la prestation du patineur artistique Elvis Stojko, ils seront les bienvenus à 05h00 le jeudi, 12 février.

Quant à l'équipe masculine de hockey du Canada, elle sera à l'oeuvre pour la première fois le 13 février, à 04h45.

Ce ne sont là que quelques exemples des inconvénients à prévoir.

Mais les amateurs de ski seront par contre choyés puisque la plupart des épreuves seront présentées aux plus grandes heures d'écoute en Amérique du Nord.

C'est le réseau CBC qui assurera la couverture des Jeux pour l'ensemble du Canada grâce aux 300 employés qu'il déléguera au pays du soleil levant.

SOMMAIRES

Ligue Junior Majeur

Chicoutimi 6
Baie-Comeau 5

Première période

1. Baie-Comeau, Frédéric Levac (11) (Béliveau J. Deschâtelets S.) 16:11

Pénalités Van Acker E. Chi 0:18, Bergeron M. BaC 3:35, Latour Y. BaC 8:05, McHugh T. Chi (maj.) et Tremblay E. BaC (maj.) 14:22, Bouchard M. Chi 16:39, Jenkins E. Chi (maj.) et Béliveau J. BaC (min.) (maj.) 19:29.

Deuxième période

2. Baie-Comeau, Jean-Philippe Doyon (7) (Gautier J. Tremblay E.) 3:22
3. Baie-Comeau, Alexandre Lapointe (6) 6:05
4. Chicoutimi, David Gosselin (27) (Archambault D.) 7:18
5. Baie-Comeau, Edo Terglav (15) (Levac F. Page C.) 9:02 (an)
6. Chicoutimi, David Gosselin (28) (Côté J. Richardson B.) 11:35
7. Baie-Comeau, Edo Terglav (16) (Timchenko O. Page C.) 16:41

Pénalités Abid R. Chi 8:17, Bergeron M. BaC 13:33, Abid R. Chi (maj.) (inc.), J. BaC et St-Jacques B. BaC (maj.) 20:00.

Troisième période

8. Chicoutimi, Tony McHugh (1) (Fillion S. Archambault D.) 5:31
9. Chicoutimi, David Gosselin (29) (Benoit M. Bouchard M.) 9:08
10. Chicoutimi, Mathieu Benoit (52) (Jenkins E.) 9:36
11. Chicoutimi, Sacha Fillion (8) (Jenkins E.) 11:58

Pénalités Trudelle J. Chi 6:36.

Gardiens Chicoutimi, Yann Collin Rémi Bergeron (à 0.00 3e période) (26-16-1); Baie-Comeau, Hugo Lusignan (1-5-0).

Tirs au but

Chicoutimi	6	15	10-31
Baie-Comeau	9	11	11-31

Arbitre - Stéphane Auger.
Assistance - 2567.

Ligue Nationale

Capitals 3
Lightning 2

Première période

Aucun but.

Pénalités Witt Was 3:34, Berube Was et Marchment TB 9:04, Huscroft TB 12:27.

Deuxième période

1. Tampa Bay, Selivanov 10 (Tucker, Huscroft) 1:45
2. Tampa Bay, Wiemer 7 (Selivanov) 7:13
3. Washington, Bondra 29 (Brunette, Oates) 16:13

Pénalités Berube Was 11:54, Wiemer TB 14:09, Zednik Was 16:30.

Troisième période

4. Washington, Bondra 30 (Brunette, Reekie) 0:36

Pénalités Selivanov TB 7:28, Bonsignore TB 11:21, Toms Was 13:43.

Prolongation

5. Washington, Miller 5 (Berube, Hunter) 3:32

Pénalités Cross TB et Konawalchuk Was 0:43.

Tirs au but

Washington	8	7	12	330
Tampa Bay	10	9	6	126

Gardiens Washington: Kolzig (G,22-10-6); Tampa Bay: Fitzpatrick (P,2-8-2).
Avantages numériques Washington: 0-4; Tampa Bay: 0-4.
Arbitre Mick McGeough. **Juges de lignes** Gord Broseker, Pierre Racicot.
Assistance 12,175.

Bruins 2
Canadien 4

Première période

1. Montréal, Quintal 5 (Rucinsky, Savage) 11:49
2. Boston, Carter 6 (McLaren, Sweeney) 12:43
3. Montréal, Brisebois 3 (Brunet, Koivu) 13:28
4. Boston, Samsonov 8 (Khristich, Allison) 18:21

Pénalité Sullivan Bos 15:47.

Deuxième période

5. Montréal, Poulin 3 (Damphousse) 19:02 (dn)

Pénalités Poulin Mtl 3:16, Sullivan Bos 8:01, Van Impe Bos 12:25, Rucinsky Mtl 17:17.

Troisième période

6. Montréal, Rucinsky 16 4:44

Pénalités Ellett Bos (t. min.) et Bure Mtl (maj.) (inc. de partie) 6:48.

Tirs au but

Boston	9	5	5-19
Montréal	13	15	5-33

Gardiens Boston: Dafoe (P,16-15-6); Montréal: Thibault (G,12-7-5).
Avantages numériques Boston: 0-3; Montréal: 0-4.
Arbitre Dan Marouelli. **Linesemen** Pierre Champoux, Jean Morin.
Assistance 21,273.

Hurricanes 1
Sabres 2

Première période

1. Buffalo, Ward 6 (Zhitnik, Holzinger) 12:56 (dn)

Pénalités Holzinger Buf 9:15, Peca Buf 11:28, Dineen Car 19:24, Boughner Buf 19:24.

Deuxième période

2. Caroline, O'Neill 8 (Kapanen) 17:59
3. Buffalo, Brown 6 (Barnaby, Grosek) 18:25

Pénalités Leach Car (maj.) et Boughner Buf (maj.) 2:04, Manderville Car 10:18, Dineen Car 14:16.

Troisième période

Aucun but.

Pénalités Wesley Car 3:44, Primeau Car 8:43.

Tirs au but

Caroline	16	12	5-33
Buffalo	11	11	15-37

Gardiens Caroline: Kidd (P,8-11-1); Buffalo: Hasek (G,17-17-6).
Avantages numériques Caroline: 0-2; Buffalo: 0-4.
Arbitre Dave Jackson. **Juges de lignes** Mark Pare, Ray Scapinello.
Assistance 12,627.

Maple Leafs 3
Red Wings 0

Première période

1. Toronto, Korolev 14, 9:05

Pénalités Domi Tor (maj.) et Pushor Det (min.) (maj.) 0:43, Sundin Tor 5:40, Korolev Tor 9:37, Sundin Tor 14:32, Larionov Det 17:52.

Deuxième période

2. Toronto, Modin 4 (Baker, Warriner) 10:10

Pénalités Kozlov Det 6:40, Hendrickson Tor (d. min.) et Shanahan, Det (d. min.) 14:41.

Troisième période

3. Toronto, Smith 3, 19:59 (fd)

Pénalités Baker Tor 5:09, Macoun Tor (d. min.) et Murphy Det 6:34.

Tirs au but

Toronto	7	13	9-29
Detroit	8	10	10-28

Gardiens Toronto: Potvin (G,14-17-5); Detroit: Osgood (P,22-11-8).
Avantages numériques Toronto: 0-3; Detroit: 0-5.
Arbitre Paul Devorski. **Juges de lignes** Dan McCourt, Stephane Provost.
Assistance 19,983.

Mardi

Flames 3
Kings 4

Première période

1. Calgary, Titov 12 (McInnis, Cassels) 13:41 (an)

Pénalités Bouchard Cal 9:33, O'Donnell LA 12:05, Hoglund Cal 14:21, Courtnall LA 17:26.

Deuxième période

2. Calgary, Titov 13 (Fleury, Stillman) 13:05

Pénalités O'Donnell LA 8:53 Simpson Cal 15:29.

Troisième période

3. Los Angeles, Robitaille 16 (Laperrière, LaFayette) 3:20
4. Los Angeles, Blake 11 (Stumpel) 3:57
5. Calgary, Andersson 1 (Hoglund) 13:22
6. Los Angeles, Tsyplakov 12 (Stumpel, Blake) 18:23
7. Los Angeles, Tsyplakov 13 (C.Johnson, Stumpel) 19:44

Pénalité Ward Cal 9:31.

Tirs au but

Calgary	6	11	6-23
Los Angeles	7	13	17-37

Gardiens Calgary: Moss (P,2-3-1); Los Angeles: Fiset (G,17-14-6).
Avantages numériques Calgary: 1-3; Los Angeles: 0-4.
Arbitre Kerry Fraser. **Juges de lignes** Lonnie Cameron, Shane Heyer.
Assistance 10,367.

Coyotes 2
Oilers 6

Première période

1. Phoenix, Tkachuk 30 (Numminen, Drake) 12:41
2. Edmonton, McAmmond 6 (Mironov, Guerin) 15:46 (an)
3. Edmonton, Mironov 10 (Buchberger, Marchant) 17:27

Pénalités Ronning Pho 1:16, Dollas Edm 4:39, Tocchet Pho (maj.) (min.) et Buchberger Edm (d. min.) 12:21, More Pho 15:08, Tkachuk Pho, Guerin Edm, Diduck Pho (maj.) (inc.) et Berehowsky Edm (maj.) (inc.) 17:42.

Deuxième période

4. Edmonton, Hamrlik 5 (McAmmond, Guerin) 0:22
5. Edmonton, Weight 17 (Mironov, McGillis) 11:02
6. Phoenix, Tkachuk 31 (Numminen, Janney) 18:27

Pénalités Tkachuk Pho 1:29, Khabibulin Pho (purgée par Janney) 4:41, McKenzie Pho (d. min.) 11:26, McGillis Edm (holding) 16:24.

Troisième période

7. Edmonton, Marchant 7, 6:23
8. Edmonton, Devereaux 1 (Mironov, Joseph) 11:17

Pénalités McGillis Edm 1:15, Diduck Pho 3:43, Tocchet Pho (maj.) et de Vries Edm (maj.) 14:22.

Tirs au but

Phoenix	9	10	10-29
Edmonton	13	11	12-36

Gardiens Phoenix: Khabibulin (30-25)(P,18-17-7), Langkow (6-5, 8:15 third); Edmonton: Joseph (G,15-19-8).
Avantages numériques Phoenix: 0-3; Edmonton: 1-8.
Arbitre Mark Faucette. **Juges de lignes** Swede Knox and Randy Mitton.
Assistance 14,842.

Ligue Internationale

Québec 0
Indianapolis 1 (F)

Première période

Aucun but.

Pénalités Rud Qué (maj.) et Perrott Ind (maj.) 5:18, Low Qué 12:37, White Ind 16:03, Garvey Qué 18:21.

Deuxième période

Aucun but.

Pénalités Mylymok Qué (maj.) et Perrott Ind (maj.) 2:21, White Ind 4:49, Featherstone Ind 9:30, Girard Qué 11:43.

Troisième période

Aucun but.

Pénalités Girard Qué 4:53, Musil Ind 6:43, Featherstone (d. min.) 19:57.

Tir de Barrage Indianapolis l'emporte 2-1.

Tirs au but

Québec	2	11	12-25
Deschênes	11	6	7-24

Gardiens de buts Québec: Deschênes; Indianapolis: Lamothe.
Avantages numériques QUébec 0-7; Indianapolis: 0-4.
Arbitres Conrad Hache. **Juges de ligne** Kevin Mallin, Lark Hahn.
Assistance 3054

Internationaux de tennis d'Australie

Martina Hingis a eu chaud

MELBOURNE, Australie (AP)-Les Internationaux de tennis d'Australie se sont déroulés sous une chaleur accablante hier, et pendant un moment, on a craint que la championne en titre Martina Hingis y succombe.

Hingis a remporté les cinq premiers jeux, avant de perdre les cinq suivants. Elle s'est ressaisie à temps pour venir à bout de Barbara Rittner 7-5, 6-1 et ainsi atteindre la troisième ronde.

Rittner aurait sans doute souhaité qu'il fasse encore plus chaud parce qu'elle savait que Hingis s'était inclinée dans des conditions difficiles contre Venus Williams à Sydney la semaine dernière.

«Elle n'était pas en forme, c'était visible», a dit Rittner.

Hingis, qui a commis un total inhabituel pour elle de 16 erreurs non provoquées, s'expliquait mal ce qui s'était produit.

«J'étais en train de devenir folle, a-t-elle dit. Je n'étais plus à l'aise et je forçais trop.»

Dans d'autres matchs chez les femmes, la 10e tête de série Anke Huber a vaincu Anne Miller 6-4, 6-0; la numéro 11 Brenda Schultz-McCarthy a été éliminée par la Slovaque Henrieta Nagyova 7-6 (6), 7-5; et la numéro 16 Ai Sugiyama a défait sa compatriote japonaise Miho Saeki 6-7 (4), 7-5, 6-1.

Tranquille avant d'affronter Venus

Par ailleurs, c'est sans peur qu'Amélie Mauresmo s'apprête à affronter Venus Williams au troisième tour.

La jeune Française, championne du monde junior en 1996, sait pourtant que l'Américaine aux dread-locks joue les épouvantails. D'autant que Venus, estime pratiquement avoir remporté une finale avant l'heure, lors de sa victoire au deuxième tour sur sa soeur Serena 7-6 (7-4), 6-1.

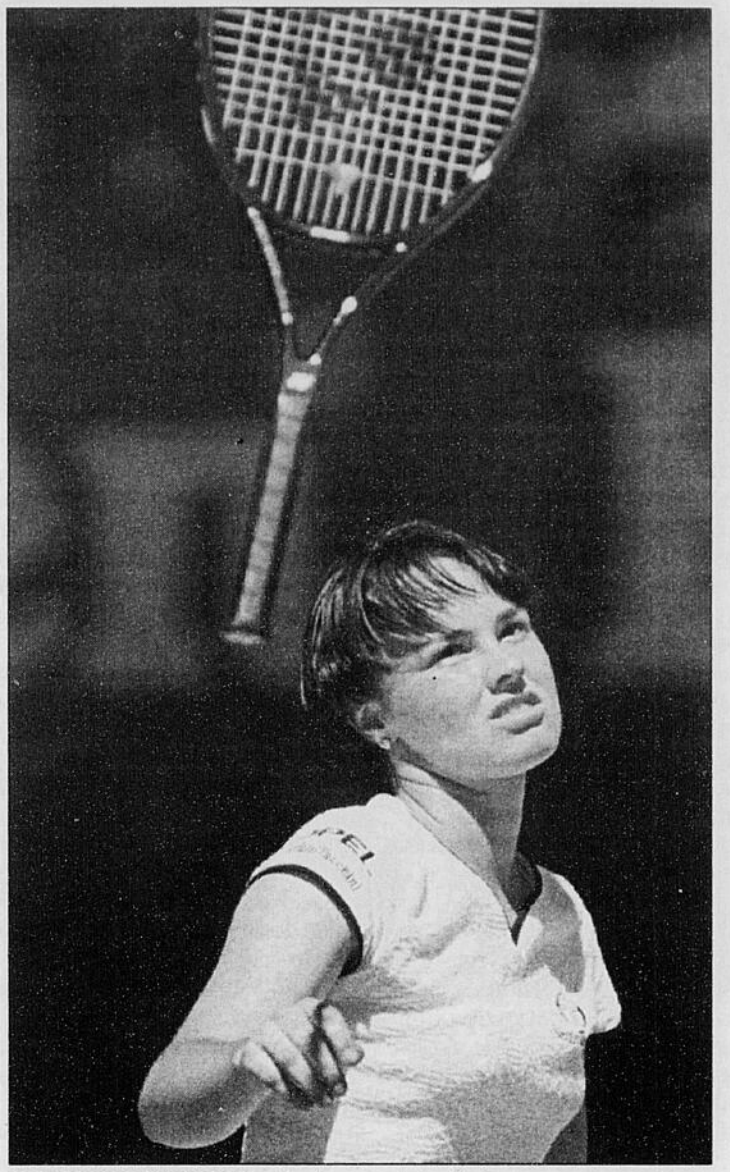
«Serena n'aime pas perdre. Sa réputation est qu'elle ne perd jamais deux fois de suite face à la même personne. Il va donc falloir que je m'entraîne en secret pour notre prochaine confrontation», a déclaré Venus Williams, finaliste de l'US Open, et 16e mondiale à 17 ans.

Pour Amélie Mauresmo, qui dispute son premier tournoi du Grand Chelem hors les Internationaux de France, affronter la perle noire du tennis américain, arrive à point nommé. «Je suis très impatiente de pouvoir me jauger, et de voir comment va se dérouler ce match», a souligné la droitière française classée 99e mondial.

Championne junior à Roland-Garros et à Wimbledon en 1996, Amélie, 18 ans, n'a pas connu la progression fulgurante de Venus, notamment en raison de blessures musculaires et à la cheville l'an dernier.

Sur les soeurs Williams, issues du ghetto de Compton, dans les environs de Los Angeles, et qui ont surgi pratiquement du néant dans le tennis mondial, Mauresmo est laconique. «Elles vivent leur vie sans trop se mélanger aux autres», a expliqué la Française après avoir dominé l'Autrichienne Sylvia Plischke en trois sets 1-6, 6-4, 6-3 au deuxième tour à Melbourne.

Si elle réussissait l'exploit de battre Venus Williams, Mauresmo qui a pour modèle dans le tennis le jeu de services-volées de Stefan Edberg, réaliserait ainsi son meilleur parcours dans un tournoi du Grand Chelem.



MARTINA HINGIS...s'est ressaisie à temps pour vaincre Barbara Rittner, sous une chaleur accablante.

(Photo AP)

Novice Desjardins à Métabetchouan

Un vrai festival de blanchissages

METABETCHOUAN (SE) - Le tournoi de hockey novice Desjardins de Métabetchouan s'est transformé en festival du blanchissage, hier.

Trois des quatre rencontres présentées durant la journée ont permis à une équipe d'enregistrer un jeu blanc.

En classe novice B, les Aigles de Normandin ont eu raison du Royal de Métabetchouan, 3-0, grâce aux buts de Jean-Daniel Bilodeau, Isabelle Marcil et Olivier Milot. Par le même pointage, les Sénateurs d'Alma ont pris la mesure des Remparts de Jonquière. Jimmy Tremblay (2) et Bruno-Pierre Harvey ont pris soin de l'attaque des gagnants.

En division novice A, les Sabres de Roberval ont facilement défait les Harfangs d'Alma, 7-0. En marquant respectivement trois et deux buts, Rémi Langevin et Pierre-Olivier Lamontagne ont donné l'exemple à leurs coéquipiers. Francis Guay et Yannick Martel ont également fait leur part.

Au tableau pré-novice, les Aigles d'Alma ont malmené Chambord, 11-3. P.-Philippe Deslauriers a dirigé l'attaque des vainqueurs avec quatre buts et deux passes. Yoan Poirier (3), Pierre-Olivier Hudon (1-3), Marc-André Naud (1-2), Samuel Bolduc (1-2) et Mathieu Bergeron ont aussi participé au festival. Dans une cause perdante, Félix Girard a enfilé tous les buts de son équipe.

Le tournoi reprendra à 16h30, cet après-midi, avec un duel novice B entre les Tigres de Delisle et les Sénateurs d'Alma. Trois autres rencontres suivront.

Atome-bantam de Mistassini

Maxime Villeneuve lance les Ducks

MISTASSINI (SB) - Quatre buts de Maxime Villeneuve ont lancé les Mighty Ducks de Mistassini vers une victoire facile de 5-0 sur les Vikings de La Doré, hier, à Mistassini.

La troisième journée de la 24e édition du Tournoi inter-régional atome et bantam de Mistassini a offert quatre matches de hockey aux amateurs réunis pour l'occasion.

En atome B, Villeneuve a connu une soirée de rêve de quatre buts, l'autre allant à Bruno Boilard.

Du côté du bantam B, les Faucons de Dolbeau ont vaincu les Loups de Mistassini, 3-1 sur les buts de Maxime Dufour, David Lamothe et Jean-Luc Bussière. David Sasseville a donné la faible réplique.

Les Couguars de Mistassini ont profité du doublé de René Niquet pour venir à bout des Raiders de Girardville. Frank Fortin a fait la différence, alors que Maxime Pelletier et Joël Laprise ont touché le fond du filet pour les Raiders.

En atome CC, les Castors de Dolbeau ont blanchi les Loups de Mistassini, 1-0 à la suite du filet de Mathieu Lapointe.

Aujourd'hui, quatre rencontres seront disputées entre les Tigres de Saint-Félicien et les Panthères de Mistassini, d'une part et les Requins de Dolbeau et les Vikings de La Doré, d'autre part, en atome B. Dans le bantam B, on assistera déjà aux matches de quart-de-finale.

Vers le Super Bowl

Des receveurs de grande qualité

SAN DIEGO (AP)-Les Broncos ne tarissent pas d'éloges à l'endroit de leur demi offensif Terrell Davis. Les Packers rappliquent en soulignant l'émergence de leur vedette en devenir Dorsey Levens. Et que s'empilent les uns sur les autres les imposants joueurs de lignes!

Foutaise. L'histoire démontre que ce sont les passeurs qui influencent le plus le déroulement des matchs du Super Bowl.

Les Packers et les Broncos sont assurément bien nantis à la position de quart. Brett Favre, trois fois joueur par excellence de la NFL, sera confronté à John Elway, le quart de la NFL ayant remporté le plus de matchs en saison régulière.

Favre dirige une attaque équilibrée comme ce fut le cas pour les récents vainqueurs du Super Bowl (San Francisco, Dallas et Washington).

Oui, des demis à l'attaque comme Emmitt Smith (Dallas), Roger Craig (San Francisco) et Franco Harris (Pittsburgh) ont joué un rôle important dans les championnats de leur équipe. Ils étaient tous de superbes coureurs.

Mais ils étaient également d'excellents receveurs de passes. Et, comme c'est souvent arrivé dans les matchs du Super Bowl, les demis offensifs ont bien complété les efforts des Lynn Swann et John Stallworth (Pittsburgh), Jerry Rice et John Taylor (San Francisco), Michael Irvin et Jay Novacek (Dallas).

Aidés par de grandes performances de quarts-arrières comme Steve Young (San Francisco), Troy Aikman (Dallas) et Terry Bradshaw (Pittsburgh), des receveurs étoiles ont maintes fois été à la base de nombreuses victoires du Super Bowl.

Favre et Elway misent tous les deux sur des receveurs de grande qualité. Le groupe qui excellera le plus dimanche célébrera sans doute en soirée.

«C'est sans doute une affirmation vraie», a dit le demi de coin des Broncos Ray Crockett.

«Nous sommes préoccupés par le fait que leurs receveurs captent de courtes passes avant de courir sur plusieurs verges. Ils ne sont pas que rapides. Ils suivent de bons tracés et ils courent bien avec le ballon. Ils savent exactement quoi faire une fois qu'ils l'ont capté.

«Nous pourrons difficilement rabattre le ballon au sol. Nous devrons surtout nous efforcer de limiter les dégâts une fois les passes captées.»

Les receveurs des Broncos, eux, n'auront pas la tâche facile parce qu'ils devront battre une ligne secondaire qui n'a pas accordé de touché au cours des 31 derniers quarts de l'équipe.

«Wow, c'est presque une demi saison, a souligné Rod Smith, un receveur de passes des Broncos. Nous devrons trouver une façon de nous rendre jusque dans la zone des buts.»

C'est la meilleure façon de remporter des championnats...

Autre succès du tournoi midget d'Alma

Willcocks n'aime pas parler de départ

ALMA (PF)- Les tournois de hockey passent et leurs présidents également, la plupart de ces derniers, pour ne pas dire la quasi totalité, laissant la place sans trop s'en faire, après un mandat ou deux.



PIERRE FELLICE
pfellice@lequotidien.com

Le président du tournoi provincial de hockey midget d'Alma, Ricky Willcocks, semble faire exception à cette règle. Willcocks a terminé, dimanche, un sixième mandat à la présidence du tournoi et une 14e au sein du bureau de direction.

Lorsqu'on lui demande s'il sera de retour l'an prochain, l'émotion est palpable, et on sent comme une boule lui monter dans la gorge. Un long silence s'installe alors avant qu'il ne vous dise finalement qu'il ne sait pas et qu'il y pensera dans les prochaines semaines.

Ce travailleur de Price n'aime pas parler de départ. Il préfère de beaucoup vanter chacun des membres de son équipe de bénévoles qu'il se fait un devoir de rencontrer et de saluer chaque matin du tournoi, et de remercier en fin de soirée. D'ailleurs dimanche, dernier jour du tournoi, il se faisait presque un reproche d'avoir été en retard de quinze minutes le matin.

«Le problème, c'est que je suis peut-être trop perfectionniste. Le tournoi midget me tient à coeur, tout comme à toute l'équipe de bénévoles. J'aime ça. J'aime le défi annuel qui s'offre à nous. Nous formons une grande famille qui fait du bénévolat pour s'amuser et non pas pour se chicaner», lance alors le président almatois.

Puis en dressant un bilan sommaire de la 26e édition, Willcocks a surtout parler du professionnalisme de "ses" p'tits gars.

«Lorsque j'ai accédé à la présidence, en 1992, nous comptions sept nouveaux bénévoles au sein du bureau de direction. A chaque année, quelques-uns laissent et d'autres se greffent, mais en tout temps, la formule demeure la même et elle est basée sur le respect envers tout le monde», dira encore Willcocks.

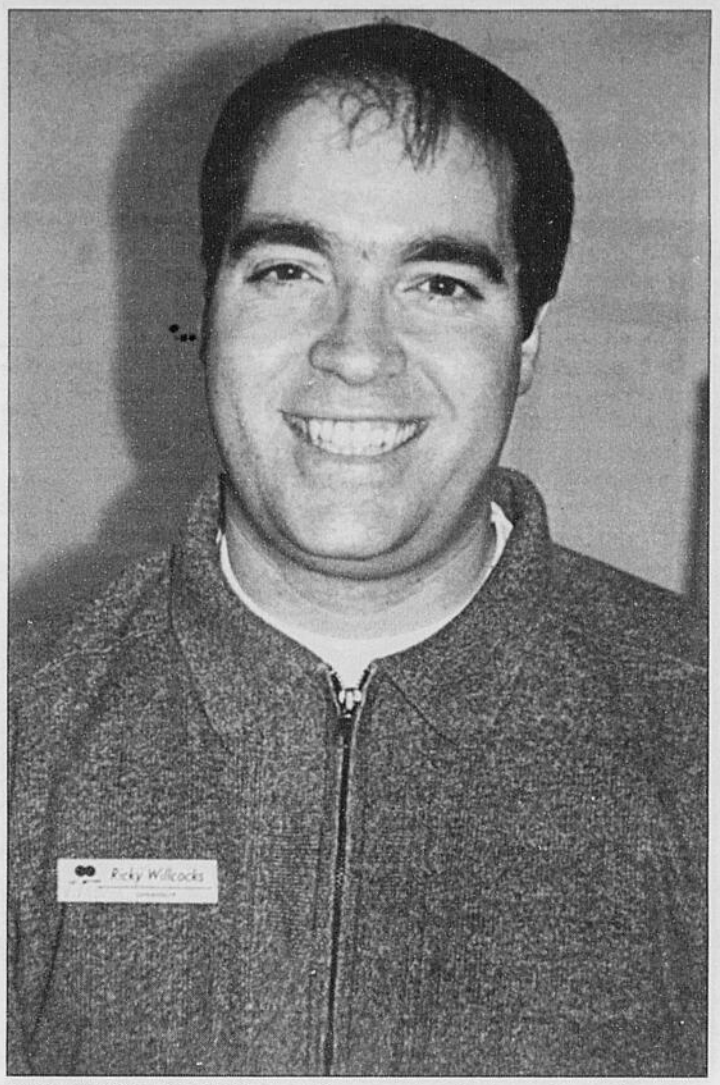
Cette année, 36 équipes devaient être au rendez-vous mais deux du secteur touché par le verglas ont dû malheureusement se désister. Le président espère par contre que l'absence cette année de deux équipes du circuit midget régional, sera corrigée l'an prochain.

«Ce qui s'est produit est très décevant. Nous rencontrerons prochainement les dirigeants du circuit afin de mettre carte sur table et tenter de corriger la situation, surtout que le tournoi d'Alma est le seul à saveur provinciale à être présenté dans notre région».

Concernant les deux équipes qui se sont désistées en dernière minute, à la suite du verglas, Willcocks mentionne que compte tenu des circonstances, leur chèque d'inscription sera retourné dans les prochains jours, si ce n'est déjà fait.

En ce qui a trait finalement à la participation de la population pour les cinq jours de la compétition, Willcocks a parlé d'un nombre relativement semblable à l'an dernier, avec quelque 13 000 spectateurs. «Nous sommes très satisfaits», dira-t-il en conclusion.

Entretemps, vous pouvez pratiquement miser un p'tit 2 $ sur le retour de Ricky Willcocks à la présidence de l'édition 1999 du Tournoi provincial midget d'Alma.



RICKY WILLCOCKS...préfère vanter le travail professionnel de ses bénévoles plutôt que de départ à la présidence.
(Photo Steeve Tremblay)

Athlétisme Québec-Belgique

David Gill voit sa course annulée

MASHTEUIATSH (SE) - En dominant l'épreuve de 600 mètres, dimanche dernier, lors d'une rencontre d'athlétisme présentée par le Vert et Or de l'université de Sherbrooke, David Gill croyait bien s'être qualifié pour un match «Québec-Belgique» qui sera disputé samedi, à l'université McGill de Montréal.

Il a cependant appris, hier, que certaines épreuves ne seront pas présentées, samedi. Oui, le 600 mètres fait partie des courses qui ont été retirées de l'horaire.

«La compétition de dimanche passé était une épreuve de qualification pour le match «Québec-Belgique», raconte David Gill, un jeune homme de 19 ans de Mashteuiatsh. Ils choisissaient deux athlètes de niveau civil senior pour chaque catégorie et chaque épreuve. J'ai gagné le 600 mètres (en 1m22s05).

«Nous venons d'apprendre que toutes les courses entre le 400 et le 1500 mètres de la rencontre «Québec-Belgique» ont été annulées. Il n'y aura donc pas de course de 600 mètres. Je ne sais pas vraiment ce qui explique ce changement. Je vais me présenter tout de même à Sherbrooke. Mon entraîneur (Fabien Basset) va tenter de me faire accepter dans l'épreuve de 400 mètres.»

S'il n'est pas étudiant à l'université Laval, David Gill est tout de même membre du club Rouge et Or. C'est avec cette équipe qu'il a véritablement pris goût à l'athlétisme.

Gill occupe présentement un poste d'animateur à la station CHUK-MF de Mashteuiatsh. Il partage donc son temps entre la radio et l'athlétisme, un domaine où il est encore un nouveau venu.

«J'ai commencé l'an passé en m'entraînant un peu avec René (Couture), explique-t-il. J'ai ensuite déménagé à Québec. Le Rouge et Or m'a donné un essai et tout a très bien fonctionné.

«Je me suis toujours tenu en bonne forme sans vraiment essayer de le faire. René (Couture) m'a un peu donné le goût de la course à pied mais c'est avec le Rouge et Or que j'ai vraiment eu la piqûre. Durant la première session, cette année, j'ai vécu de l'athlétisme. Je suis allé au championnat de cross-country à Vancouver.»

Qu'il participe ou non à la rencontre Québec-Belgique, David Gill signale qu'il ne manquera pas de travail dans les prochaines semaines. Plusieurs rencontres provinciales sont inscrites à son agenda.

PARTICIPEZ AU
34e TOURNOI NATIONAL
DE HOCKEY PEE WEE
TNHPWJ INC.
DU 19 AU 25 JANVIER 1998
et courez la chance de participer
au «LANCER DE LA RONDELLE»



LE BEURRE D'ARACHIDE SQUIRREL LE SEUL AVEC L'ARACHIDE DESSUS!

À GAGNER 1000$ EN PRIX

* Assistez au tournoi. Tous les jours, 1 adulte sera choisi au hasard dans l'assistance.

Préparez-vous, vous pourriez être le gagnant!

Lancez la rondelle dans le panneau troué identifié au journal Le Quotidien et à CCM. Visez juste et vous gagnez instantanément une valeur de **1000 $** en produits, soit: une paire de gants et de patins **CCM**, un approvisionnement d'un an de produits **KNORR CPC** et **BEST FOODS SQUIRREL**.

Invitation à toute la population

Une collaboration de:
Le QUOTIDIEN · Knorr CPC · CCM · SQUIRREL BEST FOODS

373716

Tournoi national de hockey pee-wee de Jonquière

A douze secondes d'un premier gain

JONQUIERE (SB) - Douze secondes de moins et les étoiles du Saguenay-Lac-Saint-Jean récoltaient une première victoire en classe AA du Tournoi national de hockey pee-wee de Jonquière.



OCCUPE - Le gardien des Rapides de Dolbeau-Mistassini, le jeune Maxime Boulanger, a été occupé. Philippe Saint-Pierre, même surveillé, est parvenu à déjouer la vigilance du gardien.

(Photo Sylvain Dufour)

La formation dirigée par Eric Tremblay, du National de La Baie, a tout de même bien tiré son épingle du jeu en obtenant un verdict nul de 3-3 face aux Hurricanes d'Hochelaga. Les visiteurs ont inscrit le but égalisateur avec seulement 12 secondes à faire au match.



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

«Je suis satisfait du travail des gars. On vient de prouver que l'on peut tenir tête aux formations du calibre AA, surtout que nous avons eu seulement trois véritables séances d'entraînement. Nos adversaires jouent ensemble depuis quatre ou cinq mois.

«Nous avons pris l'avance à trois reprises dans le match, mais à chaque fois Hochelaga est parvenu à revenir de l'arrière.

On vient de perdre un point, mais on va essayer de se reprendre demain (ce soir) contre l'Express de la Rive-Sud», d'ajouter Tremblay.

Mathieu Gilbert n'a pas perdu de temps à inscrire la région au pointage à la 16e seconde de la première période.

Mais environ 10 minutes plus tard, Nicolas Brousseau a créé l'égalité une première fois. Gilbert est revenu à la charge en deuxième période, mais Simon-Pierre Sauvé a une autre fois replacé les deux clubs à la case départ. Jean-Pierre Hillman a redonné l'avance aux régionaux une troisième fois, mais Adrian Milroy a créé l'égalité avec 12 secondes à faire.

Eric Tremblay espère bien que les étoiles du Saguenay-Lac-Saint-Jean parviendront à se classer pour l'une des demi-finales, samedi.

Autres matches

Les Gouverneurs de Sainte-Foy, en classe BB Vidéotron, ont doublé les Montagnards du Richelieu, 6-3 à la suite du doublé de Ian Boudreau et des buts de Pierre-Louis Nadeau, Vincent Tardif, Andrew Lagacé et Patrice Dionne. Alexandre Roy a marqué deux buts dans la défaite.

Dans la catégorie A, les Jeannois d'Alma et les Gaillards de Jonquière se sont livré un verdict nul de 3-3. Jean-Michel Turcotte a été le meilleur des Jonquiérois avec deux buts et une passe, alors que Félix Tremblay a réussi un filet et deux aides. Guillaume Thivierge, Juanito Belley et Jean-Guillaume Tremblay ont répliqué.

Dans la classe B, les Voyageurs d'Alma ont blanchi l'Impact de Jonquière, 2-0 sur les buts de Jean-Simon Bernier et Jean-Sébastien Daoust. Le Royal II de Métabetchouan a eu raison des Huskies de Jonquière, 2-1 sur le doublé d'Alexandre Villeneuve. Sébastien Lapierre a donné la réplique.

D'autre part, les dirigeants du Tournoi sont à la recherche d'une vingtaine de familles d'accueil pour recevoir des jeunes participants du tournoi. Les familles doivent coucher et offrir le déjeûner aux joueurs. Il suffit de s'adresser au Palais des sports au 5695-6576 ou au 695-6317.

Classe BB

Journée plutôt difficile pour les équipes régionales

JONQUIERE (SB) - La journée des équipes de hockey du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été difficile dans la classe BB du Tournoi national de hockey pee-wee de Jonquière.

Dans le calibre BB, quatre matches ont impliqué des équipes régionales et seul l'Express de Saint-Félicien est parvenu à soutirer la victoire, au compte de 2-1, sur les Aigles de Chauveau, hier au Palais des sports.

Maxime Lachaine et Gino Marcil ont marqué les buts nécessaires à ce gain de l'Express en classe BB Maxi, alors que Dany Proulx a évité le jeu blanc aux Aigles en fin de troisième période.

Du côté des Rapides de Dolbeau-Mistassini en classe BB Viéotron, ils ont subi un revers de 3-0 face au Champlain de Québec. Les débuts de période ont été particulièrement difficiles pour l'équipe de l'entraîneur Gérald Leclerc.

Philippe Saint-Pierre et Mathieu Dufour ont fait 2-0 dans l'espace d'une minute au début du deuxième tiers et Vincent Guay a donné le grand coup au début du dernier tiers pour mener le Champlain de Québec à la victoire.

«Nous n'avons pas joué notre jeu habituel. Nous contrôlions pourtant le match au début de la rencontre, mais on s'est buté à un gardien de but solide. Il a fait la différence dans le match.

«Le jeu de Québec est basé sur la défensive et leur gardien de but. De notre côté, nous avons un club rapide et on se passe bien la rondelle. Il aurait fallu en faire plus aujourd'hui», de dire Leclerc.

Du côté du Champlain de Québec, le pilote Ghislain Guillemette n'a pas caché que la carte maîtresse de son équipe demeure le gardien Eric Lachance.

«Sa tenue aujourd'hui (hier) n'est pas exceptionnelle. Il a été solide, mais il a déjà connu de meilleurs matches. Les défenseurs se sont occupés des retours et des joueurs devant le filet, alors qu'Eric a fait ce qu'il avait à faire. «Je dois dire en plus qu'il est bien agréable de commencer un tournoi avec une victoire. Ca va être bon pour tout le monde. Notre objectif est de repartir de Jonquière uniquement dimanche soir avec un trophée dans nos mains», a laissé entendre Guillemette.

Les troupiers d'Eric Tremblay ont encore connu une troisième période difficile et ont laissé filer une avance de 1-0, grâce au filet de Maxime Dufour, pour se contenter d'un verdict nul de 2-2.

«Nous ne sommes pas opportunistes en offensive. Lorsque nous avons obtenu notre deuxième but, je ne sais pas combien de fois il a fallu pour marquer. C'est incroyable.

«Pourtant, défensivement, on se débrouille bien. Mais nous ne sommes pas en mesure d'aller chercher le gros but. Mais nous sommes une équipe en progression. On réussit tout de même à se tirer assez bien d'affaires», de dire Eric Tremblay.

Dominic Gagnon et Dominic Plante ont donné une priorité de 2-1 au Campus de Cap Rouge, mais avec quelques minutes à faire, Jean-Pierre Décarie a créé l'impasse.

Quant aux Orioles de Jonquière en classe BB Maxi, ils ont baissé pavillon 5-1 face aux Jets de Saint-Hubert. Dany Lessard, Marc Larivière, Jean-Thomas Henderson et Maxime Cyr ont procuré une priorité de 4-0 au premier tiers, l'autre but allant à Mauricio Villalobos. Mathieu Gilbert a été le seul à s'inscrire au pointage pour les Orioles.

Sport étudiant

Toute la place au volley et au basket

CHICOUTIMI (SB) - Le volley-ball et le basket-ball scolaire AA et AAA prendront toute la place du sport étudiant au cours de la prochaine fin de semaine au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ainsi, au volley-ball collégial AAA masculin, la formation du cégep de Jonquière disputera un programme double, samedi, devant la formation du cégep de Maisonneuve.

Au niveau scolaire, 12 formations se retrouveront à la polyvalente Arvida, samedi, soit sept du côté juvénile féminin et cinq du juvénile masculin.

En basket-ball AAA juvénile masculin, la polyvalente Dominique-Racine fera face au Séminaire de Chicoutimi, vendredi soir à 19h00 à Dominique-Racine, alors que la polyvalente Arvida rencontrera le Séminaire Saint-Joseph, samedi à 18h00, et affrontera l'école secondaire Brébeuf dimanche à 14h00.

En juvénile féminin AAA, l'équipe du collège Sacré-Coeur rend visite à la polyvalente Arvida, samedi à 18h00 et la polyvalente Dominique-Racine, dimanche à midi. En cadet féminin, le collège Sacré-Coeur disputera la victoire à la polyvalente Dominique-Racine, dimanche à 10h00.

Au sein du circuit collégial AA, le cégep de Chicoutimi rencontre Alma, du côté féminin, vendredi à 19h00, alors que Saint-Félicien fera face au cégep de Jonquière, dimanche à midi. Du côté masculin, Chicoutimi rencontre Alma à 20h45 vendredi. La journée de samedi sera occupée avec la présentation de trois rencontres entre l'UQAC et Jonquière (12h00), Saint-Félicien et Chicoutimi (16h00) et Sept-Iles et Baie-Comeau (19h00). Dimanche, Sept-Iles fera face à nouveau à Baie-Comeau (9h00), alors que Saint-Félicien sera opposé à Jonquière (14h00) et que l'UQAC rencontrera Chicoutimi (16h00).

En ce qui concerne le basket-ball scolaire, cinq matches de la ligue Nutrinor seront présentés à la polyvalente Charles-Gravel (4) et à Dominique-Racine (1), vendredi soir. Samedi, huit matches seront joués à la polyvalente Quatre-Vents de Saint-Félicien (4), à l'école régionale Riverside (3) et au cégep de Chicoutimi (1). Dimanche, la journée sera très chargée avec la présentation de 13 rencontres. Six seront disputées à la Cité Etudiante de Roberval, cinq au Pavillon Wilbrod-Dufour d'Alma et deux au cégep de Chicoutimi.

EN BREF

Tournoi novice-atome de Roberval

Le tournoi régional de hockey novice et atome de Roberval débutera dimanche prochain, le 25 janvier, au centre sportif Benoit-Lévesque. La 19e édition de cette rencontre annuelle prendra fin le 1er février. Sous la présidence de Réjean Hudon, le comité organisateur du tournoi travaille en collaboration avec le Service des loisirs de Roberval. Les responsables accueilleront 32 équipes, la semaine prochaine, dans les classes novice B (9 équipes), novice A (7), atome B (12) et pré-novice (4).

Gain de 6-5 à Baie-Comeau

Les Sags coulent le Drakkar en troisième

BAIE-COMEAU (SE) - Quatre buts sans réplique et une bonne performance de Rémi Bergeron en troisième période ont permis aux Saguenéens de Chicoutimi de tirer les marrons du feu, hier soir, à Baie-Comeau.

Dans cette troisième période, les Saguenéens ont transformé un retard de 5-2 en une victoire de 6-5 sur le Drakkar.

Après 40 minutes de jeu, ce rapide voyage à Baie-Comeau n'annonçait vraiment rien de bon pour l'équipe de Christian La Rue. Le Drakkar a coulé alors qu'il semblait naviguer sur une mer bien tranquille.

«J'ai remplacé Yann (Collin) par Rémi Bergeron au début de la troisième période, a indiqué le pilote chicoutimien. Rémi a réussi de très bons arrêts qui nous ont aidés à remonter la pente.

«Le Drakkar a marqué cinq buts durant les deux premières périodes mais il n'a pas eu à travailler âprement pour marquer ses cinq buts. De notre côté, nous avons eu des occasions pour marquer et même pour prendre les devants. Nous ne l'avons pas fait.

«Nous avons joué avec beaucoup plus de conviction en troisième période. A la fin de la deuxième, ils se sont attaqués à Ramzi. Ce qui est arrivé a choqué les joueurs. Je commençais également à en avoir assez. Ils ont travaillé en troisième période avec l'énergie du désespoir. En jouant avec émotion et en mettant beaucoup l'accent sur l'attaque, nous avons commis quelques erreurs qui ont été réparées par Rémi.»

Tony McHugh a amorcé la remontée de troisième période des Saguenéens. Il a redonné espoir à son équipe en déjouant Hugo Lusignan à la sixième minute.

Au milieu de l'engagement, David Gosselin, avec son troisième but de la soirée, et Mathieu Benoit ont changé complètement l'allure de la rencontre en marquant en l'espace de 28 secondes. Deux minutes plus tard, Sacha Fillion donnait une conclusion heureuse au séjour des Saguenéens sur la Côte-Nord.

Bergeron a repoussé les onze lancers du Drakkar dans les 20 dernières minutes. Pour l'ensemble de la soirée, les perdants ont dirigé 31 tirs sur les gardiens chicoutimiens. L'attaque des Saguenéens en a fait autant contre Lusignan.

Edo Terglav a mené l'attaque du Drakkar avec deux buts. Frédéric Levac, Jean-Philippe Doyon et Alexandre Lapointe ont aussi touché la zone payante.

«Si nous avons volé la victoire au Drakkar? Oui et non, a repris Christian La Rue. Comme je l'ai déjà dit, ils ont marqué cinq fois dans les deux premières périodes mais leurs buts n'étaient pas nécessairement tous mérités.

«Je crois que nous n'avons certainement pas reculé ce soir (hier).»

Après avoir encaissé huit revers consécutifs, les Saguenéens ont donc gagné leurs deux derniers matches. Ils seront les hôtes de l'Océanic de Rimouski, vendredi.

Dossier Eric Baldwin

Les Condors ont eu gain de cause

par Stéphane Bégin

JONQUIERE (SB) - Les Condors de Jonquière auront finalement eu raison dans leur plainte contre le juge de ligne, Eric Baldwin, et celui-ci ne sera plus d'office d'ici la fin de la saison régulière.

Au cours d'une assemblée du circuit semi-professionnel du Québec, tenue mardi à Drummondville, les dirigeants de la ligue ont convenu que le défenseur et capitaine des Condors, Eric Tremblay, n'avait rien fait de mal et reconnu que le juge de ligne, Eric Baldwin, était allé au-delà de ses limites.

Rappelons rapidement les faits. Vendredi soir lors du match entre les Condors et le Grand Portneuf à Pont Rouge, une altercation a éclaté. Lorsque est venu le temps de demander des explications, Tremblay et Baldwin ont eu un échange verbal, qui a failli tourner à l'échange physique.

Baldwin prétend avoir été molesté par Tremblay. Le juge de ligne a alors retiré son casque protecteur et a même voulu enlever son chandail et il a invité Tremblay à la bagarre.

Le vidéo démontre que Tremblay n'a pas molesté l'officiel et a donc été blanchi par les dirigeants de la ligue. Baldwin, de son côté, ne sera plus appelé à officier un match d'ici la fin du calendrier régulier, mais pourra être des séries éliminatoires.

«Mais nous ne voulons pas l'avoïr durant nos rencontres, si nous sommes des séries éliminatoires, et ce même si Eric Baldwin s'est excusé auprès des Condors», a précisé le président de l'équipe, Michel Thiffault.

Séries

D'autre part, il a été décidé de débuter les séries éliminatoires lors de la fin de semaine du 13 au 15 février. Et ce sera des séries quatre-de-sept.

Ainsi, si les Condors participent aux séries, ils devraient normalement affronter Pont-Rouge lors de la première ronde.

Baseball Sélect à Chicoutimi

Nouveau projet

CHICOUTIMI (SB) - Les promoteurs pour la venue d'une formation de baseball Sélect au Saguenay n'ont pas encore lancé la serviette et vont présenter un nouveau projet à la ville de Chicoutimi.

Après avoir essuyé un refus des membres du conseil municipal de Chicoutimi, lundi soir, sur leur projet de réaménagement du parc Jean-Béliveau, Patrice Collard et René Dubois ont donc décidé de refaire leur devoir.

«Nous n'abandonnons pas. Nous allons revoir les membres de la commission administrative en leur présentant un nouveau projet moins dispendieux.

«Il est difficile de parler d'un montant précis, mais il sera plus modeste que le premier», indique René Dubois.

Des bénévoles du Saguenay veulent doter la ville de Chicoutimi d'une formation de baseball de la Ligue Sélect du Québec, un calibre s'adressant aux joueurs de 17 et 18 ans, sortant du midget AAA et pas encore prêt pour la Ligue de baseball Montréal Junior.

Lundi soir, à la séance du conseil municipal, le maire Jean Tremblay et les conseillers municipaux n'ont pas rejeté l'idée du revers de la main, mais ont demandé aux promoteurs un projet moins ambitieux. On dit que le premier projet était d'environ 300 000 $.

Il faut dire que le plan des ingénieurs était audacieux et faisait en sorte que l'aménagement du parc ne serait pas à refaire à court terme.

«Nous avons obtenu un court délai de la part des dirigeants de Baseball-Québec, même si ceux-ci n'ont pas caché leur déception. Ils espèrent une réponse rapide afin de préparer le calendrier de la saison 1998.

«Ce nouveau projet, c'est peut-être notre dernière chance. Si ça ne fonctionne pas à Chicoutimi, je ne sais pas si ça pourra marcher ailleurs», de conclure René Dubois.



RÉMI BERGERON...fait partie des élus qui évolueront sur la glace du Centre Molson, le 28 janvier prochain.
(Photothèque Le Quotidien)

Au moins trois Sags au match des étoiles

CHICOUTIMI (SE) - Au moins trois joueurs des Saguenéens de Chicoutimi défendront l'honneur de la division Dilio, le 28 janvier prochain, lors du match des étoiles de la Ligue junior majeur du Québec, au Centre Molson de Montréal.

La LHJMQ a dévoilé, hier, la liste des hockeyeurs choisis par les entraîneurs de la section Dilio. Le gardien des Saguenéens Rémi Bergeron fait partie des élus, tout comme les attaquants Ramzi Abid et Mathieu Benoit.

En défensive, les pilotes de la division Dilio ont retenu Jan Horacek et Alexei Tezikov, des Wildcats de Moncton, Dmitri Tolkunov, des Remparts de Québec, et Derreck Walser, de l'Océanic de Rimouski.

L'attaque de l'équipe reposera sur Abid, Benoit, Eric Chouinard, des Remparts, Randy Copley, des Screaming Eagles de Cap Breton, Vincent Lecavalier et Brad Richards, de l'Océanic, Sébastien Roger, des Wildcats, Alex Tanguay et Alexandre Mathieu, des Mooseheads de Halifax.

Dans les prochaines heures, l'entraîneur de l'équipe de la division Dilio, Guy Chouinard, choisira un autre gardien, deux défenseurs et trois attaquants. En chemin, il devra s'assurer que chaque équipe sera représentée mercredi prochain. Pour le moment, seul le Drakkar de Baie-Comeau n'a pas de joueur au sein de l'équipe. Denis Francoeur, le pilote de la section Lebel, terminera lui aussi son travail de sélection aujourd'hui.

«Trois joueurs sélectionnés pour le match des étoiles, c'est bien, a signalé l'entraîneur des Saguenéens, Christian La Rue. Nous aurons peut-être d'autres joueurs quand Guy (Chouinard) complétera sa formation.

«Je pense que des gars comme Yves Bellerose et David Gosselin pourraient être invités également. S'ils sont invités, ils ne l'auront pas volé.»

Tomas Baluch

Par ailleurs, les Saguenéens espéraient bien mettre la main sur Tomas Baluch, hier après-midi. Ils y arriveront peut-être mais ils devront faire preuve de patience.

Baluch, un ancien des Saguenéens, a été placé sur la liste des joueurs disponibles par les Faucons de Sherbrooke, cette semaine. Les Faucons ont posé ce geste parce qu'ils avaient un joueur européen de trop depuis le moment où ils avaient obtenu Martin Bartek, de l'Océanic de Rimouski.

Les équipes intéressées aux services de Baluch avaient jusqu'à 16h00, hier, pour le repêcher. Les Saguenéens l'ont fait mais ils ne sont pas seuls dans la course. Les Screaming Eagles du Cap Breton ont aussi manifesté de l'intérêt pour Baluch. Puisque leur position au classement est moins enviable que celle des Saguenéens, les Aigles ont maintenant les droits sur le hockeyeur. Ils ont 48 heures pour s'entendre avec lui.

Si Tomas Baluch ne signe pas avec les Screaming Eagles, il deviendra agent libre.

POURQUOI PAYER PLUS CHER POUR UNE IMPORTÉE?



PLYMOUTH BREEZE/DODGE STRATUS 1998

18 908 $* Ensemble 24A + RAS :

- Moteur de 2,4 litres,16 soupapes et 150 chevaux
- Climatiseur
- Deux sacs gonflables
- Volant inclinable
- Transmission automatique à 4 rapports
- Suspension à double triangulation
- Radio-cassette AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs
- Poutres de renfort latérales
- Régulateur de vitesse
- Un plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle 1998 neuf

229 $** PAR MOIS Location, terme de 30 mois. Comptant initial de 1 925 $.

Avec 0 $ de comptant initial, 299 $ par mois.

Programme d'aide pour handicapés physiques

Remise additionnelle de 750 $ à l'intention des diplômé(e)s

Tous les détails chez le concessionnaire.

CHRYSLER CANADA
Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

*Transport (695 $), immatriculation, assurances et taxes en sus.

**Tarif mensuel établi d'après un modèle 1998, avec l'ensemble 24A + RAS. Comptant initial ou échange équivalent. Transport (695 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km.

Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre et avoir à commander.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

www.chryslercanada.ca

CHRYSLER Dodge Camions Dodge

CHRYSLER Plymouth Jeep | Eagle